QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12041 – VENDREDI 14 OCTOBRE 1983

« La livraison des Super-Étendard à l'Irak devrait avoir lieu avant la fin du mois »

déclare le président Saddam Hussein

LIRE PAGE 34



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Vers une interruption des négociations de Genève ?

« Nous continuons. » Par ces deux mots prononcés au moment où il pénétrait, mercredi 12 octobre, dans la salle des pourparlers de Genève sur les euromissiles (FNI) avant une nouvelle séance d'entretiens, M. Kvitsinski, délégué soviétique, a provisoirement mis fin aux rumeurs répandues à Washington au cours des heures précédentes sur un éventuel retrait de Moscou de ces conversations. Une impression confirmée après la séance par un communiqué américain affirmant qu'une autre rencontre aura lieu mardi prochain. Mais ce « répit » risque de n'être que de courte durée.

D'autres déclarations confirment en effet qu'une suspension des négociations est sérieusement envisagée à Moscou. M. Zamiatine, responsable du département d'information internationale du comité central du P.C. soviétique, a affirmé mercredi à Hambourg que son pays « ne veut pas participer à des négociations débouchant sur une situation dans laquelle de nouveaux et puissants missiles seront déployés en Europe ». Comme on lui demandait si cela signifiait la fin des négociations au cas où les premiers Pershing seraient installés en R.F.A., le porte-parole du Kremlin a ajouté : « Vous m'avez bien compris. »

De même, M. Egon Bahr, qui vient d'avoir plusieurs entretiens à Moscou à la tête d'une délégation social-démocrate ouest-allemande, s'est dit convaincu que les Soviétiques considéreront la mise en place du premier missile américain comme une « interruption unilatérale » des pourparlers de Genève.

Un retrait soviétique plongera sans doute dans l'amertume ceux qui espéraient encore un accord avant la fin de l'année, mais il pourrait, paradoxalement, ouvrir des perspectives plus prometteuses à terme. M. Egon Bahr a précisé qu'il avait entendu parler à Moscou d'une « interruption » des négociations, non pas d'un « abandon » définitif. De fait, l'U.R.S.S. aura intérêt un jour à rouvrir le dialogue avec Washington, ne serait-ce que pour éviter l'exécution complète du programme de l'OTAN, qui doit continuer, en principe, jusqu'en 1988.

Mais le Kremlin prendra le temps de mettre en route auparavant le programme de riposte en voie d'élaboration au sein du pacte de Varsovie, et il souhaitera sans doute attendre le résultat des élections américaines de novembre 1984 : pour le moment, et comme vient de le confirmer une très violente attaque personnelle des « Izvestia » contre M. Reagan, les dirigeants soviétiques ne veulent rien avoir à faire avec un président classé parmi leurs pires ennemis.

Ces deux hypothèques une fois levées, le dialogue pourrait reprendre dans de meilleures conditions. Si, en effet, comme il a été indiqué indirectement par Moscou, les négociations START sur les armements stratégiques sont « suspendues » elles aussi, l'occasion serait bonne de faire des deux séries d'entretiens menées jusqu'à présent parallèlement une seule et même négociation. Chacun sait qu'une telle fusion offre le seul moyen de parvenir à un progrès sur la question de la prise en compte des armements nucléaires français et britannique, principal obstacle à un accord aujourd'hui sur les euromissiles.

L'histoire ne s'arrêtera donc pas avec une éventuelle suspension des pourparlers de Genève. Mais il faudra, avant de parvenir à la « nouvelle donne », franchir une nouvelle étape de la course aux armements en Europe et traverser une phase de vive tension politique.

La France face au pacifisme

M. Mitterrand exhorte les Occidentaux à rester résolus sur les euromissiles

De notre envoyé spécial

Accueilli mercredi 12 octobre par le roi Baudouin et la reine Fabiola, qui ont offert un dîner au Palais royal, M. Mitterrand a été reçu ce jeudi à l'Hôtel de Ville de Bruxelles par le bourgmestre, M. Hervé Brouhon. Après une visite à Gand, le président de la République, de retour dans la capitale, devait avoir un entretien avec le premier ministre, M. Wilfried Martens. Il regagnera Paris vendredi, après avoir prononcé un discours à Liège.

Bruxelles. – L'accord parfait ? Ce serait sans doute un raccourci un peu hâtif. Mais M. Mitterrand a de quoi séduire les Belges. Français et socialiste, il devrait, vendredi, recevoir à ce double titre un accueil particulièrement chaleureux de la Wallonie. Plus clairement atlantiste que ses prédécesseurs de la Vᵉ République, partisan d'une politique d'austérité face à la récession économique, il tient un langage qui ne peut que susciter la sympathie de la Flandre. Européen convaincu, qui se veut attentif au progrès de la cause communautaire, mais aussi au dialogue Nord-Sud, il bénéficie manifestement d'un préjugé favorable à Bruxelles.

Le premier ministre, M. Martens, tout juste remis de graves ennuis de santé, l'avait bien dit mardi dans une interview : enfin un socialiste sage, dont les dirigeants du P.S. belge gagneraient à s'inspirer. Et le roi a insisté mercredi, à l'issue du dîner officiel, en des termes dont la chaleur dépassait le registre habituel de ce genre de célébration : l'entente franco-belge, a-t-il souligné, reste « *fondamentale* », et les quarante dernières années « *n'ont pas cessé de renforcer les liens entre nos deux peuples* ».

A ce constat d'accord, l'Europe offre un terrain privilégié. « *La liste des organisations internationales est longue, où nos deux Etats furent toujours parmi les fondateurs (...). Mais c'est sans doute au sein de la Communauté européenne que dans le dernier quart de siècle nos destins se sont le plus mêlés* », a notamment déclaré le roi Baudouin.

Le président de la République devait répondre en indiquant que la France, à qui reviendra la présidence de la Communauté pour six mois au début de l'année prochaine, entend prendre des initiatives. « *Auteur exclusif de la première révolution industrielle, acteur principal de la seconde, l'Europe risque de manquer son entrée dans la troisième (...). Nous devons au plus vite combler ce retard sous peine de reculer à jamais dans la hiérarchie du monde. Encore faudrait-il que les nations d'Europe aient la volonté de créer ensemble cet espace commun de l'industrie et de la recherche. Car aucun pays seul n'a les moyens de faire face. La France fera des propositions concrètes en ce sens* », a affirmé M. Mitterrand.

On est manifestement sensible du côté belge à la sollicitude – pour tout dire assez nouvelle – de la France. Celle-ci se souvient-elle avec à propos qu'en matière communautaire une voix est une voix et que celle de la Belgique comptera autant que la sienne lors du conseil européen d'Athènes en décembre, qui peut être décisif pour l'avenir de la C.E.E. ?

L'intérêt de Paris pour ce voisin du nord, toujours partagé entre l'attirance et l'irritation à l'égard de la France, est d'autant plus apprécié qu'il a la saveur des choses rares.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 6.)

La grève des centres de tri

Le gouvernement paie le prix d'une négociation mal engagée

En déclarant : « *Je ne sais pas pourquoi, aujourd'hui, il y a encore des grèves* », M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a involontairement réveillé de vieilles frayeurs. L'un de ses prédécesseurs, M. Lelong, n'avait-il pas mis le feu aux poudres, lors de la grande grève de 1974, en parlant du « *travail idiot* » des agents des centres de tri ?

Si aujourd'hui la situation est différente – les centres de tri ont, depuis, été multipliés et modernisés, – le ministre a toutefois pris un énorme risque dont on se demande s'il a été calculé. Les explications qu'il a fournies le 12 octobre au soir, au cours d'une conférence de presse improvisée, ne permettent pas de penser qu'il a trouvé une véritable solution à un « malaise » qui dure maintenant depuis cinq semaines. Faisant appel à l'esprit de corps des postiers, agitant le risque d'une « *atteinte au monopole du service public* », il a mis ses espoirs dans le « *sens des responsabilités* » des fédérations syndicales. Sera-t-il entendu ? Si la C.F.D.T. a accepté le principe du plan de réforme établi par M. Daucet, directeur de la poste, F.O. s'est montrée réservée et la C.G.T., qui y est opposée, a toujours réclamé pour préalable à la négociation que la mise en application de la réorganisation, le 1ᵉʳ octobre, soit suspendue.

Il semble que le ministre des P.T.T. ait voulu aller trop vite pour adapter la poste aux conditions modernes d'exploitation. Le plan Daucet a été présenté aux fédérations syndicales pendant l'été, la consultation de la base a été imparfaite, et la « concertation » a tourné court. M. Mexandeau a donc fait preuve d'une certaine imprévoyance en mésestimant les risques sociaux de la réforme. Il a certes, marqué un point essentiel, qui était sans doute son principal objectif : la suppression du travail des centres de tri dans la nuit du samedi au dimanche, qui se trouve maintenant appliquée de fait. Mais à quel prix ?

Cette « victoire » a eu des conséquences désastreuses. Pour la première fois dans l'histoire des P.T.T., le ministre avait délégué un pouvoir de négociation au niveau local pour qu'y soient discutés les aménagements nécessaires. Les sections syndicales locales se sont naturellement saisies du dossier, en tentant de compenser ce qui n'avait pu être obtenu au niveau national.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 29)

Le débat sur l'école privée

Hésitations et nouvelles consultations

La préparation de la réforme des relations entre l'enseignement privé et l'enseignement public embarrasse plus que jamais le pouvoir exécutif. M. Pierre Mauroy affirmait, mercredi après-midi 12 octobre, devant l'Assemblée nationale, à l'occasion du débat de censure, que « *dans cette affaire, le gouvernement souhaite avancer tranquillement et sereinement* ». En réalité, le premier ministre n'est ni tout à fait tranquille ni vraiment serein. Le président de la République ne l'est pas davantage et le parti socialiste encore moins. La preuve en est que la divulgation des premières propositions du ministre de l'éducation nationale, qui devait intervenir mardi 11 octobre, a été différée de quelques jours.

M. Alain Savary, qui avait prévu de présenter ses décisions dans l'hebdomadaire chrétien *la Vie* expliquait, mardi, devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, que les « *décisions sont imminentes* » mais que « *pour tenter de régler une question complexe et vieille de plus d'un siècle, il importe de ne pas regarder à quelques jours et de permettre au gouvernement de se prononcer en toute connaissance de cause* ».

M. Mauroy va essayer, avant la fin de la semaine, de convaincre les diverses parties prenantes d'accepter de négocier sur la base de propositions dont la teneur demeure pour l'instant imprécise et évolutive (*le Monde* du 12 octobre). Le premier ministre se propose de commencer, ce jeudi 13 octobre ou le lendemain, une série de consultations discrètes et informelles tant auprès du Comité national d'action laïque et de la Fédération de l'éducation nationale qu'auprès de l'épiscopat et des organisations représentatives de l'enseignement privé. Sa tâche sera d'autant plus délicate que les avant-projets de textes semblent se succéder en se différenciant.

Pragmatique, M. Mauroy soulignait, le 5 octobre, devant les députés, que le dossier de l'enseignement privé ne devait pas être posé « *en termes de pétition de principes* » mais en termes de « *contrats* » à négocier, dans « *une première étape* », sur quatre points : le régime juridique et le financement des établissements privés, la carte scolaire, les activités éducatives, le statut du personnel.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 14.)

A la reconquête de la France

I. – Soixante-neuf « petits Chirac »

par THIERRY BRÈHIER

« Reconquérir la France ville par ville » était la stratégie affichée du R.P.R. lors des élections municipales de mars dernier. Effectivement, il a repris à la gauche, selon ses propres comptes, soixante-neuf des huit cent soixante-deux cités de plus de neuf mille habitants. Pour tout parti politique, un tel succès est en soi la justification de son existence, de son combat. Mais, pour l'héritier des mouvements gaullistes de la Vᵉ République, il s'agit d'une véritable révolution; pendant vingt-trois ans, ils avaient dédaigné la conquête des pouvoirs locaux, ou avaient bien souvent échoué quand ils l'avaient tentée; leurs successeurs ont, eux, à l'exemple de la gauche, compris que la reconquête de l'État passera par la construction de solides bastions dans les collectivités locales. Un tel changement de stratégie entraîne – bien évidemment – une adaptation des structures du parti et une modification du « profil » des hommes que le R.P.R. met en avant : aux énarques formés aux tâches d'état-major dans les cabinets ministériels, s'ajoutent désormais les hommes de terrain habitués aux actions de commandos dans les communes, les départements et les régions.

M. Patrick Balkany a mobilisé les médias une partie de l'été pour avoir voulu fermer la Bourse du travail de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), la ville qu'il venait d'arracher au député communiste, M. Parfait Jans. Une mise en vedette qui ne fut pas toujours du goût de ses soixante-huit « amis » qui, comme lui, avaient enlevé une *mairie* à la gauche. Non pas qu'ils fussent jaloux de sa gloire momentanée, mais parce que tous n'appréciaient pas ses méthodes à la hussarde. Oh! il ne fut pas le seul à se livrer au petit jeu symbolique des changements de noms de rues ou de stades. Pourtant, nombreux furent ceux qui regrettèrent que l'arbre cachât la forêt. Le plus important n'était-il pas la difficile prise en main d'une administration *a priori* jugée hostile? Après vingt-quatre, dix-huit ou simplement six ans de magistrature communiste, ou socialiste, n'était-il pas admis que le maire avait truffé l'hôtel de ville de ses amis politiques? Et c'était avec eux qu'il fallait gouverner la cité!

De l'aveu même des vainqueurs, la transition s'est plutôt bien passée. Certes, dans les semaines qui ont suivi le changement d'équipe municipale, les mutations d'une ville à l'autre se sont multipliées : le secrétaire général de Neuilly-Plaisance, ville gagnée par M. Christian Denuynck, R.P.R., est devenu directeur de service à Montreuil, restée communiste; le directeur des services techniques de Levallois-Perret est passé à l'Office public d'H.L.M. d'Argenteuil-Bezons, deux villes solidement tenues par le P.C. ; le secrétaire général de Grenoble est entré à la SCOP-Manufrance...

Est-ce surprenant ? Est-ce anormal ? D'abord, ce ne fut pas une règle systématique : à Reims, M. Jean Falala a gardé le secrétaire général, qui était déjà là, il est vrai, avant l'arrivée de la gauche à la mairie il y a six ans ; en Avignon, M. Jean-Pierre Roux a lui aussi conservé le haut fonctionnaire qui avait servi son prédécesseur socialiste ; à Epinal, M. Philippe Seguin a maintenu le secrétaire général pourtant militant socialiste. Ensuite, les partis de gauche n'ont pas procédé différemment quand, en mai 1981, ils ont pris en main le pouvoir central ni en 1977 lorsqu'ils ont gagné des villes.

(Lire la suite page 10.)



« LETTRES, NOTES ET CARNETS » DE CHARLES DE GAULLE

Autoportrait

Le cinquième volume des *Lettres, notes et carnets* de Charles de Gaulle vient d'être édité par la librairie Plon. Il concerne la période allant de juin 1943 à la fin de la guerre, en mai 1945. Ainsi se trouvent désormais rassemblés tous les écrits de de Gaulle depuis 1905. Comme les précédents, avec sa chronologie, ses biographies et ses rappels de mise en situation des textes, ce volume constitue un précieux document.

On y revit la fin de la période algéroise caractérisée par la rivalité avec le général Giraud pour le contrôle du pouvoir. A travers ses télégrammes, mais aussi ses lettres à sa femme, on ressent bien l'« *atmosphère de mensonges, fausses nouvelles, etc., dans laquelle nos bons alliés et leurs bons amis d'ici auront essayé de me noyer* » que décrit de Gaulle. Il précise même en écrivant le 24 juin 1943 à « *ma chère petite femme chérie* » : « *Ici, comme prévu, je me trouve en face de l'Amérique et d'elle seule (...) ; elle prétend m'empêcher de gouverner* », et il signe « *ton pauvre mari* ».

En août de la même année, dans une lettre à son fils Philippe alors enseigne de vaisseau, il prévoit : « *La guerre va se précipiter et, suivant toute apparence, la fin est en vue maintenant pour l'année prochaine peut-être.* » Il ne se sera trompé que de deux ans à peine. La correspondance du général avec ses collaborateurs montre que toutes les difficultés ne sont pas réglées, ni avec les alliés ni entre Français.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 10.)

La crise de l'ENA

Le conseil d'administration et le bureau de l'Association des anciens élèves donnent leur démission.

LIRE PAGE 34

AU JOUR LE JOUR

Général

Au Chili, l'extrême gauche et les communistes ont pris le contrôle du mouvement populaire contre le général Pinochet. Cela peut paraître étrange à l'heure où tant de peuples cherchent à se libérer de la chape de plomb du « socialisme ».

C'est tactique. Les Chiliens pensent procéder par étapes. Ils ont l'impression que les peuples libres s'intéresseront à leur sort lorsqu'ils auront remplacé un général de droite par un général de gauche.

BRUNO FRAPPAT.

Jean Cocteau le séducteur des mystères

Lire nos articles dans « le Monde des livres » pages 17 et 20

Le Monde

idées

La gauche et l'Université

Le livre de Laurent Schwartz : *Pour sauver l'Université*, dont Serge Bolloch rend compte, n'a pas fini de susciter des remous. Maurice Duverger estime que son cri d'alarme s'adresse non seulement aux professeurs mais à tous les citoyens. Les réformes du gouvernement de gauche réduisent les universités à des équipes sans entraîneurs, incapables d'affronter la compétition internationale dans la culture et la recherche. En revanche, Gilles Dorival estime douteux le combat de Laurent Schwartz et lui reproche de se retrouver aux côtés de ceux qu'il a combattus durant toute sa vie.

LU

« Pour sauver l'Université », de Laurent Schwartz

Un cri d'alarme

ALORS qu'il cesse ses activités d'enseignement, Laurent Schwartz abandonne les ouvrages mathématiques pour lancer un cri d'alarme. Selon lui, l'Université et la recherche sont menacées en France. Le ministre, par ses réformes, les enseignants *« enfermés dans leurs habitudes »* et les syndicats soucieux d'égalitarisme primaire risquent, à court terme, de détruire l'enseignement supérieur. Cent vingt-trois pages sans complaisance pour ses collègues et pour les étudiants suffisent à Laurent Schwartz pour crier bien haut les raisons d'un combat nécessaire *« pour sauver l'Université »*.

Le livre reprend les principaux thèmes de revendications développés depuis un an par l'association Qualité de la science française, que le mathématicien a créée avec quelques universitaires. Sélection des étudiants, réforme des grandes écoles où l'enseignement laisse à désirer, dénonciation d'un éventuel corps unique des enseignants du supérieur, défense et promotion de la recherche, sont des questions que Laurent Schwartz a l'habitude de traiter avec force et passion.

Ses voyages, ses séjours dans les universités étrangères, ses relations internationales, lui permettent d'éclairer son propos d'exemples pris aussi bien aux États-Unis qu'en Allemagne fédérale. Mais le signataire de tant de manifestes aime à rappeler qu'il est de gauche et, même, qu'il veut aider au succès de l'expérience socialiste. Lui qui n'a pas oublié ce que l'opposition, au pouvoir pendant vingt-trois ans, *« n'a pas fait en matière d'éducation »* se déclare encore plus libre pour critiquer la gauche. Il lui reproche de n'être *« pas assez ambitieuse pour les enfants du peuple qu'elle prétend représenter »*.

Selon lui, le projet de loi sur l'enseignement supérieur de M. Savary contient de nombreux aspects positifs et novateurs mais *« en refusant la sélection et toute vraie diversification, il compromet les bonnes intentions dont il était animé et devient du coup rétrograde. La qualité disparaît au profit de la médiocrité, la diversité au profit de l'uniformisation, la responsabilité est battue en brèche par la politisation au mauvais sens du terme »*.

Le mérite de Laurent Schwartz, qui le rend difficilement « récupérable » dans un débat uniquement politique, est de proposer des solutions pour organiser la sélection ou pour développer la recherche. La critique, même si elle est parfois vive, s'accompagne toujours de propositions qui devraient permettre au débat sur l'enseignement supérieur d'être moins manichéen. De nombreuses années d'enseignement dans les universités ou à l'École polytechnique ont permis au mathématicien d'éviter de porter des jugements simplistes. Pour reprendre son expression, il essaie de faire *« la part du corporatisme et des sains réflexes de défense »*, lorsqu'il parle des enseignants.

Mais réussira-t-il à les entraîner dans son combat qu'il annonce difficile et multiforme pour *« une Université largement ouverte aux masses, dispensant à la fois culture générale et formation professionnelle, ouverte sur le monde extérieur, pratiquant à tous les niveaux une sélection-orientation, cultivant la diversité et donc une certaine concurrence et donnant à la recherche et à la qualité une place fondamentale »* ? SERGE BOLLOCH.

★ *Pour sauver l'Université*, par Laurent Schwartz, éditions du Seuil, 123 p., 49 F.

Un socialisme de la médiocrité ?

par MAURICE DUVERGER

« *LA gauche est en train d'échouer sur le plan universitaire, et elle en porte l'entière responsabilité.* » Telle est l'opinion de l'homme qu'elle a chargé des questions d'enseignement et de recherche dans la commission du bilan constituée en 1981. Laurent Schwartz prolonge aujourd'hui le rapport qu'il fit alors (1) par un petit livre dont le titre est un cri d'alarme, une sonnerie de tocsin : *Pour sauver l'Université*, en péril de mort.

A dire vrai, la gauche n'est pas pleinement responsable du premier des deux maux essentiels que l'auteur dénonce : l'absence de sélection à l'entrée des études supérieures. Elle a sévi sous les deux Républiques précédentes, et l'ancienne majorité n'y a point remédié.

La nouvelle l'a seulement aggravée, en supprimant les mentions au baccalauréat et en interdisant aux universités de répartir leurs places disponibles autrement que par les qualités de coureur à pied qui permettent d'arriver en bon rang dans les files d'attente aux guichets d'inscription. Mais très peu d'établissements avaient imaginé des procédures plus rationnelles. Certains enseignants pensent d'ailleurs qu'il serait difficile d'organiser une sélection sérieuse pour l'accès en premier cycle, notamment dans les secteurs du droit, de l'économie, de la gestion, qui n'ont pas de rapports avec les matières enseignées dans les lycées.

Une première année de DEUG *intelligemment conçue permettrait* mieux de déterminer les capacités des étudiants au fur et à mesure de leur initiation dans ces domaines nouveaux pour eux. L'un des rapports du groupe de travail chargé de préparer l'application de la réforme Savary ouvre à cet égard des perspectives intéressantes.

Elles ne seraient pas incompatibles avec l'esprit du schéma dessiné par Laurent Schwartz, tout bachelier ayant le droit d'entrer dans l'une au *moins des universités* de son académie, mais toutes restant libres, sous cette réserve, de réglementer l'accès à leurs enseignements.

Une hiérarchie s'établirait entre elles, fondée sur les qualités reconnues par le public, qui détermineraient l'ampleur des flux et la rigueur de la sélection. Celle-ci jouerait dans chaque cycle, éliminant des établissements prestigieux les étudiants qui n'auraient point tenu leurs promesses initiales et les remplaçant par ceux qui auraient progressé après s'être vu refuser l'entrée du cycle précédent.

Une telle réforme serait une œuvre de longue haleine. Le gouvernement actuel a eu tort de ne pas l'entreprendre et de régresser plutôt que de progresser sur cette voie. Mais le péril qui en résulte est à évolution lente, et son aggravation reste faible. Toute différente est la situation du second mal qu'analyse Laurent Schwartz : l'évolution vers un corps unique d'enseignants. Les universités y avaient presque échappé jusqu'en 1981. La gauche est en train de leur inoculer, et elles risquent d'en mourir à bref délai.

Seconde division

Elles comptent actuellement 11 190 professeurs, la plupart recrutés suivant une sélection très sévère. En bas, 11 266 assistants font leur travail avec conscience et dévouement, mais beaucoup ont été engagés à titre temporaire dans les années 60 par une embauche massive et peu sélective : 49 % d'entre eux ont un niveau inférieur au troisième cycle, la plupart ne franchiront pas les barrières du professorat.

Entre les deux, 16 634 maîtres-assistants sont dans une situation ambiguë : en sciences, 40 % pourraient devenir professeurs par la voie normale si l'on créait des postes correspondants ; ailleurs, la proportion est plus faible.

La gauche s'apprête à réduire à deux ces trois « corps » d'enseignants. Elle a titularisé en bloc tous les assistants, ainsi destinés à passer peu à peu maîtres-assistants. Elle propose d'appeler désormais ceux-ci « maîtres de conférences », en conservant d'autre part les « professeurs ».

En apparence, elle résiste donc à la *pression des syndicats*, qui *réclament* depuis des années un « corps unique » à l'intérieur duquel il n'y aurait plus qu'un avancement de classe ou d'échelon, à l'ancienneté. En réalité, le gouvernement est en train de satisfaire cette revendication en masquant sa capitulation derrière un camouflage, celui du « collège unique ».

Nominalement, il y aurait toujours deux corps, dont l'un porterait un titre plus prestigieux que l'autre, parce que ses membres auraient subi des épreuves plus difficiles. Pratiquement ces derniers n'auraient plus d'influence dans l'Université, parce que toutes les décisions seraient prises en commun par un ensemble où ils sont très minoritaires.

Le projet de loi voté par les députés en juin marque un pas décisif dans cette voie. D'après lui, la moitié des sièges attribués aux enseignants dans les conseils universitaires seraient réservés aux professeurs, mais ces derniers se verraient retirer la possibilité de choisir effectivement leurs représentants, élus désormais par un collège unique où les maîtres-assistants et assistants représenteraient plus de 70 % du corps électoral. Laurent Schwartz souligne que cela garantirait « *une surreprésentation du Syndicat national de l'enseignement supérieur* » (*SNESUP*), *(qui) ne recueille jamais plus de 20 % des voix des professeurs* ».

La technique ressemble à celle des Fronts nationaux qui garantissaient l'hégémonie du parti communiste dans l'Europe de l'Est après 1945. Avec un tel mécanisme, les professeurs seront exclus de la direction des universités, et même privés d'une représentation authentique dans leurs organes délibérants.

Depuis que *Pour sauver l'Université* a été écrit, le gouvernement fait un nouveau pas dans la même direction par le décret du 16 septembre 1983, décidant que la *répartition* des enseignements sera faite désormais au collège unique, elle aussi. La majorité constituée par les assistants et maîtres-assistants pourra donc imposer sa volonté, même pour l'attribution des cours.

L'administration résiste encore aux syndicats qui voudraient étendre le collège unique aux nominations et mutations aux postes de professeurs. Pour combien de temps ? Quand cette dernière étape sera franchie, la distinction des deux corps n'aura pas plus de conséquences que celle des chevaliers et des officiers dans les palmes académiques.

La question dépasse infiniment celle des titres et du mandarinat. Même si les thèses d'Etat qui ouvrent le professorat en sciences et en lettres, et les agrégations qui l'ouvrent en droit et en économie ne sont pas supprimées, à quoi servira de décrocher ces médailles prestigieuses si leurs titulaires n'ont plus la possibilité d'orienter les enseignements et la recherche ?

Quelle serait la place de la France dans les compétitions mondiales, si le sport y était à la merci des joueurs de seconde division et des non-qualifiés solidement encadrés par des syndicats leur garantissant un avancement au « tour de bête », d'où la concurrence des aptitudes et des dynamismes serait soigneusement exclue ?

Voilà où les réformes qu'on a décrites conduisent les universités, en les réduisant à des équipes désormais sans entraîneurs capables de les amener au niveau de la compétition internationale dans la culture et la recherche, qui détermine les progrès de l'économie et de la civilisation.

Aucun pays développé ne pratique un tel système. Laurent Schwartz en dévoile opportunément la philosophie *sous*-jacente, au moment où tout peut encore être sauvé. Il interpelle ainsi l'ensemble des citoyens, et pas seulement les universitaires.

Que les erreurs où s'enlise actuellement la gauche soient soulignées par un homme qui l'a toujours soutenue, cela fera-t-il réfléchir le gouvernement, et surtout le parti qui dispose de la majorité à l'Assemblée nationale ? Son idéal est-il l'égalitarisme de ce tyran qui voulait « *couper tous les épis qui dépassent les autres* » ? Veut-il vraiment un socialisme de la médiocrité ?

(1) Laurent Schwartz : *la France en mai 1981*, tome IV, *l'Enseignement et le Développement scientifique*, 470 pages, 1981.

Douteux combat

par GILLES DORIVAL (*)

LE dernier combat de Laurent Schwartz pour la sélection, pour la concurrence entre les universités et pour la hiérarchie universitaire est douteux. La nostalgie reste ce qu'elle était. Que la gauche soit au pouvoir n'y change rien.

Qu'elle était belle l'Université d'il y a vingt ans, avec ses deux cent mille étudiants et ses éminents professeurs qui faisaient avancer la science ! C'était le bon temps de la croissance. Mais l'Université, la société, la science elle-même, ont changé. Les enjeux, les problèmes et les solutions ne sont plus les mêmes quand les étudiants sont plus d'un million, que la recherche n'est plus le fait de quelques laboratoires et que la crise dure depuis dix ans.

Un exemple de ce passéisme : Laurent Schwartz ne dit pas un mot de la formation permanente, qui va pourtant connaître un essor considérable dans les années à venir et qui va donner un nouveau souffle à la démocratisation de l'enseignement supérieur. Surprenant oubli, quand, comme L. Schwartz, on se réclame de la C.F.D.T., pour laquelle la formation continue est une priorité de la période et doit devenir une des missions essentielles de l'enseignement supérieur.

Égalitarisme : oui

Laurent Schwartz reproche aux syndicats leur égalitarisme primaire. La Fédération des syndicats autonomes appréciera ! Remarquons seulement qu'il rejoint ainsi Jean Fourastié, qui critiquait récemment (*le Figaro* des 17-18 septembre 1983) l'égalitarisme d'Edmond Maire.

Si l'égalitarisme consiste à vouloir réduire les inégalités et à ne pas se boucher les yeux devant les phénomènes de sélection sociale qui sont au cœur de notre système éducatif, alors, oui, le SGEN-C.F.D.T. est égalitariste. Toute sélection est socialement marquée : des études récentes l'ont montré de façon indiscutable pour les instituts universitaires de technologie (I.U.T.) eux-mêmes, dont la clientèle a radicalement changé en dix ans.

La conception de la sélection que défend Laurent Schwartz est aux antipodes des positions de la C.F.D.T. Ce qui est l'objet exclusif de son souci, c'est la formation d'une petite élite de haut niveau. Comme si la fin dernière de l'enseignement était l'École polytechnique et l'Académie des sciences. Trente pour cent de bacheliers par tranche d'âge, c'est encore trop pour lui, puisqu'il veut sélectionner en leur sein.

Cette conception est directement opposée à l'option gouvernementale – que le SGEN approuve – d'accroître le nombre d'étudiants. La sortie de la crise passe par l'augmentation notable des publics de l'enseignement supérieur. Le cas du Japon, avec ses 80 % de bacheliers par tranche d'âge, est là pour faire réfléchir.

Laurent Schwartz en tient donc pour la sélection et la concurrence entre les établissements. La solution qu'il préconise tient en deux phrases : les établissements sélectionnent leurs étudiants, mais tous les bacheliers ont la possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur. Est-ce un projet nouveau et bien sérieux ? C'est exactement ce qui existe aujourd'hui, où le système postbac fait coexister des filières sélectives et des filières non sélectives pour ceux qui n'ont pu se placer dans les premières.

Le secteur non sélectif est d'ailleurs beaucoup plus réduit qu'il n'y paraît, car il existe une hiérarchie de fait entre les universités, et les établissements les plus recherchés disposent de moyens détournés pour sélectionner les étudiants à l'entrée : mentions de bac exigées, inscriptions ouvertes à une période telle que seuls les bacheliers non soumis à l'oral de rattrapage peuvent s'inscrire.

Une dérive aristocratique

Dans les propos de Laurent Schwartz, il y a une question de fond : le syndicalisme a-t-il sa place dans l'enseignement supérieur ? La communauté scientifique peut-elle se gouverner selon des règles propres, qui mettraient le syndicalisme hors circuit ? C'est exactement l'idée que défend Laurent Schwartz quand il affirme son amitié pour la C.F.D.T. et son hostilité pour le SGEN. Cela signifie en clair : les principes défendus par la C.F.D.T. sont bons pour toutes les professions, sauf la mienne. Il n'y a pas lieu d'appliquer les principes de la C.F.D.T. à l'enseignement supérieur. Il y a une sorte de dérive aristocratique.

Mais la communauté scientifique n'est *pas* l'abbaye de *Thélème*. L'intellectuel, le chercheur de haut niveau, n'est pas à lui seul un monde et une théorie. Le syndicalisme, en tant qu'il est un lieu de réflexion et de pratique collectives, représente ce qu'il y a de véritablement porteur dans l'enseignement supérieur.

Nous le disons avec tristesse : Laurent Schwartz, que jadis un gouvernement de droite voulut chasser de sa chaire à Polytechnique, est rétif au changement et attaché à des solutions dépassées. Le voici qui donne aux idées conservatrices des habits neufs, autrement plus reluisants que les toges poussiéreuses ressorties récemment de leurs placards. Il se retrouve aux côtés de ceux qu'il a combattus toute sa vie. Quelle dérision !

Les syndicalistes ne se laissent pas aller à la nostalgie. Ils savent que la rénovation de l'enseignement supérieur ne dépend pas de davantage de sélection, mais d'une orientation intelligente et progressive, et aussi d'un volontarisme pédagogique. Elle ne nécessite pas d'établissements concurrentiels, mais le développement du travail en équipes pédagogiques et de recherche. Elle ne passe pas par le maintien ou le renforcement de la hiérarchie, mais par le partage des responsabilités au sein des équipes.

« Une nouvelle répartition des pouvoirs, des responsabilités et des tâches entre les différentes catégories de personnels de l'enseignement supérieur est nécessaire. » Puisse Laurent Schwartz, qui se réclame de la C.F.D.T., méditer ces paroles d'Edmond Maire au dernier congrès du SGEN.

(*) Secrétaire fédéral de la Fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.)

CORRESPONDANCE

« Vivre au pays » ?

Je ne peux laisser passer sans réaction les propos de M. Savary tenus lors de la conférence de presse dont *le Monde* a rendu compte dans son numéro du mercredi 7 septembre 1983.

Pour « illustrer » la parole du ministre, permettez-moi de citer mon cas personnel. Maître-assistant à la faculté de droit de Nice et père de deux enfants de sept et deux ans, j'ai vu mon épouse, titulaire d'un CAPES de lettres modernes, nommée dans l'académie de Nancy ! Les deux années précédentes, elle avait eu le tort de se mettre en disponibilité pour élever notre dernière fille (au lieu de se mettre en « maladie » comme tout le monde le lui conseillait) ; elle a donc été traitée comme une débutante et expédiée vers les académies déficitaires. Je vous laisse deviner le traumatisme familial consécutif à cette séparation et les difficultés que rencontrent nos deux enfants pour s'adapter à cette situation.

« Vivre et travailler au pays... », *« concilier le mieux possible les droits des personnels, enfin reconnus (!), avec les exigences du service public... »* (conférence de presse précitée)... C'est pour cela, notamment, que nous avions voté. De grâce, que M. le ministre n'ajoute pas à notre déception le sentiment désagréable de nous prendre pour des imbéciles !

GILLES MARTIN
(Nice).

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Les Français retenus à Tripoli regagnent la France

La plupart des trente-sept Français bloqués à Tripoli depuis dimanche ont quitté la Libye ce jeudi 13 octobre pour Paris à bord d'un vol direct. Ils ont franchi sans encombre les différents contrôles de police et de douane. Trois de leurs compagnons étaient arrivés mercredi, en début de soirée à l'aéroport de Roissy, à bord d'un vol régulier d'Alitalia assurant la liaison Tripoli-Paris *via* Rome ; un second appareil était resté dans la capitale italienne.

« Nous avons appris que nous pouvions quitter la Libye dans la nuit, vers 1 heure ou 2 heures du matin », a déclaré M. Georges Vaillant, membre de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Il a estimé que les autorités françaises avaient fait leur possible pour permettre le départ des ressortissants français bloqués dans la capitale libyenne.

Pour sa part M. Patrick Hattu du Vehu Darc, architecte, a déclaré aux journalistes que les autorités libyennes s'étaient montrées courtoises, mais contrairement à M. Vaillant, il a jugé que les autorités françaises ne lui avaient pas paru *« efficaces »*. Mais tous deux ont estimé qu'ils n'avaient pas l'impression d'avoir été *« l'objet d'un chantage »* lié à l'arrestation de M. Saïd Rachid. Auparavant, à Rome, M. Claude Vigouroux, de Bordeaux, et un de ses collègues, avaient déclaré : *« A aucun moment le consulat de France n'a pu nous fournir d'informations. Nous avons dû tout faire par nous-mêmes. »* Pour sa part, M. Rigollet, de Lyon, a dit : *« Nous sommes arrivés dimanche à l'aéroport et avons été refoulés, avant même d'enregistrer nos bagages, tout à fait poliment et sans violence, mais sans aucune explication. Une fois, un fonctionnaire a parlé vaguement de raisons de sécurité sans être plus précis. Nous avons alors pris nos bagages et sommes allés au consulat où personne n'était au courant de ce qui nous arrivait. Nous avons établi nous-mêmes une liste des personnes refoulées, recensé nous-mêmes tous les bagages, puis sommes allés dans un hôtel. »*

Tous ont souligné qu'ils ne *« comprenaient pas »* l'attitude des autorités libyennes, mais qu'ils avaient été parfaitement traités. Interrogés sur le point de savoir s'ils retourneraient éventuellement en Libye, tous les quatre ont répondu par l'affirmative.

La levée de l'interdiction faite aux Français a été obtenue à la suite de nombreuses démarches diplomatiques. Intervenant à la demande de M. Mitterrand, le premier ministre grec, M. Andreas Papandreou, s'était adressé au colonel Kadhafi qui, a précisé un porte-parole, *« a accepté tout de suite »* de lever la mesure.

La rencontre Cheysson-Obeidi

D'autre part, M. Claude Cheysson s'est entretenu mercredi, pendant une heure, avec le ministre libyen des affaires étrangères, M. Obeidi *(nos dernières éditions datées 13 octobre)*. La rencontre a eu lieu peu avant que le ministre français parte pour la Belgique où il accompagne le président Mitterrand, mais on se refuse à en dévoiler la teneur au Quai d'Orsay. Deux sujets auraient dominé les entretiens, apprend-on cependant : l'affaire Saïd Rachid, du nom du Libyen détenu en France à la demande des autorités italiennes, et le Tchad. En arrivant à Paris, M. Obeidi n'avait pas caché qu'il comptait soulever le problème Saïd Rachid puisqu'il avait affirmé que Tripoli *« en a assez des comportements de certains pays à l'égard des ressortissants libyens. Nous ne pensons pas que Saïd Rachid ait quelque chose à se reprocher en France*, avait-il ajouté. *Nous n'acceptons pas un tel traitement. La France a des accords avec l'Italie mais elle en a aussi avec la Libye »*.

Pour sa part, M. Christian Nucci, ministre de la coopération, qui s'adressait à l'Assemblée nationale au nom du ministre des relations extérieures, a indiqué que, sitôt connue la mesure d'interdiction, le gouvernement *« avait aussitôt exposé aux plus hautes autorités libyennes qu'une telle mesure était incompréhensible et inadmissible »*. *« Les autorités libyennes ont été informées des graves conséquences qu'aurait sur les relations entre les deux pays la prolongation de ces mesures »*, a-t-il ajouté.

Interrogé sur la politique de la France à l'égard de la Libye, il a déclaré : *« Nous sommes disposés à entretenir avec la Libye des relations normales, dès lors que les conditions nécessaires à cet effet seront réunies. »*

A LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS

Les dénégations de l'agent libyen

M. Saïd Rashid, le ressortissant libyen arrêté à Paris le 6 octobre, a comparu, mercredi 12 octobre, devant la chambre d'accusation. La cour, dans l'attente des pièces que doivent lui adresser les autorités italiennes, a décidé son maintien en prison et a fixé sa nouvelle comparution au 26 octobre.

Le voici donc ce dangereux agent libyen, l'homme dont la justice italienne réclame l'extradition et dont l'arrestation en France ajoute aux difficultés diplomatiques avec Tripoli. Mercredi 12 octobre, dans le box de la chambre d'accusation de Paris, il semble plutôt détendu et paraît étonné que tous les regards soient fixés sur lui. Un dispositif de sécurité très serré a été mis en place. Des gendarmes surveillent chaque issue, et ceux qui, comme les journalistes accourus en nombre, ont été admis dans la salle d'audience, ont dû satisfaire à une fouille en règle.

Petit, râblé, le bas du visage barré d'une moustache noire, M. Saïd Rashid est-il un homme de main, comme ceux que le colonel Kadhafi dépêche partout dans le monde traquer qui lui résiste ? Le parquet de Milan le croit et accuse M. Rashid du meurtre, le 11 juin 1980, dans cette ville, d'un opposant libyen, Azzdin Lahaderi.

L'intéressé nie. Interrogé par le président, M. Jean Bertholon, et ses deux assesseurs, MM. Jacques Rameau et Jacques Seguin, il a une explication toute prête ; né le 17 juillet 1949 en Libye, ingénieur de profession, il a été accusé à tort de cet assassinat par un agent italien infiltré dans son pays. Il se défend d'autant plus du meurtre qu'on lui reproche, qu'il était à Tripoli à l'époque des faits, soutient-il. S'il était coupable, pourquoi serait-il venu en France sous sa vraie identité ?

Est-il membre des comités révolutionnaires libyens, comme certaines informations fournies ces jours derniers par Tripoli le laissent entendre ? On ne le saura pas, mais c'est spontanément qu'il vante les mérites de ce mouvement tout en exprimant son désaccord avec le terrorisme. *« Si un Lybien a été tué à l'étranger*, explique-t-il cependant au président, qui croit d'abord avoir mal compris, *c'est que tous les Libyens étaient d'accord pour l'éliminer. »*

Au nom de la justice « populaire »

On voit ainsi s'esquisser le système de défense qui pourrait être le sien et qui risque, quelle que soit la vérité, de ne pas faciliter la tâche de son avocate, Mᵉ Marigrine Auffray-Milesy. Niant toute responsabilité dans l'assassinat dont on l'accuse, M. Rashid est prêt néanmoins à justifier de tels actes, commis, si l'on comprend bien, au nom de la justice *« populaire »*. Les audiences à venir de la chambre d'accusation seraient alors pour lui autant de tribunes et d'occasions de défendre le régime du colonel Kadhafi.

Le représentant du parquet, c'est-à-dire, en fait, de la chancellerie, M. Emile Robert, n'a pas encore dit ce qu'il pensait de cette affaire. On laisse cependant entendre au ministère de la justice que c'est délibérément que M. Rashid a été arrêté, alors que pour M. Toni Negri, réclamé, lui aussi, par les autorités italiennes, qui ont de bonnes raisons de le croire en France, le gouvernement a préféré demander des éclaircissements à Rome, suspendant ainsi l'exécution du mandat d'arrêt qui vise l'ancien chef de file de l'Autonomie ouvrière.

Si l'on se réfère à la jurisprudence de la chambre d'accusation de Paris et si un coup de théâtre n'intervient pas d'ici là, il ne fait guère de doute que l'arrêt qu'elle rendra sera favorable à l'extradition de M. Rashid. Dans ce cas, le gouvernement aurait le choix de livrer celui-ci à l'Italie ou de le remettre en liberté. Comme on voit mal les autorités françaises pousser aussi loin le respect du droit d'asile, ce sont les Italiens qui pourraient bientôt hériter de ce Libyen décidément bien encombrant.

BERTRAND LE GENDRE.

LE CONFLIT DU GOLFE

Les démarches se multiplient pour persuader l'Iran d'accepter une négociation

« L'Iran a le droit de dire ce qu'il veut et nous avons le droit de nous défendre », a déclaré, mercredi 12 octobre, le prince Sultan, ministre saoudien de la défense, à l'occasion de la dernière promotion d'officiers-pilotes à Dahran. C'est la première réaction officielle de Ryad aux menaces proférées par Téhéran au cas où l'Irak utiliserait les Super-Etendard français pour empêcher les exportations de pétrole iranien.

A Téhéran, plusieurs centaines d'étudiants ont manifesté mercredi en scandant : *« Mort à la France ! »* Toutefois, les policiers et les gardiens de la révolution avaient bloqué les manifestants à 500 mètres de l'ambassade de France et les étudiants, qui n'ont pas cherché à forcer ces barrages, se sont dispersés dans le calme. Les autorités ont renouvelé leurs mises en garde à Paris, tandis que Bagdad annonçait que deux navires iraniens avaient été détruits par des unités irakiennes.

De grandes manœuvres diplomatiques sont actuellement en cours pour persuader l'Iran d'entamer des négociations avec l'Irak. Dans cet esprit, les pays arabes du Golfe s'efforcent d'obtenir de la Syrie qu'elle rouvre les oléoducs permettant l'acheminement du pétrole irakien vers la Méditerranée en échange de la promesse de Bagdad de ne pas utiliser ses Super-Etendard et ses Exocet contre le trafic pétrolier iranien.

Parallèlement, le conflit irako-iranien paraît être de nouveau au centre des préoccupations de l'Algérie, dont la médiation entre Bagdad et Téhéran, entamée depuis près de deux ans, pourrait être relancée après avoir marqué le pas. Depuis une semaine, en effet, ce sujet est à l'ordre du jour de toutes les conversations des plus hauts dirigeants algériens avec un certain nombre de pays intéressés par ce conflit, notamment les pays arabes du Golfe et la France.

Les efforts algériens

Le premier ministre algérien, M. Mohamed Abdelghani, l'a évoqué largement la semaine dernière, lors de sa visite à Koweït, et a annoncé que l'Algérie allait poursuivre ses efforts de médiation en vue d'aider l'Iran et l'Irak à trouver une solution pacifique à leur différend, tout en soulignant qu'il était nécessaire d'opérer à *« petits pas »* en raison de nombreuses difficultés qui restent à résoudre.

Le problème est également à l'ordre du jour de la visite officielle qu'effectue actuellement à Alger cheikh Zayed Ben Sultan Al Nabyan, chef de l'État des Émirats arabes unis, qui s'était rendu auparavant en Irak et en Syrie pour tenter un rapprochement entre les deux « frères ennemis ». On note aussi la coïncidence entre ce chassé-croisé interarabe et la mission actuelle à Damas du « numéro deux » du F.L.N. algérien, M. Mohamed Cherif Messaadia, qui vient de se rendre à Moscou.

Le président Chadli Bendjedid, particulièrement affecté par la prolongation de la *« guerre fratricide »* entre Bagdad et Téhéran, a également évoqué largement le problème avec M. Pierre Mauroy, mardi.

Enfin, le mutisme total observé par les États-Unis sur la livraison des Super-Etendard prend de plus en plus l'apparence d'un « feu vert » tacite, estime-t-on dans les milieux diplomatiques de Washington, même si, auparavant, les Américains avaient pressé les Français de ne pas livrer ces appareils. *« Une modification de l'équilibre militaire en faveur de Bagdad dans sa guerre contre l'Iran pourrait servir les intérêts occidentaux dans le Golfe »*, a indiqué mercredi, en privé, un spécialiste du département d'État. Ce dernier a cependant souligné que les États-Unis entendaient rester *« totalement neutres »* dans ce conflit. *(A.F.P. – Reuter.)*

BAGDAD CHERCHE A REPRENDRE SES EXPORTATIONS DE BRUT PAR LE GOLFE

Il semble se confirmer, dans les milieux pétroliers, que l'Irak, comme nous l'avions laissé entendre *(le Monde* du 21 octobre), tente actuellement de remettre en état son terminal pétrolier de Fao, sur le Golfe, très endommagé dès le début de la guerre et inutilisé depuis 1980. La société américaine d'ingénérie Brown and Root, filiale du groupe parapétrolier Halliburton, a livré à l'Irak il y a un an cinq systèmes d'amarrage sur plot central (Single Point Mooring System) et serait associée à cette opération. Il s'agit de tours posées directement sur le fond de la mer et servant à la fois de postes de déchargement et d'amarrage, utilisées notamment en Mer du Nord à Statfjord.

Ces systèmes, qui ne nécessitent pas d'infrastuctures importantes, pourraient être reliés relativement aisément au réseau d'oléoduc irakien – dont on pense qu'il n'a pas été trop endommagé – grâce à des stations de pompage sur palettes. Il s'agirait d'installations provisoires, la remise en état totale des terminaux d'origine demandant, elle, de six mois à un an de travaux importants. Ces installations pourraient néanmoins permettre à l'Irak de reprendre très rapidement des exportations de brut par le Golfe à un rythme de quelques centaines de milliers de barils par jour, résolvant en partie l'un des principaux problèmes du pays.

L'Irak, qui exportait avant le conflit quelque 3,25 millions de barils par jour, ne peut plus écouler, depuis la destruction de son terminal de Fao et surtout la fermeture de l'oléoduc traversant la Syrie, que 600 000 à 700 000 barils/jour, sa seule voie d'accès à la mer étant désormais l'oléoduc Kirkouk-Dortyol (Turquie), dont les capacités sont limitées. Ce manque de débouchés a eu pour effet de réduire considérablement les recettes en devises du pays (de 26,4 milliards de dollars en 1980 à 6 à 7 milliards en 1983), le plongeant dans des difficultés financières importantes. Quelque 200 000 à 300 000 barils par le jour d'exportations supplémentaires apporteraient à l'Irak de 2 à 3 milliards de dollars par an de rentrées supplémentaires de devises. – V.M.

Jordanie

- MORT DE L'ONCLE DU ROI HUSSEIN. – Le prince Nayef Ben Abdallah, oncle paternel du roi Hussein de Jordanie et frère du défunt roi Talal, est décédé mercredi 12 octobre à Amman, a annoncé le palais royal. – *(A.F.P.)*

Liban

De violents affrontements ont fait une soixantaine de morts à Tripoli

Les milices rivales se sont affrontées pendant toute la journée du mercredi 12 octobre dans la ville de Tripoli (Nord-Liban), alors que le gouvernement libanais annonçait qu'une réunion préparant le congrès de réconciliation nationale se tiendra jeudi au Liban.

Après avoir échangé mardi quelques coups de feu, les miliciens intégristes musulmans du Mouvement de l'unification islamique et les miliciens du parti communiste libanais se sont à nouveau affrontés mercredi, paralysant la capitale du Nord-Liban, peuplée de quatre cent mille habitants. Les rues désertes ont été livrées aux miliciens, alors que les obus explosaient dans les divers quartiers de la ville. Selon Radio-Liban (station officielle), trente-sept militants du P.C. ont été tués et le Mouvement de l'unification islamique, dirigé par le cheikh Saïd Chaabane, a eu dix morts.

Un dirigeant du parti communiste a déclaré mercredi après-midi qu'*« un véritable massacre a été perpétré »* dans une permanence du P.C.L. dans le quartier d'Al-Mina, près du port, et qu'*« une cinquantaine de membres du parti ont été liquidés »*.

Le nombre de tués à Tripoli pourrait atteindre la soixantaine, et la tentative de mettre en application un nouveau cessez-le-feu dans la ville dans le courant de l'après-midi a échoué.

Un calme précaire régnait, d'autre part, mercredi matin, dans la banlieue sud de Beyrouth et dans la montagne du Chouf et d'Aley, où les violations du cessez-le-feu s'étaient limitées, la veille, à des échanges de tirs sporadiques entre l'armée libanaise et les forces antigouvernementales.

Réunion du comité préparatoire au congrès de réconciliation

Cependant, la tension est vive dans l'Iklim-el-Kharroub (aux confins sud de la montagne du Chouf, où la population est en majorité sunnite). Les milices chrétiennes des Forces libanaises (F.L.) et druzes du parti socialiste progressiste (P.S.P.) se sont encore affrontées mardi (un mort et deux blessés).

Le comité préparant le congrès de réconciliation nationale prévue par l'accord de cessez-le-feu s'est réuni ce jeudi en fin de matinée au siège du ministère de la santé, non loin de l'ancienne « ligne verte » qui séparait Beyrouth naguère en zone musulmane et en zone chrétienne. La réunion, à laquelle ne se sont pas présentés les délégués de M. Soleiman Frangié, ancien président de la République, de M. Rachid Karamé, ancien premier ministre, et de M. Raymond Eddé (voir ci-dessous), va tenter d'élaborer l'ordre du jour de la conférence de réconciliation, dont le gouvernement a fixé la date d'ouverture au 20 octobre. Le cabinet siège ce jeudi pour choisir le lieu de la conférence. M. Raymond Eddé, député chrétien indépendant libanais, a indiqué à Paris, où il réside, qu'il avait reçu une invitation officielle, qu'il a déclinée dans un communiqué où il écrit notamment :

« La question qu'il faut d'abord résoudre est celle de savoir si oui ou non l'armée israélienne, qui est l'ennemi, va se retirer, et de quelle façon, de tous les territoires qu'elle occupe au Liban.

» Il faut rappeler que, aux termes de la résolution 509 du 6 juin 1982, le Conseil de sécurité a exigé, à l'unanimité, qu'« Israël retire immédiatement et inconditionnellement toutes ses forces militaires jusqu'aux frontières internationalement reconnues du Liban ».

» Or, jusqu'à ce jour, Israël refuse d'obtempérer, et ce n'est pas le « comité du dialogue national » qui pourra l'y obliger (...).

» En revanche, tant que le président Reagan acceptera que la force israélienne piétine la souveraineté libanaise, il ne me sera pas possible de faire partie du « comité du dialogue national », qui, quelle que soit sa composition, ne pourra pas mettre fin à l'occupation israélienne et au « mandat » syrien dont est victime le Liban (...).

» Une raison supplémentaire m'empêche de participer à ce « comité du dialogue national » : c'est que, durant les huit années de guerre, les affrontements ont entraîné la mort de plus de cent mille victimes innocentes – devant la mémoire desquelles je m'incline profondément – sans qu'un seul responsable ait été désigné ni aucune réparation accordée.

» Enfin, je ne veux, en aucune façon, m'associer à la partition du Liban. »

Par ailleurs, M. Walid Joumblatt, dirigeant druze et chef du parti socialiste libanais, qui a été reçu mercredi par M. Cheysson avant de gagner Damas, sera représenté au comité préparatoire par M. Mohsen Dalloul, vice-président du P.S.P. Le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué que l'entretien entre MM. Cheysson et Joumblatt *« avait permis au ministre des relations extérieures de marquer l'attachement de la France à l'unité, à l'intégrité du Liban, dans la paix et dans le respect de ses autorités légitimes »*. – *(A.F.P., Reuter.)*

DÉFECTION DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DRUZE ?

Beyrouth. – Le général Hakim, chef de l'état-major de l'armée libanaise, seul officier général de confession druze, a quitté son commandement la semaine dernière pour se rendre auprès de ses coreligionnaires dans le Chouf, et s'y trouvait toujours mercredi.

Un certain mystère règne quant à sa situation. De source militaire américaine, on assure qu'il est soumis à des pressions pour se joindre à plusieurs centaines de soldats et officiers druzes, qui sont en situation de dissidence ouverte à l'égard du commandement. Mais le général lui-même s'est refusé mardi, au cours d'une conférence de presse dans le village druze de Moukhtara, à commenter cette information. Il s'est borné à confirmer qu'il avait bien rendu visite à la garnison de Hammana tenue par les dissidents, et rencontré ses officiers, mais s'est refusé à répondre aux journalistes qui lui demandaient s'il avait ou non démissionné de l'armée. Le général druze a déclaré qu'il attendait de rencontrer le chef de sa communauté, M. Walid Joumblatt, avant de faire connaître sa décision. Il a ajouté : *« Vous pouvez vous attendre à de bonnes nouvelles de moi, après ma rencontre avec Walid Joumblatt dans les prochaines quarante-huit heures. »*

EUROPE

Tchécoslovaquie

La mort de Jiri Lederer

Un fondateur de la Charte 77

Le journalista tchécoslovaque Jiri Lederer est mort mercredi 12 octobre en émigration, dana un aanetorium da Bad-Reichenhall, en Bavière, à l'âge de cinquante-huit ans. Il avait été victime d'une crise cardiaque dans le milieu de l'été, mais son état semblait s'être amélioré. Jiri Lederer vivait en Allemagne fédérala dapuis aaptembre 1980 ; aigneteire da le Charta 77, il avait demandé à émigrer eprès avoir purgé une peine de trois ans de prison. Il s'éteit résigné à l'exil après que les eutnritás aurent menacé d'expulser se femme, de nationalité polonaise.

Sa premiàre condamnetion remontait à 1972 : deux ens de prison, qui sanctionnaient des articles consacrés eux événements de 1968 en Pologne, au cours desquels des règlements de comptes entre factions eu pouvoir s'étaient traduits par une purge entisémite. Publiés au printemps 1968 dans *Literarni Listy*, alors organe de l'Union des écrivains tchécoslovaques, ces articles furent considérés, quatre ans plus tard, comme *« diffamatoires »* à l'égard d'un *« Etat allié »* : la Tchécoslovaquie était alors en pleine normalisation.

Cette normalisation, Jiri Lederer ne voulut pas l'accepter sans combattre : *il fut, à la fin de* 1976, l'un des premiers signataires de la Charta 77. Arrêté dès janvier 1977, il fut condamné à trois ans de prison, cette fois pour evoir transmis à l'étranger des œuvres non publiées officiellement en Tchécoslovaquie : au cours de son procès en appel, en 1978, il s'était déclaré *« partisan du socialisme tel que nous avons essayé de l'atteindre il y a dix ans »* (au moment du printemps de Prague). *« Cette tentative fut étouffée par des chars étrangers »*, eut-il le temps de dire avant que président du tribunal ne lui ôte la parole.

Espagne

Proche de M. Santiago Carrillo

M. GALLEGO QUITTE LE BUREAU POLITIQUE DU P.C.E. ET CRITIQUE LA LIGNE EUROCOMMUNISTE

Madrid *(Reuter)*. — M. Ignacio Gallego a *démissionné* dn *bureau* politique et du comité central du parti communiste espagnol, a-t-on appris mercredi 12 octnbre de source proche du parti.

A deux mois du congrès national du P.C.E., la démission de M. Gallego, très proche de l'ancien secrétaire général, M. Santiago Carrillo, accroît les dissensions entre partisans de l'eurocommunisme et tenants de l'orthodoxie prosoviétiqne.

M. Gallego n déclaré qu'il avait donné sa démission pour *« raisons idéolngiques »*. *« Il y n un écart idéolngique fondamental avec l'eurocnmmunisme... En général, je considère que celui-ci ne nous a pas menés* d *bon port »*, a dit M. Gallego.

M. Carrillo a donné sa démission en 1982 après la cuisante défaite essnyée par le P.C. espagnol eux élections. Il avait été l'un des fondateurs de l'eurocommunisme. Depuis sa démission, il a durci sa position, accusant son successeur, M. Gerardo Iglesias, de *« révisionnisme »* et attribuant la débâcle du parti aux législatives de 1982 aux *« excès de l'eurocommunisme »*.

La démarche de M. Carrilln laisse présager son retour sur la scène politique, bien qu'il s'en défendre. Selon certaines rumeurs, M. Iglesias pourrait être remplacé à la tête du parti lors du prochain congrès.

● *Assassinat de deux policiers.* — Deux hommes déguisés en infirmiers ont tué, mercredi 12 octobre, deux policiers dans un hôpital de Burgos et libéré le prisonnier blessé qu'ils gardaient. Un troisième policier a été légèrement blessé en essayant de rattraper les fugitifs, qui sont partis en voiture. Le prisonnier purgeait une peine pour cambriolage et tentative de meurtre. — *(A.F.P.)*

U.R.S.S.

La répression contre les pacifistes continue

Deux pacifistes soviétiques indépendants ont été arrêtés, mercredi 12 octobre, alors qu'ils tentaient de pénétrer dans l'ambassade de Grande-Bretagne à Moscou, a annoncé un diplomate britannique.

Les deux personnes arrêtées, qui font partie du Groupe pour l'instauration de *la confiance entre* les Etats-Unis et l'U.R.S.S., voulaient, avec d'autres membres de ce petit mouvement pacifiste, aller prendre possession d'une lettre de Mme Margaret Thatcher. Cette lettre était elle-même une réponse à un message adressé en jnin dernier par ce groupe qui attirait l'attention du premier ministre britanniqne sur le traitement infligé à des pacifistes en Grande-Bretagne.

Le Groupe pour l'instauration de la confiance entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. e été constitué en juin 1982, et n'n pas cessé d'être combattu par les eutorités soviétiques : le procès de l'un de ses membres, M. Oleg Radzinsky, âgé de vingt-cinq ans, devait s'onvrir ce jeudi 13 octobre. Arrêté il y a près d'un an, M. Radzinsky n'a pu depuis avoir nucun contact avec l'extérieur. Il serait accusé d'avoir *« diffamé »* l'Union soviétique. Dix membres du groupe pacifiste indépendant ont entrepris une grève de la faim : ils entendent protester, non seulement contre ce procès, mais aussi contre la rélégation en Sibérie, pendant un an, d'un autre membre du groupe, M. Alexandre Chatravka, et contre diverses interpellations pour des périodes d'une quinzaine de jours. Dès l'ouverture dn procès de M. Radzinsky, jeudi matin, cinq membres dn Front ont été interpellés alors qu'ils stationnaient devant *le bâtiment* dn *tribunal dont* on leur avait interdit l'accès.

Le procès de M. Yossif Begun, ingénieur mathématicien juif de cinquante-deux ans, qui demande depuis 1971 à émigrer en Israël, s'est ouvert mercredi à Vladimir, à 300 Kilomètres de Mnscou. M. Begun a été arrêté en novembre dernier. Il est accusé de *« propagande et agitation antisoviétiques »*. Privé de son emploi à la suite de sa demande d'émigration, il a assuré son existence en donnant des cours d'hébreu, ce qui n'a pas empêché les autorités de le condamner, en 1977, à un an de rélégation en Sibérie pour « parasitisme ». — *(A.F.P., U.P.I.)*

R.F.A.

Un journaliste évincé de la télévision pour son engagement pacifiste

Le renvoi d'un journaliste de la télévision, en raison de son engagement trop marqué en faveur des pacifistes, fait grand bruit en République fédérale à la veille des manifestations pour la paix.

M. Franz Alt, présentateur de l'une des émissions d'information télévisées les plus célèbres de R.F.A., « Report », et, qui plus est, membre engagé du parti chrétien-démocrate, n'a jamais caché ses sympathies pour les idéaux du pacifisme. Son livre, *La paix est possible*, a connu un grand succès en Allemagne, et M. Alt a été, aux mois d'août et de septembre, l'un des principaux organisateurs de la campagne « Le jeûne pour la vie » eutour des grévistes de la faim qui voulaient attirer l'attention sur les dengers d'une guerre etomique.

M. Alt avait exprimé ses idées dans son émission au début du mois d'octobre. Südwestfunk, son employeur, considérant qu'il *« ne pouvait plus assurer l'objectivité de la série »*, a décidé, la 4 octobre, de la suspendre pour une durée indéterminée. Cette mesure a provoqué de vives protestations dans la presse ouest-ellemande et même eu sein du parti chrétien-démocrate, notamment dans la Junge Union, l'organisation des jeunesses du parti, qui la qualifie d' *« atteinte scandaleuse à la liberté de la presse »*. L'effet, en tout ces, risque d'être exactement contraire à celui souhaité, car le journaliste vedetta est tout à coup devenu l'une des figures de proue du mouvement pour la paix. — *(A.F.P.)*

● *Scandale nazi.* — Un ancien chef nazi de la région de Hanovre, Hartmann Lauterbacher, responsable de la déportation de plus de mille juifs, a vécu en R.F.A. sous son *vrai* nom pendant de nombreuses années sans être inquiété. Ce scandale a été révélé dans un livre *Vivre sous le nuage de la mort*, écrit par deux journalistes de Hanovre, MM. Hollmann et Radtke, l'historien Thomas Grabe et le directeur des archives de la ville, M. Klaus Mlynek. Jusqn'en janvier dernier, Lauterbacher figurait encore sur la liste officielle des habitants de Dortmund. On ignore son lieu de résidence actuel. Les instructions concernant les accusations qui pèsent sur Lauterbacher ont été arrêtées soit pour prescription, soit par manque de preuves, indique-t-on de source judiciaire. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● DIX PERSONNES BLESSÉES A SANTIAGO.— Dix personnes ont été blessées par balles mardi 11 octobre à Santiago lors de la première jnurnée du sixième mouvement national de protestatinn contre le régime du général Pinochet. Une jeune femme de vingt-trois ans, atteinte à la tête, est dans un état critique.

● DÉMISSION DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION. — Le ministre chilien de l'éductinn, Mme Monica Madariaga, a donné sa démission mardi 11 octobre. Considérée comme l'une des plus proches collaboratrices du président Pinochet, elle s'était prononcée en faveur de l'organisatinn d'élections dans les universités. *« Je crois que la jeunesse est suffisamment responsnble pour élire ses représentants »*, a-t-elle déclaré. Depuis le coup d'Etat de 1973, les universités chiliennes sont sous administration militaire. Seule femme à siéger au gouvernement, Mme Madariaga était ministre de l'éducation depuis février après avoir été pendant cinq ans ministre de la justice. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE PROCHAIN MAIRE DE BOSTON POURRAIT ÊTRE UN NOIR. — Un candidat noir, M. Melvin King, a remporté mardi 11 octobre une élection primaire démocrate qui le met en bonne place pour devenir le premier maire noir de Boston (Massachusetts), huitième ville des Etats-Unis. M. King, âgé de cinquante-quatre ans, a remporté 34 % des voix. Il affrontera lors des élections du 15 novembre prochain un conseiller municipal, M. Raymond Flynn, qui a remporté mardi 25 % des voix, pour succéder au maire sartant, M. Kevin White, qui dirigea la ville pendant seize ans. Les démocrates disposent à Bnstnn d'une majorité si écrasante qu'il n'y a pas de candidat républicain à la mairie. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● UN MANIFESTE DU PARTI DU TRAVAIL. — Les journaux guatemaltèques ont publié, mercredi 12 octobre, un manifeste du parti du travail (P.G.T., communiste), accédant à l'une des exigences formulées dimanche, par ce parti, pour la libération de M. Pedro Julin Garcia, directeur du quotidien *Prensn libre*. Les jnurnaux guatemaltèques ont décidé de publier ce docnment, dont la divulgation avait été interdite par le gnuvernement *« pnur des rnisnns humnnitnires »*, jugeant que la décision gouvernementale *« n'avait aucune base légale »*. — *(A.F.P.)*

Israël

● LA CRISE FINANCIÈRE. — La commission des finances du Parlement israélien a approuvé mercredi 12 octobre, après un long et tumultueux débat, le principe de l'accord conclu entre le gouvernement et les banques pour protéger les valeurs bancaires en Bourse. Les parlementaires, qui ont vivement critiqué le ministre des finances, M. Aridor, ont approuvé la solution prnpnsée par les directeurs des grandes banques israéliennes, un plan de garantie des valeurs bancaires en Bourse étalé sur cinq ans. (*le Monde* du 12 octobre.)

En raison de la gravité de la situation, M. Aridor a annulé mercredi le voyage qu'il devait effectuer à Washington. — *(A.F.P.*

Japon

● NOMBREUSES MANIFESTATIONS CONTRE M. TANAKA. — De nombreux rassemblements, réunissant au total trois cent cinquante mille personnes environ, ont eu lieu mercredi 12 octobre au Japon pour réclamer que l'ancien premier ministre, M. Tanaka, condamné à quatre ans de prison pour son rôle dans l'affaire Lockheed, démissionne de son siège an Parlement.

AFRIQUE

Kenya

MESURES DE CLÉMENCE EN FAVEUR D'OPPOSANTS POLITIQUES

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. — M. Daniel Arap Moi, chef de l'Etat kenyan, a levé, mercredi 12 octobre, l'assignation à résidence qui frappait M. Oginga Odinga, son adversaire politique, chef de file de l'ethnie Luo, la deuxième tribu du Kenya après celle des Kikouyous. Cette mesure, dont bénéficient aussi un universitaire, M. Alamin Mazrui, et un avocat, M. John Khaminwa, a été annoncée le jour où M. Moi entamait officiellement son troisième mandat présidentiel. Dnns snn discnnrs-programme, prononcé à l'occasion de sa prestation de serment, celui-ci avait notamment indiqué que *« le gouvernement étudie régulièrement les cas de tous les individus qui, dans le passé, ont été impliqués dans des activités nuisibles* d *ln paix et au bon ordre du pays »*. Ancien vice-président de la République sous le « règne » de Jomo Kenyatta, entre 1964 et 1966, M. Odinga, soixante et onze ans, était récemment passé dans l'opposition, dénonçant sans détours les faiblesses du régime. S'affirmant socialiste, il avait annoncé, au printemps 1982, à Londres, son intention de former un *« parti du peuple »*, ce qui lui valut d'être aussitôt exclu de l'Union nationale africaine du Kenya (KANU).

Au lendemain du coup d'Etat manqué du 1er août 1982, anquel, selon les autorités kenyanes, des Luos avaient été mêlés, M. Odinga fut l'objet de nouvelles suspicions. Finalement, en novembre dernier, il fut officiellement assigné à résidence à Kisumu (260 kilomètres au nord-ouest de Nairobi), *« dans l'intérêt de la sécurité publique »*. Redevenu un homme libre, il souhaite se consacrer, en priorité, a-t-il déclaré, *« ri la remise en ordre de ses nffaires »*, qui ont souffert de son internement.

JACQUES DE BARRIN.

Ouganda

● *Prêt de 104 millions de dollars du F.M.I.* — Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a approuvé l'accord d'un crédit stand-by de 104 millions de dollars à l'Ouganda, a annoncé, mercredi 12 octobre, la radio nationale ougandaise. Ce prêt, le troisième depuis l'accession au pouvoir du président ougandais, M. Milton Obote, en décembre 1980, est destiné à soutenir la balance des paiements et à financer les importations de l'Ouganda. Ce nouveau crédit porte à 373 millions de dollars le total des prêts accordés par le F.M.I. à l'Ouganda depuis trente mois. — *(A.F.P.)*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

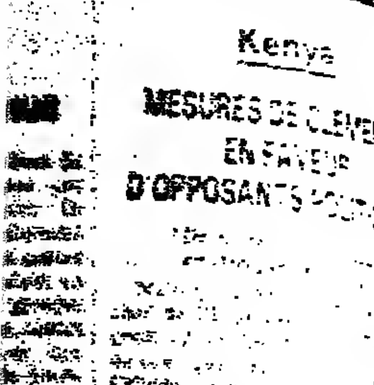
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN 0395 - 2037







SELON L'AMBASSADEUR A PARIS

Les membres de Médecins sans frontières capturés en Angola seront « traités en mercenaires »

M. Luis de Almeida, ambassadeur d'Angola à Paris, a dressé un bilan, mardi 11 octobre, au cours d'une conférence de presse, des *« agressions du régime raciste d'Afrique du Sud »* contre l'Angola. Reconnaissant que les négociations entre les deux pays *« n'ont rien donné »* et que le résultat des pourparlers engagés avec les États-Unis est *« presque nul »*, M. de Almeida a annoncé une *« vaste offensive »* des troupes gouvernementales contre les *« bandes armées »* de l'Unita (Union pour l'indépendance totale de l'Angola, mouvement armé de M. Jonas Savimbi). Un « livre blanc » relatant l'évolution du conflit entre l'Afrique du Sud et l'Angola, de 1975 à 1982, a été rendu public.

« Provocation, sabotage forfaiture... »

L'ambassadeur angolais a, d'autre part, qualifié de *« forfaiture »* l'invitation faite récemment par quatre parlementaires européens (1) à M. Jonas Savimbi de venir, du 14 au 18 novembre, s'exprimer devant l'Assemblée parlementaire européenne, à Strasbourg. Le mandat de ces parlementaires, a-t-il estimé, *« ne leur permet pas de violer les lois internationales »*. M. de Almeida a déclaré qu'au moment où commencent les négociations en vue du renouvellement de la convention de Lomé, auxquelles participe l'Angola à titre d'observateur, cette invitation est *« une véritable provocation, un sabotage de la démarche angolaise visant à un rapprochement avec la C.E.E. »*. Selon lui, les autorités françaises *« devront agir si M. Savimbi vient en France avec un passeport d'emprunt »*.

M. de Almeida a, d'autre part, réitéré les attaques de son gouvernement contre l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (M.S.F.), assurant que les membres de M.S.F. qui seraient capturés sur le territoire angolais *« seront traités en mercenaires »*. Qualifiant l'action de M.S.F. de *« nouveau type de mercenariat où l'uniforme est remplacé par la blouse »*, M. de Almeida a dit que l'organisation *« portera l'entière responsabilité »* de ce qui pourra arriver à ses membres. S'ils sont pris, ils seront *« jugés »*.

« Des attaques contre le droit »

M. Claude Manhuret, président de M.S.F., a réagi mardi à ces menaces, estimant que, *« de plus en plus, on assiste à des attaques contre le droit des médecins à soigner »*. Il a indiqué que M.S.F. avait proposé son assistance médicale aux deux parties (le gouvernement angolais et l'Unita) et que seule l'Unita avait donné son accord pour une intervention de M.S.F. Les médecins sans frontières *« sont neutres et ne travaillent que pour les populations civiles, pas pour les armées, qu'elles soient gouvernementales ou en lutte contre le pouvoir »*, a-t-il souligné.

(1) Il s'agit de MM. Olivier d'Ormesson (France, parti populaire européen – P.P.E.), Beyer de Ryke (Belgique, libéral), Elmer Borck (Allemagne de l'Ouest, P.P.E.) et Sir James Scott Hopkins (Grande-Bretagne, conservateur). Ces quatre parlementaires avaient effectué, en juillet dernier, un séjour dans les bases de l'Unita, en Angola, où ils avaient rencontré M. Jonas Savimbi (*le Monde* du 22 juillet).

Guinée-Bissau

Les partisans d'une ouverture vers l'Occident marquent des points

De notre correspondant en Afrique occidentale

Dakar. – Plusieurs sanctions prises début octobre par le Parti africain de l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (P.A.I.G.C.) à l'encontre de personnalités qui avaient déjà été démises de leurs fonctions dans le gouvernement, l'armée ou la haute administration, durant l'été ou quelques mois plus tôt, marquent une nouvelle étape dans les efforts déployés par le président Jao Bernardo Viera pour consolider son pouvoir à la tête de la Guinée-Bissau.

Comme toutes les mesures analogues prises depuis le coup d'Etat du 14 novembre 1980, elles affaiblissent un peu plus, en même temps, le camp de ceux qui sont hostiles au glissement lent mais continu de l'ancienne petite possession portugaise d'Afrique occidentale vers des positions beaucoup plus favorables à l'Occident.

Suspendus pour un an de la formation gouvernementale unique, MM. Samba Lamine Mané et Flavio Proença avaient déjà été démis le 21 août dernier, de leurs fonctions respectives de ministre des affaires étrangères et de secrétaire d'Etat à la pêche, à la faveur d'un remaniement qui avait vu aussi le limogeage de M. Manuel Saturnino da Costa, ministre des travaux publics. M. da Costa avait déjà été « rétrogradé » l'an dernier, puisqu'il détenait jusque-là le portefeuille de ministre de l'intérieur.

En même temps que ces trois personnalités civiles, ont également été suspendus du P.A.I.G.C. le commandant Joao da Silva (qui avait déjà perdu son poste de chef d'état-major général des forces armées le 23 août) ainsi que plusieurs responsables régionaux des services de sécurité ou de l'organisation du parti.

Le rôle du commandant Camara

Toutes ces personnalités, qui ont été placées en résidence surveillée après leur limogeage, sont accusées officieusement de malversations dans l'exercice de leurs fonctions – ce qui paraît fondé pour la plupart d'entre elles. Mais toutes étaient également considérées, à des titres divers, comme proches de certains pays arabes progressistes (M. Mané par exemple), ainsi que des pays socialistes (MM. Proença et da Costa), alors que leurs remplaçants, tel M. Fidelis Cabral dal Meda, le nouveau ministre des affaires étrangères, sont considérés comme pro-occidentaux.

On peut attribuer les mêmes conséquences aux mesures d'exclusion définitive prononcées le même jour par les instances dirigeantes du parti à l'encontre de trois autres personnalités, qui avaient été accusées, en juillet 1982, de conjuration : MM. Joao da Costa, ancien ministre des affaires sociales de l'ex-président Luiz Cabral, et Honorio Fonseca, ancien ambassadeur à Moscou, tous deux emprisonnés depuis lors, ainsi que M. Leopoldo Alfama, ancien gouverneur de la région de Cacheu, au nord du pays.

On apprécie, en revanche, plus difficilement la portée de la décision prise par le président Viera, à la faveur du remaniement gouvernemental du 21 août, d'abandonner les portefeuilles de ministre des forces armées et de ministre de l'intérieur, qu'il cumulait avec ses fonctions de chef de l'État depuis plus d'un an, pour les confier respectivement aux commandants Iafaï Camara et José Pereira, qui, il est vrai, en qualité de vice-ministres, en avaient déjà la responsabilité effective. De même est-il permis de s'interroger sur les raisons de la création au même moment d'un « conseil national de sécurité », composé notamment des plus hautes personnalités de l'État : le président lui-même, le premier ministre, M. Victor Saude Maria, et les deux nouveaux ministres des forces armées et de l'intérieur précités. Ce nouvel organisme paraît en tout cas appelé à prendre le pas, au moins *de facto*, sur le conseil national de la révolution, qui était l'instance suprême du pays depuis le coup d'État de novembre 1980, mais qui a perdu depuis lors plusieurs de ses membres initiaux, victimes des purges de ces deux dernières années dont on ne parle d'ailleurs plus beaucoup.

Certains observateurs résument cette évolution à une concentration progressive du pouvoir dans les mains du président Viera, toujours très populaire, en dépit des très graves difficultés économiques et financières que continue à connaître son pays. On peut aussi y voir la montée en puissance du commandant Ifaï Camara, qui, en sa qualité de chef du régiment blindé, fut en fait le principal auteur du renversement de M. Luiz Cabral et sur lequel miserait de plus en plus le président Sekou Touré, de la Guinée-Conakry voisine.

L'influence de ce dernier, qui rêve toujours, semble-t-il, de la constitution à terme d'une « grande Guinée » et qui, tournant le dos à son passé, se comporte désormais comme un des principaux chefs de file de l'« Afrique modérée », est en tout cas de plus en plus perceptible à Bissau. Ce sont ses services de renseignements, dit-on, qui auraient apporté la preuve de la collusion de M. Mané, le ministre des affaires étrangères limogé en août, avec la Libye. De même, c'est à lui qu'on devrait l'adoption par la Guinée-Bissau de positions favorables au président Habré dans la crise tchadienne.

La récente décision de restituer le commerce intérieur au secteur privé, tout comme, dans un autre domaine, l'acceptation progressive de matériels militaires français (des véhicules de transport et des moyens de transmission) et chinois (notamment deux vedettes garde-côtes livrées en été), qui entament le monopole de fait dont l'Union soviétique bénéficiait depuis la guerre de libération, participent du même phénomène de glissement vers les positions occidentales.

PIERRE BIARNÈS.

SIX ANS APRÈS L'ÉCHEC DE LA C.A.E.

L'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie veulent relancer leur coopération

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Six ans après le démantèlement de la Communauté de l'Afrique de l'Est (C.A.E.) qui les rassemblait, l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie reparlent de coopération. *« Aujourd'hui, nous comprenons que nous sommes interdépendants. Aussi nous employons-nous à écarter les derniers obstacles créés par de prétendues idéologies »*, vient d'affirmer M. Elijah Mangwale, nouveau ministre kényan des affaires étrangères.

Les milieux politiques de Nairobi ont, d'autre part, remarqué le ton particulièrement chaleureux du message de félicitations adressé à M. Daniel Arap Moi, président de la République, à l'occasion de sa réélection à la tête de l'État, par M. Julius Nyerere, son homologue tanzanien, message dans lequel celui-ci se déclare prêt à *« explorer toutes les voies possibles pour renforcer la paix et l'harmonie entre les deux pays »*.

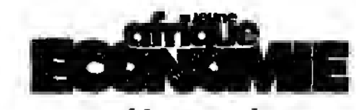
Depuis la chute du maréchal Idi Amin Dada au printemps 1979, le Kenya a normalisé ses relations avec l'Ouganda. En revanche, ses rapports avec la Tanzanie souffrent encore de l'éclatement de la C.A.E. Depuis 1977, la frontière est fermée – ce qui n'exclut pas une activité de contrebande – et les lignes aériennes sont interrompues entre ces deux pays, qui n'ont encore jamais échangé d'ambassadeurs.

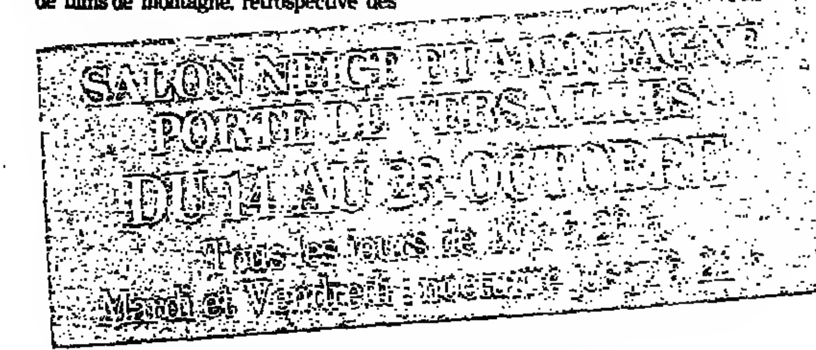
Mais, avant d'envisager une relance de la coopération, il faut régler la succession de la défunte Communauté. Au lendemain de la brouille entre les trois pays, l'affaire fut confiée à M. Victor Umbricht, un médiateur de la Banque mondiale. Les intéressés contestèrent son diagnostic sur la répartition des dettes et des créances : les sommes en jeu sont de l'ordre de 1 milliard de dollars. Les trois chefs d'État, réunis en janvier 1981 à Kampala, confièrent alors à une « autorité » le soin d'étudier cette délicate question des biens. Au moment de la dissolution de la Communauté, le Kenya s'était approprié, un peu par la force des choses en raison de sa situation géographique et de son poids économique, le plus gros de ce qu'étaient alors les services communs de la C.A.E., à savoir les chemins de fer, les transports aériens, les ports, les postes et télécommunications. Aussi doit-il aujourd'hui dédommager ses deux partenaires, singulièrement l'Ouganda. Le problème est qu'il n'en a pas les moyens financiers. Donc, pour ne pas bloquer indéfiniment le règlement de cette affaire et pour accélérer la mise en route d'une coopération régionale que la conjoncture économique impose, les autorités de Kampala pourraient, semble-t-il, se satisfaire, de la part des responsables de Nairobi, d'une déclaration de principe sur la reconnaissance d'une dette à leur égard.

M. Nyerere a récemment laissé entendre à New-York qu'un compromis entre les trois pays pourrait être signé en décembre ou au tout début de l'an prochain. D'aucuns évoquent, à cet égard, une éventuelle réunion des chefs d'État de l'Ouganda, du Kenya et de la Tanzanie à Arusha, en Tanzanie, siège de la défunte Communauté, pour entériner cet accord. Personne, en tout cas, n'a l'ambition de jeter les fondations d'une autre Communauté. Chaque pays semble avoir tiré les leçons de la précédente expérience, mise en échec, au bout de dix ans, par des conflits d'intérêts et des divergences idéologiques.

Hostile à l'idée de créer des services communs, M. Nyerere a simplement évoqué, pour sa part, la nécessité d'améliorer le commerce entre voisins. *« La coopération ne doit pas être recherchée à travers des institutions supranationales qui suscitent d'interminables débats politiques et nourrissent une bureaucratie envahissante »*, a remarqué de son côté le *Standard*, le quotidien de Nairobi. L'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie veulent donc simplement essayer de vivre côte à côte, en bonne intelligence.

JACQUES DE BARRIN.





ASIE

A Séoul

UN MILLION DE PERSONNES ONT ASSISTÉ AUX OBSÈQUES DES VICTIMES DE L'ATTENTAT DE RANGOUN

Un million de personnes ont assisté, ce jeudi 13 octobre, à Séoul, aux obsèques des victimes de l'attentat à la bombe commis dimanche dernier à Rangoun, lors de la visite du président sud-coréen dans la capitale birmane. Deux des personnes blessées au cours de l'attentat, dont le vice-ministre sud-coréen des finances, M. Lee Kie Wook, sont décédées, ce qui porte le nombre total des morts à vingt et un.

Dans son discours, le premier ministre sud-coréen, M. Kim Sang Hyup, a de nouveau accusé la Corée du Nord d'être responsable de l'attentat, ne tenant aucun compte, apparemment, de la déclaration publiée la veille à Pyongyang et qui rejetait vigoureusement cette accusation.

Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, représentait les Etats-Unis. La France avait délégué par M. Michel Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat.

Selon la presse de Séoul, un second engin explosif a été découvert à l'intérieur du mausolée de Rangoun, où a eu lieu l'attentat. L'agence officielle d'information birmane annonce, d'autre part, qu'un troisième ressortissant coréen a été arrêté dans les environs de Rangoun, après s'être défendu en lançant une grenade qui a tué trois soldats birmans.

Réorganisation de la sécurité

Tandis que le procès du général Tin Oo, ancien chef des services *spéciaux, se poursuit* depuis deux mois, on apprend qu'une nouvelle loi est entrée en vigueur, mardi 11 octobre, en Birmanie, qui a pour but de coordonner l'activité de ces services sous l'autorité du premier ministre. Celui-ci sera assisté des ministres de la défense, des finances, de l'intérieur et du culte, et do celui des affaires étrangères. La réorganisation de la sécurité, *toute puissante dans le pays depuis* plus de vingt ans, et qui avait été décapitée au printemps par l'arrestation du général Tin Oo et du ministre de l'intérieur, semble d'autant plus indispensable pour le régime que ses carences ont été mises en évidence par l'attentat de dimanche.

Pakistan

SOUTENU A L'ORIGINE PAR LES PROPRIÉTAIRES TERRIENS

Le mouvement d'agitation s'est radicalisé dans le Sind

New-Jatoi (Sind). — « *Si mon maître me dit d'aller en prison, j'irai ; s'il me dit de mourir pour la terre, je mourrai ; s'il veut que je dépose les armes, je le ferai.* » C'est par cette *profession de foi* sans ambages que Hassan décrit son attachement à celui qu'il appelle son « wadhera ». Le « wadhera » est un membre de l'élite des propriétaires fonciers qui, en petit nombre, se partagent les berges fertiles de l'Indus.

Dès le premier jour du mouvement, Hassan, avec les autres villageois des environs, a répondu à l'appel de son « wadhera ». Depuis deux mois, armé d'un vieux fusil de chasse, il monte la garde devant la ferme fortifiée de cet homme qui, par *tradition, régit ses hectares en* maître absolu. Hassan ne partira, dit-il, que lorsque « *le général tombera* ».

La situation est quelque peu paradoxale. Voici en effet des « seigneurs » quasi féodaux à l'avant-plan d'un combat pour la démocratie mené contre un autre système tout aussi autoritaire. Pourtant, il ne fait guère de doute que les « wadheras » du Sind ont été parmi les premiers à organiser la campagne contre le général Zia Ul Haq, en élevant des barrages sur les routes, empêchant ainsi toute communication avec l'intérieur du pays, et par une série d'arrestations volontaires pour faire « *déborder les prisons du régime* ».

Ce qu'il y avait de surprenant dans cette affaire, c'était surtout l'ampleur de la campagne — qui, selon l'opposition, aurait fait plus de deux cents morts, — car ce qui s'était accompli *à l'insu* du général Zia n'est rien d'autre, en réalité, qu'un retour aux sources quelque peu tardif.

Les « wadheras » ont, depuis longtemps, joué à la politique. C'est en partie grâce à leur appui que M. *Zulfikar Ali* Bhutto, lui-même « wadhera » des environs de Larkana, est venu au pouvoir en 1971. Comparses et alliés, les grands propriétaires du Sind ont entretenu des rapports privilégiés avec le régime pendant toute l'ère Bhutto, durant laquelle leur influence s'est accrue.

Pourtant, le régime de M. Bhutto comptait tout autant sur le soutien des plus déshérités au sein de la société pakistanaise. Et les dernières années de ce régime ont été marquées par des frictions entre les « socialistes » du Parti populaire pakistanais (P.P.P.) — créé en 1968 par

De notre envoyé spécial

M. Bhutto — et les éléments conservateurs. A mesure que sa politique devenait plus erratique, le mécontentement des « wadheras » croissait. Ils s'irritèrent, en particulier, d'avoir à esquiver une réforme agraire qui, douloureuse ironie, avait été conçue par un des leurs...

A partir de ce moment, les relations ne devaient cesser de se dégrader. A tel point que lorsque, le 5 *juillet* 1977, l'armée mit fin à la première expérience démocratique du Pakistan, les « wadheras » ne cachèrent pas leur soulagement. De même, deux ans plus tard, quand le général Zia fit pendre l'ancien président, les « wadheras » ne pipèrent mot.

Mais, très vite, le rétablissement de la loi martiale leur est apparu comme un danger encore plus immédiat que la radicalisation populiste amorcée sous Bhutto. Du jour au lendemain, les « wadheras » se sont vus coupés de leurs accès aux cercles du pouvoir et se sont retrouvés simples administrés. Le déclin de *leur prestige* eut *naturellement* des répercussions sur leurs fortunes... L'accès aux crédits et aux emprunts étaient devenus plus difficile.

Les événements de ces dernières semaines sont la preuve que les « wadheras » sont revenus dans le *giron* du P.P.P. *Le drapeau* interdit du parti de l'ancien président est, en effet, accroché à toutes les fermes du Sind. Pour en arriver là, il était essentiel que le P.P.P. se débarrasse de l'encombrant héritage radical acquis sous Bhutto.

Ainsi, dès le lendemain de la *pendaison* de son ancien ami, M. Ghulam Mustafa Jatoi, qui possède la bagatelle de 34 000 hectares, s'est attelé à la reconstruction d'un P.P.P. brisé par le coup militaire. Quatre ans plus tard, durant lesquels il a frappé à la porte de chaque ferme, M. Ghulam Mustafa Jatoi s'est finalement imposé comme le nouvel homme fort du parti...

La boîte de Pandore

En exigeant le départ du général Zia Ul Haq et des élections libres, les « wadheras » expriment les sentiments de la population du Sind. Pourtant, pour ces « seigneurs féodaux », il aurait été étonnant que le concept de démocratie ne prenne un sens particulier. Lorsqu'il parle de démocratie, Hassan parle avant tout de son « wadhera » : « *Avant, quand j'avais un problème, j'allais le voir. Il faisait ce qu'il devait. Maintenant, je n'ai affaire qu'à un capitaine qui ne m'ouvre même pas sa porte.* » C'est rappeler que l'on a souvent reproché aux officiers chargés de l'administration de la loi martiale leur mépris et leur ignorance pour les choses de la terre.

Le fait que ces administrateurs soient en *majorité originaires du* Pendjab contribue à aggraver un sentiment d'insécurité déjà ancien au Sind. A la suite des migrations massives de 1947, lorsque les peuples du sous-continent indien choisirent de se séparer en deux nations rivales, la *province* du Sind a eu à accueillir des millions de réfugiés. Aujourd'hui, les Sindi sont conscients d'être minoritaires chez *eux, d'autant plus que les migrants* qui continuent d'affluer du Nord sont nettement favorisés.

Cette discrimination a donné lieu à un véritable sursaut nationaliste, avec la création de *mouvements* comme le Jai Sind (Vive le Sind) *qui ont considérablement élargi leur* influence lors des événements. Souvent, au reste, cet appel au sentiment national se traduit par des attitudes « anti-immigrés ».

La question est de savoir si, en prenant la tête de la contestation, les « *wadheras* » n'ont *pas involontairement* ouvert une boîte de Pandore. Ce nationalisme sindi virulent risque d'indisposer les autres régions. Les mois d'août et de septembre ont vu l'essor de groupes plus « radicaux », tels le Sind Awami Tehrik (SAT) et les « comités de paysans ». Jeune organisation de gauche, le SAT ne recrutait jusqu'à présent que dans les collèges. Mais, au fur et à mesure *que les « wadheras » disparaissaient* de l'avant-scène, conséquence de la campagne d'arrestations volontaires, cette jeunesse radicalisée a pris une part prépondérante dans les groupes d'action.

A la mi-octobre, le mouvement de désobéissance *civile dans le Sind* donne l'impression de marquer le pas. Pour ses responsables, il s'agit d'un repli stratégique. Les mouvements populaires en Asie prennent souvent des mois avant de connaître de l'ampleur. Pour d'autres observateurs de la politique pakistanaise, les « wadheras » cherchent plutôt à freiner un mouvement qui pourrait fort remettre en cause les structures de *l'autorité traditionnelle*, car les jeunes du SAT sont résolument « antiféodaux ».

Quoi qu'il en soit, les « wadheras » ne sont pas tranquilles, inquiets de la radicalisation du mouvement d'une part, pris sous le feu du gouvernement de l'autre. La décision récente des autorités de casser les droits de propriété des filles Bhutto sur 365 hectares de terrain a été perçue par les « wadheras » comme un avertissement... et un exemple de ce qui pourrait leur arriver *s'ils ne réintégraient pas le droit* chemin.

En attendant, les « wadheras » du Sind ont disparu. S'ils ne sont pas déjà en prison comme M. Ghulam Mustafa Jatoi, arrêté dès le 14 août, c'est qu'ils sont malades : le « *vieil homme* » de Hala est inapprochable parce qu'il vient de contracter une « *forte fièvre* », le seigneur de Qasim Ahmad a été frappé de « *troubles cardiaques* » et le « wadhera » de Mehra est parti « *soigner son frère souffrant* ». Etrange épidémie qui durera jusqu'à ce que le mouvement retrouve un second souffle. Car, après un premier coup d'éclat au Sind, l'initiative appartient maintenant au Pendjab.

(Intérim.)

Chine

La campagne de « rectification » du parti visera à combattre les erreurs de droite comme celles de gauche

Pékin. — Le parti communiste chinois a décidé, lors de la deuxième session de son comité central depuis le douzième congrès, de lancer cet hiver une grande campagne de « *rectification générale* » de son style de travail et de « *consolidation* » de ses organisations. Cette vaste opération, au cours de laquelle la situation de chacun des quarante millions de membres, du haut en bas de l'appareil, sera passée au crible, devrait durer trois ans. Elle sera dirigée par une commission centrale présidée par M. Hu Yaobang, secrétaire général du parti.

La réunion du comité central s'est tenue officiellement les mardi 11 et mercredi 12 octobre. Le document adopté à l'issue de cette session, et qui servira de texte de référence pour le lancement et le déroulement de la campagne de rectification, n'apporte guère d'éléments nouveaux. A ceci près, cependant — qui n'est pas négligeable — qu'il paraît associer dans l'opprobre, plus nettement que dans un passé encore récent, les erreurs de droite à celles de gauche.

Ce glissement se traduit dans l'analyse que fait le document des causes de la situation, actuellement insatisfaisante, du parti. Celles-ci sont, pour l'essentiel, au nombre de deux : il y a tout d'abord les conséquences néfastes de la révolution culturelle, mais il y a aussi « *l'influence et la corrosion accrues de l'idéologie décadente du capitalisme et des vestiges de l'idéologie féodale* » à la faveur de la politique d'ouverture sur l'extérieur. Cette ouverture, est-il dit, est « *certes, tout à fait juste* », et il faudra veiller « *soigneusement* », ajoute-t-on, à ce que « *la consolidation n'entrave en rien l'application conséquente des principes* » qui la guident. Mais un vigoureux appel est néanmoins adressé aux membres et cadres du parti pour « *qu'ils osent lutter contre les forces hostiles qui sapent le socialisme et qu'ils combattent la pollution morale de la bourgeoisie* ».

De notre correspondant

Le parallélisme dans la condamnation des tendances erronées de gauche et de droite, cependant, ne va pas jusqu'au bout. C'est, malgré tout, contre les nostalgiques de la révolution culturelle et les opposants à la ligne moins dogmatique suivie depuis la fin de 1978 que devront être, en fin de compte, portés les coups les plus durs, les sanctions disciplinaires pouvant aller dans ce cas jusqu'à l'exclusion. Par ailleurs, les auteurs de « *violations de la loi et de crimes économiques* » feront l'objet de procédures judiciaires.

Seront particulièrement visés les individus qui représentent « un grave danger latent » pour le parti et dont le dépistage est « *le point-clé de la purification des organisations* ». Entrent sous cette étiquette des éléments qui ont agi en « *rebelles* » pendant la révolution culturelle en emboîtant le pas aux « *cliques contre-révolutionnaires de Lin Biao et de Jiang Qing* », des gens qui, à cette époque, ont constitué des factions ou encore qui se sont livrés à des violences, des persécutions ou des affrontements armés. On ne soulèvera plus toutefois le cas des membres qui ont commis pendant la révolution culturelle des « *erreurs d'ordre général* », c'est-à-dire qui ont simplement suivi le courant dominant.

Désunion et mollesse

Deux autres catégories de personnes devront affronter les foudres de la discipline : ceux qui s'opposent « *obstinément* » à la ligne du parti depuis cinq ans et ceux qui se sont rendus coupables de graves délits économiques ou de droit commun.

Cette purge est destinée à mettre fin « *à la désunion et à la mollesse* » des organisations du parti et à éliminer toute une série de phénomènes détestables, tels que le factionnalisme, l'anarchisme, le libéralisme, le sabotage des plans d'Etat, la protection des criminels, la contrebande, la concussion, le népotisme, les abus de pouvoir, etc.

L'accent doit être mis sur l'éducation idéologique, problème auquel une réunion du comité central sera *consacrée d'ici au printemps prochain*. A cette fin, trois ouvrages, spécialement confectionnés pour l'occasion, seront utilisés pendant la campagne : *Lectures fondamentales pour un communiste, Sélection de documents importants depuis le troisième plénum (1978) du parti, Propos de Mao Zedong sur le style de travail et l'organisation du parti.* S'y ajouteront, cela va de soi, les *Œuvres choisies de Deng Xiaoping*.

L'ensemble de l'entreprise sera dirigé par une commission *ad hoc*, composée, outre son président, M. Hu Yaobang, de cinq vice-présidents, seize membres et cinq conseillers. Les cinq vice-présidents représentent chacun, semble-t-il, un des grands corps de l'État et du parti : M. Wan Li le gouvernement, M. Yu Qiuli l'armée, M. Bo Yibo la commission des conseillers, M. Hu Quli le secrétariat du comité central, et M. Wang Heshou la commission de discipline.

La tâche de cette commission sera de centraliser les informations, d'édicter des règlements, de contrôler, en dernier ressort, les procédures de réinscription sur les registres du parti, mais aussi de veiller à ce que la campagne ne dégénère pas en une « *lutte à outrance* ». La présidence conférée à M. Hu Yaobang et l'absence, par ailleurs, en son sein, de tout autre membre du comité permanent du bureau politique devraient contribuer à renforcer l'autorité du secrétaire général sur l'ensemble du parti.

Contrairement à certaines informations de source chinoise qui avaient circulé précédemment, le comité central n'a procédé à aucune nomination au bureau politique ou au secrétariat, affaiblis pourtant depuis le douzième congrès par plusieurs décès.

MANUEL LUCBERT.

DIPLOMATIE

La France face au pacifisme

(Suite de la première page.)

Evoquant les rapports Est-Ouest, M. Mitterrand a rappelé que « *seul l'équilibre est la garantie de la paix* ». « *Je suis aussi contre les euromissiles*, a-t-il poursuivi, *seulement je constate des choses tout à fait simples dans le débat actuel : le pacifisme, il est à l'Ouest, et les euromissiles ils sont à l'Est. Je pense qu'il s'agit là d'un rapport inégal. Il faut que toutes les occasion soient saisies pour que les deux principaux responsables dans le monde sachent que l'humanité est angoissée, retient son souffle et attend, le cœur étreint, les semaines qui viennent.* (...) *Mais nous, responsables, nous avons à rester résolus, à parler clairement, à ne rien redouter de ce qui nous apparaît comme une évidence.* »

Armement et énergie nucléaire

L'entente fondamentale entre la France et la Belgique ne signifie pas que les pourparlers plus directement bilatéraux qui ont lieu en marge de la visite présidentielle doivent nécessairement tourner à l'avantage des intérêts français.

Ce jeudi matin, M. Charles Hernu, ministre de la défense, rencontrait, avant de gagner la Suisse, son collègue belge, M. Freddy Vreven, pour conclure un accord-cadre de coopération militaire qui ne devait guère poser de problème, mais aussi pour tenter de le convaincre d'acheter à la France les quarante-quatre hélicoptères dont l'armée de terre a besoin. Les Dauphin-II français produits par la SNIAS sont en concurrence avec les B.K.-117 allemands et les N.G.-13 britanniques. Paris aura fort à faire pour décrocher ce contrat, qui porte sur vingt-huit appareils antichars et seize hélicoptères de reconnaissance, compte tenu des choix passés de la Belgique en matière d'aéronautique militaire et de la politique de « *compensations* » de Bonn et de Londres en la matière. Ce contrat est d'autant plus espéré *par la France que ses commandes* d'armement ont enregistré une baisse de 27 % au premier semestre de cette année.

De même pour la centrale nucléaire de Chooz, implantée dans une sorte d'enclave frontalière française en territoire belge. Depuis 1978, année de lancement du projet, celui-ci a été réduit de quatre à deux unités de production d'énergie électronucléaire. Mais la prise de participation belge — en principe 25 %, — *en échange de différentes* commandes et facilités, se heurte actuellement à la révision en baisse des besoins énergétiques du royaume et à l'opposition résolue des écologiste (notamment au sein du P.S. belge) qui redoutent de voir la Meuse et son bassin totalement perturbés par les ponctions d'eau de refroidissement nécessaires à ce groupe de centrales. Illustration parmi d'autres du caractère de plus en plus européen d'un certain noombre de problèmes d'équipement. Il est vrai que de part et d'autre on veut désormais prendre en compte cette dimension communautaire : si ce n'est pas encore l'intégration, c'est déjà, *certainement*, l'interdépendance.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *Visite officielle de M. Dankert à Paris la semaine prochaine.* — M. Piet Dankert, président du Parlement européen, sera reçu le 19 octobre par M. François Mitterrand au cours d'une visite officielle à Paris du 18 au 20 octobre. M. Dankert se rend en France à l'invitation de MM. Louis Mermaz et Alain Poher, présidents respectivement de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il rencontrera également M. Pierre Mauroy et plusieurs membres du gouvernement. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

APRÈS LE SABOTAGE DE PUERTO-CORINTO

Les autorités annoncent une « économie de guerre »

L'incendie de l'entrepôt de carburant *de Puerto-Corinto*, sur la côte pacifique, à 150 kilomètres de Managua, a été maîtrisé le mercredi 12 octobre, ont annoncé les autorités nicaraguayennes. Il a fallu trente-six heures pour circonscrire ce sinistre provoqué par un sabotage revendiqué, le 11 octobre, au Honduras, par la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N., antisandiniste). L'incendie menaçait la sécurité des habitants de la ville, et vingt-cinq mille d'entre eux ont été évacués.

Les répercussions de ce sabotage — dont les autorités sandinistes rendent directement responsables les Etats-Unis — risquent d'être importantes. Le ministre du commerce extérieur, M. Dionisio Marenco, a déclaré, le 12 octobre, que le Nicaragua « *va devoir changer son mode de vie* », et se préparer à passer à une « *économie de guerre* ».

Cette affaire survient alors que le sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires interaméricaines, M. Langhorne Motley, doit rencontrer, ce jeudi 13 octobre, à Managua, le ministre des affaires étrangères du Nicaragua, le Père Miguel d'Escoto, et le numéro un de la junte de gouvernement, M. Daniel Ortega.

Cette visite d'un haut responsable américain illustre la « double politique » de Washington en Amérique centrale, qui combine la diplomatie traditionnelle et les pressions militaires camouflées.

Selon le département d'Etat américain, les entretiens de M. Motley devraient porter essentiellement sur les efforts de paix du groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela, Panama). Mais les dirigeants sandinistes paraissent convaincus que les Etats-Unis, en dépit d'un soutien verbal, sabotent cette entreprise.

Le voyage de M. Motley coïncide, d'autre part, avec le déplacement en Amérique centrale de la commission Kissinger. Les douze membres de cette commission sont attendus le samedi 15 octobre à Managua. Ils doivent remettre, en principe, au début de 1984, un rapport sur les orientations à long terme de la politique de Washington en Amérique centrale. — *(A.F.P., Reuter.)*

DIPLOMATIE

CANDIDAT DÉMOCRATE A LA PRÉSIDENCE DES ÉTATS-UNIS

M. Glenn préconise un « moratoire temporaire » sur l'installation des euromissiles

De notre correspondant

Washington. – Le sénateur Glenn, l'un des deux principaux candidats à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 1984, s'est prononcé, mercredi 12 octobre, en faveur d'un *« moratoire temporaire »* sur le déploiement des missiles de croisière en Europe. Ces missiles sont, avec les Pershing-2, l'un des deux systèmes d'armes à moyenne portée que l'OTAN devrait commencer à installer en Europe en décembre si la négocition de Genève n'a pas entre temps abouti à un accord avec les Soviétiques.

En faisant cette proposition dans un discours devant le National Press Club, M. Glenn n'a pas précisé la durée de ce moratoire. Soulignant par deux fois qu'il devrait être *« temporaire »*, il a seulement indiqué qu'il devrait donner à Moscou l'*« occasion d'accepter ou de rejeter un accord »* en faveur duquel il a pressé le gouvernement Reagan de *« faire tout ce qu'il pourra »*.

A un moment où M. Reagan s'apprête à une épreuve de force diplomatique avec Moscou sur le problème des euromissiles, cette prise de position de M. Glenn, l'un des candidats les moins proches des mouvement pacifistes, est de nature à gêner considérablement le président. Les démocrates s'emploieront à faire ressortir, surtout si l'U.R.S.S. quitte les négociations de Genève, le manque de résultats tangibles de la politique étrangère du présent gouvernement, tant dans les relations Est-Ouest qu'en Amérique centrale et au Proche-Orient.

Il est significatif à cet égard que la première balle ait été tirée sur ce terrain par M. Glenn, qui table sur l'avance que son image de modéré et de héros de l'espace lui donne dans les sondages pour contrebalancer l'appui dont son principal concurrent, M. Mondale, bénéficie auprès de l'appareil démocrate. Répondant, lundi dernier, à une attaque de M. Mondale, l'ancien astronaute avait dû se justifier d'avoir voté les réductions d'impôts proposées en 1981 par M. Reagan. C'était, a-t-il expliqué, une alternative nécessaire (sinon celle qu'il aurait souhaitée), à la *« désastreuse »* politique économique de M. Carter, dont M. Mondale était le vice-président. Après avoir souligné *« l'effroyable danger »* d'une guerre nucléaire (*« au moins cent vingt millions de morts américains »*), M. Glenn a énuméré cinq *« priorités »* pour une recherche *« vraiment sérieuse »* (pas celle de M. Reagan donc), d'un contrôle des armements : *« gel mutuel et vérifiable des armements nucléaires »* ce qui n'est pas *« une panacée »* et n'exclurait pas la modernisation des armements, mais donnerait du temps pour négocier ; une réduction *« significative »* du nombre des armes stratégiques et à moyenne portée ; un renforcement des mesures de non prolifération ; la participation de la France, de la Grande-Bretagne et de la Chine aux négociations – c'est-à-dire la prise en compte de leur armement – *enfin une approche nouvelle des négociations*, qui ne devraient plus porter seulement sur les armements nucléaires, mais englober aussi les armements conventionnels en Europe.

BERNARD GUETTA.

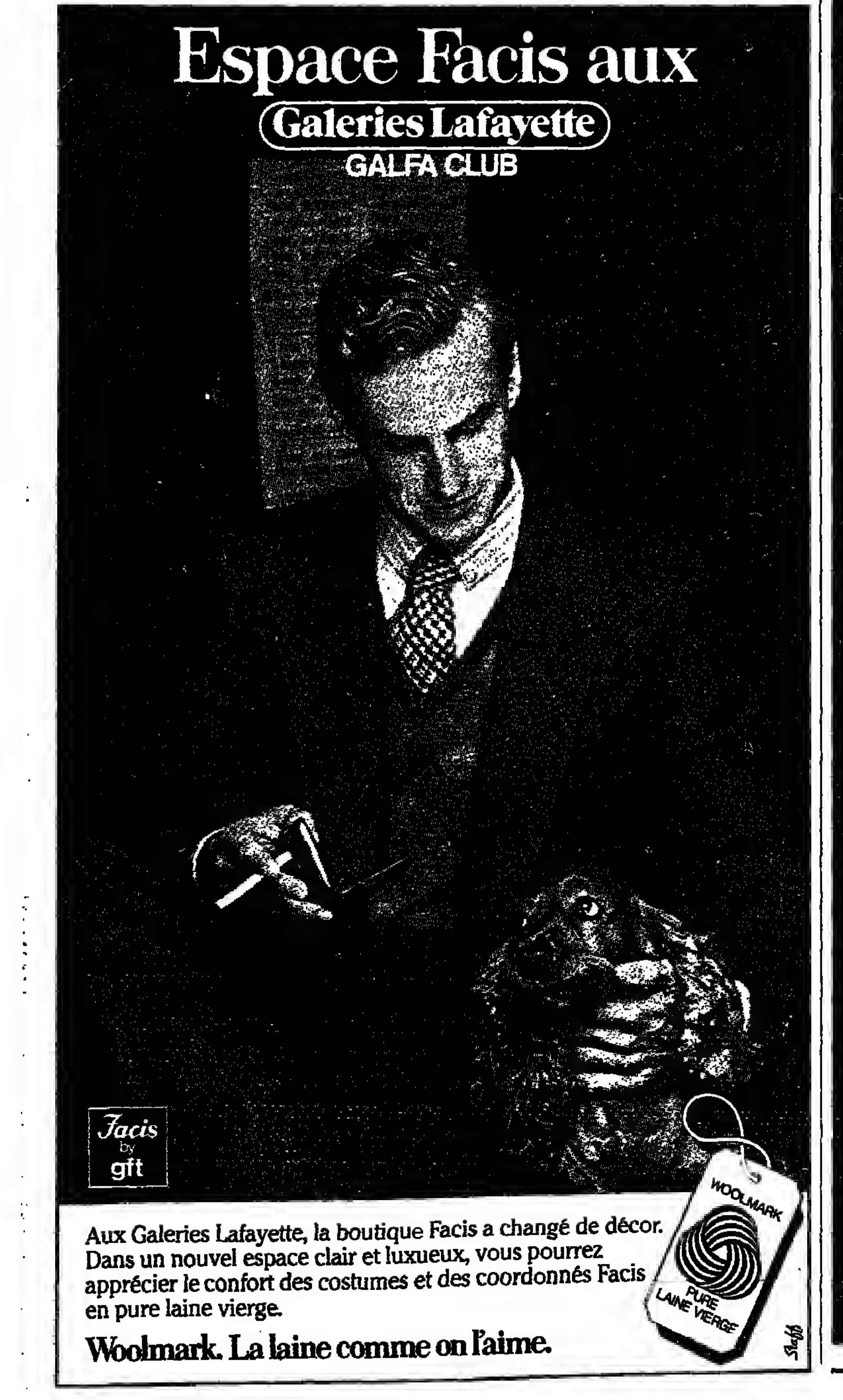
LES « IZVESTIA » S'EN PRENNENT VIOLEMMENT AU PRÉSIDENT REAGAN

Dans un article publié par le journal du gouvernement soviétique les *Izvestia*, mercredi 12 septembre, M. Alexandre Yakovlev, directeur de l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales, dénonce une fois de plus *« le comportement provocateur »* des Etats-Unis, mais il s'en prend surtout personnellement an président Reagan.

Fustigeant son *« effet extrêmement destructeur sur lo situation internationale »*, sa *« contribution personnelle au renforcement du danger de guerre »*, M. Yakovlev insiste sur l'obscurantisme du chef de l'exécutif américain. M. Reagan *« a beaucoup plus de chevaux dans son écurie que de livres dans sa bibliothèque*, écrit-il. *Il croit aux soucoupes volantes, consulte les prédictions astrologiques et ne met pas en doute les effets des esprits malins »*.

Non content de mettre en cause son passé – *« à l'époque sinistre du maccarthysme, il avait dirigé lo marche contre l'« esprit communiste » à Hollywood »*, – le commentateur soviétique accuse M. Reagan d'avoir été le jouet des brasseurs d'affaires et des services spéciaux : *« En 1960, il devient membre de lo maffia monopoliste californienne. Ensuite, le complexe militaro-industriel et le* big business *assurent sa victoire aux élections présidentielles. »*

Aussi n'est-il guère étonnant, pour les *Izvestia*, que *« les projets de saturation de l'Europe occidentale en armes nucléaires visent ò perpétuer l'occupation omèricaine de cette région et à en faire la victime de lo première extermination nucléaire au cours de la guerre envisagée par les Etats-Unis »*.



Le Monde

politique

LE DÉBAT DE CENSURE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Debré : il convient de préserver l'autorité de l'Etat.
M. Mauroy : le gouvernement se montrera intraitable face à toute menée subversive.

Il n'y eut que 156 voix (R.P.R., U.D.F. et non ***inscrits)*** **(1),** ***mercredi 12 octobre,*** **pour voter la censure; il en aurait fallu 245... C'est la quatrième fois, depuis juillet 1981, que l'opposition prend l'initiative de demander à l'Assemblée nationale de renverser le gouvernement en sachant n'avoir aucune chance d'y parvenir.**

La gauche, du temps où elle était dans l'opposition, ne se privait pas non plus d'utiliser cette tactique parlementaire; entre octobre 1978 et février 1980, elle était intervenue six fois dans les mêmes conditions. ***Certes, ce n'est pas parce que la*** **censure n'a été votée qu'une fois sous la Ve République (en 1962 contre un gouvernement Pompidou à propos de l'élection du président de la République au suffrage universel) et que, depuis, les gouvernements successifs ont disposé de majorité parlementaire stable pour que tombe en déshérence cette procédure parlementaire.**

Faudrait-il encore qu'elle soit l'occasion d'apporter ***du nouveau*** **aux débats politiques. Ce ne fut pas vraiment le cas mercredi. Tout au plus la journée permit-elle d'apprécier la combativité du premier ministre et l'émergence d'un nouvel orateur de qualité : M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, qui a montré un art consommé dans l'utilisation des formules choc. C'est quand même assez peu. D'autant que l'opposition ne va pas manquer – ne serait-ce que lors de la discussion du budget – d'occasions de détailler ses critiques, de présenter ses propositions.**

Th. B.

(1) MM. Pierre de Bénouville (app. R.P.R., Paris), Marcel Dassault (app. R.P.R., Oise), Tutaha Salmon (R.P.R., Polynésie française) et Jean Juventin (M.I., Polynésie française) n'ont pas pris part au vote de la censure.

Premier orateur inscrit, M. Michel Debré (R.P.R., la Réunion), qui avait été à l'initiative de cette motion de censure, affirme que le gouvernement n'a pas « *compris la gravité des temps que nous vivons* ». Insistant sur la notion de « *guerre économique* », l'ancien premier ministre détaille les raisons de ce qu'il juge être l'échec économique du gouvernement. Mais il lui reproche surtout de ne pas avoir su « *préserver l'autorité de l'Etat républicain et les libertés fondamentales* ». Il dénonce l'extension du « *pouvoir syndical* » dans divers secteurs, dont la police. Défendant la liberté d'enseignement, il affirme : « *Lorsqu'une liberté fondamentale, pour être respectée, doit être aidée, cette aide devient un devoir.* » Puis, évoquant la situation de la Corse, il accuse le gouvernement d'« *ouvrir la porte aux séparatistes* », et d'avoir offert « *des millions pour obtenir le silence des poseurs de bombes* ». Il estime, enfin, que « *l'indépendance de la France n'est plus ce qu'elle était* ».

Répondant à l'ancien premier ministre, M. Pierre Mauroy juge les termes de la motion de censure « *excessifs et outranciers* ». Il explique que, « *depuis deux ans et demi, une campagne permanente est menée, qui vise à convaincre les Françaises et les Français que notre pays est dans une situation catastrophique, qu'il est au bord de la ruine.* » Or, pour M. Mauroy, « *la lutte contre l'inflation et pour le rétablissement de nos équilibres extérieurs* » a des premiers résultats « *encourageants* ». Il ajoute qu'il n'est pas « *question que les inévitables adaptations se fassent au détriment des travailleurs* ».

Le premier ministre affirme : « *Ceux qui ne cessent de dénoncer la lutte des classes, que pratiquent-ils, en réalité, si ce n'est un combat acharné pour défendre leurs privilèges ?* » Il critique ceux qui s'associent « *avec des hommes et des femmes qui récusent, par principe, une des formations politiques dont les Français ont choisi de se doter* ». Puis, défendant la politique menée dans les départements et territoires d'outre-mer et en Corse, il déclare : « *Grâce à elle, les raisons qui pouvaient expliquer – mais non justifier – la violence d'hier ont disparu. Le gouvernement se montre donc – et se montrera – intraitable face à toute menée subversive.* » Il nie aussi qu'il y ait eu « *quelque négociation que ce soit* » pour recourir à l'« *apaisement* » en Corse, et il précise : « *Tous ceux qui chercheraient à s'exprimer par d'autres moyens que ceux de la démocratie en subiront les conséquences.* » Le premier ministre estime, d'autre part, qu'« *il faut en finir avec le clientélisme.* »

Répliquant aux propos de M. Debré sur les libertés fondamentales, M. Mauroy énumère les mesures prises, depuis deux ans et demi, pour étendre celles-ci : suppression de la Cour de sûreté de l'Etat et de la peine de mort, ratification de la « *quasi-totalité des conventions internationales relatives aux droits de l'homme.* » Il ajoute, à propos de la querelle de l'enseignement privé : « *Les problèmes soulevés actuellement ne concernent pas nos libertés fondamentales, mais une négociation entre deux parties désireuses de conclure un contrat.* »

Au nom du groupe socialiste, Mme Véronique Neiertz (P.S., Seine-Saint-Denis) parle de cette motion de censure comme d'un « *rite auquel l'opposition se croit obligée de sacrifier* ». Evoquant « *une situation de tension internationale d'une extrême gravité* », elle juge que cela « *devrait inciter les membres de l'opposition à beaucoup de prudence et de nuances* ». Elle souligne : « *Votre motion de censure laisse curieusement dans l'ombre la politique du gouvernement en matière de solidarité et de protection sociale.* » Elle conclut : « *La droite de ce pays n'a rien à proposer aux Français, alors elle sonne régulièrement la trompe du catastrophisme, du cataclysme, du naufrage, où le gouvernement entraînerait le pays.* »

M. François Léotard (Var), secrétaire général du parti républicain, affirme, au nom de l'U.D.F., que « *les grands indicateurs d'une démocratie moderne, les indicateurs de solidarité, de puissance, de liberté, se sont mis à clignoter rouge depuis déjà de nombreux mois* ». Parlant du « *silence glacé du parti socialiste et du gouvernement* », il explique : « *Pour les fraudes électorales, vous avez assisté à une opération massive, systématique et organisée de camouflage, de trucage et de falsification. Cette opération n'a pas pu être faite sans la volonté et sans l'appui délibérés, mûrement réfléchis du parti qui en a, d'abord, été le bénéficiaire. Ce parti est associé au gouvernement de la République française. Il est votre partenaire dans la gestion du pays et la représentation de la France à l'extérieur. Le parti socialiste a-t-il, à un seul moment, fait la moindre réflexion, la moindre démarche, la moindre critique vers son allié ?* » M. Gustave Ansart (Nord), porte-parole du groupe communiste, estime que « *les groupes U.D.F. et R.P.R. et M. Debré se font, aujourd'hui, les interprètes (...) de ceux qui souhaitent l'échec de la politique d'un gouvernement qu'ils n'acceptent pas* » et que « *l'agressivité dont la droite et le patronat font preuve est aussi un signe de faiblesse* ». Parlant de « *l'héritage* », il demande : « *Quel titre avez-vous pour prétendre nous censurer ?* » Puis il accuse l'opposition d'inviter « *ouvertement* » les cadres « *à combattre la politique de redressement mise en place* ».

Le député communiste évoque « *la campagne anticommuniste d'un autre âge* » que l'opposition mène, d'après lui. Il estime qu'elle revêt « *parfois des aspects odieux et va de pair avec une campagne raciste qui doit inquiéter les démocrates* ».

Th. B.

LES ÉCOLOGISTES ET LE SECOND TOUR DE L'ÉLECTION MUNICIPALE D'ANTONY.

Le mouvement Alliance-Écologique, que préside M. Jean-Claude Delarue, appelle « *tous les écologistes et défenseurs de l'environnement à ne pas se tromper d'adversaire* » et à voter pour le second tour de l'élection municipale d'Antony, qui aura lieu le 16 octobre, en faveur de la liste de la majorité conduite par M. Aubry, maire sortant communiste. Alliance-Écologique rappelle, dans un communiqué, que la liste de M. Aubry, intitulée Union et Écologie, comprend six écologistes, parmi lesquels M. Philippe Saint-Martin, responsable de S.O.S.-Environnement.

Les autres mouvements écologistes, en revanche, notamment les Verts – parti écologiste – et les Amis de la terre, ont fait savoir qu'ils ne cautionnent aucun des candidats de l'une ou l'autre des listes en présence qui se réclament de l'écologie. La coordination régionale des élus écologistes d'Ile-de-France, pour sa part, appelle, dans un communiqué diffusé le 12 octobre, ses partisans à « *l'abstention massive* ». Cette abstention sera, selon elle, « *une preuve qu'ayant découvert la supercherie que peut cacher frauduleusement une tête de liste, ils savent que l'écologie n'a rien à voir avec les principes de gestion qui entassent, bétonnent et polluent leur cité.* »

● *Les sénatoriales dans le Lot.* – Le Conseil constitutionnel, réuni mercredi 12 octobre, a rejeté deux requêtes relatives aux élections sénatoriales dans le Lot (où l'avaient emporté MM. Maurice Faure, M.R.G., et Marcel Costes, P.S.) et dans le Lot-et-Garonne (où l'avaient emporté MM. Jean François-Poncet, Gauche dém. et Raymond Soucaret, Gauche dém.).

POLITIQUE

A la reconquête de la France

(Suite de la première page.)

Enfin, de telles mutations des principaux dirigeants administratifs leur paraissent une telle nécessité qu'elles sont expressément prévues dans le nouveau statut de la fonction publique territoriale qu'ils viennent de faire adopter en première lecture par l'Assemblée nationale.

Si « chasse aux sorcières » il y a eu dans quelques villes, ce ne fut pas la généralité. Bien souvent même, les militants locaux du R.P.R. trouvèrent qu'on n'en faisait pas assez. Pour eux, gagner la mairie voulait dire chasser tous les « *rouges* », et avoir accepté de travailler plusieurs années pour un maire socialiste ou communiste ne pouvait qu'être le fait de « *socialo-communistes* ».

Un vif débat

Aussi centralisé que soit le R.P.R., il doit tenir compte de ses militants de base. La doctrine est déterminée par le sommet, les secrétaires départementaux sont nommés par le secrétaire général — cela pourrait s'appeler du « centralisme démocratique », — mais les sections locales ont leur mot à dire. Depuis la création du R.P.R. en 1976, et surtout depuis la victoire de la gauche en 1981, les anciens adhérents des traditionnels mouvements gaullistes ont été rejoints par de nouveaux membres qui ont bien d'autres motivations que la fidélité au général de Gaulle. Dans les fiefs de la gauche ont adhéré au R.P.R. tous ceux qui voyaient dans le mouvement de M. Jacques Chirac le meilleur instrument d'une revanche rapide : ils auraient pu aussi bien aller à l'U.D.F., si ses divisions n'avaient pas tué son dynamisme, ou au Front national, si l'organisation de M. Jean-Marie Le Pen était apparue crédible et disposant de quelques chances... comme à Dreux.

L'amalgame entre ces diverses générations ne s'est pas toujours bien fait. Les discussions sur l'affaire de Dreux furent parfois vives, même si elles n'apparaissent pas trop au niveau national. Le 19 septembre, une semaine après la victoire de la liste de l'opposition, au sens large, à Dreux, au lendemain d'un dimanche soir qui avait vu M. Chirac s'expliquer au « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » et M. Le Pen au « Club de la Presse d'*Europe 1* », *les discussions* dans certaines mairies, fraîchement conquises, furent parfois acharnées entre les auditeurs de l'un ou de l'autre ; d'aucuns firent clairement entendre que, tout anticommunistes qu'ils soient, il ne faudrait pas leur faire chez eux le coup de Dreux, alors que d'autres s'interdisaient de refuser toute alliance aidant à la victoire. Une division des adhérents qui explique — peut-être — certains atermoiements au sommet.

Les « nouveaux maires » ne peuvent pas oublier cette pression de la base : changement de tradition pour des élus de mouvements gaullistes, ils doivent aussi rester des militants. Dans un pays en surchauffe politique et électorale, il n'est plus possible de renvoyer les colleurs d'affiches au lendemain de la victoire en leur disant : « Merci, à la prochaine fois ! » Alors, M. Balkany maintient la tradition du dîner mensuel de ses « troupes » et continue de leur faire distribuer son journal électoral sur l'ensemble de la circonscription législative, qui regroupe Levallois et... Clichy, la ville de M. Jacques Delors. M. Denuynck va plus loin : il continue de recevoir tous les nouveaux adhérents à son parti et transforme les militants du R.P.R. en *relais de l'action municipale. C'est* une méthode fréquemment utilisée par les maires communistes. Pourquoi se priver des armes employées par l'adversaire ?

Le R.P.R. n'est certes pas le P.C. Dans le vieil immeuble de la rue de Lille, point de direction des cadres, comme dans le bâtiment ultramoderne de la place du Colonel-Fabien. Pourtant, il a à sa disposition un triumvirat d'anciens préfets placés à des endroits stratégiques : M. Jacques Chartron, délégué national aux élections de la Rue de Lille, M. Robert Pandraud, directeur de cabinet du maire de Paris, M. Jacques Périlliat, directeur des services administratifs de la région Ile-de-France. Au départ — au moins lors de la mise en place des exécutifs élus dans les départements et les régions, — il s'est agi de « recaser les copains » mis plus ou moins sur la touche par les nouveaux maîtres du pouvoir central. Bien vite, il est apparu que tisser une véritable toile d'araignée sur l'ensemble de la France pouvait avoir quelques avantages. L'opposition actuelle, qui, depuis vingt-trois ans, avait su user et abuser de l'appareil d'Etat, trouvait là un succédané à la perte des préfectures.

Nombreux furent les nouveaux maires qui se tournèrent vers le secrétariat général du R.P.R., l'Hôtel de Ville de Paris ou la présidence de la région Ile-de-France pour étoffer leurs équipes. Mais leurs demandes furent bien supérieures aux capacités. Dans beaucoup de cas, les maires durent se débrouiller seuls pour trouver un secrétaire général dans une commune amie où l'avancement lui était fermé ; un directeur de cabinet parmi les militants qui avaient échoué dans leurs propres tentatives de conquête ; un responsable de l'information parmi des jeunes attachés de presse politiquement sûrs. Parfois, tout simplement, parmi les agents de la mairie qui — service public avant tout — acceptaient de *servir le nouveau maire, comme ils* avaient servi l'ancien.

Alternance tranquille ou guérilla

Mettre en place une bonne administration de leurs communes ne pouvait suffire à ces nouveaux maires. Fidèles émules de M. Jacques Chirac, ils savent à quel point la détention solide d'un lieu de pouvoir — même si tous n'ont pas la taille de la capitale — est d'une importance considérable pour les futures batailles électorales. Ils ont aussi compris le message de leur leader : « *Vous devez donner l'exemple de ce que nous préconisons (...). Les élus sont les facteurs déterminants pour le triomphe de nos idées* », a-t-il dit aux maires de l'opposition en Ile-de-France le 12 septembre 1983 à Rambouillet. Mairies-vitrines, nouveaux maires exemplaires... Mais quel modèle donnent-ils de ce qui pourrait se passer si l'opposition revenait aux affaires de l'Etat ? Quelle image restera-t-il dans l'opinion : celle des hommes qui ont voulu jouer l'« alternance tranquille » ou celle des jeunes loups qui, livrant une guérilla tous azimuts, veulent avant tout détruire ce qu'avaient fait leurs prédécesseurs ?

THIERRY BRÉHIER.

Prochain article :

LA STRATÉGIE DE L'ARAIGNÉE

Autoportrait

(Suite de la première page.)

Il écarte peu à peu le général Giraud de toute responsabilité politique. Dans une lettre à celui-ci, le 23 mars 1944, il justifie par la raison d'Etat l'exécution de Pierre Pucheu, ancien ministre de Vichy. Il donne de multiples instructions pour l'organisation des pouvoirs publics dès que la France sera libérée, tout en conduisant les opérations militaires jusqu'en avril 1944. Il trouve cependant le temps de répondre à André Gide, qui lui a fait hommage de ses « Interviews imaginaires » en écrivant : « *Avec vous je dis* « Oh ! délivrance ne tarde pas... » *Les vœux des poètes ont toujours chance d'être exaucés.* » Annonçant sa visite au général Juin, qui commande les troupes engagées en Italie, il précise : « *Il n'y aura pas de salamalecs. Je verrai les gens à leur poste. Je te serre la main.* ».

La guérilla avec les alliés se poursuit. Non sans fierté, de Gaulle prescrit « *à toutes les autorités d'ignorer* totalement *la présence de Winston Churchill en Corse* » (celui-ci se rend en août 1944 dans ce département libéré sans en avoir informé le général).

On sait maintenant comment de Gaulle ressentit ses premiers pas *dans Paris libéré*. Le 27 août, il décrit à sa femme restée à Alger cette journée historique en ces termes : « *Hier, manifestation inouïe. Cela s'est terminé à Notre-Dame par une sorte de fusillade qui n'était qu'une tartarinade* » ; et il lui demande de remettre au général Juin « *du linge et des souliers pour moi* » ! C'est, cela aussi, l'humour de de Gaulle.

Ce volume se termine sur les télégrammes adressés à l'occasion de l'armistice du 9 mai 1945 aux autres « Grands », Churchill, Eisenhower, Staline et George VI : dans chacun est évoquée la victoire commune. C'est donc un étonnant et parfois paradoxal autoportrait posthume qu'offrent ces lettres qui éclairent davantage encore la personnalité diverse de l'ancien chef de la France libre.

ANDRÉ PASSERON.

★ Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, juin 1943, mai 1945, Plon, 495 pages, 110 F.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 12 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été publié :

● **COMMERCE EXTÉRIEUR**

Le ministre du commerce extérieur et du tourisme a présenté les résultats du commerce extérieur depuis le début de l'année, ainsi que les perspectives pour les mois à venir. L'amélioration sensible, *constatée au cours* du dernier trimestre, est d'autant plus encourageante qu'elle est due à un net progrès de nos exportations. Toutefois, cette amélioration ne doit pas entraîner un relâchement dans l'effort, car la concurrence sur le marché mondial, *déprimé par la crise*, est de plus en plus rude. A long terme, le redressement de notre commerce extérieur dépend, principalement, de la compétitivité de nos entreprises et de la maîtrise de l'inflation. A plus court terme, il est essentiel d'approfondir les actions engagées :

1) En ce qui concerne le marché intérieur, il convient de promouvoir une offre française compétitive ; l'action menée, à cette fin, par la délégation au commerce extérieur, créée en avril dernier, commence à porter ses fruits pour certains produits ; elle sera amplifiée. La sensibilisation des administrations, des entreprises et des ménages à la nécessité d'acheter, à qualité égale et à prix égal, des produits français sera poursuivie ;

2) Le développement des exportations suppose que l'on se préoccupe à la fois du commerce courant et des grands contrats :

— Pour les exportations courantes vers les pays industrialisés, diverses mesures récentes en matière d'assurance, d'aide à la prospection et à l'implantation commerciale à l'étranger, de simplification des procédures administratives et d'amélioration de l'information, devraient apporter une contribution importante au développement de *nos* exportations ;

— Pour les grands contrats, il sera fait en sorte que les conditions de leur financement restent compétitives par rapport à celles de nos principaux concurrents ;

3) La recherche d'un meilleur équilibre de nos échanges avec les grands pays industriels, en particulier le Japon et les Etats-Unis, suppose une action concertée au sein de la Communauté économique européenne. *Vis-à-vis* du *Japon, cette* action doit viser une plus grande ouverture de son marché à nos produits. Vis-à-vis des Etats-Unis, comme vis-à-vis de tous les partenaires industriels qui adoptent une attitude commerciale résolument offensive, la France considère qu'*il* faut, à la fois, renforcer la préférence communautaire et intensifier le soutien aux exportations européennes vers les pays tiers. La modernisation de la politique agricole commune peut en fournir l'occasion.

Mais, au-delà des mesures d'origine gouvernementale, l'essentiel reste la mobilisation des entreprises. Elle se confirme. Des initiatives prises au niveau régional vont dans ce sens. Les missions à l'étranger, comme celle qui vient d'être organisée aux Etats-Unis, y contribuent également ; elles seront renouvelées.

● **ENVIRONNEMENT**

Le secrétaire d'Etat auprès du *premier ministre, chargé de l'environnement* et de la qualité de la vie, a présenté une communication sur les aspects économiques de la politique de l'environnement. Trois actions, engagées par le gouvernement, illustrent l'impact économique de *cette politique*.

1) Le rattrapage du retard pris par la France dans la mise en place de réseaux d'assainissement. — Cette action est prévue dans un programme prioritaire d'exécution du *IXe Plan. Elle contribuera à consolider* les quatre-vingt mille emplois du secteur du bâtiment et des travaux publics, actuellement concernés, et à créer environ dix mille emplois supplémentaires. Elle comporte, également, un soutien à l'innovation technologique et pourra permettre l'exportation d'ingénierie ;

2) Le recyclage des vieux papiers et le développement des techniques liées à leur réutilisation. — Cette action constitue un exemple de liaison entre la défense de l'environnement et le soutien à une filière industrielle nationale. La convention, préparée entre l'Etat et l'industrie du papier-carton, permettra de porter de 38 % à 43 % en 1986 le taux d'utilisation de fibres recyclées, tout en assurant l'utilisation et la promotion de technologies françaises, notamment dans le domaine du désencrage ;

3) Le programme « emploi-environnement ». — Ce programme vise, de manière plus directe, à la *création d'emplois dans des activités* liées à l'environnement, en association avec des acteurs locaux — collectivités locales, petites entreprises et coopératives, comités d'expansion. La première phase du programme, engagée avec un financement de *12 millions de francs*, provenant du Fonds d'intervention pour la qualité de la vie, a permis la création d'un millier d'emplois.

Les activités liées à l'environnement sont génératrices d'emploi. Elles font largement appel à des technologies de pointe et peuvent servir de support à des exportations. A ces divers titres, elles apportent une contribution non négligeable au développement économique.

● **LA SAISON TOURISTIQUE**

Le secrétaire d'Etat chargé du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan de la saison touristique estivale. Ce bilan est marqué notamment par :

— *Un bon échelonnement* des départs et des retours ;

— Une bonne répartition géographique des séjours, avec accroissement de la fréquentation notamment dans les Alpes, sur la Manche et la mer du Nord, ainsi qu'à Paris ;

— Une mobilité accrue des estivants, liée à des séjours plus nombreux et plus courts, qui ont bénéficié aux stations et aux établissements attentifs à l'accueil, à l'animation et à un bon rapport qualité-prix ;

— Une amélioration sensible du solde de la balance touristique française ; celui-ci avait déjà progressé de 50 % par rapport à 1981 pour atteindre 12 milliards de francs en 1982 ; en 1983, ce résultat est déjà *dépassé à la fin du mois* d'août.

Il apparaît, ainsi, que le renforcement temporaire et limité du contrôle des changes décidé *par* le gouvernement et la campagne « l'été français » ont eu des résultats positifs. Le dispositif national d'information touristique, mis en place pour la première fois, a été particulièrement apprécié du public. L'effort accompli a aussi permis d'augmenter les capacités de camping et de développer l'accès aux gîtes et meublés en réponse à une demande croissante. Le gouvernement est décidé à poursuivre l'action ainsi entreprise pour favoriser l'adaptation des professionnels à l'évolution des goûts de la clientèle et pour améliorer durablement la qualité de l'accueil en France.

● **VALIDATION DE CONCOURS**

Le secrétaire d'Etat chargé de la santé a présenté au conseil des ministres un projet de loi ayant pour objet, à la suite d'une décision du Conseil d'Etat, de valider les mesures *individuelles relatives* à la carrière de six agents hospitaliers en fonction dans des établissements de soins de l'Essonne.

Brest : une ville, une communauté urbaine deux attitudes

De notre correspondant

Brest. — A Brest, la reconquête des « terres » perdues par la droite en 1977 a pris des chemins aussi différents que les personnalités des deux hommes qui en sont les héros : à l'hôtel de ville, M. Jacques Berthelot, trente-sept ans, R.P.R., énergique sous des allures nonchalantes, « jeune loup », disent certains ; à la communauté urbaine, M. Georges Lombard, cinquante-huit ans, C.D.S., vieux routier des scrutins, conseiller général, sénateur, ancien député, et surtout ancien maire de Brest (de 1959 à 1974).

Quand il est arrivé à la communauté urbaine, M. Lombard s'est installé dans un fauteuil qu'il avait déjà occupé de 1974 à 1976. Il connaissait bien le fonctionnement de la machine, et aussi le personnel. La reconquête s'est faite doucement, sans changements d'importance. L'ancien chef de cabinet, un fonctionnaire communautaire, technicien avant tout, a réintégré son service d'origine. Il a été remplacé par Mme Dubuis, secrétaire parlementaire du sénateur Lombard, en fait attachée à la personne du nouveau président de la C.U.B. depuis trente ans.

Seul événement marquant : la non-titularisation du secrétaire général, M. François Yzèbe, le mois dernier. M. Yzèbe, ancien conseiller de gestion de M. Hernu à Villeurbanne, avait été choisi par M. Maille (P.S.), ancien maire et ancien président de la communauté urbaine. La gauche s'est montrée réservée sur cette affaire.

La reconquête de la mairie a pris, en revanche, une tournure plus radicale. L'arrivée de M. Berthelot a coïncidé avec le départ de M. Jean-Claude Remaury, chef de cabinet des maires socialistes, qui était considéré comme l'éminence grise du P.S. du temps où celui-ci menait les affaires. Mme Rosec est revenue à la tête du secrétariat général, tandis que M. Dominique Le Telec, principal responsable du service sous la gauche, l'a remplacée dans son rôle de second plan. A la direction des services techniques, M. François Derren revient aussi d'une traversée du désert, au détriment de son adjoint, M. Alain Coat, véritable chef du service sous la gauche et aujourd'hui nommé aux espaces verts.

Mais le fait le plus marquant, c'est le vide qu'a fait la droite chez les contractuels nommés par la gauche, en l'occurrence les animateurs de la cellule de communication (journalistes, photographes) accusés de faire la propagande du P.S. Autres licenciements annoncés : trois permanents de l'office brestois du tourisme mis en place par la municipalité précédente et le directeur du comité local pour l'emploi, émanation également de la gauche. La municipalité de Jacques Berthelot va engager en revanche, au fur et à mesure des besoins, trois hauts fonctionnaires ayant le grade de secrétaire général adjoint et un administrateur général.

GABRIEL SIMON.

● *M. Jean-Marc Boegner entre au R.P.R.* — M. Jean-Marc Boegner, ancien ambassadeur de France, vient d'être nommé par M. Jacques Chirac, membre du conseil politique du R.P.R.

[Né le 3 juillet 1913 à Paris, M. Boegner est entré en 1939 dans la carrière diplomatique. Révoqué par le gouvernement de Vichy en 1941, il s'est engagé dans les Forces françaises libres et fut membre du cabinet du général de Gaulle en 1945.

Il retrouvera le général en 1958 et en 1959 à l'Elysée comme conseiller technique, avant d'être nommé ambassadeur à Tunis, où l'accompagne une réputation de libéralisme à l'égard des problèmes africains.

Représentant de la France auprès des Communautés européennes, puis à l'O.C.D.E., il est élevé à la dignité d'ambassadeur de France et prend sa retraite en 1978. Il est le fils du pasteur Marc Boegner.]

En bref

● *La cote de M. Mitterrand remonte.* — Un sondage réalisé par IPSOS du 1er au 6 octobre auprès d'un échantillon représentatif de 1 364 personnes et publié par *France-Soir* le 13 octobre révèle que *pour la première fois depuis le mois* de février dernier, la cote du président de la République est en hausse. 31 % des personnes interrogées (29 % en septembre) se déclarent satisfaites de l'action de M. François Mitterrand et 52 % (55 % le mois dernier) émettent un avis contraire. Pour le premier ministre, si le nombre des mécontents diminue (53 % au lieu de 55 % en septembre) celui des satisfaits baisse d'un point (24 % au lieu de 25 % précédemment).

● *M. Roland Leroy : l'heure est à la contre-offensive.* — M. Leroy, membre du bureau politique du P.C.F., estime que, pour la majorité, « *l'heure est à la contre-offensive contre la droite, au rassemblement et à l'action pour mettre en œuvre la politique décidée en 1981* ». Dans son éditorial de *l'Humanité-Dimanche*, le dirigeant communiste affirme : « *La droite veut nous décourager et nous diviser. Nous devons faire face ensemble et avancer ensemble.* » Il souligne que « *c'est dans cet esprit* » que le P.C.F. pense « *qu'une rencontre serait utile* » avec le P.S. « *pour examiner les moyens de la contre-offensive indispensable menée par tous ceux qui veulent, comme vient de le dire le président de la République, rester fidèles à la ligne fixée* ».

● *M. Pierre Juquin et la cohabitation.* — M. Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., exclut la « *cohabitation* », au pouvoir, d'un « *franco-reaganisme* » et d'un « *socialisme français* ». Dans un article sur les relations entre le président de la République et une éventuelle majorité parlementaire de droite, publiée par *la Croix* du jeudi 13 octobre, le dirigeant communiste estime que « *la droite ne paraît pas chercher à gouverner, aujourd'hui, par social-démocratie interposée* ». « *Loin de vouloir cohabiter*, écrit-il, *si ce n'est le temps d'une transition, elle brûle d'occuper seule toute la maison, dont elle s'est crue si longtemps propriétaire. Ce qui met les communistes*, et *aussi les socialistes, au pied du mur.* »

● *Réélection de M. Philippe de Bourgoing comme président de l'UREI.* — Sénateur du Calvados, M. Bourgoing a été réélu, mercredi 12 octobre, président du groupe de l'Union des républicains et des indépendants (UREI) du Sénat, qui compte cinquante membres, par trente et une voix contre cinq à M. Marcel Lucotte (Saône-et-Loire). Il y a eu quatre bulletins blancs et quarante votants. Le nouveau bureau du groupe est ainsi constitué : *vice-présidents*, MM. Jacques Descours Desacres (Calvados), Marcel Lucotte, Jacques Ménard (Deux-Sèvres), Richard Pouille (Meurthe-et-Moselle), Albert Voilquin (Vosges), Jean-François Pintat (Gironde), Guy Cabanel (Isère) et Serge Mathieu (Rhône) ; *secrétaire général*, M. Michel Miroudot (Haute-Saône) ; *trésorier*, M. Jules Roujon (Lozère).

Un mouvement préfectoral

● HAUTES-PYRÉNÉES : M. Christian Blanc.

M. Christian Blanc est nommé préfet, commissaire de la République des Hautes-Pyrénées en remplacement de M. Jacques Palazi, nommé commissaire de la République du Tarn.

[Originaire de Bordeaux, âgé de quarante ans, M. Christian Blanc a mené de front une carrière dans une société d'aménagement dépendant du ministère de l'équipement et une vie militante à l'U.N.E.F., puis au P.S. à partir de 1974. Il fit partie, en effet, de ceux qui rejoignirent le P.S. au moment des assises du socialisme en 1974.

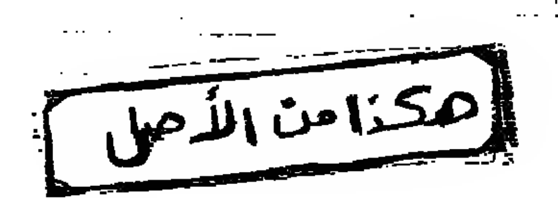
Son premier et seul poste de responsabilité politique fut celui de directeur de cabinet de M. Michel Rocard de 1979 à 1981, c'est-à-dire pendant la précampagne présidentielle du maire de Conflans-Sainte-Honorine. M. Rocard s'étant séparé de la plupart de ceux qui l'avaient entouré à cette époque, M. Blanc est devenu directeur du cabinet de M. Edgard Pisani, nommé commissaire à la Commission des Communautés européennes, avant d'être nommé préfet.]

● TARN : M. Jacques Palazi.

M. Jacques Palazi, commissaire de la République des Hautes-Pyrénées, est nommé préfet, commissaire de la République du Tarn, en remplacement de M. Paul Jean, nommé trésorier-payeur dans le département du Gers.

[Né le 12 février 1928, à Malagas (Hérault), M. Jacques Palazi, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, diplômé de droit public et d'économie politique de la faculté de droit de Montpellier, est nommé chef de cabinet du préfet de l'Indre en février 1951. Sous les drapeaux d'avril 1952 à août 1953, il est chef de cabinet du préfet du Morbihan de mai 1953 à février 1954 puis de celui de Seine-et-Marne de février 1954 à novembre 1956.

Après avoir occupé les fonctions de secrétaire général des Basses-Alpes (département devenu celui des Alpes-de-Haute-Provence) de novembre 1956 à janvier 1959 puis du Lot de janvier 1959 à octobre 1960, M. Palazi devient sous-préfet de Chinon (Indre-et-Loire) en octobre 1960. Secrétaire général d'Eure-et-Loir de juin 1964 à octobre 1967, sous-préfet de Sedan d'octobre 1967 à juin 1972, secrétaire général adjoint des Bouches-du-Rhône de juin 1972 à janvier 1974, directeur de cabinet du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de janvier 1974 à juillet 1977, et sous-préfet d'Alès (Gard) de juillet 1977 à octobre 1979. Il fut secrétaire général du Loiret d'octobre 1979 au 28 avril 1982, où il fut nommé préfet des Hautes-Pyrénées.]



Le Monde

société

SOUMIS A DES TREMBLEMENTS DE TERRE RÉPÉTÉS

Le port de Pouzzoles va être reconstruit à 3 kilomètres dans les terres

De notre correspondant

Rome. – Pouzzoles, le petit port au nord-ouest de Naples, secoué depuis plus d'un an par des tremblements de terre répétés, se vide de ses habitants. Dans quelques jours, ce sera une ville morte. Cette fois, ce n'est plus seulement la peur qui fait partir les habitants (*le Monde* daté 11-12 septembre 1983) ; ce sont aussi les autorités qui ont décidé d'évacuer près de trois mille maisons décrétées « dangereuses ».

Entre ceux qui sont déjà partis ces dernières semaines (de 15 000 à 20 000 personnes) et les autres qui, désormais, les suivent, près de 50 000 sur les 75 000 habitants de Pouzzoles auront abandonné la ville à la fin de la semaine.

Mardi 11 octobre, la situation de Pouzzoles a été examinée en conseil des ministres. La veille, il avait été décidé de construire une nouvelle ville à 3 kilomètres dans les terres, destinée à accueillir 20 000 personnes. Coût de ce projet : 300 milliards de lires (1 500 millions de francs). C'est la première fois que les autorités italiennes décident de donner une solution définitive à une situation d'urgence sans passer par une phase transitoire qui, comme le montrent, trois ans après, les mesures provisoires prises à la suite du tremblement de terre survenu en Campanie, tend à s'éterniser.

80 centimètres en un an

L'exode de la population se fait dans la confusion, presque dans la panique, dans un carrousel d'interventions dispersées et contradictoires de la protection civile. Pour beaucoup, vivent depuis des semaines sous des tentes militaires sur le front de mer ou campant dans des voitures de peur de passer la nuit dans des maisons lézardées, le seuil de la résistance nerveuse paraît atteint.

Longtemps, les autorités ont pris des mesures provisoires qui ne satisfaisaient personne. Puis, à la suite d'un nouveau tremblement de terre, le 4 octobre, le ministre de la protection civile, M. Scotti, a décidé une opération de grande envergure de réquisition de logements pour la population de Pouzzoles.

Les vulcanologues sont réservés ; ce qui les inquiète, c'est l'arrêt, depuis quarante-huit heures, de toute secousse, ce qui laisse présager une accumulation de pression souterraine. Les tremblements de terre de Pouzzoles sont dus aux mouvements souterrains du magma, dont le foyer est à 3 ou 4 kilomètres de profondeur : en un an, le sol s'est soulevé de plus de 80 centimètres.

Depuis la semaine dernière, Pouzzoles était une ville à l'agonie : commerces et écoles fermés, usines en grève générale. Aujourd'hui, c'est l'exode : des camions dans lesquels on entasse des armoires, des voitures le toit chargé de deux ou trois matelas, des effets personnels, des batteries de cuisine ou un réfrigérateur sur la chaussée, au milieu des gravats, et des femmes aux yeux rougis.

Des affiches sur les murs annoncent que des allocations de 230 000 lires à 350 000 lires par mois (de 1 150 F à 1 750 F environ) seront fournies aux familles qui retrouveront elles-mêmes un logement. De longues files d'attente se sont formées devant la mairie, et les fonctionnaires, comme les membres de la protection civile, sont submergés. Profitant de l'inquiétude générale, un marché noir sur les appartements s'est développé.

En majorité, la population doit être relogée provisoirement dans des appartements et des maisons réquisitionnés dans les environs. Mais les propriétaires sont récalcitrants, surtout ceux qui ont déjà été mis à contribution lors du séisme de 1980 et à qui, souvent, on a restitué leurs biens en piètre état. La crainte des lenteurs administratives dans la réalisation du projet de Pouzzoles-*bis* et l'exemple de cette partie du centre de la ville, évacuée en 1970 lors d'un séisme et qui n'a toujours pas été reconstruite, ne sont pas pour convaincre les propriétaires de laisser entrer les sans-logis de Pouzzoles. Quant aux constructeurs de la nouvelle ville, ils mettent déjà leurs conditions : toutes les maisons invendues devront être rachetées par l'Etat.

PHILIPPE PONS.

AUX ASSISES DE PARIS

Le rodéo tragique du gardien Evra

Sous la présidence de M. André Giresse, la cour d'assises de Paris juge, depuis mercredi 12 octobre, M. Patrick Evra, gardien de la paix, actuellement suspendu avec traitement. Le 13 mars 1978, vers 3 h 15, avenue de Saint-Mandé, M. Evra a tiré six balles dans la lunette arrière d'un minibus Ford, qu'il avait eu l'ordre de prendre en chasse avec deux de ses collègues, et tué net deux jeunes gens, Alain et Bernard Chaussin.

Légitime défense ? Il le soutient. Homicide volontaire ? Les familles des victimes, partie civile, en sont convaincues. Le juge d'instruction et, après lui, la chambre d'accusation, ont choisi entre ces deux extrêmes. M. Evra, depuis cinq ans en liberté sous contrôle judiciaire, répond du crime de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, ce qui lui fait encourir une peine de cinq *à quinze* ans de *réclusion* criminelle.

Mais cela ne saurait suffire à *montrer la réalité d'une affaire* dans laquelle plus encore que le personnage de M. Evra, le destin de ses victimes a été singulièrement tragique. Oui, plus que M. Evra – petit homme de trente-sept ans si tranquille d'apparence *avec son visage rose* et étonné, passé des sapeurs-pompiers à la police, bricoleur et trombone à l'harmonie municipale de La Courneuve, féru de Strauss et de Weber, de Rossini, de Verdi, de Wagner – c'est la folle et insensée nuit qui s'acheva par le drame qui fascine, au terme de cette première journée de débats.

Le soir du 12 mars 1978, les frères Chaussin, garçons sans histoire, s'en étaient allés dîner aux *Halles avec deux amies.* Un de ces dîners gais d'où l'on ressort évidemment avec le bon gramme d'alcool. Deux heures du matin. On rentre à bord de ce minibus, voiture qui appartient à la *société* qui emploie Alain Chaussin, mais dont il a *la disposition*. Et voilà, première fatalité, que le véhicule, rue Saint-Denis, érafle en le doublant celui d'un *chauffeur* de taxi. On s'arrête. Ce chauffeur veut un constat. Les Chaussin n'en veulent pas. On crie, on s'injurie. Les Chaussin repartent. Le chauffeur les poursuit. On se retrouve boulevard de Sébastopol. Des agents s'en mêlent, à ce moment, et l'on croit que tout va se régler. Ici, deuxième fatalité. Les agents qui étaient en passe de régler l'incident sont appelés ailleurs par plus *urgent*. Et la querelle reprend dès qu'ils ont le dos tourné, pour s'envenimer. On se menace encore.

Réalité ou imagination, on voit sortir des armes. Le chauffeur du taxi, M. Fehrat, lésé montre un *pistolet* d'alarme. Les Chaussin ont-ils alors brandi une manivelle ou un cric ? D'autres chauffeurs de taxi, solidaires de M. Fehrat, s'en mêlent. Troisième fatalité, voici que l'un d'eux, M. Jean Trocellier, est convaincu que les Chaussin ont une carabine. Il l'a vue, il le jura. Il l'a encore juré devant la cour d'assises. Du coup, *il se lance à la poursuite* du minibus et, comme il a le téléphone *sur* son taxi, il alerte le commissariat du onzième arrondissement. Appel général ; un minibus Ford avec deux hommes armés...

« C'est du bon boulot »

M. Evra et deux collègues, MM. Fontennaz et Enius qui, précisément, se trouvent au commissariat du onzième, sont requis. Les voilà sur leurs motos aux trousses de cette camionnette que suit toujours M. Trocellier et un autre de ses collègues. Le rodéo, commencé boulevard Voltaire, se poursuit place de la *Nation, avenue du Trône,* boulevard de Picpus. Les motards jouent de leurs avertisseurs et de leurs clignotants. Finalement, avenue de Saint-Mandé, M. Evra, qui se trouve derrière le minibus, voit le passager arrière se retourner et saisir quelque chose qu'il croit être une arme. Sans sommation, il dégaine et tire. Dans le *véhicule échoué contre* un mur, les Chaussin agonisent. D'arme, on n'en trouve aucune.

On serait tenté de dire : c'est tout. Car la tragédie est bouclée. *Cependant, le dossier prend le* relais. Il révèle que, si les Chaussin avaient bu, M. Evra aussi : 1,10 gramme d'alcool. Cela *ne* facilite pas la maîtrise de soi, surtout lorsque par l'effet de tout un climat de psychose et de peur on est convaincu de courir après des hommes dangereux.

M. Evra s'en tient à peu de mots. *« C'est vrai, il n'y avait pas d'arme mais, avec ce qu'on nous avait dit, j'ai cru vraiment à un danger. Je me suis vu mort. Et puis, pourquoi ne se sont-ils pas arrêtés ? On ne se sauve pas quand on entend nos sirènes, quand on voit nos clignotants. »*

« Vous ne pensez pas avoir tout de même manqué de discernement ? »

Non vraiment, M. Evra ne le pense pas.

Les témoins de cette nuit, dans leurs oppositions, leurs contradictions sur tous les événements qui précédèrent, n'ont guère permis d'en savoir plus sur l'enchaînement irréversible. Défense et partie civile s'affrontent. La première, avec Mᵉ Henri Garaud, s'attache à tout ce qui, apparemment, pouvait *faire croire que* les *frères* Chaussin n'étaient pas très catholiques. La seconde, avec Mᵉ Jean-Edouard Bloch, s'emploie au contraire à mettre en évidence des affirmations bien tardives pour accréditer la thèse d'un danger qui, selon elle, n'a jamais existé.

Au psychiatre qui voulait connaître son sentiment sur le drame dont il fut la cause, M. Evra a dit un jour : *« J'évite d'en parler. Ça me remue trop. Après des choses comme ça, on n'a plus envie de s'amuser. »* Mais la jeune femme qui se trouvait avec les frères Chaussin a gardé de M. Evra un autre souvenir. Quand il arriva à la voiture où ses deux amis allaient mourir, il a eu, affirme-t-elle, cette simple réflexion : *« Ça, c'est du bon boulot. »*

Les débats devraient prendre fin vendredi soir.

J.-M. THÉOLLEYRE.

POINT DE VUE

« Comité d'éthique » et technocratie

par Paul VALADIER (*)

TRÈS attendue, la nomination des membres du *Comité consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé* a été rendue officielle le 7 octobre (1). Ce comité comprend trois catégories de personnes : cinq personnalités désignées par le président de la République et appartenant aux principales familles philosophiques et spirituelles ; quinze choisies en raison de *leur* compétence et de *leur intérêt* pour les problèmes d'éthique, l'Assemblée nationale, le Sénat, le Conseil d'Etat, la Cour de cassation nommant chacun un membre et les dix autres étant désignés par divers ministères ; enfin, quinze personnalités appartenant au secteur de la recherche et nommées par divers instituts (Académie des sciences, Collège de France, Institut Pasteur, etc.).

La liste publiée appelle plusieurs remarques et éveille quelques inquiétudes, d'autant plus fortes que en un domaine aussi essentiel que celui de *l'éthique,* les *enjeux pour notre* avenir commun sont considérables. Ce comité doit pouvoir obtenir une crédibilité au-dessus de tout soupçon, et il ne semble pas pouvoir l'acquérir aisément dans sa forme actuelle.

Disparité

1) On note d'abord une étonnante disparité dans la désignation des membres : alors que le Conseil d'Etat, la Cour de cassation, ou encore *l'Assemblée nationale,* le Sénat, etc., ont le droit de désigner une personnalité compétente prise *dans leurs rangs et nommée par* leur président, tel n'est pas le cas des principales familles philosophiques et *spirituelles ; ici, c'est le président* de la République qui semble avoir décidé lui-même que ces familles en France étaient au nombre de cinq (un membre du parti communiste figure étrangement dans la liste, au même titre qu'un catholique, une protestante, un juif et un musulman...), et *qui* les représenterait. Il est tout de même surprenant que le décret portant création du Comité ait ainsi fixé deux poids et deux mesures. Il n'est certes pas question de mettre en cause les personnalités choisies, mais le *mode de désignation* et de répartition desdites familles philosophiques et spirituelles. A-t-on estimé qu'elles n'avaient pas la maturité suffisante pour désigner elles-mêmes des personnalités qualifiées ?

Que dirait-on si le président de la République décidait de désigner les représentants syndicaux ou politiques représentatifs ? Si l'on admet que les groupes constitués sont à même de discerner les compétences en leur sein, pourquoi cette règle ne jouerait-elle pas pour les familles spirituelles ? Et si le Comité veut obtenir quelque crédit dans l'opinion, et plus précisément auprès des familles spirituelles du pays, a-t-on adopté la *bonne voie* ?

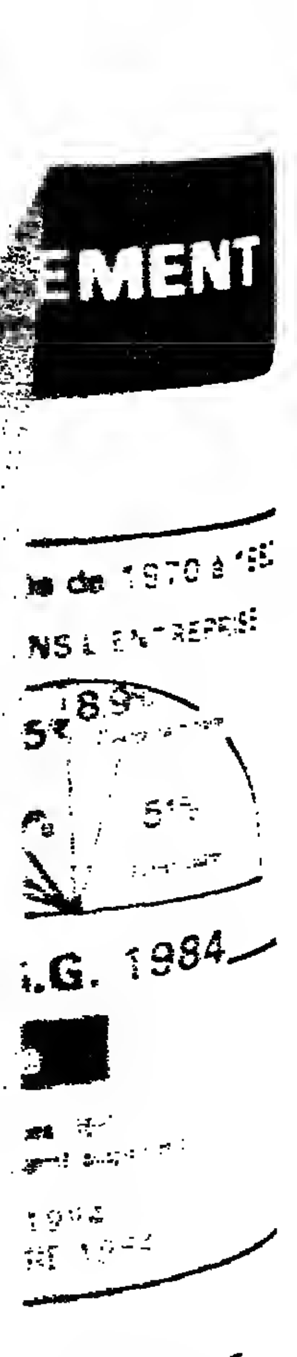
2) Le Comité doit instituer une section technique composée de huit *membres pour instruire* les dossiers inscrits à son ordre du jour. Ici encore, la même inégalité de traitement apparaît, puisque ces membres seront exclusivement choisis parmi les personnalités à compétence éthique et dans celles qui appartiennent au secteur de la recherche ; aucun membre des familles philosophiques ou spirituelles ne figurera dans cette *section,* qui pourrait *bien devenir la* cheville ouvrière du Comité. Ici encore, pourquoi deux poids et deux *mesures* ? Contribue-t-on ainsi à donner crédit aux travaux et aux conclusions du Comité ?

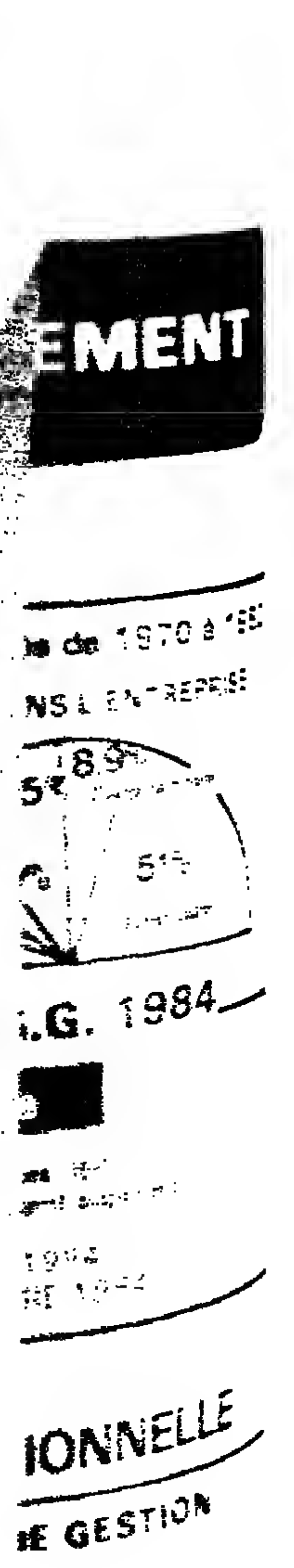
3) Enfin, l'*éparpillement* de la désignation par divers ministères de personnalités qu'on appelle « à compétence pour les problèmes d'éthique » aboutit à des résultats étranges, puisque les juristes sont à peine représentés et qu'on cherche en vain les spécialistes qualifiés de la réflexion éthique. Cela donne à penser que le poids penche en faveur des *scientifiques et des chercheurs,* assez peu en faveur des moralistes proprement dits.

Le modèle qui semble avoir présidé à la désignation de ce comité apparaît donc à la fois technocratique, privilégiant le pouvoir du souverain de qualifier les personnalités philosophiques et spirituelles, et *méfiant envers ces dernières à qui* l'on accorde la portion congrue. Ceux qui ont préparé cette procédure et qui l'ont mise en œuvre ne semblent pas très conscients du rôle des familles spirituelles dans une démocratie. *Croient-ils* peut-être qu'une bonne technocratie, désignée par le pouvoir politique, peut résoudre les problèmes éthiques en agrémentant le tout d'un bouquet spirituel ?

(1) *Le Monde* daté 9-10 octobre.

(*) *Jésuite, directeur de la revue Etudes.*





MÉDECINE

UN COLLOQUE A PARIS

Le secret du SIDA pourrait se trouver en Afrique

« *Le nombre des cas de SIDA (syndrome immunodéficitaire acquis) déclarés aux États-Unis double tous les six mois. La progression est la même en France ; si l'épidémie devait continuer à ce train, l'humanité s'éteindrait vers 1995.* » Cette déclaration en forme de boutade, faite par le docteur Rozenbaum (hôpital de La Pitié) au colloque organisé à Paris du 10 au 12 octobre par l'Association pour la recherche sur le cancer, témoigne de l'intérêt et de l'inquiétude suscités par cette *maladie complexe, qui représente un* véritable défi pour la communauté scientifique.

Quatre-vingt-treize cas sont déclarés en France à ce jour (aucun toxicomane, un seul *hémophile*, la plupart homosexuels). Sur ce total, environ quarante malades avaient fait des séjours dans des régions où les risques de *contamination sont considérés* comme importants : les États-Unis, Haïti, l'Afrique centrale. Plusieurs interventions au colloque ont précisément porté sur cette région de *l'Afrique qui recèle peut-être la clé du secret du* SIDA.

Une fragilité génétique semble se *confirmer* pour le groupe tissulaire HLA-DR5, auquel appartienneot fréquemment les victimes. La prédominance massive de la vulnérabilité masculine se confirme elle aussi : douze malades appartenant au sexe féminio oot été dénnmbrés en France, dont onze Africaines on Haïtiennes et une seule Française, alors que quatre-vingt-un sont du *sexe masculin.*

Le cancer de Kaposi, qui accompagne ou termine la maladie appelée SIDA, est connu en Afrique depuis 1872. On le retrouve à l'état endémique au sud du Sahara, mais il présente, dans ces pays, des aspects différents, nnt indiqué les équipes belges (professeur Eyckmans), qui l'ont particulièrement étudié. Il peut *se traduire*, chez l'enfant *africain*, par des lymphomes à évolution fulgurante.

Nombre de ehercheurs, Américains en tête, semhlent penser que l'Afrique équatoriale – et plus particulièrement le Zaïre ou l'Angola – recèle sans doute la clé d'une épidémie qui frappe l'hémispbère uord de manière si surprenante.

Les recherches soot rendues particulièrement difficiles sur les groupes européens et américains les plus touchés (les homosexuels essentiellement) par la multiplicité des agents infectieux préseots chez ces malades multicootaminés. « *C'est comme si nous cherchions une aiguille dans une botte de foin*, s'exclame le professeur Gallo (Washington). *Le SIDA est la pire maladie microbiologique que la science ait eu à affronter.* »

Une querelle de virus

« *Au lieu de nous perdre dans la multiplicité des cantaminations observées, tant chez les Haïtiens que chez les hémophiles multitransfusés au les homosexuels à partenaires nombreux, il serait souhaitable de centrer les travaux sur les populations zaïroises indemnes de transfusions au de comportements de promiscuité sexuelle* », dit celui qui défend, pourtant de manière convaincante, l'implication dans la genèse du SIDA du virus HTLV, auquel il a consacré des travaux qui lui valent une renommée internationale.

Ce virus règne en Afrique et aux Caraïbes à l'état endémiqne, et provoque une forme rare de leucémie humaine, celle des lymphocytes T.

« *Peut-être ce virus avait-il un ancêtre, chez le cheval et chez le singe, et peut-être a-t-il contaminé l'Amérique et Haïti par le biais des esclaves...* »

La mise en cause d'un autre virus, le LAV 1, proche morphologiquement d'un agent responsable de l'anémie infectieuse du cheval, est défendue par l'équipe pasteurienne que dirige le professeur Montagnier.

Les équipes américaines o'ont pas pu retrouver ce virus dans les cas qu'elles ont étudiés, et la polémique qui s'est engagée au Palais des congrès o'a pas permis aux équipes françaises d'apporter un dossier aussi solide que celui de leurs collègues d'outre-Atlantique.

Les malades atteints du SIDA souffrent d'un effondrement de leurs défenses naturelles visant plus précisément certains des plus actifs parmi les éléments de l'immunité, les lymphocytes T, ces mêmes lymphocytes T que cancérise le virus du professeur Gallo, le premier et le seul fnrmellement identifié comme responsahle d'une forme de leucé*mie chez l'homme.*

Pourquoi provoquerait-il alors, chez certains, une leucémie rare et chez d'autres, beaucoup plus *fré*quemment, un SIDA ?

La réponse à cette question essentielle o'est pas encore apportée, mais il est un fait que le virus HTLV se transmet par transfusion sanguine, par les rapports sexuels, ou par le lait maternel, tous modes de contamination retrouvés dans le SIDA. Ce même virus a pu être isolé par l'équipe du professeur Gallo aussi fréquemmeot ebez les malades atteints de leucémie à lymphocytes T que chez ceux qui souffrent du *SIDA.*

Il ne peut être affirmé, pour l'instant, qu'il ne soit pas, chez ces derniers, *un simple élément* dit « *opportuoiste* », au même titre que d'autres virus, bactéries ou champignons, responsables des multi-infections qui dévorent les malades, bien que les démonstrations dn professeur Essex (Harvard) soient par*ticulièremeot convaincantes.*

L'enjeu est important, car la maladie s'étend et les moyens thérapeutiques doot dispose le corps médical pour l'affronter sont, faute d'en connaître l'agent responsable, empiriques.

Eo dépit des efforts déployés, y compris les techniques les plus sophistiquées de la réanimation, le *pronostic*, a *indiqué le professeur* J.-P. Coulaud (hôpital Claude-Bernard, Paris) reste sombre, car les malades sont vus, non lors des premières manifestations de la maladie, mais à son stade le plus avancé, lorsqu'ils sont *la* proie d'attaques *infectieuses multiples*, puis d'un cancer.

Un effort de dépistage et de prévention s'impose, d'antant qu'il ne semble pas qu'un seul cas de contamination par des voies autres que le sang, le sperme ou le lait maternel, ait été signalé.

Les personnels hospitaliers et les ehercheurs qui côtoient les malades ou le virus suspect ne présentent, oulle part dans le monde jusqu'à préseot, le moindre signe (anticorps) de contamination, alors que *ces anticorps sont retrouvés* avec une fréquence considérable (80 % des cas) au stade de tout début de la maladie, chez les homosexuels aux relations multiples.

A l'hôpital Paul-Brousse, le professeur Georges Mathé a *entrepris* des traitements expérimentaux de malades atteints du SIDA par des agents récemment isolés et qui ont des vertus « *immunostimulantes* ». Il s'agit de la tuftsin (immunorégulateur) et de la bestatin, un antibiotique qui a la capacité d'empêcher l'apparition de lympbomes spontanés chez la souris.

L'effort entrepris est, ici aussi, empiriqoe, et l'objectif à long terme reste, bien évidemment, l'identification de l'agent responsable ainsi que – s'il s'agit du HTLV, et si l'Afrique révèle son secret – la compréhension de son mode d'action, et la préparation éventuelle d'un vaccin pour les sujets dits « à risques ».

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

★ Le SIDA sera le sujet de l'émission « Magazine vendredi » sur FR 3, le vendredi 14 octobre, à 20 h 35.

POUR ACQUÉRIR UNE DIMENSION INTERNATIONALE

L'Institut français de toxicologie va s'associer avec un laboratoire américain

De notre correspondant régional.

Lyon. – L'Institut français de toxicologie (I.F.T.) (1) est né officiellement le 1er janvier 1982. Les « politiques », dont M. Raymoud Barre, avaient, début 1981, largement contribué à cette naissance en favorisant l'alliance de deux partenaires locaux : l'IFREB (Institut Mérieux) et Pasteur-Toxicologie. Mais cette alliance paritaire scellée *entre deux partenaires* exigeants n'a pas abouti au résultat recherché : « *Etre compétitif sur le plan international ; assurer l'indépendance nationale dans un domaine d'avenir* », selon la formule de M. Maurice Carraz, directeur de l'institut Pasteur de Lyon (*le Monde* dn 26 février 1981).

De source syndicale, on indiquait, en juin 1983, que l'I.F.T. enregistrait des pertes mensuelles de l'ordre de 1 million de francs. Cette situation, ontre le fait qu'elle va obliger au moins l'un des partenaires à souscrire à une augmentation de capital, a imposé un rapprochement avec un grand laboratoire international. Le 1er janvier prochain, un accord sera scellé définitivement avec le laboratoire *américain Hazelton.*

L'I.F.T. et Hazelton vont créer, en détenant chacun la moitié des *parts*, une *nouvelle* société dont la présidence devrait être assurée par un Français, sans doute le professeur André Cier, aetoel présideut-directeur général de l'I.F.T. Des scientifiques américains feront leur entrée dans un comité exécutif. Le communiqué officiel annooçant l'accord se félicite de voir l'I.F.T. « *acquérir une dimension internationale* ».

L'absence d'une politique

Pour parvenir à ce bot, l'activité du laboratoire devra s'accroître notablement. Les 25 millions de francs de chiffre d'affaires annuel paraissent, en effet, nettement au-dessous de la « *masse critique de rentabilité* ». Certaines commandes ponctuelles, émanant d'industriels désireux de tester de nouveaux produits, ou de laboratoires pharmaceutiques à la recherche d'homologation pour lancer de nouveaux médicaments sur le marché mondial, ne peuvent masquer l'absence d'une politique globale.

Pourquoi ne pas avoir persévéré dans la « voie française » ? Le professeur André Cier expliqne : « *Il aurait fallu engager 50 ou 60 millons de francs. De plus, cela n'aurait pas empêché une diminution de personnel.* » La nouvelle orientation de l'activité de l'I.F.T. reste à définir. Les effectifa – hier cent personnes, aujourd'hui quatre-vingt-treize chercheurs et techniciens – vont diminuer, mais sans plan social. Les maisons mères (Mérieux et Pasteur) reprendront la poignée de salariés mis en congé.

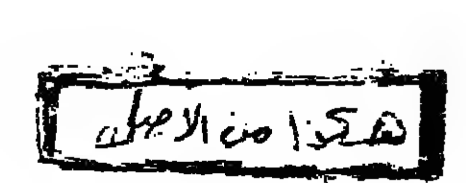
Le secteur tératologie (analyse des malformations) devrait être supprimé, certains secteurs de cancérogenèse maintenus et la mutagenèse développée. Les installations – héritées de l'Institut Pasteur – de Lentilly pourraient faire les frais de la nouvelle politique industrielle du groupe I.F.T.-Hazelton. M. Cier envisage cependant d'y installer une équipe de eberebeurs pluridisciplinaire, associant l'I.F.T., l'Université, l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et des industriels. Cette équipe pourrait, selon lui, travailler à « *l'élaboration de matériels expérimentaux en matière de toxicologie, les modèles actuels n'étant pas suffisamment fiables* ».

CLAUDE RÉGENT.

(1) La toxicologie rassemble l'étude des effets toxiques sur l'homme des substances les plus diverses et des remèdes qu'il est possible de leur apporter.

● *Les prix Griffuel de cancérologie* ont été remis, lors d'une cérémonie organisée à l'UNESCO, au professeur Robert Gallo (États-Unis) pour sa découverte du virus HTLV, premier et seul virus connu comme responsable d'une leucémie humaine, et au professeur Dominique Stebelin (Institut Pasteur de Lille), qui a joué un rôle important dans la découverte des premiers gènes du cancer, on oncogènes.





SCIENCES

Des incidents techniques perturberaient le vol de Saliout-7

Les deux cosmonautes de la station orbitale soviétique Saliout-7, Vladimir Liakhov et Alexandre Alexandrov, en orbite depuis le 27 juin, sont-ils en proie à des difficultés qui devraient écourter leur séjour dans l'espace ?

Depuis plusieurs semaines, en effet, les Soviétiques ont connu, si l'on en eroit les informations publiées par l'hebdomadaire américain *Aviation Week and Space Technology*, une longue série noire. Le dernier incident en date, si l'on excepte le lancement raté, voici une quinzaine de jours, de l'équipage du vaisseau spatial Soyouz-T-9 censé rejoindre la station Saliout, aurait été causé par une sérieuse fuite d'oxyde d'azote qui aurait obligé les deux cosmonautes à revêtir leur scaphandre et à rejoindre sans tarder le module de descente du vaisseau Soyouz pour un retour précipité sur Terre. Auparavant, en août, le module laboratoire Cosmos-1443, nouvelle pièce du mécano conçu par les Soviétiques pour la construction d'une grande station orbitale, avait été largué sans que l'on connaisse précisément les motifs de cette opération, que certains ont interprétée comme la preuve d'un échec.

Selon les sources américaines, cet incident aurait placé Saliout-7 dans une situation délicate due au fait que, désormais, seize seulement des trente-deux fusées de contrôle d'altitude de la station seraient utilisables. Faut-il s'alarmer pour autant ? Force est de constater qu'un mois s'est écoulé et que Liakhov et Alexandrov sont toujours en orbite. Pour les Soviétiques présents au congrès international d'astronautique qui a lieu actuellement à Budapest, il n'y aurait pas de problèmes et la capsule Soyouz pourrait encore être utilisée après six mois de présence en orbite.

● *Report de la première mission du laboratoire spatial européen Spacelab.* – Ce laboratoire devait partir dans l'espace le 28 octobre prochain, à bord de la navette spatiale américaine Columbia, mais un défaut d'une des fusées d'appoint de celle-ci interdit actuellement son lancement. L'Agence spatiale européenne, qui confirme le report, ne peut encore indiquer la nouvelle date de la mission. En théorie, un lancement avant le 5 novembre reste possible, mais il est presque certain qu'il faudra ramener la navette du pas de tir au bâtiment d'assemblage, et changer le nez de la fusée défaillante. La mission serait alors renvoyée au 27 novembre.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 12 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Marine.** – Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Edouard Thireaut, nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major de la marine nationale.

[Né le 1er juin à Cannes et ancien élève de Navale, Edouard Thireaut, pilote de l'aéronavale embarquée, a notamment commandé l'aviso-escorteur *Enseigne-de-vaisseau-Henry* en 1974 et, en 1976, la base de Landivisiau où il a contribué à la mise en service opérationnelle des premiers Super-Etendard. Avec le grade de capitaine de vaisseau, il commande, depuis juillet 1979, le service de presse et de relations publiques à l'état-major de la Marine nationale. A ce poste, le commandant Thireaut a su entretenir des relations de travail confiantes et fructueuses avec les journalistes spécialisés qui lui ont toujours reconnu une rare compétence professionnelle en la matière. Il sera remplacé en décembre prochain par le capitaine de vaisseau Michel Debray, qui commande actuellement le porte-avions *Foch*.]

Sont promus contre-amiral, les capitaines de vaisseazau Jean Fourquet, Jean Betermier et Ghislain de Langre.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur de deuxième classe Pierre Rieaud ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Joseph Tretout, Gérard Dorey et Jean Humbert.

Sont promus : directeur technique des engins, l'ingénieur général de première classe Jean Sandeau ; chargé de mission à la direction du Service industriel de l'armement, l'ingénieur général de première classe Jacques Mercier ; directeur de l'établissement technique central de l'armement, l'ingénieur général de première classe Pierre Givaudon ; chef du service technique des engins balistiques, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Delaye.

● **Contrôle général des armées.** – Est promu contrôleur général des armées, le contrôleur des armées Alain Pellan.

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, les médecins généraux, médecins chefs des services hors classe Jacques Poncelet et Jacques Sepetjian ; médecin général, le médecin chef des services de classe normale Robert Auffret.

Est nommé médecin chef de l'hôpital d'instruction Begin, le médecin général, médecin chef des services hors classe Daniel Auphan.

FAITS ET JUGEMENTS

Le mystérieux assassinat d'un chirurgien bordelais

Le parquet de Bordeaux a ouvert, mercredi 12 octobre, une information, qui a été confiée à M. Emile Gaussen, juge d'instruction, après la découverte, à son domicile, du corps d'un chirurgien de Pessac (Gironde), le docteur François-Xavier Aran, âgé de trente-sept ans. Dans le même temps, les policiers du S.R.P.J. de Bordeaux devaient constater la disparition de l'épouse de la victime, née Aline Labarde, elle-même médecin anesthésiste et de l'une des deux voitures du couple. Tôt dans la matinée de mardi, l'un des confrères du docteur Aran, qui devait opérer avec lui, avait donné l'alerte après s'être étonné de son absence.

C'est dans une baignoire de l'élégante chartreuse de Pessac où le chirurgien vivait avec son épouse, qu'a été trouvé le corps de la victime, entièrement habillé et ne portant aucune trace de violence. Bâillonné et ligoté à l'aide d'un câble de télévision de telle manière que le moindre mouvement entraîne automatiquement la strangulation, le docteur Aran serait mort soit étouffé, soit étranglé. Toutefois, les résultats de l'autopsie, qui a été pratiquée dans l'après-midi du mercredi 12 octobre, n'ont pas été communiqués.

Dans la maison, les enquêteurs n'ont relevé aucune trace de lutte ou de fouille. Enfin, la B.M.W. du chirurgien a été retrouvée, le 12 octobre vers midi, à Nevers (Nièvre), mais, ce jeudi matin, on restait sans nouvelles de Mme Aran. Au S.R.P.J. de Bordeaux, on se borne, pour l'heure, à déclarer que « *toutes les hypothèses possibles sont examinées* ».

M. Thyraud est réélu président de la Commission informatique et libertés

M. Jacques Thyraud, sénateur (R.I.) du Loir-et-Cher, a été réélu président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) par les membres de cet organisme. Le mandat de M. Thyraud prenait fin en même temps que son mandat parlementaire, le 24 septembre. Réélu sénateur, M. Thyraud a été à nouveau désigné par la commission des lois du palais du Luxembourg pour représenter le Sénat à la C.N.I.L. Son nouveau mandat de président de cet organisme pourrait être remis en cause au début de l'année prochaine après le renouvellement partiel de la commission. Le bureau de la commission compte, outre M. Thyraud, un vice-président délégué, M. Alain Simon, conseiller à la Cour de cassation, et un vice-président, M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort.

M. Thyraud va inaugurer son noveau mandat en présentant du 17 au 20 octobre à Stockholm, à une réunion internationale, des suggestions qui permettraient à Amnesty International d'échapper à certaines contraintes des lois sur l'informatique et les libertés. Ces lois prévoient généralement un droit d'accès de la personne fichée aux fichiers la concernant. Amnesty craint notamment que certaines demandes de prisonniers politiques soient faites sous la contrainte et voudrait pouvoir en contrôler l'authenticité.

● *Les architectes et leur conseil de l'ordre.* – Neuf architectes ont été condamnés à payer leur cotisation au conseil de l'ordre, le 12 octobre, par le tribunal de grande instance de Grenoble. Le tribunal demande aux architectes de « *communiquer au conseil de l'ordre, dans les trente jours, une déclaration de leurs revenus professionnels pour les années 80, 81, 82 afin qu'il puisse établir le montant de leur cotisation. A défaut d'exécution volontaire, le tribunal condamne chacun des architectes à une astreinte de 200 F par jour de retard* ». Ils devront verser en outre 1 300 F à titre de provision et 250 F d'amende.

Les architectes qui avaient refusé de payer leur cotisation estiment que « *l'Ordre des architectes est une institution néfaste qui collecte 30 millions de francs tous les ans auprès de dix-huit mille architectes.*

● PRÉCISION. – Dans l'article intitulé « Suicide » (*le Monde* du 13 octobre), nous avons indiqué par erreur que les gendarmes s'étaient rendus au domicile du mineur et avaient fouillé sa chambre. En fait, après avoir été appréhendé par l'un des membres du service de sécurité du magasin où il avait volé des outils, le jeune garçon a été conduit à la gendarmerie, où il a été interrogé en présence de sa mère. C'est immédiatement après qu'il est rentré chez lui pour se donner la mort.

● PRÉCISION. – Dans notre information sur un colis piégé à Marseille (*le Monde* du 14 septembre), nous avons fait usage du terme « Camping Gaz ». La société Application des gaz nous prie de préciser que ce terme est une marque déposée et enregistrée à son nom, et qu'il ne peut être en conséquence utilisé sans son autorisation. Dont acte.

CORRESPONDANCE

Le capitaine Barril et Jean-Marc Rouillan

Me Thierry Fagart, avocat au barreau de Paris et conseil de Jean-Marc Rouillan, l'un des fondateurs du groupe d'ultra-gauche Action directe, nous écrit :

Dans votre édition datée du 8 octobre 1983 et sous le titre « Confusion et clarification », votre journal a cru devoir indiquer que, « *selon les milieux autorisés* », j'aurais en ma qualité d'avocat de Jean-Marc Rouillan prévenu M. le juge d'instruction Bruguière des négociations menées avec l'Elysée par l'intermédiaire du capitaine Barril.

Je tiens à démentir avec la plus grande fermeté une telle allégation, et je m'interroge légitimement sur la signification de la diffusion de cette « information » par les milieux autorisés que vous citez.

En ce qui me concerne, ma déontologie professionnelle m'impose de tout faire, dans le respect de la loi, pour défendre au mieux les intérêts de mes clients. Il m'appartenait, dans cet esprit, de vérifier auprès du parquet, organe judiciaire hiérarchiquement soumis au garde des sceaux, l'efficacité des négociations en cours. Il était par contre hors de question d'avertir le magistrat instructeur. Une telle démarche, outre son inefficacité, eût constitué une pression inadmissible sur un magistrat du siège statutairement indépendant.

ÉDUCATION

Le débat sur l'enseignement privé

(Suite de la première page.)

Soucieux de ne pas fournir des arguments à l'opposition, qui cherche à exploiter le thème de la « guerre scolaire », M. Savary, soutenu par M. Mauroy, avait élaboré un premier avant-projet jugé acceptable par l'épiscopat et les principaux représentants de l'enseignement privé. Mais cette première mouture a été rejetée par la direction du parti socialiste, le 5 octobre, à l'occasion de la réunion hebdomadaire du bureau exécutif. Sensibles à la pression du Comité national d'action laïque, les dirigeants du P.S. ont estimé que cette version faisait la part trop belle aux préoccupations des défenseurs de l'enseignement privé. Ils ont reproché notamment au ministre de l'éducation nationale de n'avoir pas situé ces premières propositions dans la perspective générale des engagements pris devant l'électorat de gauche lors de la campagne présidentielle de 1981, et plus précisément de n'avoir mentionné, pour l'avenir, dans le préambule du texte, ni l'« *intégration* » ni même l'« *insertion* » de l'enseignement privé dans ce « *grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale* » retenu à l'époque dans les « cent dix propositions » de M. François Mitterrand.

Expliquant que son texte résultait de laborieuses négociations, M. Savary a menacé de se démettre de ses fonctions. C'est alors que le premier secrétaire du P.S., M. Lionel Jospin, a évoqué l'éventualité de ne rien décider dans l'immédiat plutôt que de mécontenter la gauche laïque.

Une semaine plus tard, la réflexion de l'état-major du P.S. et de l'exécutif a sensiblement évolué. Au cours de leur déjeuner hebdomadaire, *mercredi 12 octobre*, au palais de l'Elysée, le président de la République, le premier ministre et les principaux dirigeants du P.S. sont convenus que l'attentisme serait la pire des solutions. Mais une seconde mouture de l'avant-projet a été élaborée, M. Mitterrand étant intervenu lui-même pour suggérer certaines modifications afin que le texte puisse convenir aux laïques. Le président de la République a proposé, notamment, que le préambule controversé soit transformé... en conclusion, afin de ne pas apparaître comme un engagement de philosophie politique et, donc, d'être atténuée.

Du coup, c'est le ministre de l'éducation nationale qui risque de connaître des difficultés avec les porte-parole de l'enseignement privé si ceux-ci jugent que ces retouches annulent le compromis précédent. Il est clair, en outre, que les propositions, quelles qu'elles soient, pèseront à la fin du mois sur le congrès socialiste de Bourg-en-Bresse. Pour le moment, M. Mauroy est astreint à un exercice de contorsionniste puisqu'il doit donner des gages aux laïques sans paraître leur céder, tout en rassurant les défenseurs de l'enseignement privé au moment où l'embarras du pouvoir ne peut que ranimer leurs préventions.

ALAIN ROLLAT.

Les étapes d'un projet

Depuis onze ans, dans l'opposition, puis au pouvoir, les socialistes ont affiné leurs propositions sur l'avenir de l'enseignement privé. En voici les principales étapes :

● **1972** : La programme commun de gouvernement des partis communiste et socialiste prévoit que « *tous les secteurs de l'enseignement initial et une part importante de l'éducation permanente seront réunis dans un service public unique et laïque dépendant du ministère de l'éducation nationale (...). Dès la première législature, les établissements privés – qu'ils soient patronaux, à but lucratif ou confessionnels – percevant des fonds publics seront en règle générale nationalisés* ».

● **1976** : M. Louis Mexandeau, délégué à l'éducation du parti socialiste, proposa un plan qui prévoit de nationaliser progressivement l'enseignement privé sous contrat. Les établissements *refusant la nationalisation* perdraient l'aide de l'Etat.

● **Janvier 1977** : A la suite de l'émotion provoquée par le « plan Mexandeau », M. Mitterrand, alors premier secrétaire du P.S., précise : « *La coexistence de deux structures d'enseignement, le public et le privé, pose un problème qui n'est pas né d'hier et que personne ne résoudra par des habiletés de langage ou en gommant l'histoire.* » Jamais, ajoutait-il, les signataires du programme commun « *n'ont entendu imposer l'intégration, ni décider d'un monopole ni même ordonner la nationalisation sans discuter, négocier, préparer les étapes, en tenant compte des réalités multiples de la France (notamment dans ses régions)* ». Le plan Mexandeau est remis sur le chantier.

● **Décembre 1977** : M. Mitterrand présente la version définitive du « *plan socialiste pour l'éducation nationale* » signée par MM. Louis Mexandeau et Roger Quilliot. Les socialistes « *se prononcent pour l'intégration, en règle générale, des établissements percevant des fonds publics, d'origine fiscale ou parafiscale, au service public* ». Plusieurs étapes sont prévues. L'intégration à la fonction publique de tous les personnels « *sans privilège ni sanction* », n'interviendrait que dans un second temps.

● **1981** Le candidat socialiste à l'élection présidentielle promet : « *Un grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale sera mis en place, mise en place négociée sans spoliation ni monopole. Les contrats d'association des établissements privés conclus par les municipalités seront respectés. Des conseils de gestion démocratiques seront créés aux différents niveaux.* »

● **Depuis le 10 mai 1981** : M. Mitterrand a évoqué le sujet à plusieurs reprises, se déclarant « *soucieux de veiller à ce que soit préservée, surtout dans ce domaine, l'unité nationale (...). On ne construira pas cette unité en commençant par la défaire* » (septembre 1981). « *Ma philosophie personnelle profonde, qui sera la mienne jusqu'à mon dernier souffle, c'est le respect des consciences. Je ne veux aucune contrainte, surtout dans un domaine de cette importance* », (2 janvier 1983).

● **Le 20 décembre 1982** : M. Savary fait des propositions sur l'avenir des relations entre enseignement privé et enseignement public. Il prévoit l'harmonisation de la carte scolaire, un nouveau statut pour les personnels, *la* création d'établissements d'intérêt public. Ces propositions sont refusées par l'enseignement catholique.

CARNET

Naissances

– Le docteur René BEROUTI et Mme, née Monique DUJOUR, ainsi que Bérénice sont heureux d'annoncer la naissance de

Charles-Edouard.

– M. et Mme Belkacem BERRICHE sont heureux d'annoncer la naissance de leur deuxième garçon,

Bilal,

à la clinique de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), le 8 octobre 1983.
125, rue de Paris,
92220 Bagneux.
24, rue Ben-Siam,
Hussein-Dey, Alger.

– Sylvie BETHEMONT et Blaise VILLEDIEU ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean,

le 8 octobre 1983.

Lyon.

– M. et Mme Charles Roland GHESQUIÈRE sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Amélie,

le 9 octobre 1983.

3, rue René-Bazin,
75016 Paris.

– Hélène, Charles, Yves PINAUD et Antoine ont l'immense plaisir d'annoncer la naissance de

Martin,

le 7 octobre 1983.

66, rue Labrouste,
75015 Paris.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Brigitte DESCOMBES,
fille de M. et Mme Christian Descombes,

avec

M. Charles THIVOLET,
fils du professeur et de Mme Jean Thivolet,

qui sera célébré en l'église du Vieux-Pérouges le samedi 15 octobre.

Bourg-en-Bresse. Lyon.

Décès

– Mme Fernand Ameller,
son épouse,
M. et Mme Michel Ameller,
Mme Mireille Grizard
Et M. Jacques Narteau,
ses enfants,
M. Philippe Ameller,
M. et Mme Thierry Ameller,
ses petits-enfants,
Mme Alice Pelletier,
sa sœur,
Ses neveux, ses nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand AMELLER,

survenu, à Paris-7e, le 7 octobre 1983, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Le service religieux et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
168, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– Mme Condesalazar,
M. Paul Bouhanna,
Carole et Paul-Eric,
M. Henri Condesalazar,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Blanche BOUHANNA,
née Condesalazar,

leur fille, épouse, mère et sœur, survenu le 7 octobre 1983 à l'âge de cinquante-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

14-16, rue Daubigny,
75017 Paris.

– Mme Françoise Golub,
son épouse,
Deborah,
sa fille,
L'Association des fils et filles des déportés juifs de France
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri GOLUB,
président fondateur
de l'Association des F.F.D.J.F.,

survenu le 12 octobre 1983 dans sa quarante-troisième année.

– On nous prie d'annoncer le décès du

général (C.R.) Georges KEIM,

commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et T.O.E.,

survenu subitement le 17 septembre 1983, à Lisbonne, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité lundi 3 octobre.

De la part de
Mme Jean A. Keim,
M. et Mme Serge Guy-Vienot
et leurs enfants,
Ses amis
Et toute la famille.

96, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

Remerciements

– Madeleine Guillon
Et ses enfants,

très touchés par les nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

Jean GUILLON,

remercient avec émotion tous ceux qui leur ont apporté le réconfort de leur amitié.

Anniversaires

– En ce 14 octobre 1983,
onzième anniversaire de la mort de

M. André JOUCLA-RUAU,
professeur à la faculté des lettres
d'Aix-en-Provence,

son épouse demande à tous ceux qui l'ont connu et estimé une pensée émue.

Avis de messes

– *Un* service religieux sera célébré le mardi 18 octobre 1983, à 11 h 15, en l'église Saint-François-de-Sales (rue Brémontier), à la mémoire de

***Mme Léon JULLIOT*
de LA MORANDIÈRE,**

décédée à Granville (50) le 18 août 1983.

On y associera le souvenir de son époux, le

**doyen Léon JULLIOT
de LA MORANDIÈRE.**

– Mme A. Neuvy,
Le marquis et la marquise de Souza,
Mlle Christiane Neuvy,

invitent à participer ou à s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le lundi 17 octobre 1983, à 18 heures, en l'église *Saint-Philippe-du-Roule*, 154, faubourg Saint-Honoré, Paris-8e.

A la mémoire de
M. Albert NEUVY,
commandeur de la *Légion* d'honneur,
médaille militaire 1914-1918,
croix de guerre 1914-1918 (4 citations),
croix de guerre 1939-1945 (1 citation),
médaille de la Résistance,
chevalier de grâce magistrale
de l'ordre souverain de Malte,
commandeur de l'ordre militaire
du Christ,
grand officier de l'ordre
de l'Infante Dom Henrique,
titulaire
de nombreuses autres décorations
françaises et étrangères,

décédé le 20 septembre à Lisbonne (Portugal).

15, rue Lord-Byron,
Paris-8e.

Communications diverses

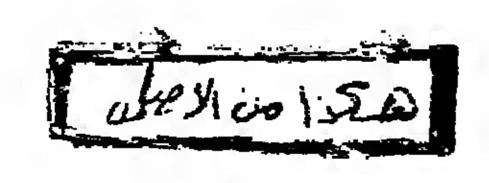
– L'Association des anciens Sciences Po organise, le lundi 24 octobre, à 20 h 30, à Radio-France, un débat présenté par Jean Yanowski sur le thème « Sortir de la crise »... Y participeront MM. Michel Albert, Bernard Brunhes, Jean-Claude Casanova, Alfred Grosser, Stanley Hoffmann, Jean Saint-Geours et Yves Stourdze.

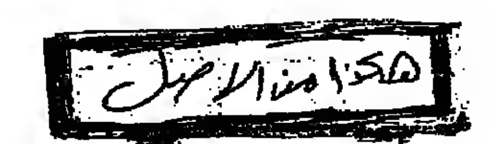
Invitations à retirer à l'Association des anciens Sciences Po, *548-91-62*.

– L'Académie diplomatique internationale donne un concert au profit de l'Institut Pasteur. Le pianiste Valéry Sigalevitch interprète des œuvres de Chopin, Moussorgsky, Schumann, le vendredi 14 octobre 1983 à 20 h 30.
* 4 *bis*, avenue Hoche, 75008 Paris.
Réservations au 227-66-18.

– Les Associations familiales catholiques organisent trois conférences à l'Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75270 Paris, Cedex 06 : lundi 17 octobre, à 20 h 30, « Transmettre la foi aujourd'hui », par Mgr Pierre Eyt, recteur de l'Institut catholique ; lundi 21 novembre, à 20 h 30 ; « De l'angoisse à l'espérance : les raisons de vivre », par M. Jean-Marie Meyer, membre de la Commission pontificale de la famille ; et lundi 5 décembre, à 20 h 30, « Famille, foyer de réconciliation », par le Père *Jean-Jacques Latour, délégué* auprès du secrétariat du synode sur la réconciliation.



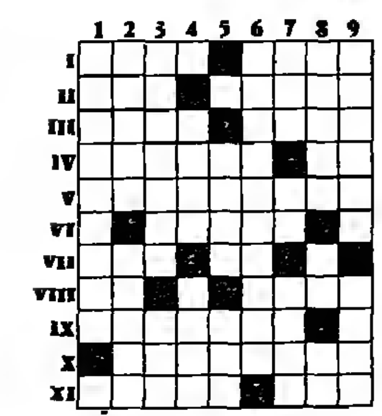




INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3558



HORIZONTALEMENT

I. Son intervention est problématique quand on le prend à témoin. Poussées des pieds. – II. Siège à Genève. Siège à Rome. III. Le confident nocturne de nos épanchements. Devant lui, Clovis dut s'incliner. – IV. Femme très écoutée. Nourricier des pics. – V. Détachement de reconnaissance. – VI. Montagne percée. – VII. Celle de France n'a pas de frontière maritime. Lit de style flamand. – VIII. Disque ou roulement. Femme mariée ou « demoiselle ». – IX. Garçon dont la situation comporte des hauts et des bas. – X. Quelques mauvaises langues affirment qu'on le réussit mieux avec les lions qu'avec les femmes. – XI. Famille d'architecte français. Il fut immortalisé par un illustre concitoyen de Jules Verne.

VERTICALEMENT

1. Elle est souvent sur la couverture alors qu'on l'aimerait tellement dessous. – 2. Faveur constituant l'apanage des « basses » classes. Peu favorisée par la nature. – 3. Aliment énergétique pouvant être tiré du sein d'une nourrice. Auteur anglais. – 4. Un des cinq grands dans l'un des deux grands. Bon mot pour distraire. – 5. Pile prussienne à l'origine de piles parisiennes. Baie ou queue de cerise. – 6. Plaintes avec poursuites. – 7. Le Lyon néerlandais. Préposition. Petit-fils de navigateur. – 8. Pièces de direction pour traction avant. Organe supérieur dont les commandements sont contraires à ceux de l'église. Phonème franco-sino-britannique. – 9. Nom de guerre. Oppose, en philo, l'objet au sujet.

Solution du problème n° 3557

Horizontalement

I. Curiosité. – II. Orageuses. – III. Unis. Lô. – IV. Bocal. Tét. – V. Irlande. – VI. Notée. Tir. – VII. Ame. Té. Fi. – VIII. Io. Tifs. – IX. Décorum. – X. Egalise. – XI. Nu. Alèse.

Verticalement

1. Combinaison. – 2. Ur. OMO. – 3. Raucité. Dé. – 4. Ignare. Véga. – 5. Œillet. Cal. – 6. Sus. Etole. – 7. Is. TNT. Iris. – 8. Télédiffusé. – 9. Esotérisme.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 13 octobre 1983 :

DES DÉCRETS

● Relatif à la composition du cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés de travaux et approuvant ou modifiant divers fascicules ;

● Modifiant le décret du 13 juillet 1972 et relatif à l'établissement de bureaux annexes de conseils juridiques.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 15 OCTOBRE

« La basilique Saint-Denis », 14 h 30, entrée, Mlle Colin.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« L'Institut français », 15 heures, 6 rue de Tournon, M. Lépany (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Conseil d'Etat », 15 heures, place du Palais-Royal (Art et promenades).

« *Chez un restaurateur de meubles* », 15 heures, devant Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

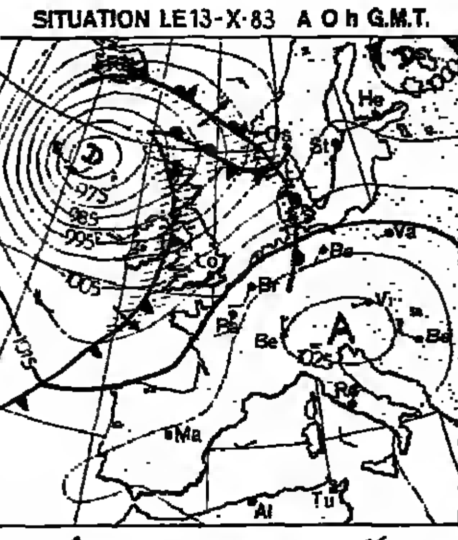
« La vie de Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Histoire et archéologie).

« Le cœur de Paris », 14 h 30, place du Châtelet (Paris autrefois).

« Le couvent des Carmes », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

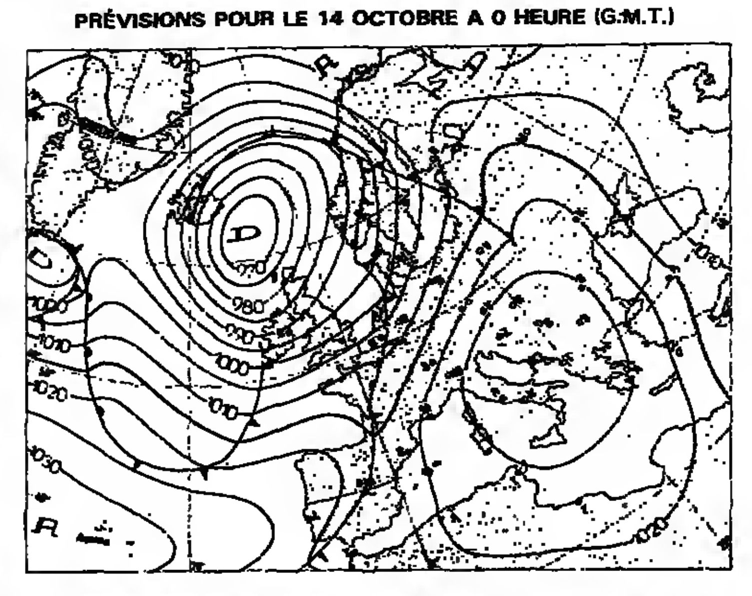
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13-X-83 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 14. X. 83 DÉBUT DE MATINÉE



Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

PRÉVISIONS POUR LE 14 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 octobre à 0 heure et le vendredi 14 octobre à minuit.

Les hautes pressions installées de la Méditerranée au nord de l'Allemagne se décaleront un peu vers l'est, permettant la traversée de la France par une zone pluvio-orageuse étroite.

Vendredi, la zone de pluie et d'orage sera axée le matin des Pyrénées centrales au nord du Massif Central et aux Ardennes. Sur la moitié sud-est, belles éclaircies le matin après dissipation des brumes matinales. Sur le nord-ouest du pays, nuages passagers et arrivée à la pointe de Bretagne d'une ligne de grains. Les températures seront dans l'ensemble de 10 à 12 degrés, elles culmineront à 15 degrés près de la Méditerranée. Au cours de la journée, l'étroite bande d'orages se décalera vers la Méditerranée pour toucher en soirée toutes les régions à l'est du Rhône et de la Saône, Corse exceptée.

Au nord de la Loire, dans le Nord et le Nord-Est, temps instable avec successions d'averses et d'éclaircies. Sur les autres régions, soit dans un carré délimité par la vallée de la Loire, la vallée du Rhône et celle de la Saône, la côte atlantique et les Pyrénées, il fera beau et il y aura du soleil une grande partie de l'après-midi. Les températures maximales seront de 12 à 14 degrés sur la moitié nord, 16 à 21 degrés sur la moitié sud et 22 à 24 degrés près de la Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 13 octobre 1983, était, à 7 heures, de 1 014,6 millibars, soit 761 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 12 octobre au 13 octobre) : Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 23 et 17 ; Bordeaux, 21 et 11 ; Bourges, 18 et 6 ; Brest, 16 et 14 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 5 ; Dijon, 16 et 2 ; Grenoble, 18 et 5 ; Lille, 15 et 8 ; Lyon, 16 et 6 ; Marseille-Marignane, 21 et 13 ; Nancy, 15 et 3 ; Nantes, 19 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 7 ; Pau, 24 et 9 ; Perpignan, 22 et 11 ; Rennes, 18 et 10 ; Strasbourg, 16 et 2 ; Tours, 18 et 7 ; Toulouse, 21 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 13 degrés ; Amsterdam, 14 et 8 ; Athènes, 24 et 17 ; Berlin, 13 et 10 ; Bonn, 14 et 4 ; Bruxelles, 14 et 8 ; Le Caire, 28 et 15 ; îles Canaries, 33 et 25 ; Copenhague, 13 et 9 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 26 et 20 ; Genève, 16 et 2 ; Jérusalem, 26 et 15 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 16 et 14 ; Luxembourg, 12 et 4 ; Madrid, 27 et 9 ; Moscou, 10 et 6 ; Nairobi, 26 et 15 ; New-York, 22 et 18 ; Palma-de-Majorque, 25 et 12 ; Rome, 26 et 10 ; Stockholm, 8 et 6 ; Tozeur, 30 et 22 ; Tunis, 25 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

DOCUMENTATION

UN ANNUAIRE DES RÉGIONS. – La Compagnie européenne d'édition et de publications périodiques vient de publier un Annuaire de l'exécutif des départements et des régions. Cet ouvrage réunit pour la première fois, par région et par département, le nom, l'adresse, le téléphone, la fonction et l'étiquette politique de chacun des élus membres de ces exécutifs. Il indique, en outre, le nom des commissaires et commissaires adjoints de la République (les anciens « préfets » et « sous-préfets »), ainsi que les coordonnées des principales directions départementales et régionales.

★ **C.E.E.P., 120, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, Tél. : (1) 562.76.42. Prix d'envoi franco 650 F TTC.**

FORMATION

SECRÉTARIAT JURIDIQUE ET COMMERCIAL. – Le centre d'éducation permanente de l'université de Paris-I organise, d'octobre 1983 à juillet 1984, deux stages de reconversion destinés à des mères de famille. Gratuits, ils préparent au secrétariat juridique (niveau Bac) et à la fonction d'assistante import-export (niveau Bac + 2).

★ **Université de Paris-I, 90, rue de Tolbiac, 75013 Paris, 13e étage, bureau C 13-02. Tél. : 586-85-78 et 584-11-66, poste 303.**

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES PAPILLONS

TIRAGE N° 65 DU 12 OCTOBRE 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	31	200	5	88 715	10 000
	071	500		96 055	10 000
	841	500	6	86	700
	0 801	2 000		116	500
	61 361	10 000		616	500
	343 901	1 000 000		2 176	2 000
2	2	100		66 076	10 000
	42	300	7	507	500
	172	600		547	500
	752	600		9 927	2 000
	962	600		53 077	10 000
3	773	500	8	738	500
	963	500	9	9	100
	02 823	10 000		99	300
4	024	500		069	600
	164	500		1 659	2 100
	16 294	10 000		6 289	2 100
5	035	500	0	30	200
	135	500		240	500
	635	500		1 630	2 700
	695	500		4 710	2 000
	1 765	2 000		4 580	2 000
	5 905	2 000		37 060	10 000
	04 065	10 000		269 940	4 000 000
	66 855	10 000			

PROCHAIN TIRAGE LE 19 OCTOBRE 1983
TRANCHE D'OCTOBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE À TRIE-SUR-BAISE (Hautes-Pyrénées)

LOTO – TIRAGE N° 41	13	19	20	34	40	44
NUMERO COMPLEMENTAIRE						21

PROCHAIN TIRAGE LE 19 OCTOBRE 1983 VALIDATION JUSQU'AU 18 OCTOBRE APRES-MIDI

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 86 DU 12 OCTOBRE 1983

Finales et numéros — Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

Finales et numéros	
6	Tous les billets terminés par 6 gagnent 70 F dans toutes les séries
34	Tous les billets terminés par 34 gagnent 300 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 43 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer (F.)
858	0588	1588	2588	3588	4588	5588	6588	7588	8588	9588	800
	0858	1858	2858	3858	4858	5858	6858	7858	8858	9858	4 400
	0885	1885	2885	3885	4885	5885	6885	7885	8885	9885	800
198	0189	1189	2189	3189	4189	5189	6189	7189	8189	9189	400
	0198	1198	2198	3198	4198	5198	6198	7198	8198	9198	4 000
	0819	1819	2819	3819	4819	5819	6819	7819	8819	9819	400
	0891	1891	2891	3891	4891	5891	6891	7891	8891	9891	400
	0918	1918	2918	3918	4918	5918	6918	7918	8918	9918	400
	0981	1981	2981	3981	4981	5981	6981	7981	8981	9981	400

Finale	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 39	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 39	Sommes à payer Autres séries
5178	1578	F. 10 000	F. 2 000	7158	F. 10 000	F. 2 000
	1587	10 000	2 000	7185	10 000	2 000
	1758	10 000	2 000	7518	10 000	2 000
	1785	10 000	2 000	7581	10 000	2 000
	1857	10 000	2 000	7815	10 000	2 000
	1875	10 000	2 000	7851	10 000	2 000
	5178	3 000 000	30 000	8157	10 000	2 000
	5187	10 000	2 000	8175	10 000	2 000
	5718	10 000	2 000	8517	10 000	2 000
	5781	10 000	2 000	8571	10 000	2 000
	5817	10 000	2 000	8718	10 000	2 000
	5871	10 000	2 000	8751	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 26 OCTOBRE 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

STAGES

NOUVEAU PLAN COMPTABLE. – Le département d'éducation permanente de l'université Paris-XII Val-de-Marne propose des stages préparant la mise en application de la réforme comptable (nouveau *plan comptable*) et des *séminaires* pour les responsables de services comptables et financiers.

★ **Département d'éducation permanente, université Paris-XII, avenue du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil. Tél. : 898-91-44, poste 70.**

TECHNICIEN SUR SYSTÈME AUTOMATISÉ. – Un nouveau stage de formation continue est mis en place au lycée technique Langevin-Wallon de Champigny (Val-de-Marne), celui de technicien sur système automatisé (mise en œuvre et maintenance). Il s'adresse aux jeunes de dix-huit à vingt-six ans, titulaires d'un bac F.1., F.2., F.3., C ou 3. Il comprend 810 heures au centre et 390 heures en entreprise échelonnées sur une année scolaire. Seize places sont offertes. Les tests commencent début octobre. Ce *stage peut être financé par* l'employeur ou les ASSEDIC. Dans les autres cas, il coûte 200 F pour l'année.

★ **Renseignements, inscriptions à Greta 94, formation continue, 26, avenue Roger-Salengro, 94500 Champigny, tél. 881-34-74, tous les jours sauf mercredi et samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures jusqu'au 3 octobre.**

Le Monde

LIVRES

Jean Cocteau, le séducteur des mystères

JEAN Cocteau déserta ce monde le 11 octobre 1963. Vingt ans après sa mort, il revient nous tendre « *une main d'ombre* », à travers plusieurs de ses œuvres qui sont rééditées et, surtout, à travers son journal inédit *le Passé défini* – dont Gallimard publie le premier volume. On retrouve aussi le fantôme de cet écrivain multiple, au théâtre et à la télévision.

Né le 5 juillet 1889, Jean Cocteau traversa l'époque moderne comme un voyageur de luxe. « *La vie*, déclarait-il, *est la première partie de la mort.* » Il voulut en faire une partie de plaisir, et lui donna des airs de fête, cachant le chagrin sous la désinvolture, et la détresse sous la virtuosité, voire la vélocité. Il eut des amitiés, des amours célèbres. Il se livra à tous les sports qui l'attiraient – la littérature, le cinéma, les beaux-arts – avec un mélange inimitable de voracité et de légèreté. Il ne cessa de faire du charme à la vie...

Certains s'irritèrent de son côté charmeur, et ne surent pas voir la profondeur sous l'agilité. Car Jean Cocteau séduisait d'abord les mystères. « *Puisque ces mystères nous dépassent*, disait-il, *feignons d'en être l'organisateur.* » Dans ce sens, écrire, pour lui, c'était feindre. Ainsi pouvait-il « *apprivoiser les symboles* », selon l'expression de Roger Nimier.

Cet éternel invité d'un bal masqué a laissé une phrase qui s'entend, particulièrement, comme une requête : « *Il est juste qu'on m'envisage après m'avoir dévisagé* ». Dans ce numéro, nous avons essayé d'envisager l'univers, tellement imprévisible, de Jean Cocteau.

FRANÇOIS BOTT.

« La frivolité est un crime »

DE ses masques on fit grief à Jean Cocteau, et de ses aveux encore plus, où l'on voyait une pure coquetterie. Il eut pourtant des mots durs et lucides pour se peindre : « Si je n'excite pas la machine, il m'arrive de végéter, de ne penser à rien. Ce vide m'épouvante et me jette dans les discours. »

Ne faut-il pas s'interroger sur l'agressivité suscitée par un homme qu'on disait avant tout superficiel et frivole ? Et si Jean Cocteau était profond ? A ceux qui lui reprochaient les multiples facettes de son talent, et de toujours sauter d'une branche à l'autre, il rétorqua, « Oui, mais toujours sur le même arbre. »

Contre les lieux communs d'une trop paresseuse mémoire, il faut retourner aux mots de ce faux désinvolte, de ce faux heureux : « Le mystère était mon idée fixe », *écrit-il. Voilà pour l'arbre. Il faut retourner aux phrases âpres, à la tension, à l'ascèse, mais oui, qui court* dans la Difficulté d'être. *On y trouve un artisan, bardé d'esprit critique, toujours sur ses gardes. Qui sait écrire, à propos justement de la frivolité :* « La frivolité est un crime en cela qu'elle singe la légèreté, par exemple celle d'un beau matin de mars dans les montagnes... La frivolité n'est autre qu'un manque d'héroïsme et comme un refus de s'exposer en quoi que ce soit. C'est une fuite prise pour une danse, une lenteur qui semble être une vitesse, une lourdeur apparemment analogue à cette légèreté dont je parle et qui ne se rencontre que dans les âmes profondes. »

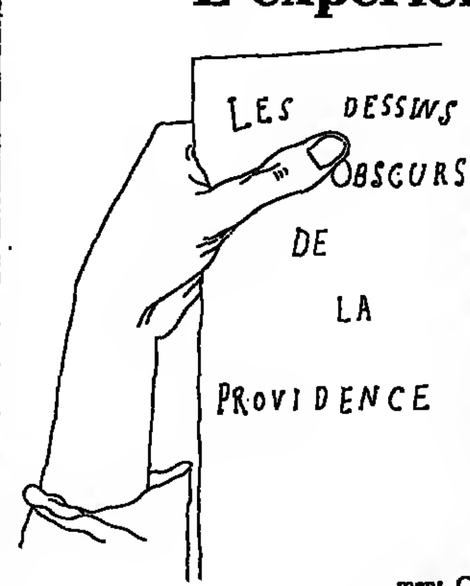
« Un cri, un rire, une plainte »

Légèreté et profondeur. Ces deux mots – qui sont ceux aussi dont on se sert quand on parle des rêves – Cocteau les a sans cesse retravaillés, et de mille façons. Sans craindre le risque. C'est bien cet homme que peignait Paul Morand, un profil d'oiseau, très proche de celui de Roger Vailland : « A l'extrémité de l'aigu, son regard transperçant, son nez en fer de flèche, ses mains affilées, ses cheveux dressés... *à la crête de sa vie, allant jusqu'au bout de lui-même... Se reposer eût été* s'émousser. L'électricité sortant comme d'un paratonnerre de tous les angles de son génie individualisé jusqu'à la rupture. »

L'homme et ses livres nous restent, indissociables. C'est la revanche de celui qui plus que tout autre subit des attaques ad hominem. *La revanche d'un art qui persiste à nous toucher parce qu'*« il n'existe pas en tant qu'art, en tant que détaché, libre, débarrassé du créateur, parce qu'il n'existe que s'il prolonge un cri, un rire, une plainte. » *Ou la crispation d'une mâchoire. Du côté de l'esprit de finesse contre les géomètres, du côté de la pudeur plus qu'il n'y paraît, Jean Cocteau, c'est un petit-neveu de Musset, un cousin d'Henri Michaux, l'oncle tourmenté de Woody Allen.*

GENEVIÈVE BRISAC.

L'expérience des limites



★ *Dessin de Cocteau extrait d'*Opium.

« *IMPOSSIBLE de revenir en arrière. J'habite la mort. Elle cherche les autres dans leurs maisons. Elle me prendra dans la sienne.* » En octobre 1924, Cocteau écrit ces lignes sur une table placée devant l'armoire à glace d'une chambre de l'Hôtel Welcome, à Villefranche-sur-Mer. L'étrange dispositif le poursuivra : on le retrouve au cœur du *Sang d'un poète*, et il hante encore un chapitre de *la Difficulté d'être*. Il a permis aussi l'apparition des autoportraits du *Mystère de Jean l'oiseleur*, publiés par Edouard Champion (1925) et repris maintenant aux Éditions Persona.

En marge des dessins, des phrases sans littérature désignent certaines des routes nocturnes sur lesquelles Cocteau cherchera, jusqu'au bout, d'une pointe de vitesse à une expérience des limites, à s'éteindre et à se sauver. Grâce à quelques rééditions, la part douloureuse et intempestive de son œuvre fait surface ; elle va nous émouvoir plus sûrement que les poèmes, les romans ou les pièces sortis de son « *usine de cristal* ».

« *Le ciel pour nous toucher sans se salir met parfois des gants. Raymond Radiguet était un gant du ciel. Sa forme allait au ciel comme un gant. Lorsque le ciel ôte sa main, c'est la* mort. » La *Lettre à Jacques Maritain*, composée à Villefranche, un an après le *Mystère de Jean l'oiseleur*, désigne la source d'une souffrance que Cocteau nomme et retourne avant de l'exorciser. Mais le sexe, l'art, la religion et l'opium sont des moyens qu'il prend et qu'il lâche. Malgré le « *complot* » angélique dont parle Maritain dans sa *Réponse*, le souvenir et la peine qui l'accompagne vont persister.

En effet, le thomiste tranquille et le poète habitué au mystère se croisent ici sans échanger autre chose qu'un profond signe d'amitié. La *Lettre à Jacques Maritain* témoigne d'une nostalgie, celle des noces de la religion et de la danse qui, chez saint Jean-de-la-Croix, débouchent sur la joie pure du dépouillement. Cocteau traverse avec un brio presque grave un morceau de ciel et, comme un oiseau appelé ailleurs, s'en éloigne.

Une « blessure au ralenti »

Opium, journal d'une désintoxication, achevé en 1930, est dédié à Jean Desbordes, dont la figure répète celle de Radiguet. Avec des dessins et des notes, Cocteau explore une « *blessure au ralenti* ». L'ennui mortel de la guérison, le rôle du café et de l'alcool, l'esclavage de l'opium, la patience du pavot, etc., tous les aspects d'un calvaire qui doit être une rédemption sont minutieusement décrits. *Opium* est un livre taillé en pleine chair, dans la machinerie des organes, le cerveau vu en *coupe*, les nerfs à vif.

Avec moins de constance que dans les deux volumes de *Poésie critique*, Cocteau esquisse une esthétique qui, arrachée au « *drame de l'opium* », délimite un espace où les dés de l'art moderne n'ont *pas fini* de rouler. Au fil de sa guérison, il rencontre le génie de Raymond Roussel, la folie de Victor Hugo, la maladie de Proust et revoit *l'Age d'or*, « *le premier chef-d'œuvre antiplastique* », les films de Keaton ou d'Eisenstein. Un peu de neige, une chambre sinistre, d'autres « gags » de la vie ou du cinéma, rejoignent ce pays où Balbec et Souann d'*Impressions d'Afrique* finissent par se ressembler. On ne sort pas d'*Opium* comme on y est entré.

La Difficulté d'être (1947) donne un portrait célèbre de Proust, pareil au spectre de Sacher Masoch, en pelisse, blême, ou mangeant des nouilles dans sa chambre. Le double de Cocteau, sans doute, séquestré lui aussi et supplicié par la maladie. L'angoisse, la cinquantaine passée, ne le quitte plus. Il semble vouloir l'endormir, comme on charme un serpent, ou la regarder en face et en jouir scrupuleusement. Sinon, ni gai, ni triste, ni vrai, ni faux, il reprend ses routines, la litanie de ses amitiés et de ses rencontres, de Satie à Gide.

« *Je n'ai jamais été d'aplomb.* » Nausée, malaises, crises, il se prépare au « *dénouement* » en versant son encre comme du sang. Livre sur ce qui « *ne s'arrange pas* », *la Difficulté d'être* a l'élégance d'une improvisation. Cocteau combine ses mots fétiches : surprise, rêve, dormeur, limites, incendie, etc., en jonglant avec les redites. S'il a l'air de repasser par les mêmes carrefours, d'emprunter les couloirs et les escaliers de ses anciennes dérives, il s'écarte en fait de son enfance et de sa jeunesse, pris jusqu'au cou dans l'âge mûr.

Joë Bousquet, en mars 1944, lui adresse une lettre – reproduite dans *le Passé défini* – qui débusque ce que, au cours du *Journal d'un inconnu* (1953), Cocteau va, avec plus de maîtrise que jamais, approcher. « *Je me suis cru*, écrit Bousquet, *parfois, en passe d'atteindre le point où je me voyais en imagination. C'est à peu près l'endroit où vous vous tenez. Il a ceci d'exceptionnel qu'on n'y peut parvenir en partant de n'importe où. Il est une Rome où ne conduit qu'un chemin.* »

Le *Journal d'un inconnu*, réflexions sur l'invisibilité, la mémoire, l'amitié, les permanentes ou la peine de mort, ne dit pas autre chose que le *Mystère de Jean l'oiseleur*. Son « *bloc d'invisibilité* », Cocteau, également acrobate, archéologue, prestidigitateur, n'en finit pas de l'explorer. Il construit un labyrinthe qui lui ressemble, s'enferme dedans. Il disparaît, laissant deux ou trois messages que les ânes, comme il dit, n'ont pas fini de brouter : « *Je suis un mensonge qui dit toujours la vérité.* » « *Il se pourrait que la vérité fût triste.* (1) »

RAPHAËL SORIN.

(1) Citation empruntée par Cocteau à Renan.

Portrait-souvenir

J'AI en moi des images de Jean Cocteau assis devant la cheminée du salon de la villa « Santo Sospir », à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Il parle. Chaque phrase est une information, un accord qui magnifie le simple langage. Ses lèvres fines ne bougent presque pas. On les dirait d'un prisonnier habitué à tromper les consignes de silence. Il tient un verre à la main, fume une cigarette. Alcool et tabac lui sont interdits. Tel un prestidigitateur, il agite les poignets de sa chemise retroussés sur la veste : ses mains semblent voleter. Il lance des inculpations de bêtise, revendique « *un artisanat spirituel* » en des temps où la culture d'État avance ses pions partout. Sa croisade ? Préserver le singulier si menacé par le pluriel : « *Notre promptitude à mythifier et à accepter le mythe est incroyable. Une vérité faussée nous devient vite parole d'évangile. Si l'on savait que les doctrines n'ont que faire des cris du cœur !* »

Il s'irrite d'une époque de tapage « *dont le ridicule est de croire qu'elle a le sens du ridicule et qui prend pour une insulte à son adresse le moindre signe de grandeur* ». Il voudrait ne pas croire en l'efficacité du mensonge. « *Le péché contre l'esprit*, dit-il, *c'est l'inexactitude en paroles. Rien n'est trop changé, sauf que les moyens de semer la confusion se centuplent, que jadis la sottise avait honte et se dissimulait alors qu'aujourd'hui elle se pavane.* » Bref, qu'il s'insurge ou se divertisse, il jongle, saute d'un trapèze à l'autre, marche sur l'eau, exécute des tours de cartes, tournicote sur une corde raide et sort des lapins de ses manches avec une aisance qui confond.

Une « politesse royale »

Durant près de dix ans, il en fut ainsi. Une fois par mois, je me rendais à Saint-Jean-Cap-Ferrat, et celui qui était une des mémoires de ce siècle racontait et se racontait. Si je m'extasiais devant tant de brio, il s'empressait de dire : « *Tout ce qui peut être pris chez moi pour une danse n'est qu'un réflexe instinctif : une manière de rendre moins risible une interminable chute dans les escaliers.* » S'il m'arrivait de penser que cet homme rompu à briller ne pouvait entendre la plus furtive des répliques, son comportement me prouvait aussitôt le contraire. Il possédait cette « *politesse royale de l'ouïe* » dont il aimait à glorifier ses amis, et son attention était toujours au service d'une sensibilité.

Parfois, il ne répondait pas à une interrogation et poursuivait sa tirade. A la rencontre suivante, il reprenait son propos comme si les points de suspension s'étaient étirés sur plusieurs jours. Michel Auclair se trouvait dans l'atelier de Raymond Moretti un soir où nous attendions Cocteau. « *Il ne va pas me reconnaître*, appréhendait-il. *Il y a tant d'années que je ne l'ai vu.* » Le poète entra. Il fit comme s'il était sorti avec le comédien la veille. Il chercha sous son menton une cicatrice et lui rappela un petit accident qui s'était terminé par une légère blessure. Auclair, la victime, l'avait oublié.

Il y a vingt ans que Jean Cocteau a disparu. Depuis, il ne se passe pas de semaine sans que je reprenne un de ses livres. Ses propos paradoxaux à force de bon sens font du bien. « *Picasso m'a enseigné de courir plus vite que la beauté* », lançait-il. Il nous paraît s'y trouver en plein cœur.

L'amitié est une invention de l'être humain alors que l'amour peut n'être qu'une fonction. Cocteau affirmait que le voyage que nous faisons entre la vie et la mort lui serait insupportable sans cette amitié pour laquelle il avait une ferveur : « *Je l'appelle un art, parce qu'elle s'interroge, se corrige sans cesse. Elle nous observe. Elle conserve son équilibre, à une seule fin d'assurer le nôtre. C'est du moins sous cet angle que je reconnais son beau visage sévère.* »

LOUIS NUCERA.

★ *Louis Nucera a publié, en 1973, un essai,* Cocteau-Moretti, l'Age du verseau, *sous-titré ou l'Éloge de l'amitié* (Lattès).

« LE PASSÉ DÉFINI »

La difficulté de plaire

C'EST absurde, à la fin, la façon moutonnière dont se célèbrent, de nos jours, les grands morts ! Sitôt qu'approche un anniversaire, dix, vingt, vingt-cinq, cinquante, cinq cents ans qu'*Untel est né, est mort, ou qu'il a publié Amour d'un soir*, sa fiche clignote sur les terminaux des comités de lecture, des salles *de rédaction* et *des cabinets ministériels – il paraît même qu'un* préfet veille à ce qu'aucun disparu de poids ne soit oublié, – sitôt, *donc, que le marketing du souvenir a lancé son injonction, sous* peine de « ratage », la grosse bête médiatique, au sifflet, crache ses *rééditions, ses soirées d'hommage, ses statues, ses plaques, ses* relectures, ses « retour à Untel », ses « lit-on encore Untel ? », ses *sondages, puis passe au suivant*, n'ayant *rien prouvé quant* à la survie des gloires revisitées, rien montré que son grégarisme, *auquel ne manque plus qu'un caporal. Le public,* lui, s'en bat l'œil, sachant bien que la vraie commémoration est affaire d'élan solitaire, *de chuchotements.*

Cocteau aurait mérité une telle résurrection par le cœur ; *quelque adolescent en pèlerine volant les Enfants terribles sur les quais.* Lui qui souffrait de l'écran dressé entre son œuvre et les lecteurs par le *presse et le beau monde, il trouverait le mur d'incompréhension* encore surélevé. Il est vrai qu'il jouait de son pittoresque. Sans *doute parce qu'il voulait éperdument se faire* aimer *et qu'il craignait* de n'en avoir pas les moyens, au moins physiques.

Il ne se reconnaissait, de beau, que ses mains immenses et qu'il allongeait encore en les agitant comme des colombes, poignets relevés à la mousquetaire. Son visage, il le trouvait ingrat : cheveux de crin en bataille, étroitesse de couteau, dents et lèvres absentes. D'où la « fausse morgue » dont il se plaint dans *la Difficulté d'être.* De là, aussi, son goût pour ce qui lui manque : les nuques et les mâchoires vastes, les cheveux en boucles sur l'œil, le danseur Nijinsky, le boxeur Al Brown, Marais, Dermit, et tous ses anges en fil de fer, aux bouches ourlées, aux yeux en clef de sol...

par Bertrand Poirot-Delpech

COMMENT mieux plaire qu'en surprenant ? « *Etonne-moi* », lui avait lancé Diaghilev, un soir de 1912, place de la Concorde. Depuis la première de *Parade*, cinq ans plus tard, Cocteau a juré de s'éblouir, et nous avec, par sa vie comme par ses œuvres. Il aime ouvertement les garçons, ce qui, pour son temps, ne va pas sans opprobre et contraint d' « en remettre ». Et pas n'importe quels garçons : Radiguet, le prodige interrompu, qu'il enferme pour l'obliger à écrire ; Sachs, le prodige saccagé, qui le trahira. Car lui, le fidèle, appelle le lâchage, dirait-on.

Une vie à l'image d'un entre-deux-guerres éclectique : l'opium, le retour à l'hostie chez les Maritain, le Bœuf sur le toit, l'amitié des saltimbanques du monde entier, le roman, le théâtre, le ballet, le cabaret, la peinture, la sculpture, le cinéma à ses débuts, les nuits, les yachts, les paillettes, le fond de teint... Tout ce soufre, qui ne fut sûrement pas pour rien dans la jalousie des bourgeois, des échotiers, et de François Mauriac ! (Sur sa vie et les scandales qui l'ont ponctuée, lire l'album documenté et illustré de la revue *Masques*.)

Côté œuvres, ces papillons épinglés, lesquelles laissent le plus de poudre sur les doigts ? A chacun de trancher. A relire *les Enfants terribles* (1929), on comprend que ces incestueux brouillons et leurs trous de mégot dans les draps aient symbolisé, pour au moins trois générations, la rage de narguer les convenances et de suivre son désir. *Thomas l'imposteur* dépasse la plupart des romans « sur » Quatorze par son irrespect. *La Voix humaine* inventait le café-théâtre, *le Sang d'un poète*, le cinéma. *L'Eternel Retour*, aussi, a fait date et servi de ralliement, pas seulement à cause d'un pull-over et de mèches oxygénées : parce que la sublimation chaste s'y arrachait au ridicule.

DANS la bonne tradition des anniversaires, un inédit nous est donné en prime. Il ne détrônera pas les œuvres publiées, et d'abord le *Journal d'un inconnu*, qui lui est contemporain, mais il éclaire les malentendus dont Cocteau souffrait ; à sa façon, c'est-à-dire insoupçonnable.

Sous un titre choisi par l'auteur – *le Passé défini*. – il s'agit de son *Journal* de 1951-1952. Années sans éclat, à tous égards. L'actualité est dominée par des histoires de soucoupes volantes, le crime de Lurs, et des morts : Eluard, Eva Peron, et Pétain, dont le poète dit la seule chose qui avait échappé (c'est cela la curiosité vraie !), à savoir que le maréchal avait le même âge, à deux ans près, que... Rimbaud !

La vie de Cocteau, qui a soixante-deux - soixante-trois ans, se passe en de nombreux séjours au Cap-Ferrat, dans la villa de ses amis Weisweiller, qu'il décore et filme, en croisières – c'est sa dernière visite à la Grèce, qui le déçoit – et en visites, à Colette, Picasso, Matisse, Stravinski... Comme œuvre, c'est l'année de *Bacchus*, et du grabuge avec Mauriac, qui l'a injustement taxé de sacrilège, et à qui il répond en meilleur chrétien que son agresseur.

« *Il aura tout eu, sauf* tout », dira-t-il quand Mauriac aura le Nobel, fin 1952. Mais il lancera ce trait dans son *Journal*, non à haute voix. C'est tout lui : en public, incapable d'une perfidie, mais plus acerbe, dans le secret, où s'exhale une amertume d'incompris.

(*Lire la suite page 20.*)

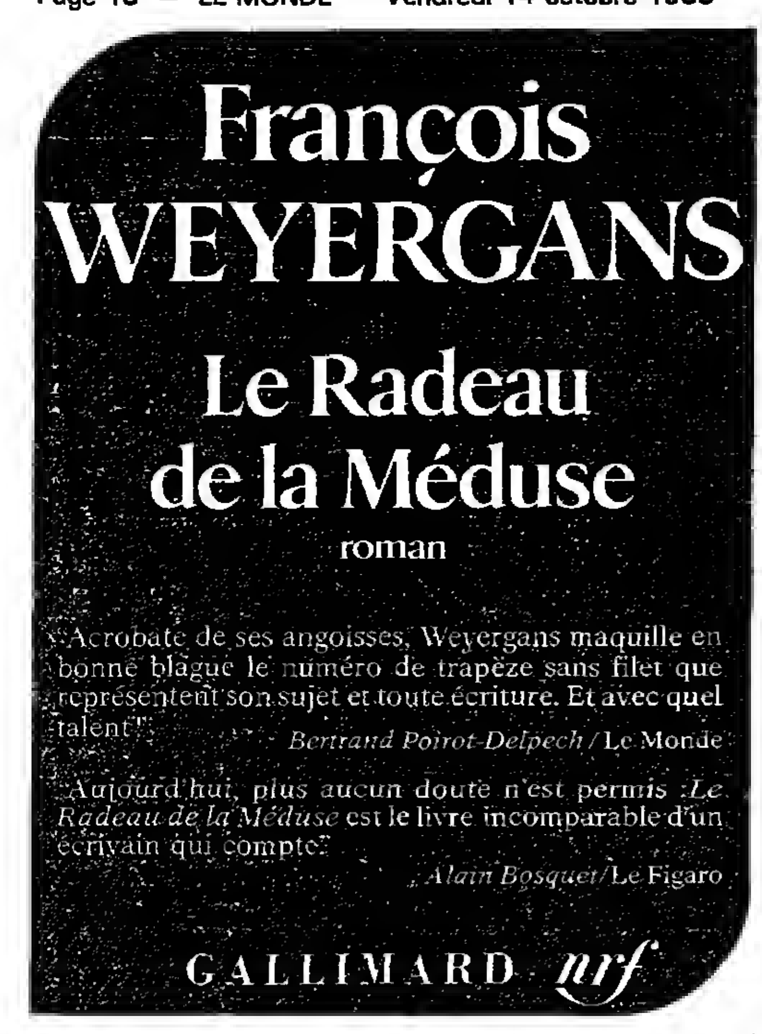
UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « DOSSIERS ET DOCUMENTS »

Le livre et la lecture en France

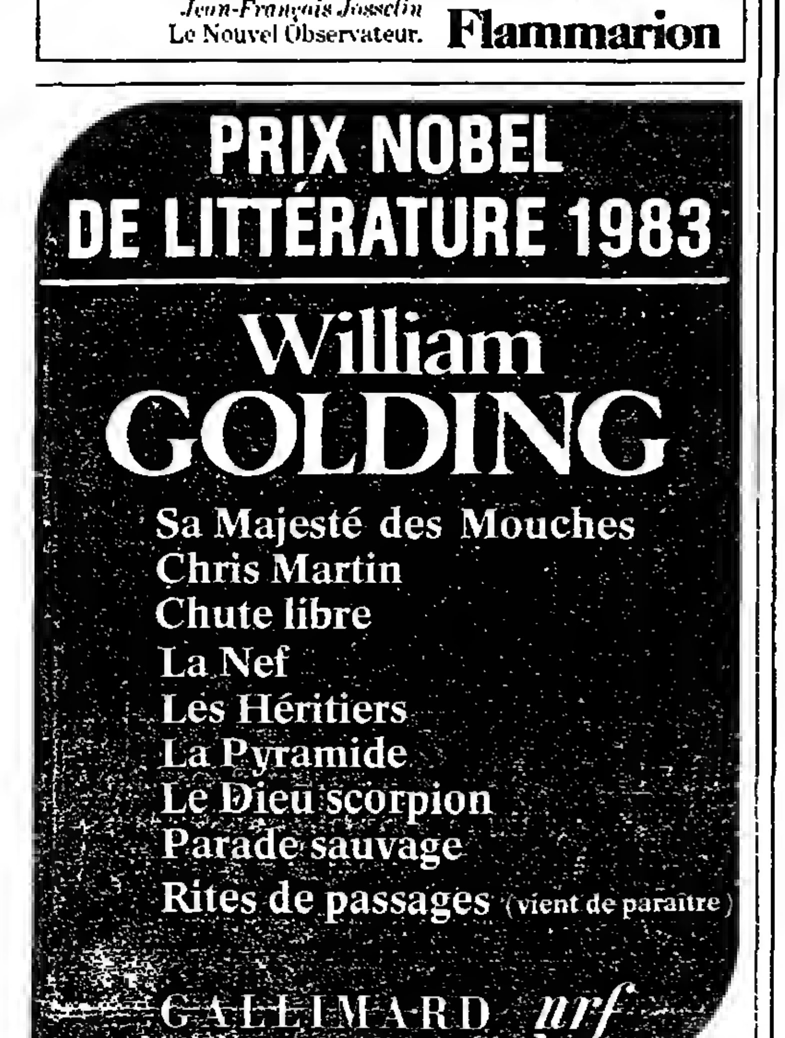
L'édition française a doublé sa production ces vingt dernières années, mais un Français sur quatre n'achète encore aucun livre. Et nombreux sont les élèves qui sortent du système d'enseignement en sachant à peine déchiffrer un texte. La création littéraire a parfois du mal à se situer entre la culture et le marketing, et les éditeurs trouvent difficilement leur route entre la fidélité aux traditions et les exigences du développement industriel.

Le Monde dossiers et documents d'octobre (10 F) dresse en seize pages un panorama du livre et de la lecture en France. Les articles choisis par Josiane Kerloroux et Anne-Marie Roux, professeurs de lettres, sont complétés par des chroniques de Bertrand Poirot-Delpech sur le métier d'écrivain, de Bernard Alliot sur le journalisme et la littérature, et de François Bott sur la fonction de critique.

Statistiques, rappels historiques, bibliographie, viennent à l'appui des enquêtes et des témoignages, et font de ce dossier un instrument de travail dont l'austérité est atténuée par les dessins de Cagnat et de Plantu.







La vie littéraire

Un « Caligula » de Camus inédit

Un texte inédit d'Albert Camus, la première version de *Caligula*, a été découvert par un critique américain, le professeur James Arnold, a indiqué à l'A.F.P. le directeur du Teatro di Roma, le metteur en scène Maurizio Scaparro.

Ce premier *Caligula*, écrit en 1941, quatre ans avant la version connue sortie en 1945, sera présenté en première mondiale à Rome en novembre prochain, par le Teatro di Roma.

Le drame de l'empereur fou qui voulait réaliser l'impossible a fasciné et hanté Camus toute sa vie. *« L'écrivain français en a écrit trois versions,* a précisé M. Scaparro. *En 1938, à Alger, il rédige un premier schéma, très sommaire. En 1941, toujours à Alger, il écrit la première véritable version complète. Intitulée* Caligula le joueur, *elle est dominée par la passion incestueuse du jeune empereur pour sa sœur Drusilla, érotisme et désespoir : la mort de Drusilla portera Caligula à la folie et à la mort. En 1945, à Paris, Camus sembla pratiquer sur son texte de 1941 une sorte d'autocensure pour en faire un drame politique, plus abstrait, axé sur l'affrontement entre la tyrannie et la résistance. »* Selon M. Scaparro, le texte de 1941 est *« infiniment plus moderne, plus vivant et beaucoup plus beau ».*

Trieste qui fait semblant d'exister

Dans l'esprit de son célèbre numéro sur *Vienne début d'un siècle* — qui en est à sa troisième réédition. — la revue *Critique* s'est intéressée à une autre ville mythique et fascinante : Trieste (nº 435/436).

A l'écart de l'empire romain comme de celui des Habsbourg, fichée au coin de l'Italie, aux confins de l'Est et de l'Ouest, là où la Mitteleurope se jetait dans l'Adriatique, Trieste, comme Vienne et Venise, ses voisines, apparut toujours comme une capitale. Ville excentrique, cosmopolite, composée d'une population d'émigrés vénitiens souvent juifs, attirés par les avantages d'un port franc, cultivant un culte idolâtre de l'italianité, mais revendiquant aussi une sorte d'internationalisme culturel, la ville vit affluer toutes sortes de génies, errants ou exilés, qui trouvèrent là l'inspiration.

Dans une série d'articles souvent passionnants et ouvrant une large perspective sur les « mystères de Trieste » et sur les richesses intellectuelles d'une ville-frontière au destin exceptionnel, après un historique de Daniel Grange, Jacques Nobécourt, Mario Fusco, Yves Hersant, Jean-Michel Rabaté et d'autres tentent d'expliquer comment la ville intégra un moment des génies aussi différents que Freud, Joyce ou Rilke. On retrouve aussi le poète-libraire-antiquaire Umberto Saba, le classicisme de Quarantotti-Gambini, l'angoisse névrotique d'Italo Svevo. Tous Triestins.

Rattachée à l'Italie depuis 1948, mais coupée de tout son arrière-pays, privée de sa base économique, Trieste n'est plus qu'un port qui, comme le dit Jean Piel, *« continue à glisser dans l'isolement tout en s'efforçant pathétiquement de survivre ».*

Survivance admirablement évoquée dans un beau texte de Frank Venaille : *« Trieste docile fait semblant d'exister comme avant ! ».*

N. Z.

Pour le centenaire de Chardonne

C'est la Suisse, où Jacques Chardonne (1884-1968) *a trouvé son pseudonyme* (à Chardonne-sur-Vevey) et où il a écrit son premier roman publié : *l'Epithalame*, qui inaugurera les manifestations de son centenaire. Du 12 janvier au 15 février prochains, une exposition aura lieu à la Bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne, dépositaire d'un fonds Chardonne et de la correspondance croisée Chardonne-Morand (1951-1968).

Placé, en France, sous le haut patronage du président de la République — *« De sa génération, Jacques Chardonne reste pour moi le modèle »,* a souligné François Mitterrand dans *la Paille et le Grain,* — le centenaire sera marqué, dans le courant de 1984, par une exposition à la Bibliothèque nationale, bénéficiaire d'une récente donation Chardonne. A la Monnaie, le graveur Nicolas Carréga prépare une médaille.

Des rééditions diverses sont en cours : *Claire* (Grasset, « Les cahiers rouges »), *Eva* (Folio), *l'Amour c'est beaucoup plus que l'amour* et *les Destinées sentimentales* (Le livre de poche). France-Culture présentera une adaptation de *Romanesques* par Anne Bragance, et Gallimard un choix des lettres échangées par Chardonne et Roger Nimier, dû à Marc Dambre.

En janvier, paraîtra une biographie : *Jacques Chardonne ou l'incandescence sous le givre* (Ed. Olivier Orban), par Ginette Guitard-Auviste, secrétaire générale de l'Association des amis de Jacques Chardonne (35, rue du Général-Delestraint, 75016 Paris), qui annonce *le Cahier Chardonne* nº VIII : « Chardonne lu ou relu par de jeunes écrivains d'aujourd'hui » comportant, en outre, des inédits.

Multiple Max Jacob

« Lorsque vous vous appliquiez à gagner dans les universités des diplômes destinés à tromper la société sur votre valeur... » La leçon de Max Jacob a été entendue, et la modestie a marqué ce premier colloque international — qui s'est tenu, sous la houlette de René Plantier, à l'université de Saint-Etienne — tant on craint d'être pris à contre-pied par un écrivain protéiforme qui n'est jamais tout entier là où on souhaitait le fixer pour étude : véritable auteur de faux poèmes bretons, rédacteur fervent de gloses hérétiques, assembleur fantaisiste de chroniques véridiques, rédacteur d'arts poétiques qui se contournent eux-mêmes, faiseur de calembours en quête d'absolu. Ses traducteurs étaient là pour en témoigner, cette œuvre qu'on croit de funambule charrie toute l'épaisseur des temps et des lieux dans lesquels elle s'est élaborée.

Les participants se sont efforcés de dégager ces divers aspects et de fixer les contours d'une esthétique, acceptant une multiplicité qui en est partie intégrante et qui engendre entre ses pôles l'écriture poétique ou romanesque. Les *Actes* de ce colloque, publiés par le Centre Max-Jacob de l'université de Saint-Etienne, constitueront sans nul doute une invitation à la lecture approfondie d'une œuvre que son époque a tardé à aborder, peut-être parce qu'elle y pressentait sa propre complexité.

JEAN-YVES DEBREUILLE.

vient de paraître

Romans

MICHEL GRISOLIA : *La Petite Afrique.* — Dans une crique-refuge, près de la plage de graviers trop blancs, disparaît un jour Maud Alboni. Qui était-elle et que cherchait-elle ? C'est ce que va tenter de découvrir, en compagnie d'un jeune Américain, la narratrice, Noukou. (Balland, l'instant romanesque, 106 p., 49 F.)

MAREK HALTER : *le Mémoire d'Abraham.* — Deux mille ans d'histoire d'une famille juive : de cette aube de l'an 70 où le scribe Abraham quitte Jérusalem en flammes à ce jour de 1943 où l'imprimeur Abraham Halter meurt sous les ruines du ghetto de Varsovie. Cent générations racontées par le « dernier scribe » Marek Halter (Robert Laffont, 645 p., 95 F.)

Poésie

EMIR ABD AL-QADIR L'ALGÉRIEN : *Poèmes métaphysiques.* — Poèmes d'un guerrier qui fut aussi un saint, poèmes de mort, poèmes de la « folie d'amour ». Traduits de l'arabe et présentés par Charles Gilis. (Les Editions de l'œuvre, 80 p., 55 F.)

Spiritualité

LOUIS MASSIGNON : *Parole donnée.* — Précédée d'entretiens avec Vincent Mansour Monteil, la réédition d'un ouvrage de 1962 que Louis Massignon (1883-1962) avait pu superviser avant sa mort et qui, par un choix de textes, marque les étapes de sa quête et de sa pensée. (Le Seuil, 450 p., 95 F.)

Mémoires

ELISABETH SCHWARZKOPF : *La Voix de mon maître : Walter Legge.* — Walter Legge a été en grande partie à l'origine de la carrière internationale de Maria Callas et d'Herbert von Karajan. Il supervisa aussi, bien sûr, celle de son épouse, Elisabeth Schwarzkopf. Elle lui rend aujourd'hui hommage. (Traduit de l'anglais par Janine Barry-Delongchamps. Belfond, 313 p., 95 F.)

Biographies

FRANÇOISE D'EAUBONNE : *l'Amazone sombre.* — La vie d'Antoinette Lix, née en 1839. Morte en 1909. Fille d'un aubergiste alsacien, elle partit en Pologne à dix-neuf ans pour y être professeur. Elle participa à l'insurrection de 1863, puis, de retour en France, à la guerre de 1870. (Encre, 310 p., 76 F.).

ANDRÉ TILLIEU : *Brassens auprès de son arbre.* — Le témoignage d'un ami, des photos et une préface de Bernard Clavel. (Julliard, 210 p., 90 F.)

Essais

LÉOPOLD SEDAR SENGHOR : *Liberté IV. Socialisme et planification.* — Dans ce quatrième volume de *Liberté*, l'ancien président du Sénégal, désormais membre de l'Académie française, expose la méthode, les objectifs et les moyens de la planification sénégalaise. (Le Seuil, 670 p., 195 F.)

PIERRE VADEBONCŒUR : *Trois essais sur l'insignifiance,* suivis de *Lettres à la France.* — Un Québécois qui affirme n'avoir nullement voulu écrire un livre antiaméricain, mais qui explique : *« L'Amérique, telle qu'elle m'agresse dans la réalité chaque jour, s'est imposée à moi comme une image récurrente. Je la subis et je la répercute comme je la subis. »* En prime, une lettre « *très tendre* » à la France. (Albin Michel, 174 p., 55 F.)

Histoire

JEAN DELUMEAU : *le Péché et la Peur. La culpabilisation en Occident (XIIIe-XVIIIe siècle)* par l'auteur du *Christianisme va-t-il mourir ?* professeur au Collège de France (Fayard, 740 p., 160 F.)

JEAN DUCHÉ : *le Bouclier d'Athéna.* — L'Occident, son histoire et son destin, (tome 1) avec une préface dans laquelle Fernand Braudel écrit notamment : *« Ce gros livre passionnant est fait de main d'ouvrier. (...) l'écrivain y aide fraternellement l'historien ».* (Robert Laffont, 343 p., 89 F.)

Document

RENÉE ROUSSEAU : *les Femmes rouges.* — Une chronique des années Vermeersch, un « voyage initiatique » à travers les mouvements féminins contrôlés par le parti communiste français, plus particulièrement de la Libération aux années 60. (Albin Michel, 293 p., 85 F.)

Critique littéraire

PETER SZONDI : *Théorie du drame moderne.* — Un classique de l'esthétique moderne, enfin traduit, et une analyse sociale des formes littéraires par l'auteur de *Poésie et Poétiques de la modernité.* (Traduit de l'allemand par Patrice Pavis, avec la collaboration de Jean et Mayotte Bollack. « L'Age d'homme », 146 p., 75 F.)

en bref

● **L'ACADÉMIE GONCOURT** a retenu neuf romans pour sa deuxième sélection : Pierre Bourgeade, *les Serpents* (Gallimard), Henri Coulonges, *A l'approche d'un soir du monde* (Stock), Michel Host, *l'Ombre, le Fleuve, l'Eté* (Grasset), Yann Queffélec, *le Charme noir* (Gallimard), Rezvani, *la Loi humaine* (Seuil), Catherine Rihoit, *Triomphe de l'amour* (Gallimard), Frédérick Tristan, *les Egarés* (Balland), François Weyergans, *le Radeau de la Méduse* (Gallimard), Elie Wiesel, *le Cinquième Fils* (Grasset).

Par ailleurs, Hervé Bazin a fêté avec ses collègues ses vingt-cinq ans d'Académie Goncourt.

● **LE JURY DU PRIX INTERALLIÉ** a procédé mercredi à une première sélection de huit romans en vue de son prix qui sera proclamé le 6 décembre : Didier Blonay, *l'Enfance aux trousses* (Gallimard) ; Pierre Bourgeade, *les Serpents* (Gallimard) ; Christian Combaz, *Oncle Octave* (Le Seuil) ; Laurence Cosse, *le Premier pas de l'amante* (Gallimard) ; Jacques Duquesne, *Maria Vandamme* (Grasset) ; Guy Lagorce *le Train du soir* (Grasset) ; Jean Rambaud, *les Miroirs d'Archimède* (Belfond) ; François Weyergans, *le Radeau de la Méduse* (Gallimard).

● **EN HOMMAGE A STEFAN ZWEIG**, des films adaptés de son œuvre sont projetés au Centre Georges-Pompidou, à 15 heures. (Entrée : 6 F et 10 F.) On pourra voir ainsi, le vendredi 14 octobre : *le Conte des échecs* (1960), d'après *le Joueur d'échecs*, de Gerd Oswald, avec Curd Jürgens et Claire Bloom ; le samedi 15 octobre : *la Peur* (1954), de Roberto Rossellini, avec Ingrid Bergman ; le dimanche 16 octobre : *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme* (1967), de Dominique Delouche, avec Danièle Darrieux ; le lundi 17 octobre : *la Confusion des sentiments* (1980), d'Etienne Périer, avec Michel Piccoli et Laurent Malet.

Le lundi 24 octobre, à 17 h 30, à la petite salle, aura lieu de nouveau une projection de *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme* en présence de Dominique Delouche. A 21 heures, une soirée Stefan Zweig, présentée par Jean-Jacques Lafaye avec la participation de R. Jaccard, D.-A. Prater, et M. Schneider. Géry Moutier, pianiste, donnera un récital avec la voix de Marguerite Wallmann. (Entrée pour la soirée : 17 F et 23 F.)

● **LES VINGT-QUATRE HEURES DU LIVRE**, organisées par l'association Lire et vivre, se tiendront les 15 et 16 octobre aux Quinconces des Jacobins au Mans. Des débats et des rencontres auront lieu avec la participation de nombreux écrivains et poètes. Plus d'une centaine d'associations et d'organisations et les bibliothécaires de la ville animeront cette exposition-vente de livres où les éditeurs de l'Ouest, notamment, présenteront leur production. Des prix, dont celui des lecteurs, seront décernés pendant cette fête du livre.

● **LA REVUE** *Littoral* organise les 15 et 16 octobre un colloque autour du thème du père (tour Olivier-de-Serres, 78, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris). Parmi les thèmes abordés : la métaphore paternelle, fonction paternelle et fonction symptôme, castration du père, transmission du phallus. (Renseignements et inscriptions : Colloque *Littoral*, 15, rue d'Assas, 75006 Paris.)

● **LA PROCHAINE SÉANCE DES « MARDIS DE LA QUINZAINE »** se tiendra le mardi 18 octobre à 20 h 30 au Centre culturel Wallonie-Bruxelles (46, rue Quincampoix, Paris-75004) sur le thème : « Situation actuelle du roman français. » Y participeront Paul Fournel, Renaud Camus, Jean-Pierre Verheggen, Chantal Chawaf et Jean Echenoz. (Entrée libre.)

● **LE CONCOURS POUR LES GRANDS PRIX DE LA RENAISSANCE AQUITAINE** est ouvert jusqu'au 31 décembre 1983. Ces prix récompensent des œuvres d'expression classiques ou libérées, des poèmes en langue d'oc et une nouvelle. (Règlement contre enveloppe timbrée au secrétariat de la Renaissance Aquitaine, à Mme Suzanne Vincent, 14, boulevard des Pyrénées, 64000 Pau.)

● **RECTIFICATIF.** — Dans son article consacré à Charles-Albert Cingria, paru dans *le Monde* du 23 septembre, Hubert Juin, parlant des origines de la famille paternelle de l'auteur de *Bois sec, bois vert*, a désigné comme berceau de cette famille Raguse en Sicile. En fait, il s'agit de Raguse en Dalmatie, aujourd'hui Dubrovnik.

rencontres

Les fervents de Claudel à Brangues

AUX journées claudéliennes de Brangues, ils étaient plus de deux cents cette année, de toutes générations, jusqu'à de très jeunes femmes avec leurs enfants dans les bras. Si on se demandait ce que Claudel peut représenter pour des jeunes d'aujourd'hui, voilà déjà une réponse. Bien sûr, pour beaucoup de ceux qui n'étaient pas là, c'est un nom ; celui d'un des plus grands dramaturges du temps, l'auteur de *l'Annonce faite à Marie*, de *Tête d'Or*, et surtout du *Soulier de satin*.

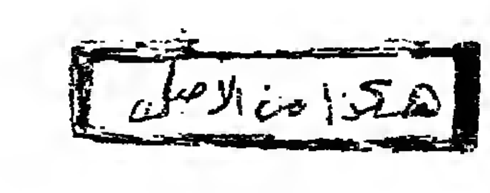
Ce n'était pourtant ni les drames ni les *Cinq Grandes Odes* qui étaient au centre de cette rencontre, mais le *Journal*, que Claudel n'a probablement pas considéré comme partie de son œuvre ; en tout cas, pas comme un instrument du *« Connais-toi »* qu'il répudiait ; simple livre de bord, ou « livre de raison », mais surtout livre de foi. J.-H. Donnard, en spécialiste aussi fervent que savant, éclaire les paraboles et les symboles de ces trois mille pages que l'auteur appelait plaisamment son fourre-tout. Pierre Dux y a piqué quelques morceaux, et du coup on découvre comment un texte qui semblerait peu fait pour la bouche révèle, à travers un grand acteur, ses vertus orales et dramatiques.

Mais le thème de réflexion était plus large encore : le journal en général, comme « genre » et comme pratique d'écrivain, dont Béatrice Didier traça une vue d'ensemble, avant que fussent abordés quelques autres « journaux » exemplaires. Une commune « conversion » devait rapprocher Claudel de Charles Du Bos, dont le Journal, en partie inédit, est introuvable pour les volumes publiés. D'où l'intérêt particulier de sa présentation par Jean Mouton, qui le connaît comme personne.

Enfin, instructif, imprévu et savoureux fut le dialogue extrait des journaux de Claudel et de Jules Renard, « interprété » par Michel Autrand et mis en scène par Léon Guichard.

L'auditoire eut une autre occasion de se montrer satisfait avec la représentation de *Protée*, le seul texte dramatique de Claudel qui soit presque inconnu du public et qu'apporta à Brangues la Compagnie de l'Athanor. Sous le chapiteau que le poète avait rêvé pour cet opéra-bouffe pathétique, le spectateur découvrit un héritier lointain d'Offenbach et un précurseur de Giraudoux.

YVES FLORENNE.



VOYAGE A TRAVERS LES ROMANS

Michel Rio, un « possédé » de l'écriture

★ Michel Rio
par BERENICE CLEEVE.

● Visite à deux ascètes.

MICHEL RIO ne peut pas se raconter d'histoires à propos de l'écriture. Sa longue pratique de la linguistique, de la sémantique – il a soutenu une thèse en sémantique – le tient éloigné de toute tentation de jouer au jeune auteur « inspiré ». Il connaît les méthodes d'analyse des textes, possède tous les instruments pour « démonter » le sien, en débusquer les facilités, repérer les influences subies. Il ne s'est pas privé de recourir à ces moyens, et a refusé, pendant des années, de montrer son travail à un éditeur, pour cause d'inachèvement.

Cette « science », qui l'eût sans doute condamné à l'impuissance s'il ne s'était montré si obstiné dans sa folie d'écrire, lui a permis, au contraire, de comprendre la nécessité *« du travail et du temps ». « Il ne faut publier la première chose importante que si elle a subi l'épreuve du temps dans sa propre tête »*, dit-il. *« Moi, mes textes, m'ont paru publiables, à partir de* Mélancolie Nord *(Balland, 1982). Il ne faut pas voir les éditeurs avant d'avoir fait un travail suffisant pour se dégager des influences, découvrir sa propre syntaxe, son identité d'écrivain. »*

Aujourd'hui, à trente-six ans, sans être ni suffisant ni trop sûr de lui, Michel Rio donne le sentiment de savoir où il va : pas péremptoire mais affirmatif, assez froid au premier abord, plutôt distant et méfiant tant qu'il ne sait pas ce que veut de lui son interlocuteur. Mais si on est là pour parler d'écriture, Michel Rio devient disert, passionné, sans toutefois se départir de sa rigueur de pensée.

Depuis 1981, date à laquelle il a quitté son dernier emploi salarié – dans une maison d'édition, – il écrit huit heures par jour *« mais une seule est efficace et c'est souvent pour une seule page »*. Pour choisir un tel métier *« au départ le seul critère c'est soi-même, il faut s'engager dans la littérature sans tenir compte du lecteur, sans socialiser* a priori *son propos »*.

Il n'est pas pour autant arrivé là sans « père », et s'en reconnaît deux, dont il parle avec un égal enthousiasme : Hugo et Flaubert. *« Hugo pour le côté rouleau compresseur, la force qui bousille tout. Je cherche plutôt la force que le raffinement ou la littérature de connivence. Quant à Flaubert, Salammbô est la plus belle partition de la littérature française. Je le lis une fois par an. Il y a une dimension musicale dans le fait d'écrire de la fiction, j'en suis persuadé. »*

On peut s'en convaincre en lisant son second livre, *le Perchoir du perroquet*. Des nombreuses lectures possibles de ce texte multiforme et dense, l'une doit être faite à haute voix, pour le rythme et la composition musicale, qui, d'amplifications en retombées, d'exaltation en tempo de marche lente, mène inéluctablement le personnage principal à sa fin : musique douce comme pour un sommeil.

Parler de ce court texte (123 pages) n'est facile que si l'on s'en tient à l'anecdotique, au « sujet » qui donne le titre. Le « perchoir du perroquet », *« est une technique de torture largement utilisée en Amérique latine. La victime, nue, est pendue la tête en bas »*. Frère Joachim a été torturé ainsi avant de trouver refuge en France. *« L'origine de cette histoire ce sont quelques lignes dans* « le Monde », explique Michel Rio, *« une information sur le suicide d'un Latino-Américain, six ans après son arrivée dans notre pays. »* Mais le propos n'est pas le militantisme, ni la torture, ni l'exil. Ce n'est pas la douleur, mais son souvenir qui condamne Joachim à mort, une mémoire qui *« s'infecte de plus en plus. Toute trace de mémoire ou de conscience dans l'univers, c'est le mal absolu, cela doit disparaître »*. C'est à cette élimination que l'écriture de Michel Rio, méthodiquement, conduit Joachim.

« Le débat n'est pas ici entre métaphysique et religion mais entre métaphysique et physique », précise-t-il. Ce « livre de Joachim » est si riche qu'on peut le lire tant pour cette réflexion que pour la musique, ou encore pour la « matière » du langage, le regard, les descriptions. Et, lorsqu'on le referme, on a un ultime plaisir, rare : le regret. On serait volontiers resté plus longtemps dans le rythme de cette écriture.

Les ambiguïtés Romanesques de Renaud Camus

Folie généalogique ? Roman historique ? Rébus ? Roman du roman ? *Roman Roi*, dont le titre est à lui seul une énigme, est certainement tout cela, et pas du tout, comme l'affirme avec un prétendu sérieux son éditeur, un témoignage destiné à réparer *« une injustice de l'Histoire : l'oubli immérité qui recouvre Roman II »*, roi de Caronie de 1927 à 1930, encore enfant, puis de 1933 à 1948 (il a alors vingt-huit ans).

La Caronie « se trouve » en Europe de l'Est, entre la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et l'Union soviétique, comme le montre la carte du début du livre, suivie d'un tableau généalogique, en grande partie réel (pour les dynasties germaniques et portugaises). Le fleuve principal du pays est la Saudad (« nostalgie », en portugais), sa capitale se nomme Back et l'une de ses grandes villes, Proust.

Renaud Camus n'aime pas que l'on parle de « clins d'œil » à propos de ce livre, malgré la ville de Maalox (médicament très utilisé aux Etats-Unis contre les maux d'estomac), les exergues de chapitres, *« dus à de grands auteurs coroniens »*, précise-t-il sans sourire : Odysseüz Hānon, Ossip Dork pour sa pièce *le Cousin de Proust*, Jakob Bis pour sa pièce *la Jeunesse de Sida*... Renaud Camus ne récuse tout de même pas les interprétations possibles, tant sur Charon, le passeur vers les Enfers grecs et la Caronie, *« qui est, c'est vrai, un lieu où tout sert à mener ailleurs »*, que sur le narrateur Homen ou Nemn *« personne, comme Valéry dit que le narrateur n'est personne »*.

Le roman de cette dynastie en toc et qui se sait telle, mélange d'érudition et d'imaginaire, semble le résultat d'un énorme travail de documentation, puis de construction, pour garder pendant cinq cents pages une cohérence historique. *« Moi, je me suis beaucoup amusé en l'écrivant*, dit négligemment Renaud Camus. *J'aime les contraintes du roman historique, je prends plaisir à la contrainte imposée par le réel. Je n'aime pas beaucoup l'aléatoire. »*

Dès son enfance, entre sept et treize ans, il écrivait des « pavés » historiques, telle cette histoire du Danemark *« où ce pays devenait une grande puissance »*. Il est à l'évidence fasciné par l'imbrication de la fiction et de l'histoire, par le passage des généalogies vraies aux fictives, par le flou des identités. Il est lui-même ce curieux auteur qui a signé des livres avec de certains Denis Duparc, Tony Duparc ou Denis Duvert que personne n'a jamais rencontrés.

Roman Roi est plus que le miroir des ambiguïtés de son auteur, il en est une sorte de kaléidoscope, multipliant à l'infini les associations d'images. S'il peut se lire comme un livre de détente, *« avec son côté* Point de vue-images du monde », il n'en est pas moins une allégorie du roman. Le roi de Caronie, personnage archaïque vivant dans un monde totalement désuet, est saisi par le doute sur la réalité de ce qui l'entoure. De même, selon Renaud Camus, *« le roman est un genre littéraire qui peut s'interroger sur son avenir, avoir des craintes et se voir comme un genre archaïque. C'est une inquiétude qui peut miner les écrivains »*.

Ou les faire écrire, puisque Renaud Camus prépare une suite à la vie de Roman II, qui n'a que vingt-huit ans quand ce livre se termine. Ce deuxième volume sera-t-il la suite de l'histoire ou verra-t-il la mort du héros et du genre littéraire dont il porte le nom ? Ce serait alors le dernier mot romanesque de Renaud Camus. On peut douter qu'il pousse le plaisir ludique jusque-là, lui qui se joue de tout, y compris de son homonymie littéraire, mais pas de l'écriture, à laquelle il consacre tout son temps depuis 1975, au mépris des difficultés matérielles.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LE PERCHOIR DU PERROQUET, de Michel Rio. Balland, 123 p., 59 F.
★ ROMAN ROI, de Renaud Camus. P.O.L., 502 p., 97 F.

JEAN COCTEAU, LE SÉDUCTEUR DES MYSTÈRES

Le salut des anges

Anne Bragance, nouvelliste et romancière, qui vient de publier *le Damier de la reine* et *l'Été provisoire* (voir *le Monde* du 2 septembre), évoque Jean Cocteau, dans son demi-sommeil matinal.

L'ANGE, c'est toujours l'autre, celui qu'on aime non forcément avec le désir *d'en être aimé, mais au point de* vouloir être lui. Et, faute de pouvoir réaliser l'improbable métamorphose, on se glisse dans l'entrelacs des sortilèges, on s'expose au risque de remodeler les mythes fabuleux, on repousse « *coûte que coûte les bornes du merveilleux* ». L'enfant Cocteau essayait déjà, naïvement, d'amadouer la vérité, « *cette grande personne* » en contact direct avec les grandes personnes, croyait-il : il n'y récolte que taloches. Car la vérité, en tout cas celle qui intéresse le poète, ou l'enfant, ne fraie pas avec n'importe qui : elle se cache précisément sous l'aile des anges.

Cocteau, cet acrobate aux dons multiples, lancé dans l'aventure de l'étonnement, s'ingéniera donc à faire que les anges éploient leurs ailes et libèrent inconditionnellement l'image, toutes les images de la mythologie humaine. Qu'il se livre à ces opérations magiques qui fondent la poésie, qu'il pénètre physiquement dans l'image et l'anime, qu'il traverse les miroirs, Cocteau n'en attend pas moins, toujours, d'être cru. Si paradoxales que puissent paraître sa démarche et sa dispersion, cette recherche systématique de l'insolite doit le conduire à une appréhension de l'univers, de son mystérieux et parfois douloureux ordonnancement : elle lui sert à débusquer la vérité que masquent les apparences, qu'opacifie l'imposture.

« *Au réveil*, écrit-il, *c'est en nous l'animal, la plante qui pensent. Pensée primitive sans le moindre fard. Nous voyons un univers terrible, parce que nous le voyons juste.* » C'est cet univers terrible mais juste qui le passionne, cette pensée sans fard qu'obstinément, à travers toute son œuvre (plastique, poétique, cinématographique), il veut capter, quitte à attendre parfois de l'opium qu'il lui procure ou prolonge cette clairvoyance du demi-sommeil matinal.

Dès lors, il atteint « *des vitesses qui arrivent à l'immobilité* ». Et il précise : « *Mon ventilateur ne fait pas de vent et ne brouille pas l'image placée derrière : mais je déconseille d'y mettre les doigts.* »

Dès lors, il vole, il flotte dans une apesanteur bénie et – avec ou sans opium – il arrive à l'œuvre « *avec cette halte ahurie du taureau sortant du toril* ». C'est cet instant « *du durcissement de la pensée par le passage brutal de l'intérieur à l'extérieur* ». Et certes il réussit ce qu'il préconisait en matière de style, « *à pétrifier au passage n'importe quoi d'informe qui sort de nous* ».

Ce message informe, saisi dans l'arène de la conscience sur la ligne de partage du soleil et de l'ombre, *sera révélé sous forme* d'images, qu'elles soient suscitées par la rencontre prodigieuse des mots, fixées par « *l'œil de vache de la caméra* », ou confiées à la main de Cocteau qui dessine.

« *Vivre est une chute horizontale... les projets, mariages, voyages, me paraissent aussi fous que si quelqu'un qui tombe par la fenêtre souhaitait se lier avec les occupants des chambres devant lesquelles il passe.* » Encore un ange, mais celui-ci n'a pas d'ailes et il ne le sait pas : ce n'est qu'un homme. Le poète, lui, sait. Et il explore tous les registres de l'expression poétique pour échapper à l'angoisse de la conscience, à la conscience du vide. « *Un mot d'écrit : un pas d'ôté à la chute.* » Cocteau aurait-il à la fin percé le secret des anges et deviné comment ils font leur salut ?



★ *Dessin de Cocteau extrait d'*Opium.

ANNE BRAGANCE.

Le poète en voyage

LE public n'aime pas les poètes intelligents. Il les préfère un peu bêtes. Alcooliques et sentimentaux. Un peu maudits. Jean Cocteau n'est pas de ceux-là. Il est aérien, maniéré et quelquefois opiomane. Il travaille dans la représentation. Dans l'image. Il découpe ses papiers pliés et les déplie devant un aréopage ravi. D'où sa mauvaise réputation d'illusionniste. De magicien.

Il ne faut pas s'y fier. Ne pas trop accorder à sa silhouette et à son élégance : quand il est de face, on le croit de profil... C'est un faux maigre. Un faux-semblant. Un poète.

J'en veux pour preuve son grand reportage, un remake du *Tour du monde en quatre-vingts jours*. Qui date de 1936. Un voyage de commande où il va d'escale en escale et brûle les étapes pour rivaliser avec Phileas Fogg, le héros de Jules Verne.

C'est Gide, auquel le livre est dédié, *qui lui a indiqué la voie à suivre* et lui a recommandé ce laisser-aller. Cocteau a dit oui. Si bien que son périple ressemble à un repérage de cinéaste. Il note les intuitions, les cadrages, les personnages, les décors. Ce voyage a l'allure d'un *synopsis*. Voilà son charme et sa limite. Jamais il ne va au-delà du « carnet de route »...

En parcourant le monde, il le rajeunit

Les poètes qui voyagent – Cendrars, Péret, Artaud, Michaux – découvrent un monde qui leur ressemble... Cocteau ne fait pas exception. *Il collectionne des images à la Cocteau.* Même sensibilité, même rapidité, même grain. Il se regarde dans les miroirs ethniques. Il traverse les codes, les langues, les paysages... avec le sentiment – qui avait été celui de Victor Segalen – qu'en parcourant le monde il le rajeunit.

De fait, il vérifie ses rêves. Il acclimate sa température interne. Il prolonge sa poésie. Il invente les autres en se regardant regarder. Il s'écrit en marchant.

Cocteau voyage. Avec ses valises et ses préjugés. Il se veut à la hauteur de sa réputation. Il stylise la diversité.

L'analyse ethnologique de son récit n'a aucune importance. Il faut se plier à son rythme. Voir le monde par ses yeux. Ainsi, la Grèce est un pays éternel et sinistre, l'Egypte, un territoire de mort, l'Orient et l'Asie, des espaces ouverts à la sensibilité cosmopolite, universelle.

Cocteau a une vision espiègle du monde. Il s'en tient aux images furtives, aux instantanés. Il écrit page 25 : « *Je préconise cette méthode. Vivre avec les choses* ou *leur jeter un coup d'œil. Je regarde à peine. J'encombre ma chambre noire. Je développerai à la maison.* »

Ces « casernes du rêve »

L'auteur du *Sang d'un poète* est pourtant ici présent de bout en bout. Il est obsédé par la mort et l'uniformité. Le théâtre. Les masques. La fantasmagorie. Il cultive un certain laconisme géographique et sociologique. Tout passe par sa sensibilité d'auteur. Le monde est sa représentation.

Il reste quatre heures à Rhodes. Il en retiendra surtout l'image d'une vieille musulmane qui allume sa cigarette... « *L'ombre des yeux, de la bouche, font de ces passantes des lépreuses à tête de mort.* » A Aden, vestibule des Indes, il note : « *Mettre un turban est une longue pantomime. Des mains sombres, sèches, adroites, brassent l'étoffe pareille à l'écheveau en sucre de confiseurs forains.* » Les femmes de Bombay lui rappellent les reines de jeu de cartes. Il dit d'un bateau, pris à Calcutta, qu'il est d'un « *Jules Verne très pur* ». Il visite des fumeries d'opium. Ces « *casernes du rêve* » l'attirent et lui font peur. En Chine, il est attentif aux odeurs, aux couleurs, aux bruits. Son cœur bat aux « *clop-clip-clop-clip-clop-clip des savates chinoises* ». Le Japon peut se résumer à une petite fille qui trace un cercle de craie, tire la langue, et puis s'en va. Il peste contre la « *beauté molle* » d'Honolulu. San-Francisco l'impressionne et Hollywood le séduit. A New-York, il s'enthousiasme pour le swing et le strip-tease. La boucle est bouclée. La France l'accueille triomphalement.

En fait, à part une rencontre fortuite avec Charlie Chaplin, il ne s'est rien passé... Cocteau a continué d'être Cocteau. *Sa course à l'abîme* de quatre-vingts jours n'a rien changé à sa *cosmovision*. Il revient comme il était parti.

JACQUES MEUNIER.

★ **MON PREMIER VOYAGE** *(Tour du monde en quatre-vingts jours)*. Gallimard, non réédité.

La difficulté de plaire

(Suite de la page 17.)

Il ne doute pas de lui, pas du tout : il ne craint pas de penser que ses fresques du Cap-Ferrat valent celles de Crète, et qu'on en conviendra quand les siècles y auront posé la patine à laquelle les Français mesurent leur admiration. Si on le juge mal, croit-il, c'est qu'il n'a pas su plaire aux journaux et devenir tabou, comme tant de confrères moins talentueux. Le *Journal* de Gide lui semble un « *amas de mensonges d'une stupidité monstrueuse* », et un pastiche de Loti – ce dont Gide convient. Claudel, selon lui, ne « *cherche qu'à plaire* » (?).

Proust a le don de l'irriter. *Sodome et Gomorrhe, la Prisonnière* et *Albertine disparue*, qu'il relit courant 1952, l'exaspèrent. Il y voit une « *marmelade nocturne* », une « *termitière accablante* ». Il reproche à Proust de se venger de son goût pour le monde sans prendre de hauteur, en se noyant dans des détails, au demeurant inexacts. Cocteau en profite pour raconter, non sans drôlerie, ses liens avec les modèles de *la Recherche*, les Greffulhe, les Chevigné, les Noailles. Il suggère que, rue de l'Arcade, les scènes de rats dont se régalait Proust s'accompagnaient d'images de mères profanées... Conclusion, valable pour tout un chacun : on ne gagne pas à connaître les gens dont les auteurs tirent leurs mixtures de personnages, cela porte les lecteurs les plus fins à ne pas voir l'effet de l'art, à chipoter, à ragoter...

SON *art poétique*, Cocteau l'a *souvent* défini en images, il le redit ici : être aux ordres de sa nuit, avancer sur une corde raide baignée d'ombre, n'exclure aucun moyen d'expression, fuir comme la peste l'intellectualisme et la volonté de prouver.

Manque de chance, pour qui n'en manquait pourtant pas : son époque, du moins après la guerre, négligeait les touche-à-tout dans son genre, vénérait l'intelligence démonstratrice. Ajoutez à cela qu'on y pratiquait, plus qu'aujourd'hui, l'indiscrétion basse. Il n'en fallait pas plus pour que Cocteau, cible imprudente des commères, se sentît incompris, persécuté, et qu'il en souffrît cruellement. Il se plaint que la presse le pourchasse, en meute sotte, et le coupe du public. « *Tu es notre paratonnerre* », lui a dit, un jour, Giraudoux.

Ecorché ? Seul ? Vraiment ? Il exagère. Son don de l'amitié, *tout* un *groupe de fidèles* le lui rendait. L'adulation ne manquait pas, autour de ses moindres profils d'anges boudeurs. Il y a du délire obsidional, dans son cas, et aussi une méprise, fréquente avec les arlequins de son espèce (le mot vaut pour un compliment) : on a tendance à prendre pour du mimétisme le fait que leur personnalité s'anéantit en face de ce qui les captive.

COMME tant d'autres, le *Journal de Cocteau intéresse moins* par ses confidences que par ses passages rappelant l'observation et le style des œuvres non intimes. Exemples : la bouche de Colette « *pareille à la plaie d'une blessure de flèches* » (métaphore favorite de notre saint Sébastien !) ; la matière des îles grecques semblable à celle des « *forts dans les boîtes de soldats de plomb* » (autre référence privilégiée à tous les simulacres de l'enfance). Les bons mots, aussi, font mouche, tant ils sont manifestement arrangés, inventés. Ainsi, l'exclamation du valet de chambre de Roger de Vilmorin : « *Vivement une guerre, qu'on sache de quoi parler dans le métro !* » Ou cette recommandation de la mère d'un groom, au Touquet : « *Ne parle pas à ce monsieur Cocteau, c'est une fée !* »

Il reste *à oublier la fée*, justement, *le baladin et le muscadin* derrière qui se cachait le poète. Vingt ans après sa mort, la légende de l'homme Cocteau continue de masquer l'œuvre ; un record. Courons aux livres, seule manière de remettre le personnage à sa place, parmi les ouvrages « du même auteur ».

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ *LE PASSÉ DÉFINI*, de Jean Cocteau, *Journal*, tome I, 1951-1952, texte établi et annoté par Pierre Chanel, Gallimard, 464 p., 120 F.

Un étonnant trajet

1889

– Naissance de Jean Cocteau, le 5 juillet, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise) dans une famille de la haute bourgeoisie.

1899

– Suicide de son père le 5 avril. Jean Cocteau va vivre avec sa mère, son frère et sa sœur dans l'hôtel particulier de son grand-père à Paris.

1900-1907

– Jean Cocteau fait des études médiocres au lycée Condorcet, dans un cours privé, puis au lycée Fénelon, et renonce, après plusieurs échecs, au baccalauréat.

1908

– Edouard de Max organise une audition des poèmes de Jean Cocteau au Théâtre Fémina. Considéré désormais comme un « adolescent prodige », Jean Cocteau fréquente Catulle-Mendès, Lucien Daudet, Anna de Noailles, Edmond Rostand, Jules Lemaître, Marcel Proust, etc.

1909-1913

– Parution de ses trois premiers recueils, qu'il reniera plus tard : *la Lampe d'Aladin* (1909), *le Prince frivole* (1910) et *la Danse de Sophocle* (1912). Pour Diaghilev et Nijinski, il compose l'argument du ballet *le Dieu bleu*, donné au Châtelet.

1914-1917

– Il entreprend la rédaction du *Potomak*. Réformé, ambulancier civil à Nieuport. Après la mort de camarades fusiliers marins au cours d'un assaut, il compose le *Discours du grand sommeil*, qui sera publié dans *Poésies* en 1920. Puis il écrit *le Cap de Bonne-Espérance*, qu'il dédie à l'aviateur Roland Garros qui l'a initié au vol d'acrobatie. Il fonde la revue *le Mot*. Il fréquente peintres et écrivains d'avant-garde : Apollinaire, Max Jacob, Reverdy, Cendrars, Modigliani, Picasso. Le 18 mai 1917, première représentation de *Parade* par les Ballets russes, réalisé par Cocteau, Satie et Picasso, et qui fait scandale.

1918

– Avec Cendrars, Cocteau anime les Éditions de la Sirène. Il fait la connaissance de Raymond Radiguet, alors âgé de seize ans.

1920

– Représentation du *Bœuf sur le toit*, écrit pour Darius Milhaud et joué au Théâtre des Champs-Elysées. Publication d'*Escales* et de *Poésies 1917-1920*.

1921

– Création avec Radiguet d'un opéra-bouffe, *le Gendarme incompris*, au Théâtre Michel.

1922

– Séjours avec Raymond Radiguet sur la Côte d'Azur. Adaptation de l'*Antigone* de Sophocle, jouée au Théâtre de l'Atelier. Publication de *Secret professionnel*, dans lequel Cocteau expose ses recherches poétiques.

1923

– Radiguet publie *le Diable au corps*. Cocteau fait paraître deux romans, *Thomas l'Imposteur* et *le Grand Ecart*, puis *Plain-Chant*. Raymond Radiguet meurt de la typhoïde le 22 décembre, à l'âge de vingt ans.

1924-1925

– Après la mort de Radiguet, Cocteau passe par une période de dépression et s'adonne à l'opium. Jacques Maritain le rapproche du catholicisme. Il publie *Poésie 1916-1923* en deux volumes et préface *le Bal du comte d'Orgel*. Rencontre de Maurice Sachs.

L'année suivante, il subit sa première *cure de désintoxication*. Il écrit *Opéra*, *Prière mutilée*, *Cri écrit* et *l'Ange Heurtebise*.

1926

– Cocteau publie la *Lettre à Jacques Maritain*, qui marque sa rupture avec le dogme religieux. Rencontre de Jean Desbordes.

1928-1929

– Pendant l'hiver 1928-1929, il entreprend une sévère cure de désintoxication. Il évoquera ses souffrances dans *Opium*, publié en 1930. Au cours de cette cure, il écrit aussi en dix-sept jours son célèbre roman, *les Enfants terribles*. *Le Livre blanc*, un récit érotique, paraît en 1928 sans nom d'auteur ni d'éditeur.

1930-1937

– Première pièce réaliste : *la Voix humaine*. Réalisation du *Sang d'un poète*, film financé par un mécène, Charles de Noailles, qui finance aussi *l'Age d'or* de Luis Buñuel.

– Cocteau publie *le Fantôme de Marseille*, et la série des *Portraits-souvenirs* dans *le Figaro*. *La Machine infernale*, version moderne d'Œdipe, est montée par Louis Jouvet. En 1936, Cocteau refait, à la suite d'un pari, le tour du monde en quatre-vingts jours pour *Paris-Soir*. Il se lie en 1937 avec Jean Marais qu'il fait jouer dans *les Chevaliers de la Table ronde* et dans une nouvelle version d'*Œdipe roi*. Cocteau fait remonter sur le ring le boxeur noir Al Brown, qui reprendra son titre de champion du monde en 1938.

1938-1939

– Création des *Parents terribles* avec Jean Marais et Yvonne de Bray, au Théâtre des Ambassadeurs. Scandale et succès : la pièce, interdite le 23 décembre 1938 par le conseil municipal de Paris, est reprise le mois suivant au Théâtre des Bouffes-Parisiens.

1940-1941

– Création des *Monstres sacrés*, avec Yvonne de Bray, au Théâtre Michel et du *Bel Indifférent*, avec Edith Piaf au Théâtre des Bouffes-Parisiens.

– Cocteau publie *la Fin du Potomak* et, dans *la Gerbe*, une adresse aux jeunes écrivains : *Les territoires de l'Esprit*.

– Au Théâtre des Arts, Raymond Rouleau monte *la Machine à écrire*, qui vaut à Cocteau de violentes attaques de Rebatet et du critique dramatique de *Je suis partout*, Alain Laubreaux, que Jean Marais corrigera sévèrement.

1942-1945

– A l'occasion de l'exposition du sculpteur préféré de Hitler, Cocteau écrit un *Salut à Arno Breker*. Agressé par la milice pour n'avoir pas salué le drapeau, le poète constate à propos de son œil tuméfié : « J'ai un compère : Doriot. » Il essaie vainement de sauver Max Jacob, détenu à Drancy. Jean Desbordes, l'ami de Cocteau, meurt torturé par la Gestapo.

– Le poète se livre pleinement à un nouveau mode d'expression : le cinéma. Il tourne *l'Eternel Retour* (1943, avec Jean Delannoy), puis *la Belle et la Bête* (1945, avec René Clément) et écrit les dialogues des *Dames du bois de Boulogne* de Bresson (1945).

– Dans le domaine théâtral, création en 1943 de *Renaud et Armide* à la Comédie-Française et de *l'Epouse injustement soupçonnée* à l'Alliance française.

1946-1950

– Cocteau donne un nouveau ballet, *le Jeune Homme et la mort*, et une pièce dramatique, *l'Aigle à deux têtes*, qu'interprètent Jean Marais et Edwige Feuillère.

Il publie un long poème : la Crucifixion. La Belle et la Bête reçoit le prix Louis-Delluc.

– En 1947, Cocteau rencontre Edouard Dermit. Il en fera son fils adoptif. Il tourne *l'Aigle à deux têtes* et publie *la Difficulté d'être*.

– En 1948, il tourne *les Parents terribles* et séjourne à New-York. Il écrit une *Lettre aux Américains*.

– En 1950, son film *Orphée*, interprété notamment par Maria Casarès, est projeté au Festival de Cannes, et obtient le Prix international de la critique au Festival de Venise. Il adapte *les Enfants terribles* pour le film de Jean-Pierre Melville et il en écrit les dialogues. Le poète décore les murs de la villa de Francine Weisweiller à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

1951-1954

– Cocteau commence la rédaction de son journal intime, *le Passé défini*, dont il n'envisage la publication qu'après sa mort. Le 20 décembre 1951, création de *Bacchus* au Théâtre Marigny, à l'origine d'une violente polémique entre Mauriac et Cocteau.

– En 1952, celui-ci publie *le Chiffre sept* et, surtout, son *Journal d'un inconnu*.

– Cocteau est victime d'un infarctus du myocarde le 10 juin 1954. Décès de Colette le 3 août. Publication de *Clair-Obscur* et de *Poésies 1946-1947*.

1955-1961

– Ce sont les années de la consécration officielle : Cocteau succède à Colette à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, le 10 janvier 1955, avant d'être élu à l'Académie française, le 3 mars. Il est reçu docteur *honoris causa* de l'université d'Oxford le 12 juin 1956 et prononce un *Discours sur la poésie* à l'Exposition de Bruxelles en 1958 devant plusieurs milliers d'auditeurs.

– Il publie *Poèmes 1916-1955* (en 1956), *Paraprosodies* (1958), *Gondole des morts*, *Poésie critique I* (1959), *Nouveau Théâtre de poche*, *Poésie critique II* (1960), puis *le Cérémonial espagnol du Phénix* (1961).

– Cocteau se consacre aussi à la peinture, à la lithographie, à la poterie et à la décoration murale : expositions de peinture, fresques de la chapelle Saint-Pierre à Villefranche-sur-Mer (1956), de l'hôtel de ville de Menton (1957), de la chapelle Saint-Blaise-des-Simples à Milly-la-Forêt, de l'église Notre-Dame-de-France à Londres (1959), etc.

– Sortie du *Testament d'Orphée* sur les écrans parisiens en 1960.

1962

– Cocteau publie encore *Cordon ombilical*, son *Requiem* et un *Picasso 1916-1961*. Il conçoit les vitraux de l'église Saint-Maximin à Metz.

1963

– Cocteau subit un nouvel infarctus le 22 avril. Il meurt à Milly-la-Forêt le 11 octobre, quelques heures après avoir appris le décès d'Edith Piaf.

En librairie

Voici les œuvres de Jean Cocteau qui sont rééditées cet automne :

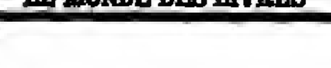
- *Journal d'un inconnu* (Grasset, « Les cahiers rouges », 236 p., 32 F).
- *La Difficulté d'être* (Editions du Rocher, 224 p., 60 F).
- *La Voix humaine*. Pièce en un acte (Stock, 64 p., 32 F).
- *Lettre à Jacques Maritain*, suivie de la *Réponse* de Jacques Maritain (Stock, 152 p., 39 F).
- *Opium. Journal d'une désintoxication* (Stock, 270 p., 49 F).
- *Le Testament d'Orphée. Le Sang d'un poète*. Le texte des deux films, intégré dans un découpage plan par plan. L'ouvrage est illustré par des dessins de Cocteau et par de nombreuses photographies. Il comporte des interviews de Jean Marais et de François Périer, ainsi que plusieurs commentaires, parmi lesquels ceux de Marcel Schneider, Lionel Ray, Robert Marteau, Jean-Jacques Lévêque. (Editions du Rocher, 146 p., 60 F).
- *Le Mystère de Jean l'Oiseleur*. 23 planches de dessins. Présentation par Milorad (Editions Persona, 35, rue Simart 75018 Paris. 80 exemplaires sur vergé de Hollande et sous coffret, 530 F. 420 exemplaires sur vélin, 260 F. Parution fin octobre). Le même éditeur avait repris *le Livre blanc*, en 1981 (174 p., 72 F). Cet ouvrage est également publié par les éditions de Messine avec une préface de Patrick Modiano et 43 dessins inédits de Cocteau (21, rue Pergolèse – 75116 Paris, 128 p., 98 F).
- *Mes monstres sacrés* (Editions Encre, 220 p., 62 F).
- *Vocabulaire*, *Plain-chant* et autres poèmes, avec une préface de Jacques Brosse. (« Poésie »/Gallimard, 225 p., 24,50 F).
- *Cérémonial espagnol du Phénix*, suivi de *la Partie d'échecs* (Gallimard, 50 F).
- *Le Requiem* (Gallimard, 174 p., 105 F).
- *Poésie critique*, deux volumes d'essais (Gallimard, 120 F et 100 F).

∴

- Un album *Masques* est consacré à Cocteau. Il a été conçu et réalisé par Milorad et Jean-Pierre Joecker, avec la collaboration d'Arletty, Jean-Luc Barré, Jacques Brenner, Jean Chalon, Pierre Chanel, Serge Dieudonné, Edouard Dermit, Guy Gilles, Jean Marais, Hugo Marsan, Bertrand Meyer, Edouard Roditi, Bruno Villien. Textes inédits de Cocteau. Photographies, dessins. Chronologie (Association *Masques* B.P. 126, 75863 Paris Cedex 18, 176 p., 70 F).
- *Libération* publie un *spécial* « Cocteau », qui réunit de très nombreuses photographies (112 p., 30 F).

Spectacles

- A LA TÉLÉVISION : après « Le grand échiquier » de Jacques Chancel, qui rendait hommage à Cocteau (10 octobre), Antenne 2 présentera *Orphée* le 24 octobre, à partir de 20 h 35 (réalisation de Claude Santelli).
- UNE EXPOSITION DES PHOTOGRAPHIES DE COCTEAU et de son univers par Lucien Clergue se tient à Garches, dans le Domaine des 4 vents, 60 bis, rue du 19-janvier, jusqu'au dimanche 30 octobre. Une autre exposition (portraits, dessins, etc.) est ouverte jusqu'au 30 décembre, à la Galerie Proscenium (35, rue de Seine, 75006 Paris).
- THÉATRES PARISIENS : L'Atelier propose un « spectacle Cocteau », avec Jean Marais *(voir la critique de Michel Cournot dans* le Monde *du 7 octobre)*. Le Théâtre du Tourtour donne *le Fantôme de Marseille* et *le Bel Indifférent*, avec Chantal Darget. Le Théâtre Hébertot présente un montage de *la Difficulté d'être*, par J.-L. Cochet, et le Théâtre du Lucernaire, *Visages de Cocteau*, par la compagnie Janus.



lettres étrangères

Breyten Breytenbach, sept ans au mouroir

UN livre sorti de prison... *Mouroir* (1975-1982) a été écrit pendant le temps exact de l'emprisonnement de Breyten Breytenbach, poète en révolte contre l'apartheid. Condamné à neuf ans de prison pour « activités terroristes », libéré en décembre dernier à la suite de nombreuses démarches – dont celles du gouvernement français – alors qu'il lui restait encore deux ans de prison à purger, Breytenbach nous donne, en prose, un livre de poète. Où le poète est confronté avec le pire. Où l'écriture le sauve du désespoir : dans cette « maison des morts » où chaque jour on exécute un condamné selon un rituel si raffiné dans l'horreur, si bien organisé, que la folie vous guette...

Ces *« notes-miroir pour un roman »*, miroir *d'un mouroir*, renvoient à l'infini l'image de la mort, pour exorciser par l'imagination des rêves entrecoupés d'exécutions et d'évasions.

Considéré comme le plus grand poète de langue afrikaans, ce créole des Néerlandais, ce descendant des Boers, né en 1939 dans la province du Cap, venu en Europe en 1959 pour faire son apprentissage de peintre, découvrira, à son retour, l'horreur de l'apartheid. D'autant plus que, marié à une Française d'origine vietnamienne, il constate que dans son pays sa femme ne peut vivre avec lui. Il s'est fixé à Paris.

Il publie cette semaine, simultanément en France et en Afrique du Sud (1), ces fortes nouvelles carcérales, sur un pays d'enfance qu'il ne reverra peut-être jamais plus...

(1) De Breytenbach, Christian Bourgois a déjà publié *Feu froid*, en 1976.

« *LES textes, tels qu'ils sont réunis, sont en grande partie dans l'ordre chronologique, mais j'ai voulu donner une structure au livre, même si elle n'est pas tout à fait évidente. J'appelle ces textes « notes-miroir pour un roman », un roman qui n'aurait pas abouti.*

» *Je n'ai pas fait de roman, je ne pouvais pas le faire parce que les conditions d'écriture imposées à la prison rendaient de toute façon impossible la fabrication d'un roman. Je ne pouvais pas garder des pages par exemple ; j'étais obligé de les donner au fur et à mesure à un officier chargé de la sécurité qui était là uniquement pour s'occuper des affaires des prisonniers politiques. Et comme j'étais le seul prisonnier politique dans la prison où je me trouvais, j'avais le luxe énorme d'avoir un officier pour moi seul, et il avait deux gardiens qui travaillaient pour lui. Il se prenait très au sérieux...*

Éloge de la grisaille

– Vous aviez l'autorisation d'écrire ?

– *Oui, mais pas de dessiner ou de peindre. Ils doivent sentir que peindre, c'est autre chose, que c'est la guérison, l'évasion... Je suis à la fois peintre et écrivain. Je n'y vois pas de contradiction : ce sont deux formes dans lesquelles je m'exprime, comme parler anglais ou parler français... Mais la peinture est plus agréable, parce que c'est physique. Ça sent bon, les tubes de couleurs ! Vous ne pouvez pas imaginer comme on peut avoir la nostalgie de l'odeur de térébenthine par exemple, ou le sentiment de toucher des papiers !... »*

Il lui a fallu s'accommoder des conditions qui lui étaient imposées en reconstituant un puzzle, sans chercher à écrire des nouvelles narratives, en s'adonnant à une écriture de peintre. *« C'est une façon de s'écrire à soi-même, de se détruire ou de se découvrir*, dit Breytenbach. *La narration n'était pas le but ; il s'agissait de situations, d'images, de paroles, de mots, de matière, de matière grise même. La description d'un paysage gris. Qu'est-ce qu'un paysage quand on est dans une cellule, sinon sa propre tête, ses propres fantasmes et sa propre réalité ? Ce n'est pas symbolique, on ne peut que « parler grisement ».*

» *Le gris, c'est important. On sent qu'on est en train de changer, d'être changé, d'être conditionné, de perdre ses facultés physiques, de devenir aveugle. C'est la grisaille qui s'installe : on n'a pas de son – à part le son gris, celui du métal des clés entrant dans les serrures. Pour moi, c'était inévitable, quand je m'évadais, c'était vers des espaces gris. »*

Rien de moins gris pourtant, pour le lecteur, que la prose de ce poète austral et septentrional à la fois, riche de mots rares, de sang, de sexe et de cris rauques pour mieux braver la mort. Rien de moins gris que cette ironie tranquille et évidente, ce sens du burlesque et de la métaphore qui vous éclaboussent d'images éblouissantes, sordides et terriblement cruelles, mais impuissantes devant la catastrophe qui se prépare.

« Il y a un rêve que je faisais souvent en prison : je montais, je montais par des escaliers vides et j'arrivais sur le toit, énorme, une espèce de plateau d'où je voyais le pays qui m'entourait : un désert, sans couleur, sans ombre, le néant. Une chose me frappait : je n'étais pas soulagé de me retrouver là, ce n'était pas la liberté. Je me regardais moi-même et je me rendais compte que j'étais habillé entièrement en gris, que j'étais devenu complètement invisible comme de l'eau. Quand on sent le temps comme de l'eau sans goût, on sait qu'on a bu, mais il n'y a pas d'arrière-goût. On sait qu'on est en train de s'enliser... C'est cela le mouroir...

– Pensez-vous, comme vous l'écrivez, que les Afrikaners sont un *« peuple en perdition »* ?

– *Oui. Un clan, une tribu en perdition. Une de leurs illusions consiste à affirmer qu'ils sont une race. Ils ne le sont pas. La seule chose qui définit un Afrikaner, c'est qu'il est blanchâtre et qu'il parle afrikaans. Un peuple bâtard avec une langue bâtarde. Ce n'est pas un Blanc, il vient de tellement d'origines différentes, il n'est pas pur.* (Il rit.) *Moi je refuse de m'appeler « Afrikaner », et je crois que ça leur fait plaisir que je dise cela !... Les gens au pouvoir disent qu'ils sont assez forts pour tenir pendant longtemps : ils ont une mentalité d'assiégés parce qu'ils ont l'habitude que tout le monde soit contre eux. Je suis peut-être naïf, mais je pense que, même si militairement ils tiennent le coup, ils est inévitable que la majorité, d'une façon ou d'une autre, arrive au pouvoir. C'est une question de temps.*

« Nomansland »

– Vous appelez « Nomansland » votre pays...

– *« Nomansland », c'est un énorme continent sur lequel l'être humain ne laisse finalement aucune trace, car il n'est que de passage. Et « nomansland », au sens strict, n'appartient à personne : on a tort de dire que c'est un pays qui appartient aux blancs : ils sont en train de découper, de partager un pays, comme si ça pouvait appartenir à ceux qui sont en train de faire des découpages ! »*

Les évasions de Breytenbach aux quatre coins du monde et du temps – entre illusion et réalité, mouroir qui se reflète dans un miroir-labyrinthe – n'ont pu naître que dans une imagination incarcérée. Certains passages du livre sont datés : *« Chidambaram 1976 »*, par exemple, alors que Breytenbach était au secret à Pretoria. *« Nous vivons dans un monde d'illusion*, explique-t-il. *Ainsi, je cite le Bouddha en exergue :* « Tout ce que nous sommes est le résultat de ce que nous avons pensé... » *Pour moi, ma pensée rend mon voyage aussi vrai que si j'avais été à Cuba ou à Chidambaram. J'ai toujours eu envie d'écrire un voyage à travers la Chine, à condition de ne pas y aller. »*

Pour la première fois, Breytenbach publie un livre traduit de l'anglais, car il a fait passer lui-même l'intégralité de son livre de l'afrikaans en anglais et ne se sent pas concerné par la défense de sa langue natale : *« Actuellement*, dit-il, *je trouve très dangereux de partager le combat de ces gens qui se battent pour la sauvegarde de l'afrikaans et qui, en fait, luttent pour la sauvegarde du pouvoir culturel et politique des Afrikaners. Je crois que l'afrikaans continuera à exister aussi longtemps que ça aura une utilité et, en fait, il a déjà débordé les limites que les politiciens avaient voulu lui imposer : l'afrikaans, on l'entend maintenant dans les faubourgs de Johannesburg. A Soweto même, on l'appelle « flytaal ». C'est un argot, une langue commune, mais elle n'est pas acceptée par ceux qui veulent considérer l'afrikaans comme une langue digne, propre, pure.*

Métèque parisien

» *L'afrikaans n'a jamais été la langue des Blancs, c'est une langue créole à l'usage de ceux qui ne disposaient pas d'une langue européenne. Ce n'est pas pour rien qu'on l'appelait autrefais « kitchen dutch ».*

» Mouroir *a été écrit pour deux tiers en afrikaans et pour un tiers en anglais. Je vais continuer aussi longtemps que ce sera possible de publier dans le pays même. Actuellement, je publie dans une toute petite maison d'édition, Taurus, qui cherche tous les moyens pour contourner la censure et qui vend par souscription, ce qui permet le plus souvent d'écouler le premier tirage avant que le livre soit interdit.* Mouroir *va paraître là cette semaine, tel qu'il a été écrit, c'est-à-dire bilingue. Tout le monde comprend les deux langues, je ne vois pas pourquoi on garderait les deux langues séparées.*

» *C'est maintenant possible pour moi d'écrire en anglais. Je sais qu'il sera désormais impossible pour moi de vivre en Afrique du Sud, et je sais que je suis en France pour y rester. Je suis devenu un métèque, un métèque parisien. Mais, pour la poésie, j'emploierai peut-être pour toujours l'afrikaans, ma langue la plus intime, la plus instinctive, la plus obscure... »*

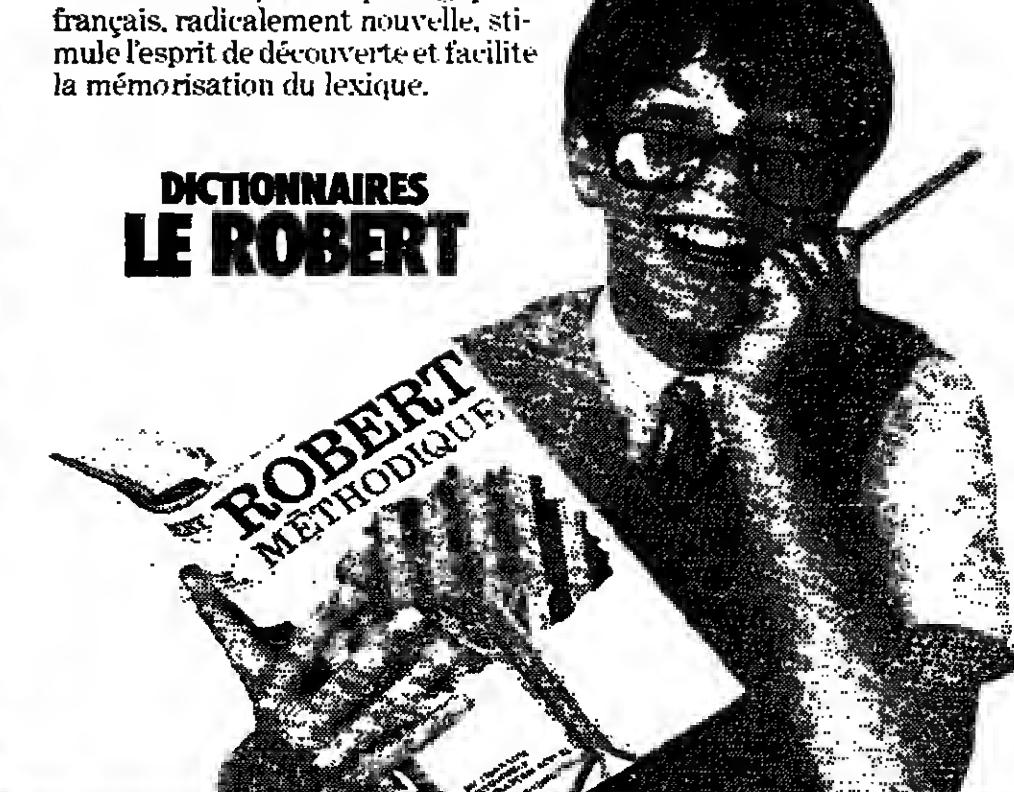
Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

★ **MOUROIR, de Breyten Breytenbach, nouvelles (très bien) traduites par Jean Guiloineau. Stock, 330 p., 79 F.**









histoire

Quand se terminait le XVIIIe siècle...

DES bourgeois américains à la cour de Louis XVI ; Hébert était-il un agent double ? ; Robespierre ou comment s'en débarrasser ?... Plusieurs livres de cet automne ont trait aux dernières années de l'Ancien Régime et aux bouleversements qui suivirent. Nous pouvons lire, notamment, un ouvrage, qui n'avait jamais été réédité depuis 1881 : « *Considérations sur la Révolution française* », de Mme de Staël. Tallandier republie cet essai volumineux, avec une introduction et des notes de Jacques Godechot (694 p., 95 F).

Mme de Staël était un esprit avisé, autant qu'un écrivain élégant. Fille de Necker, elle avait vingt-trois ans en 1789. On découvre, avec plaisir et profit, les réflexions que lui inspirèrent les événements auxquels elle fut mêlée de près. On retiendra, entre autres, cette maxime toujours actuelle : « *Il convient à de certains privilégiés d'être reconnus pour les seuls qui puissent gouverner sagement la France, et de considérer le reste de la nation comme des factieux.* » Mme de Staël écrit aussi : « *Examinez les adversaires de la liberté dans tous les pays, vous trouverez bien parmi eux quelques transfuges du camp des gens d'esprit, mais, en général, vous verrez que les ennemis de la liberté sont ceux des connaissances et des lumières : ils sont fiers de ce qui leur manque en ce genre, et l'on doit convenir que ce triomphe négatif est facile à mériter...* »

Robespierre, ou comment s'en débarrasser

• *Il s'identifia à la Révolution.*

PRESQUE deux siècles après sa mort, Robespierre demeure le symbole de la Révolution républicaine pour les uns, de la Terreur sanglante et aveugle pour les autres. Selon la conjoncture, on dénonce l'utopie de l'Incorruptible. Si l'on met en avant Danton, c'est encore pour rejeter Robespierre et effacer jusqu'aux idées de la Révolution. Bien qu'ils eussent été ensemble ou séparément parmi les inspirateurs de la tourmente qui les a emportés, on ne cesse d'opposer leurs personnalités : le « Mirabeau de la canaille », tribun enflammé, force de la nature et porte-drapeau de la joie de vivre, prend le pas sur l'Incorruptible frêle et nerveux, véhément et rigoureux, citoyen austère.

Dans la biographie qu'il lui consacre, Jean-Claude Frère ne cache pas les faiblesses ni les ombres de Robespierre, dont la « folie » première fut de vouloir s'identifier à la Révolution. Le biographe ne se défend pas non plus d'une certaine connivence intellectuelle avec son sujet. Ce non-conformisme mérite d'être salué en un temps où il attire les flèches des chasseurs vigilants du « totalitarisme ». Déjà, Michelet, Quinet, Jaurès ou Mathiez ont vilipendé ou réhabilité l'Incorruptible : Robespierre, ou comment s'en débarrasser ? On en oublie que la Révolution est la conséquence directe de l'absolutisme.

L'absolutisme ? En voici une image « innocente ». Un jour pluvieux de 1775, le jeune Louis XVI et la reine Marie-Antoinette font leur entrée officielle dans Paris. Le carrosse royal s'immobilise devant le portail du collège Louis-le-Grand. Agenouillé et trempé jusqu'aux os, un adolescent égrène un compliment. Sa Majesté, sans doute blasée par toutes les cérémonies du sacre, ne prête guère attention au brillant élève que l'administration de Louis-le-Grand a délégué pour l'honorer. Elle savoure une cuisse de poulet. Les choses sont en ordre : le roi dans son carrosse, le sujet agenouillé sur le pavé.

C'est ainsi que se sont rencontrés sans se voir Louis XVI, bientôt Louis Capet, et Maximilien de Robespierre, futur régicide, tous deux promis au couperet de la guillotine.

On peut penser que l'adolescent n'aurait pas osé lever les yeux vers Sa Majesté. Etudiant boursier par la grâce d'un évêque, timide et secret, Robespierre est né à Arras en 1758 dans une famille de petite noblesse. Après la mort de sa femme, le père de Robespierre a abandonné sa charge d'avocat pour disparaître sur la route. Ses trois enfants sont élevés par les grands-parents dans une sorte de pauvreté décente.

De retour à Arras, Maximilien exerce son métier d'avocat. Sa personnalité n'est pas encore affirmée : le jeune homme ambitieux qui ne néglige pas les salons et s'adonne aux jeux vains de l'académie provinciale devient peu à peu l'avocat des humbles causes, d'esprit égalitaire et légaliste, imprégné des idées de Rousseau, « *homme divin* », et de Mably. Après l'affaire du paratonnerre, où il défend l'invention de Franklin, il se révèle, avec l'affaire Deteuf, le redoutable accusateur des « *ennemis de la vertu* » qu'il ne cessera d'être.

C'est au cours de la formidable exaltation des Etats généraux, que la bête noire des bien-pensants d'Arras montre ses qualités politiques. Il est élu député du tiers état après une ardente campagne que ne désavouerait pas un homme politique d'aujourd'hui. Mais plus que du tiers, il est le représentant du quatrième état, et le cahier de doléances qu'il rédige est celui de la corporation des savetiers-mineurs, la plus pauvre et la plus nombreuse de la ville. Toutefois, il est encore un élu optimiste pour qui « *le bonheur des peuples serait celui des rois* ».

« La Torche de Provence » et « la Chandelle d'Arras »

A la Constituante, le député de l'Artois ne brille pas par ses qualités oratoires – sa voix faible et pointue déclenche parfois les rires, – mais par la force de conviction qu'entraînent la logique et la spiritualité de son *raisonnement*. *Mirabeau*, « la Torche de Provence », doit bientôt compter avec « la Chandelle d'Arras ». De plus, Robespierre s'est doté d'un programme de démocratie intégrale qui donne une grande cohérence à ses interventions. Cet idéaliste fait preuve aussi de sens pratique et ne manque jamais de publier ses discours importants dans le Journal de Camille Desmoulins.

Mais c'est durant l'année 1792, l'année terrible, que Robespierre, en s'appuyant sur les clubs des Jacobins – on en comptera près de mille sur le territoire, – exerce une formidable pression sur l'Assemblée. Bien que légaliste, Robespierre ne craint pas la rue ni son peuple. Durant les journées révolutionnaires d'octobre 1789, il fut l'un des rares députés à répondre à la « *foule crottée des humbles* ». Plus qu'un homme paradoxal, il est la Révolution dans ses mues successives. Lui qui tente de faire abroger la peine de mort en 1791 exige la tête du roi en 1793 (« *Louis doit mourir, parce qu'il faut que la patrie vive* »), et se fait ensuite l'avocat de la Terreur. Lui qui s'oppose avec une extrême clairvoyance à la fureur guerrière des brissotins en 1791 (« *C'est pendant la guerre que le pouvoir exécutif déploie la plus redoutable énergie, qu'il exerce une espèce de dictature qui ne peut qu'effrayer la liberté naissante...* ») devient, après son entrée au Comité de Salut public en 1793, l'âme de la dictature au nom de « *onze armées à diriger...* »

La République est alors menacée sur tous les fronts, des provinces sont en rébellion, Saint-Fargeau et Marat ont été assassinés, la disette s'installe. La tâche est immense : il faut « vaincre ou mourir ». Mais la Terreur, imposée – on en discutera encore longtemps – par les circonstances, trouve sa propre logique. L'élimination des dantonistes marque sans doute les limites politiques de Robespierre, qui n'a plus en face de lui que les ultras « *qui déshonorent la Révolution* » et ceux qui voudraient qu'elle cesse.

Avec le culte de l'Etre suprême qui lui vaut l'hostilité farouche des anticléricaux, la loi du 22 Prairial qui supprime toute garantie à l'accusé et menace tout le monde, les décrets de Ventôse qui organisent une redistribution partielle des richesses, Robespierre a créé les conditions de sa perte et du retournement de la Convention lors des 8 et 9 Thermidor. La personnalité même de l'Incorruptible, sa philosophie politique presque religieuse, son peu de goût pour la bonne chère, sa vie monacale chez le menuisier Duplay, son indifférence pour la richesse et les femmes, son élégance raide, ne pouvaient qu'inquiéter ceux qui aspiraient à goûter les plaisirs de la paix et à profiter des biens dévolus par la Révolution.

Après sa mise en accusation par la Convention, sa libération par la Commune, puis sa capture à l'Hôtel-de-Ville par les gardes nationaux, Robespierre essaya-t-il de se suicider le 10 Thermidor, ou bien, comme semble le croire Jean-Claude Frère, est-ce le gendarme Merda qui lui tira une balle dans la mâchoire ? L'après-midi, il fut guillotiné sous les cris de la foule versatile avec son jeune frère et l'infirme Couthon – tous deux blessés et à peine conscients – et l'impassible Saint-Just.

« *Robespierre disparu – il avait trente-six ans – la Révolution perdit sa conscience* », écrit excellemment J.-C. Frère. Avec sa mort, le chemin s'ouvrait à la contre-révolution et au 18 Brumaire. Deux siècles après, bien des réformes économiques et sociales que proposait l'Incorruptible sont toujours d'actualité : on n'en a pas fini avec Robespierre.

BERNARD ALLIOT.

★ *LA VICTOIRE OU LA MORT* : HISTOIRE DE ROBESPIERRE ET LA RÉVOLUTION, de Jean-Claude Frère. Flammarion, 458 p., 120 F.

La Terreur

LA revue *Passé présent* (Editions Ramsay, 80 F) consacre la moitié de son numéro 2 à la Terreur, sous la direction de Claude Lafort. « *Première terreur instituée au nom d'une révolution,* lit-on dans l'éditorial, *elle est une terreur qui se nomme, prétend exhiber son fondement, produire sa justification, elle contient* un *débat sur ses objectifs et ses limites. En elle, le discours est indissociable de la pratique, et celui-ci s'énonce au nom d'un savoir sur l'histoire, sur la société et sur la nature humaine* (...). *Dans la Terreur de la Révolution française, nous découvrons la matrice de la terreur moderne.* »

Claude Lefort analyse le discours de Robespierre devant la Convention après l'arrestation de Danton et de Camille Desmoulins, puis commente la critique de la Terreur que fit Edgar Quinet ; François Furet se fait l'écho d'une polémique engagée par Benjamin Constant sur le legs révolutionnaire ; Luc Ferry étudie l'idéalisme allemand face à la Révolution française, et Pierre Pachat éclaire la pièce de Georg Büchner : *la Mort de Danton* (1835).

Hébert jouait-il un double jeu ?

• *Marina Grey tente de modifier l'image qui est restée du « Père Duchesne ».*

HÉBERT était-il hébertiste ? C'est la question qu'on peut se poser après la lecture d'un livre qui, à la suite de Gérard Walter, Albert Ollivier et Armand de Lestapis, tente de laver l'image du « Père Duchesne » de quelques salissures. Marina Grey va plus loin que ses prédécesseurs puisqu'elle voit en lui un « *agent royaliste* ».

Le jeune Alençonnais qui débarque à Paris en 1780, à vingt-trois ans, ne sortira de sa mouise qu'avec la Révolution. De petit métier en petit métier, il devient contrôleur de la location au Théâtre des Variétés amusantes. A placer les belles dames qui viennent se distraire au Palais-Royal, il faut croire qu'on peut se faire des relations. Ainsi de lady Atkyns, maîtresse du futur chouan normand Louis de Frotté, et de la comtesse de Rochechouart. Jacques-René leur aura « des obligations », c'est important pour la suite.

Il se marie avec une religieuse défroquée, Françoise Goupille, dont il fera la « Jacqueline » de ses dialogues du *Père Duchesne*. Bon époux, bon père, cela seul est certain. Le talent, on le cherche dans des articles d'une violence mystique, la démagogie émaillée de « bougres » et de « foutres », qui n'arrangent rien à l'affaire. Hébert n'écrit pas, il éructe. Tous les jours sa crise. L'effarant, c'est son succès.

A force de hurler avec les loups, on leur ressemble et, parfois, on les dépasse. Infiltré dans les clubs, aux Cordeliers notamment, Hébert prend de l'influence au Comité de salut public, pousse la Convention vers ses excès les pires. Il n'a été responsable des massacres de septembre qu'en paroles. Les têtes qu'il s'emploie à faire tomber, celles des Girondins par exemple, le couvrent assez de sang.

Louis XVI passé sous le couperet, Hébert s'en prend à « *la Tigresse d'Autriche* », à « *la furie* » et à « *son avorton de fils* ». Le 29 août 1793, il « *souhaite la voir juger et raccourcie dans les vingt-quatre heures* » ; le 14 octobre, il apporte volontairement à Fouquier-Tinville le témoignage odieux qui accuse Marie-Antoinette de rapports incestueux avec le jeune Louis-Charles. Deux jours plus tard, la reine est guillotinée.

Machiavélique ?

Pour Marina Grey, c'est l'échec du double jeu joué par Hébert, qui aurait appartenu au réseau contre-révolutionnaire du baron Batz, à l'instigation de Charlotte Atkyns et d'Elisabeth de Rochechouart. Un cœur tendre, ce sauvage, qui a pleuré le 21 janvier au passage de la charrette royale. Victime « *du charme pathétique* » de la souveraine déchue, il mettra tout en œuvre pour la sauver. Après l'échec de la tentative d'évasion, au Temple, restent les accusations abominables. Hébert, machiavélique, les avait testées sur sa propre femme, qui n'avait pas voulu croire à ces horreurs : il espère que le tribunal révolutionnaire réagira de même et remettra à plus tard de condamner la malheureuse.

La machination échoue, on sait la suite. Il reste quelques mois à vivre au Père Duchesne, pas assez fort *pour se mesurer* à Robespierre.

Etait-il assez intelligent (ou assez bien placé ?) pour que des gens déterminés lui confient ce rôle double d'homme public et de conspirateur ? Fut-il, comme tant d'autres avant et après lui, victime, dans une période troublée, de leur jeu ambigu ? Marina Grey se bat vaillamment pour nous en convaincre. Mais les preuves précises, écrites, manquent, et sur le rôle de Batz lui-même, on reste encore dans le domaine des présomptions. La répulsion subsiste pour un personnage qui ne fait pas honneur à la Révolution.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ *HÉBERT - LE PÈRE DUCHESNE AGENT ROYALISTE*, de Marina Grey. Librairie académique Perrin, 380 p., 100 F.

Les trop grandes séductions de Beaumarchais

IL aima la vie à bride abattue, cinquante ans durant, sans un instant de relâche ni d'ennui. Il fit des fortunes, les perdit, les regagna ; des affaires, toujours ingénieuses, souvent bâclées ; de la politique avouable et intelligente ; et tout autant de la brouillonne et de l'inavouable ; de la prison comme tous les honnêtes gens ; du théâtre enfin, à l'image de sa vie, qui ne fut qu'un spectacle à rebondissements qu'il se donnait à lui-même autant qu'au public. Il a dix-huit ans en 1750 et meurt en 1799, sans s'attarder. Cette seconde moitié du dix-huitième siècle, bouillonnante, *fascinante*, extravagante, il en est le portrait poussé à la caricature.

C'est Beaumarchais, bien sûr. La biographie que dessine de lui Patrice Boussel n'apporte à vrai dire rien de décisif à notre connaissance de l'écrivain. Elle a, comme son personnage, le mérite de la vivacité et de la chaleur et, comme lui, elle pèche par l'embrouillement de tant d'activités parallèles : une chronologie de quelques pages et une généalogie de la famille Caron devenue de Beaumarchais par un heureux mariage, nous auraient aidés à y voir plus clair. Textes et illustrations n'en placent pas moins le livre à un niveau satisfaisant.

Au reste, l'essentiel n'est pas dans un relevé minutieux des faits et gestes de cet *individu*, pour reprendre le mot dédaigneux du ministre Choiseul, mais dans le fait que son époque s'est immédiatement reconnue en lui, à juste titre. Elle s'intéresse à tout : les idées, l'argent, les techniques, l'amour, le plaisir, la guerre, l'écriture et le spectacle. Lui aussi. Il y a en Beaumarchais beaucoup d'un Diderot qui ne se serait jamais rangé : du Neveu de Rameau, du Jacques le Fataliste, *du libre-penseur*, du frondeur, de l'encyclopédiste, et du parfait honnête homme du salon et des cours. Mais Diderot garde en lui quelque chose du sérieux un peu guindé de sa province.

Beaumarchais est tout parisien : le « *Parisien universel* », dit de lui Patrice Boussel, qui touche du pied aux Halles et de la tête à Versailles. Il y a du trop en lui : *trop de dons divers*, *trop* d'appétits, trop de séductions, trop de curiosités.

Il est l'incarnation d'une France intelligente, active, gaie et, en définitive, heureuse de vivre. Il n'eut à peu près que des amis ; un seul ennemi : le temps perdu, et une seule véritable passion : la liberté d'aller et venir, de parler, d'écrire.

JACQUES CELLARD.

★ BEAUMARCHAIS LE PARISIEN UNIVERSEL, de Patrice Boussel, Berger-Levrault, prochainement en librairie, 200 p., 125 F.

Les Américains de Versailles

• *De braves bourgeois de Pennsylvanie et du Massachusetts à la cour de Louis XVI.*

LORSQUE, en mars 1776, Silas Deane, marchand du Connecticut, s'embarque pour la France, à la demande du Congrès américain, afin d'aller acheter les armes et les vêtements dont avaient besoin les troupes insurgées contre le roi d'Angleterre, rien ne le préparait à une telle expédition. « *Je suis sur le point de paraître sur la grande scène de l'Europe et quand je pense combien il est important que je m'acquitte convenablement de mon rôle, je suis accablé* », écrit-il à sa femme. On le comprend. Il ne parle pas le français, ne connaît rien de l'Europe, et il va se trouver transplanté d'un coup dans une société pleine de mystères.

Dans le Paris de l'époque, l'Amérique, avec ses 3,5 millions d'habitants, son économie en ruine et son inflation galopante, ne pèse pas lourd. Et la tâche des quelques membres de la mission installée en France consiste essentiellement à quémander sans cesse de l'argent, des armes, du matériel, des vêtements, des vivres – et jusqu'à des pinces et des marteaux... – pour l'armée misérable et en déroute commandée par Washington.

Ces Américains à Versailles ont toutefois deux atouts dont ils sauront jouer avec une virtuosité surprenante : d'une part, le prestige considérable dont jouit la cause américaine auprès des milieux éclairés – cause qu'incarne la figure légendaire de Benjamin Franklin, qui dirige la mission et devient la coqueluche des Parisiens ; d'autre part, la haine de l'Angleterre qui anime Louis XVI et le gouvernement français – en particulier le ministre des affaires étrangères Vergennes, qni mettra tout son poids dans la balance en faveur des rebelles américains.

Susan Mary Alsop, qui est la descendante d'un des héros de cet épisode, John Jay, et qui, pour cette raison, a eu accès à des archives inédites, raconte avec beaucoup de vie la folle aventure de ces braves bourgeois de Pennsylvanie ou du Massachusetts plongés dans les fastes et les intrigues de la cour, déroutés par la liberté des mœurs et l'exubérance des salons.

Animés d'une foi *inébranlable* en la justesse de leur cause, ils surent trouver les arguments pour convaincre Louis XVI d'envoyer le corps expéditionnaire qui renversa une situation militaire bien compromise et assimilèrent si bien les ruses de la diplomatie qu'ils finirent par berner leur protecteur français pour conclure en novembre 1782 une paix séparée avec l'Angleterre (1).

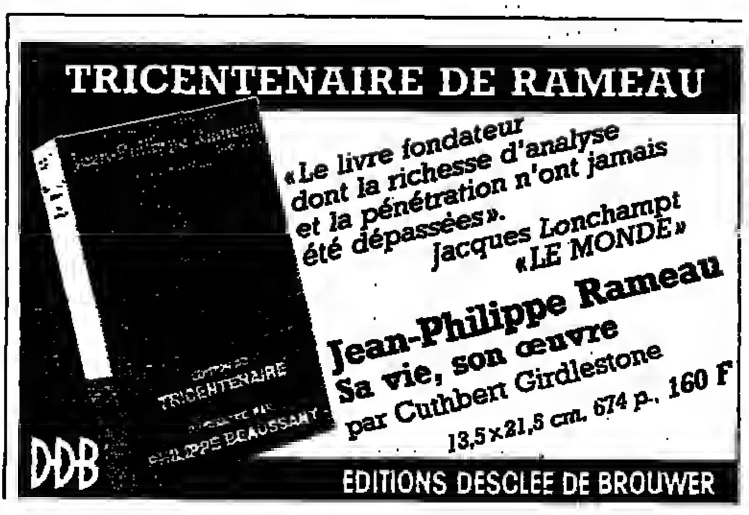
En quelques années d'efforts désespérés, ces bourgeois idéalistes et puritains auront appris l'ingratitude qui fait les vrais hommes d'Etat. Rentrés chez eux, ils participeront à la direction de leur noavelle république : Benjamin Franklin présidera – à soixante-dix-neuf ans – la Cour suprême de Pennsylvanie, John Jay sera ministre des affaires étrangères, et John Adams président des Etats-Unis, après Washington.

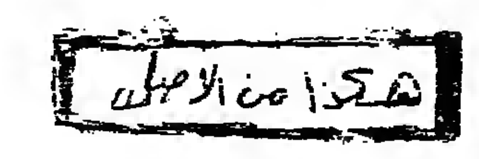
FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ LES AMERICAINS A LA COUR DE LOUIS XVI, de Susan Mary Alsop. Lattès, 311 p., 125 F.

★ L'un des successeurs de Benjamin Franklin à Paris sera Gouverneur Morris, dont l'histoire est évoquée dans un livre de Jean-Jacques Fiechter à paraître début novembre chez Fayard : *Un diplomate américain sous la Terreur. Les années européennes de Gouverneur Morris (1789-1798).*

(1) La paix entre la France et l'Angleterre fut signée à Versailles le 3 septembre 1783. Une exposition commémorant cet événement a lieu dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville de Paris (29, rue de Rivoli, 75004 Paris).





Le Monde

culture

MUSIQUE

« MADAME BUTTERFLY », à l'Opéra de Paris

Série B

Dans l'esprit de M. Bogianckino, la représentation de *Madame Butterfly*, de Puccini, dont la première a eu lieu mercredi soir au palais Garnier, n'appartient sans doute pas à la même série de ses spectacles que *Moïse*. La mise en scène, les décors et les costumes de Pierluigi Samaritani sont empruntés au Teatro Comunale de Florence, peut-être pour des raisons d'équilibre budgétaire et pour préparer sans trop de soucis la création du *Saint François*, de Messiaen, le 28 novembre. La production est banale, point infamante, mais anodine en tous points, très loin des merveilles de Jorge Lavelli ici même (le *Monde* des 5 avril et 26 juin 1978).

Un jardin japonais vraiment chromo au premier acte, avec pont arrondi sur la rivière, puis une maison aux cloisons de papier (que l'on manipule sans cesse) qui donne sur des arbustes aux couleurs de fleurs artificielles, et c'est tout. Une mise en scène plate aux gestes convenus, avec quelques japonaiseries, ou un peu mélo, sans imagination. Un orchestre honorablement dirigé par Alain Lombard, visiblement peu inspiré par cette production. Nos yeux restent secs et la musique de Puccini a rarement paru aussi quelconque, alors qu'elle va bien au-delà de l'exotisme de pacotille.

Raina Kabaivanska ne ressemble nullement à la bouleversante Butterfly qu'incarnait naguère sur cette scène Teresa Zylis-Gara. Son visage plaisant et jeune exprime peu d'émotion ; elle ne prend guère son mariage au sérieux, ne manifestant ni pudeur ni tendresse ; elle passe sans nuance de l'insouciance au chagrin théâtralisé et, à la fin, se drape dans des attitudes plutôt que dans son honneur bafoué. La voix certes est assez belle, riche de couleurs, avec de dramatiques accents, sans qu'on y décèle une véritable vibration intérieure.

Ernesto Veronelli répond à la commande du bon ténor italien moyen pour le rôle falot de Pinkerton et chante son dernier air littéralement la main sur le cœur. Quant au jeune consul de Giorgio Zancanaro, on le créditera de plus de charme et de cœur, mais comment peut-il arriver au deuxième acte, la lettre de Pinkerton à la main, avec une désinvolture aussi peu feinte ?

Au milieu de ces personnages unidimensionnels, il y a heureusement une Suzuki « de luxe » : Christa Ludwig. La voix s'est durcie, un peu fragmentée, mais l'on retrouve souvent la beauté des expressions de l'admirable timbre, et les attitudes ont gardé la noblesse et la grâce de cette grande artiste.

Cette production s'explique sans doute par le désir de M. Bogianckino de présenter parallèlement la version originale de *Madame Butterfly*, dont la première aura lieu le 14 octobre. Mais la comparaison aurait été plus significative avec un metteur en scène de grand talent, tel Lavelli, ou Ponnelle qui avait fort bien réalisé l'œuvre de Puccini à Strasbourg l'an passé.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dix représentations du 15 octobre au 19 novembre, 19 h 30.

RARETÉS A RADIO-FRANCE

Franck et ses disciples

Le premier concert de la saison de musique de chambre de Radio-France ressemble aux bonnes résolutions dont les écoliers aiment à orner la première page de leurs cahiers de textes : des résolutions impossibles à tenir, ce qui les excuse par avance d'y manquer. Ainsi, réunir les quintettes pour piano et cordes de Louis Vierne et de César Franck dans un même programme, augmenté de la *Sonate pour violon et piano* de Gabriel Pierné, tient à la fois du miracle et du défi.

Une heure trois quarts de musique française inconnue ou dédaignée, magnifiquement servie par le pianiste Jean Hubeau et quatre des anciens élèves de sa classe de musique de chambre au Conservatoire de Paris (qui ont fondé le Quatuor Viotti), c'est plus qu'on en demandait et peut-être trop d'un coup, car le franckisme, comme toute tendance esthétique, tire ses forces et son originalité de ses parti pris, de ses limites, qui peuvent être considérées comme autant de faiblesses. Les chefs-d'œuvre reconnus n'en sont pas exempts, mais ce sont, pour ainsi dire, des faiblesses consacrées.

Découvrir celles de César Franck et de ses disciples est à la portée des mélomanes médiocrement avertis qui croient toujours avoir trop bien saisi ce qui n'a pas l'air assez obscur. Pour ceux-là, le quintette de Vierne, écrit dans les années 20, n'apporte rien, la sonate de Pierné est négligeable et le quintette de Franck a pour seul mérite d'avoir, en 1880, ouvert la voie à quelques œuvres plus consistantes.

Mais les auditeurs du studio 106 en ont décidé autrement, suivant en cela les interprètes, et il y a fort à parier que France-Musique, qui diffusait le concert en direct, a su conserver l'attention de son auditoire. L'enregistrement, prévu chez Erato, de ces deux quintettes (et de celui de Pierné) par les mêmes artistes risquerait alors de ne pas passer inaperçu. On aime à le croire, car tous les désespoirs ne sont pas permis.

GÉRARD CONDÉ.

THÉATRE

« LES CÉPHÉIDES », au Théâtre de la Ville

Des phrases à luminosité variable

Il avait été donné en avant-première à la maison de la culture de Grenoble en juin dernier, puis créé au Festival d'Avignon, dans la cour d'honneur. Le spectacle du Centre dramatique des Alpes, *les Céphéides*, de Jean-Christophe Bailly, mis en scène par Georges Lavaudant, est *maintenant présenté* à Paris jusqu'au 22 octobre, au Théâtre de la Ville.

∴

Le décor est de Jean-Pierre Vergier : une île calcinée couverte de cendres blanchies, un morceau de terre fossilisé, traversé d'une faille, plaqué contre le noir opaque d'un ciel que le soleil a fui, galaxie perdue où surnagent quelques humains, quelques existences vacillantes. On appelle « Céphéides » une constellation d'étoiles clignotantes à luminosité variable et périodique.

Ce monde est très vieux, desséché et en même temps indestructible. Il est parcouru de paroles, de sentiments indicibles, de phrases qui transmettent des musiques d'angoisse et de sagesse. C'est le théâtre. La lumière vient de projecteurs visibles qui encadrent la scène. Ils sont, comme dans les histoires de science-fiction, les vestiges de civilisation rassemblés par les survivants d'un désastre au cours duquel le soleil a disparu. Peut-être sont-ils alimentés par les orages qui éclatent à intervalles réguliers, en éclairs blancs.

Le spectacle se compose de neuf tableaux. Les personnages y traînent les réminiscences de vies déjà vécues par d'autres personnages de théâtre, littéraires, par eux-mêmes... Qui sont-ils ? Ils sont désignés par des noms (Wermer, Hanna), des symboles (Phaeton), par leur caractéristique (l'aveugle), leur fonction. Ils arrivent et s'en vont, ils parlent et écoutent. Ils composent une constellation de phrases à luminosité variable...

Les mots cernent le silence, « *lui donnent consistance* », dit Jean-Christophe Bailly. Ils titubent dans l'espace, cherchent en vain le sol ferme des certitudes. Seul le Choryphée (Ariel Garcia Valdès) s'adressant au public, rassemble les données du vaste problème des relations humaines et parvient à une sorte de constat. « *Il ne s'agit pas d'une leçon* », dit-il... Pourtant, il y a là quelque chose de sermonneur, parce qu'Ariel Garcia Valdès ne retrouve pas l'insolence inquiète des premières représentations.

Et le spectacle va, troublant par la beauté rigoureuse, faussement classique des images, à la frontière de la maîtrise et de la déchirure. Le spectacle va, irritant et fascinant, jusqu'à l'agonie de cet homme (Charles Schmitt) qui se meurt de lassitude, de solitude, perdu dans le flou de sa mémoire, dans le gris oppressant d'un rêve de mort. Mort et résurrection : sur le noir opaque du ciel se dessinent des étoiles rouges. Les personnages sont rassemblés, frileux et blêmes, comme après un voyage. La lumière du matin anéantit le mystère, c'est la vie qui recommence et la fin de la représentation.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 30.

LE MUSÉE UNTERLINDEN DE COLMAR ACQUIERT UN TABLEAU DE CRANACH

Le musée Unterlinden de Colmar (Haut-Rhin) a acquis pour 3 millions de francs, à New-York, une œuvre du peintre allemand Lucas Cranach l'Ancien, datant de 1532 et représentant une allégorie de la mélancolie, a annoncé le 11 octobre la direction du musée. Cet achat est le plus important en coût réalisé jusqu'à présent par un musée français de province.

La toile, arrivée lundi à Colmar, représente une jeune femme taillant un bâton, en compagnie d'un chien, dans un décor intérieur largement ouvert sur un paysage. Elle a été achetée à un collectionneur privé suisse sur les fonds propres du musée et grâce à des subventions du conseil régional d'Alsace (250 000 F) et du ministère de la culture (800 000 F).

Le musée Unterlinden accueille chaque année trois cent cinquante mille visiteurs. Il est célèbre notamment pour le rétable de Matthias Gruenewald, dit rétable d'Issenheim.

EXPOSITIONS

AU CENTRE CULTUREL DU MARAIS

Les lanternes magiques de Hollywood

On croirait pénétrer dans un *Magic City* aux attractions confidentielles : la riviera mystérieuse, le couloir des ténèbres, le puits aux secrets, les confessionnaux à facettes... Mais par bonheur il y a les murs et sur les murs quelles étoiles ! Le Centre culturel du Marais (1) y accroche trois cent quatre-vingts photographies des stars hollywoodiennes de la grande époque, présentées par Maurice Guillaud et dévôtement rassemblées par le collectionneur londonien John Kobal. C'est l'occasion de contempler en noir et blanc les visages exquis qui ont envoûté notre jeunesse : non seulement les reines incontestables, Garbo, Marlène, Bette Davis, Rita Hayworth, non seulement les déesses célébrées, Carole Lombard, Katharine Hepburn, Loretta Young, mais aussi des beautés moins connues des Français, Kay Francis, vivante Cléopâtre, Ann Harding, l'héroïne altière de *Peter Ibbetson*, ou bien ces vamps fabuleuses que furent Mae Murray, clocharde à Central Park à la fin de ses jours, Barbara Lamarr, qui mourut droguée, Evelyn Brent, la Circé glaciale des premiers films de Joseph von Sternberg, enfin Louise Brooks, la plus lumineuse de toutes.

Des traits absolument irrésistibles, profils aux narines divinement ourlées, bouches aux lèvres pleines et ciselées par un orfèvre, ovales de visages parfaits encadrés par des cheveux opulents, impeccablement coiffés : ces réussites de la création, il fallait encore les portraitistes hors classe de Hollywood, sans points communs avec des photographes de plateau, pour les présenter sous leur meilleur jour : Joan Crawford sans ses taches de rousseur, Norman Shearer sans sa coquetterie dans l'œil, Mae West serrée à bloc dans sa guêpière. Même soin jaloux pour la photogénie des partenaires masculins aux noms d'hommes de la rue : Cooper, Stewart, Taylor, Grant, Gable... Le « sens de la visite » vous dirige au degré supérieur vers ces confessionnaux pour fanatiques où dix écrans de télévision projettent à la chaîne quelque soixante plans inédits de films illustres.

Le choc est sur la rotonde pour la fin : ce n'est pas la vérité toute nue qui est au fond du puits, mais Ingrid Bergman surprise au téléobjectif, murmurant des choses tendres à l'oreille de Cary Grant. Une scène érotique comme on n'en a jamais vu !

OLIVIER MERLIN.

(1) 2, rue des Francs-Bourgeois.

NOTES

Galerie

Gilbert and George chez Crousel-Hussenot

« Gothic revival »

Gilbert and George, deux vedettes de la scène artistique anglaise, exposent leurs œuvres récentes chez Crousel-Hussenot, dans la galerie, et pour les grands formats, qui ne rentraient pas rue Quincampoix, rue du Faubourg-Saint-Antoine. Les duettistes développent quelques-uns de leurs thèmes privilégiés : adolescence, rêves d'évasion, cauchemars noirs, espoirs, supplices doux et suppliques, violence et passion, sexe et épines – en piétons de ville, en observateurs, en voyeurs privilégiés, sacrilèges et dévots, doubles toujours, et toujours eux-mêmes présents dans l'image, un peu comme les donateurs dans les retables, ou en larrons, en acteurs martyrs en postures peu avantageuses, pris dans des perspectives vertigineuses. Mais en évitant toujours la catastrophe du trou dans le mur.

Leurs compositions, une première fois charpentées selon une grille régulière – elles sont toujours faites de panneaux rectangulaires réguliers et encadrés, – sont soumises à un second cloisonnement : les cernes noirs qui entourent les personnages et – la formule est plus qu'éprouvée – donnent encore plus d'éclat aux aplats de couleurs déjà forts. Gilbert and George font du vitrail et glissent délicieusement, avec l'humour qu'il se doit, dans une sorte de *gothic revival*. Rappelons que leur support est la photographie.

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

★ 80, rue Quincampoix. 33, rue du Faubourg-Saint-Antoine. Jusqu'au 20 octobre.

Fred Deux chez Jeanne Bucher

Anatomie mythique

L'expérience intérieure de Fred Deux s'extériorise en des dessins d'un tel format que les onze ramenés aujourd'hui à la surface suffisent à peupler la galerie Jeanne Bucher. A vrai dire, qu'on inverse le processus : c'est plutôt vers ses abîmes que l'artiste attire le spectateur, l'associant non sans malaise à son vertige, le faisant participer à ce tête-à-tête avec son double.

Dans la continuité d'une œuvre poursuivie en état second, on assiste là à une irrésistible progression vers la perfection graphique, calquée bien sûr sur la trajectoire spirituelle. Cette fois, le crayon, d'une pointe minutieuse, accumule les petits carrés, un damier noir et blanc où se voit à l'œil ou l'alternance concertée du plein et du vide. C'est une sorte de vêtement, ou de tenture, ou de grillage, qui enrobe, tamise, à moins qu'elle n'en soit le tissu organique, l'anatomie mythique terriblement réelle, propre à Fred Deux.

Cette création fœtale, intestinale, où coexistent squelette et viscères, est arrimée par un système de filaments, de cordons nerveux, ombilicaux peut-être, qui en maintiennent la cohésion. Le halo des ombres blanches aux profils humains apparaît en filigrane derrière maints personnages d'une plus profonde vérité.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine. Jusqu'au 29 octobre.

Cinéma

« Les mots pour le dire » de José Pinheiro

Mais pas les images...

Libre à Marie Cardinal de raconter, *dans un livre*, le traitement psychanalytique par lequel elle se délivra d'une grave névrose venue de son enfance et de ses rapports avec sa mère. L'écriture, c'est aussi des mots, et l'autobiographie littéraire peut être l'équivalent du défoulement sur le divan de l'analyste. Tirer un film d'un tel livre est une entreprise beaucoup plus risquée car il faut passer aux images et savoir les manier dans le bon sens.

José Pinheiro, jeune réalisateur du gentillet *Family rock*, est tombé dans le piège du romanesque exacerbé, piège tendu d'ailleurs par une adaptation à laquelle a participé Suso Cecchi d'Amico, la scénariste de Visconti. Aux dix premières minutes près, on nous inflige, avec retours en arrière à n'en plus finir, l'itinéraire « exemplaire » d'une femme psychiquement blessée, explorant son passé, via papa Freud, pour renaître au bonheur et se découvrir une vocation d'écrivain. Habillées d'esthétique raffinée par Gerry Fisher, les images bâtissent un récit artificiel où Nicole Garcia se déchaîne jusqu'à court-circuiter l'émotion.

Dans le rôle de la mère à deux âges de sa vie, Marie-Christine Barrault est la grande sacrifiée de ce *film* rongé par des impératifs commerciaux, fausse « sonate d'automne » jouée – ô Bergman ! – sur un piano désaccordé.

JACQUES SICLIER.

Théâtre

« L'amour toujours » au Tourtour

Inassouvi

Chambre d'hôtel marronnasse, fenêtre fermée sur la nuit et dehors, une enseigne rouge. Au bord de la scène, un accordéoniste. C'est le théâtre de Piaf. Chantal Darget a endossé la petite robe noire. Après une historiette rigolote de Jean Cocteau sur les mésaventures d'un voyou trop joli, elle dit des couplets de chansons, mains blanches aux hanches, ou croisées sur le cœur, quelques gestes pour un fantôme.

Et puis, c'est *le Bel Indifférent*, monologue que Cocteau a écrit pour Edith et Paul Meurisse, et que Chantal Darget joue avec Yves Collignon. Des paroles affolées qui se cassent contre un mur de silence, l'effroyable douleur d'amour inassouvi qui se mange lui-même... C'est là que se rejoignaient Cocteau et Piaf, probablement l'humanité entière, et tout être vivant.

Mais si la douleur traverse le temps sans perdre sa virulence, les mots changent. Ceux de Cocteau datent, la mise en scène de Louis Thirty est datée, intentionnellement. Elle verse dans l'imagerie alors qu'il faudrait y croire. Et qui croirait que Chantal Darget, cette boule de feu aux yeux dévorants tourne en détresse autour d'un homme ? On la verrait plutôt le violer.

COLETTE GODARD.

★ Tourtour, 22 heures.

VARIÉTÉS

EDITH BUTLER AU THÉATRE DE LA VILLE

Voyage en Acadie

Edith Butler est née en Acadie dans un village où les terres sont belles mais le fond du sol n'est pas riche alors le bois c'est le gagne-pain d'à peu près tout le monde. Durant l'enfance de Butler, l'Acadie vivait encore dans une période de « *survivance* ». « *La vie*, dit Butler, *était tellement serrée* » que les gens constituaient une communauté traditionnelle.

Le village ne connaissait pas la misère mais une forme de pauvreté et aussi une espèce de bonheur, de joie de vivre qui transcendait tout. Comme dans le Québec de Gilles Vigneault, les habitants étaient des « *gens de parole, des gens de causerie qui parlent pour s'entendre et parlent pour parler* ». Parfois, un violoneux faisait son apparition au village, c'était un terrible joueur qui allait d'une maison à une autre. On l'appelait le « quêteux ». Mais il ne quêtait pas. On l'hébergeait parce que c'était un bon joueur. La charité, c'était de l'héberger et de le faire jouer du violon. Il connaissait un trésor de musique. Et il fallait se dépêcher quand il passait. On lui disait d'entrer et il pouvait dire non. Cela dépendait de ce qu'il avait dans la tête. Il n'était pas stable sur les idées tout le temps.

Edith Butler a passé sa jeunesse à recueillir les musiques et les histoires de villages acadiens comme le sien. Elle a ajouté aux gigues et aux ballades ou complaintes traditionnelles des rythmes et des arrangements plus modernes. Et, pleine de pétulance et de vigueur, elle s'est mise à raconter pour les autres, pour les Québécois, les Français et pour les Américains de la côte est, les odeurs, les couleurs, les saveurs du pays acadien. Par exemple, l'histoire de Marie Kenzi qui est allée veiller chez son « *chom* » Henry, mais au milieu de la soirée, il s'est mis à neiger. Elle a voulu s'en aller mais « *elle est tombée dans la bouillée* ». Les gens du village sont accourus avec des pelles et quand ils l'ont sortie, elle avait les jambes gelées.

Entourée de cinq musiciens, Edith Butler, rayonnante, chaleureuse, conduit vivement son récital d'une heure au Théâtre de la Ville, conte, chante, joue de la guitare, de l'harmonica, du tambour indien et du dulcimer fabriqué de ses propres mains.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la Ville, 18 h 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

RÉCIT D'UNE PASSION ENVAHISSANTE – Deutsch de la Meurthe (340-36-35), 21 h.
BRUITS DE PEAU – Théâtre 18 (603-60-44), 22 h.
MARIAGE – Boulogne, T.B.B. (603-60-441, 20 h 30.
LE CHANT GÉNÉRAL, L'AN 2000 (en alternance). Union (426-20-43), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Moïse.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-201. 20 h 30 : les Estivants.

CHAILLOT (727-81-15), 18 h 30 : Hamlet.

TEP (797-96-06) : 20 h 30 : Raymond Devos.

BEAUBOURG (277-12-33). Débats ; 21 h : Erwin Panofsky ; 18 h 30 : Stendhal ; Concerts : 18 h 30 et 20 h 30 : Forum de la création (l'Askn Ensemble) ; Cinéma-Vidéo : 13 h : Sadati Aissawa ; 16 h : Je te prends ta me prends en photo ; 19 h : Mission Tenere ; De 12 h à 22 h : Environnement vidéo de Claude Torey : Zénon ; Danse : 20 h 30 : Dana Reitz, Melcolm Goldstein (Field papers).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77) 18 h 30 : Edith Butler ; 20 h 30 : Les Céphéides.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 ; Paco Ibanez.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-341, 20 h 30 : L'Amour en visites : 22 h 30 : Palais Dupert.
ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : Orinoco.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : Cocteau-Marais.
ATHÉNÉE (742-67-27), 21 h : le Pélican : 18 h 30 : Credo.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24). 21 h : les Trois Jeanne.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...laque.
CARTOUCHERIE, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : la Maison de Bernarda Alba : Tempête (328-36-36) ; 20 h 30 : Vater Land.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69) Grand Théâtre, 20 h 30 : la Parodie ; Resserre, 20 h 30 : Dommage qu'elle soit une putain. Galerie, 20 h 30 : les Troyennes.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Fête.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41). 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-221, 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la Table ronde.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DECHARGEURS (236-00-02/, 20 h 30 : l'Echo du silence ; 22 h ; Va ma Terre quelle belle idée.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 45 : le Don Juan de la Creuse.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Louise-Emma.

Jeudi 13 octobre

ESPACE-GAITÉ (327-13-541, 20 h 15 : la Bonn' Femme aux camélias ; 21 h 30 : Toutes à tuer.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Transexpress Hôtel.
ESSAION (278-46-42), 19 h : Pas moi ; 21 h : Agatha.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : Vive les femmes.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : Comment devenir une mère juive en dix leçons ; 22 h : la Fausse Libertine.
GALERIE-55 (326-63-51), 21 h : Public Eyes - A Private Ear.
HUCHETTE (326-38-991, 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon - Abracadabracula.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE - THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : la Colonie pénitentiaire.
LUCERNAIRE (544-57-34), I : 18 h 30 : Cajamarca ou le supplice de Pizarre ; 20 h 30 : l'Entonnoir ; 22 h 30 : Bobby Lapointe ; II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Visages de Cocteau. Petite salle, 18 h 30 : la Putain littéraire ; 19 h 45 : Mozartement vôtre ; 22 h 15 : Baudelaire du mal.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : les Sales Mômes.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-221, 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90). Petite Salle, 21 h 15 ; L'Astronome.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 15 : la Dernière Bande ; 21 h 15 : Restaurant de nuit.
PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
SAINT-GEORGES (874-74-37), 20 h 45 : Ma vedette américaine.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : Cami.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : Tartuffe ; II. 20 h 30 : Fando et Lys.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Cinquante-neuf minutes d'attente.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr... ez vous ?
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Histoires de jouer ; 20 h 30 : L'orchestre ; 21 h 30 : Arrête de rire, ça va sauter ; 22 h 30 : le Propriétaire.
THEATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), 20 h 30 : Zacharie.
THÉATRE NOIR (346-91-93). 20 h 30 : les Crocodiles.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30). 20 h 30 : Sortilèges ; 20 h 30 : Macbeth (voir aussi Festival d'automne).
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : le Dîner bourgeois.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat' sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), II, 20 h 30 : mois Beckett.
THÉATRE 13 (588-16-30), 21 h : l'Emoi d'amour.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Goodbye paradis cancan.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant ; 22 h : le Bel Indifférent, l'Amour toujours.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Balle de match - Erreur judiciaire.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut : 22 h : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 22 h 30 : Fouillis.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Toupie or not Toupie ; 22 h : F. Pralon et Ch. Margolio
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h : Roman-photo pour bonniches en délire.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : J'viens pour l'annonce.
RESTOSHOW (508-00-81), 20 h 30 : Hubert Ferdi ; 22 h : G. Dahan.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Un pneu, c'est un pneu ; 22 h : les Burlingueurs.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 20 h 30 : l'Orchestre.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 23 h : Chez Panique.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. : On perd les pétales.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : L'impôt et les os.

La danse

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Désir, désir.

XXI° FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : The Joyce Trisler Dans Company.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : M. Le Forestier.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45 : P. Jo, Ch. Stefanski.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 22 h : M. Benin.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Gréco.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : G. Bedos.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Bécaud.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-33), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Chopelia.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h : W. Rios, C. Perez, J.-C. Carrasco, Jacinta.

Les concerts

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 20 h 45 : Bach chor de Bonn, Siegerland oratorien chor, Orchestre Bach de Bonn, dir. : H. Ermert (Haendel).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : Iokrainik (Rameau).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, sol. : V. Ashkenazy (Glinka, Prokofiev, Moussorgski).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Th. Raverdy (Schubert, Liszt, Albeniz).
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Quintette de cuivres de Budapest.
SALLE CORTOT, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Guillaume) : F. Mage, G. Donge (Fauré, Chausson, de Falla).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Orchestre symphonique de la radio bulgare, dir. : V. Stefanov (Grieg, Tchaïkovski) ; Studio 105, 20 h 30 : D. Laval (piano) : C. Chaminade (Tchaïkovski).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h : A.-M. Miranda, O. Tchaïkovski (Mozart).
ÉGLISE DES BILLETTES, 20 h 30 : Orchestre baroque d'Ile-de-France (Bach, Vivaldi).
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE, 21 h : Ph. Jouanneau, L. Battaglia (Scarlatti, Bach, Brindle).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h 30 : York Winds (Muller, Liadov, Villa-Lobos).
CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 30 : W. Parrot.

Les festivals

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), 21 h : Deller Consort (Byrd, Dowland).

PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DE COMMEDIA DELL'ARTE DU VAL-DE-MARNE

FONTENAY-SOUS-BOIS, salle Jacques-Brel (877-75-00), 20 h 30 : Il Tavolino Pazzo.
ORLY, salle Aragon-Triolet (687-33-66), 20 h 30 : Le farse della commedia dell'arte.
MAISONS-ALFORT, Théâtre Claude Debussy (375-72-58), 20 h 45 : Il Falso Magnifico.

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THÉATRE DE LA BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Gardien de tombeau.
TH. FONTAINE (874-82-34), 22 h : le Frigo.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : la Robe de chambre de G. Bataille.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Cervantes Intermèdes.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Grande salle, 20 h 30 : Macbeth ; Petite salle, 20 h 30 ; Sortilèges.

DANSE
BOUFFES-DU-NORD (239-34-50), 20 h 30 : Aborigènes.
CENTRE G.-POMPIDOU (274-42-19), 20 h 30 : Dana Reitz.





cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

15 h : The Chaser, de H. Langdon ; 19 h, Lillian Gish : le Vent, de V. Sjostrom : 21 h : relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, d'après Stefan Zweig : Lettre d'une inconnue, de M. Ophuls ; 5e festival de Biarritz-film ibérique et latino-américain : 17 h, l'Opération, de A.-M. Garcia ; Conversations avec Chico Buarque, de M. Beru : 19 h, Pubis angelical, de R. de la Torre.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-57) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt 14e (545-35-38) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SPORTS

LA BELGIQUE QUALIFIÉE POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOTBALL

En faisant match nul avec l'Ecosse (1-1) l'équipe de Belgique a obtenu, le 12 octobre, sa qualification pour la phase finale du championnat d'Europe de football, qui aura lieu en France l'année prochaine. L'équipe d'Angleterre a préservé ses chances de participation en battant la Hongrie (3-0) à Budapest. Une nouvelle fois victorieux contre le Luxembourg (6-0), les Danois devront s'imposer en Grèce et en Hongrie pour garder l'avantage sur l'Angleterre. Enfin, la lutte entre l'Espagne et les Pays-Bas, vainqueurs de l'Irlande (3-2), s'annonce très serrée pour la qualification.

⁂

On jouait aussi, mercredi, pour le compte du championnat de France de deuxième division, groupe A. Avec un match supplémentaire, Marseille, qui a fait match nul avec Limoges (1-1), partage la tête du classement avec Lyon, qui a battu Gueugnon (1-0). Les autres résultats sont les suivants :

*Nice b. Cannes 3-0
Montpellier b. *Béziers 3-2
*Thonon et Grenoble 1-1
*Alès et Libourne 1-1
*Besançon et Angoulème 1-1
*La Roche-sur-Yon b Sète 3-0
Villefr. b. *Cuis.-Loubans 1-0
(Exempt : Martigues)

Classement. – 1. Marseille, Lyon, 22 pts ; 3. Limoges, 21 pts ; 4. Nice, 20 pts ; 5. Montpellier, 19 pts ; etc.

TENNIS. – *Le Français Henri Leconte s'est qualifié pour les quarts de finale des championnats d'Australie en salle, à Sydney, en battant, le 12 octobre, le gaucher australien Brad Drewett (6-1, 6-3). Paul McNamee a éliminé le Français Christophe Roger-Vasselin, qui a cependant eu quatre balles de match (6-7, 7-6, 7-6).*

LE COMITÉ OLYMPIQUE AMÉRICAIN DÉCLARE LA GUERRE AU DOPAGE

Les instances olympiques américaines, qui ont fait preuve jusqu'à présent d'une grande indulgence en matière de contrôle antidopage, viennent de changer d'attitude à la suite du scandale des Jeux panaméricains de Caracas (deux champions disqualifiés et refus de douze athlètes de concourir pour éviter les contrôles) et des déclarations alarmistes du recordman du 400 mètres haies, Edwin Moses.

« *Nous devons écarter du sport de haute compétition l'image d'un athlète de laboratoire qui commence à imprégner l'esprit du public* », a déclaré Don Miller, directeur exécutif du Comité national olympique américain (USOC), le 11 octobre, au cours d'une conférence de presse à Colorado Springs (Colorado). « *Notre objectif est de présenter aux Jeux de Los Angeles la plus belle et la plus forte équipe que les Etats-Unis aient jamais alignée. Mais nous voulons que ce soit une formation au-dessus de tout soupçon et exemplaire au plan de l'éthique.* »

Concrètement, dès qu'un laboratoire d'analyses aura été homologué par le Comité international olympique (C.I.O.) – vraisemblablement celui de l'université de Los Angeles (UCLA), – le dépistage de la centaine de produits interdits commencera : « *Les contrôles commenceront en 1984, à l'occasion des différentes épreuves de sélection. Ils seront systématiques. Les athlètes dont les analyses seront positives seront écartés de l'équipe des Etats-Unis* », a précisé Don Miller.

ATHLÉTISME. – *L'Australien Joe Record a gagné, le 12 octobre, la course pédestre des Six Jours de La Rochelle en parcourant 868 kilomètres en cent quarante-quatre heures. Il a précédé le Britannique Collin Dixon (835,8 km) et le Français Ramon Zaballo (806,4 km) vainqueur l'an dernier.*

SPECTACLES

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CARMEN (Esp., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; *Bienvenue Montparnasse*, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
*CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-*Arts, 6e (326-48-18).
LA CRIME (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; *Panthéon*, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
LE FAUCON (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Images*, 18e (522-47-94).
LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL – VITEZ – LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (sp.).

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU G.I.P.S.

Le groupement interprofessionnel des publicitaires du spectacle (GIPS), au cours de son assemblée générale, jeudi 6 octobre 1983, a procédé à l'élection de son nouveau conseil d'administration.

Présidents d'honneur :
André Nicard
Georges Guignard (administrateur)
Présidente :
Marthe Delescluse :
Vice-Présidents :
Jean-François Couvreur
Gérard Gros
Secrétaire général :
Yves Brunnarius
Trésorier :
Maurice Tinchant
Administrateurs :
Christine Brierre
Jean-Claude Barbion
Michel Landi
Claude Venin

FURYO (Jap., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98).
HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX, (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94) ; St-Lambert, 15e (352-91-68) (H. sp.).
HONKY TONKMAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
JOY (Fr.) (**) : U.G.C. *Marbeuf*, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
KOYAANISQATSI (A., v.o.) : *Escurial*, 13e (707-28-04).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LIBERTY BELLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint André des Arts, 6e (326-48-18).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : *Grand Rex*, 2e (236-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Parmount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount *Bastille*, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; *Paramount* Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ŒIL POUR ŒIL (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).
PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).
RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).
LA SCARLATINE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44).
SUPERMAN III (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) (H. sp.).
TONNERRE DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).
TOOTSIE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-10-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
UNDERGROUND USA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
UNE PIERRE DANS LA BOUCHE (Fr.) : Colisée, 8e (359-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Français, 9e (770-33-88) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Logos I, 5e (354-26-42) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) : Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount *Bastille*, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; *Victor Hugo*, 16e (727-49-75).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BOURREAU DES CŒURS, film français de Christian Gion ; Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BRULER LES PLANCHES, film français de Gabriel Garran : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
CHANEL SOLITAIRE, film français de Georges Kaczender ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
EN HAUT DES MARCHES, film français de Paul Vecchiali ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE GEANT, film allemand de Michael Klier ; v.o. : Studio 43, 9e (770-63-40).
ROSI ET LA GRANDE VILLE, film allemand de Gloria Behrens ; v.o. : Le *Marais*, 4e (278-47-86).
LES MOTS POUR LE DIRE, film français de *José Pinheiro* ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-*Champs-Elysées*, 8e (359-12-15) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-*Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
STAYING ALIVE, film américain de Sylvester Stallone ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 18e (241-77-99) ; Wepler, 18e (522-46-01).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
L'AFRICAIN (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : *Napoléon*, 17e (380-41-46) ; *Grand Pavois*, 15e (554-46-85).
BARRY LINDON (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : (H.sp.) Denfert, 14e (321-41-01).
CROSSFINGER (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DAHLIA BLEU (A., v.o.) : (H. sp.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).
LE DÉMON DANS L'ILE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (552-91-68).
L'ÉCRAN MAGIQUE (It, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) (H.sp.).
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : *Quintette*, 5e (633-79-38).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial 13e (707-28-04).
EVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (755-63-42).
FLESH (A, v.o.) (**) : Movies (H. sp.), 1er (260-43-99).
GERTRUD (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) : Denfert, 14e (H.sp.) (321-41-01).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) ; Rialto, 19e (607-87-61) ; Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).
JEREMIAH JOHNSON (A. v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Boîte à Films (H.sp.), 17e (622-44-21).
JÉSUS DE NAZARETH (It. v.f.), (première et deuxième partie) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LE LOUP-GAROU DE LONDRES (A., v.o.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MÊME A *L'OMBRE LE SOLEIL LEUR* A TAPÉ SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
NEW YORK, NEW YORK (vers. intégr.) : *Calypso*, 17e (380-30-11).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : *André Bazin*, 13e (337-74-39).
L'ŒIL DU TIGRE (A., v.f.) : Max Linder, 9e (770-60-04) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
PETER IBBETSON (A., v.o.) : Studio Logos II, 5e (354-42-34) ; Acacias, 17e (764-97-83).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
PINOCCHIO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
PLAYTIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) (H.sp.).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
PROMENADE AVEC L'AMOUR ET LA MORT (A., v.o.) : Contrescarpe (325-78-37).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
ROCKY I (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
THE SERVANT (A., v.o.) : Logos III, 5e (326-84-65) *Mac Mahon*, 17e (380-24-81).
UN SI DOUX VISAGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
WOODSTOCK (A., v.o.) : *Péniche des* Arts, 16e (527-77-55).



COMMUNICATION

LE TROISIÈME P.-D.G. DE TF 1 DEPUIS LE 10 MAI 1981

M. Hervé Bourges à la hussarde

Un peu plus de deux mois après la nomination de M. Hervé Bourges à la tête de TF 1, le climat demeure agité dans la chaîne, tant à la rédaction, en cours de remaniement, que parmi les autres catégories de personnels. Les arrivées de MM. Séguillon et Decornoy, comme respectivement chefs des services politique et « monde », devraient être suivies prochainement d'une quinzaine de nominations à d'autres postes de responsabilité. Les unités de programme ou les services administratifs sont, quant à eux, dans l'attente d'une nouvelle politique de création et en proie aux remous d'une division syndicale.

Le nouveau président-directeur général de TF 1 surprend. A peine nommé, il évoque dans ses interviews les difficultés de la chaîne, le sureffectif et la probabilité de licenciements. S'adressant par courrier au personnel il parle de « *répartir les responsabilités* » (ce qui signifie les réexaminer afin que « *chacun soit bien à sa place* »), de « *correctifs indispensables* » dans le domaine de l'information, de « *rigueur* », d'« *ardeur au travail* », de « *mobilisation* », de « *loyauté* ». D'une note à l'autre, il n'est question que de « *dérives* », d'« *affaiblissement* », de « *brouillage de l'image* » et de « *redressement* ».

Et tandis qu'il incite ses troupes à ne pas « *entretenir la nostalgie* » des grandes heures de la « Une », il nomme Pierre Sabbagh à la tête d'une commission de réflexion chargée de préparer l'avenir. Une commission pour élaborer un « *diagnostic* » et préparer un « *projet* ». Mais « *je trancherai* », s'empresse de préciser M. Hervé Bourges, parmi les options qui « *constitueront la vérité de notre société* ».

La netteté du verbe, le charisme du ton, tout trahit un langage de chef qui ne semble renoncer ni à ses responsabilités *ni* aux prérogatives de la souveraineté. TF 1 est prévenue, la façon Bourges ne sera pas celle de ses deux prédécesseurs depuis le 10 mai, MM. May et Boutet, qui s'en sont retournés à la Cour des comptes et au Quai d'orsay. Finies les manières d'énarque ; c'est un homme de terrain qui parle. Pour un peu, on croirait entendre un Bigeard qui aurait lu Tocqueville.

Journaliste de formation, M. Hervé Bourges se veut à la fois homme d'action et de raison. Et, s'il ne dissimule pas – comment dire ? – son ancrage à gauche, le nouveau P.-D.G. entend, avant tout, refaire de TF 1 « *la première chaîne de télévision populaire* ».

En stratège, il pèse ses forces et ses faiblesses : « *La maison est très abîmée mais elle représente quand même la première entreprise de spectacle et d'information en France et le premier support européen de publicité en chiffre d'affaires.* » TF 1, très abîmée ? Pour mieux contribuer à restaurer cet « *esprit maison* » dont il déplore la désagrégation, M. Bourges préfère taire les chiffres. Ils sont pourtant connus. En voici donc les principaux.

TF 1 est la seule des trois chaînes dont l'audience est en baisse. Globalement, le tassement est minime : – 1,2 % en 1982 par rapport à 1981 (54,7 % au lieu de 55,9 %). Mais pendant ce temps-là Antenne 2 et FR 3 ont chacune progressé de 1,3 %. Premières victimes, les journaux télévisés : – 1,6 % pour le « 13 heures » ; – 1,8 % pour le « 20 heures ». Les chiffres du premier semestre 1983 montrent une reprise du journal d'Yves Mourousi, de la mi-journée, par rapport à la même période l'année précédente mais confirment en revanche la chute du journal de 20 heures, qui s'est fait dépasser par l'édition concurrente d'A 2 pour la première fois de son histoire. Au mois d'août cependant, il semble avoir atteint son seuil plancher, avec une audience de 18 % au lieu de 30,8 % en août 1982. Les mêmes mois d'août 1982 et 1983, le « 20 heures » d'Antenne 2 passait de 14,2 % à 25 %.

Les programmes aussi ont pris du plomb dans l'aile en 1982 : – 2,6 % entre 12 h 15 et 13 heures, – 2,1 % de 16 h 30 à 20 heures ; – 12 % en soirée le samedi, et – 2,6 % avant le film dominical, qui marque, lui, une progression de 3,1 %.

Si ces statistiques indiquent une réelle désaffection des téléspectateurs au bénéfice d'Antenne 2 en général, ce ne sont peut-être pas là les chiffres qui inquiètent le plus les responsables de TF 1. Les enquêtes réalisées par le Centre d'études d'opinion (C.E.O.), un organisme officiel rattaché au premier ministre, font, en effet, état d'un véritable renversement ces cinq dernières années dans les cotes de popularité des deux premières chaînes en faveur d'Antenne 2.

Des chiffres en baisse ne signifient pas forcément que la qualité des émissions soit moins bonne. Cela peut être le cas, mais cela peut aussi vouloir dire que la concurrence est devenue meilleure ou que les téléspectateurs veulent autre chose. Dans les deux hypothèses, il faut s'adapter.

Hervé Bourges veut plaire. Pas de « *télévision expérimentale* » donc. La période où TF 1 innovait, étonnait – et déroutait aussi, – est terminée. « *Nous n'avons pas le droit de prendre les gens à rebrousse-poil. Notre public a ses habitudes, de quel droit les contrarierions-nous ?* » La chaîne va-t-elle de nouveau « ratisser » le plus large possible ? « *Non plus,* réplique son nouveau P.-D.G. *Je ne suis pas prêt à faire n'importe quoi. Entre vouloir rééduquer la France profonde et faire de l'audience à n'importe quel prix, nous trouverons un juste équilibre.* »

Un compromis qui se situerait quelque part entre *les Charlots en Espagne* et *Mon oncle d'Amérique* par exemple, deux films diffusés récemment à tort selon M. Bourges le dimanche soir à 20 h 30. Ni Resnais, ni Girault aux heures de grande écoute.

Si l'idée de donner dans le « populaire de qualité » n'est pas vraiment nouvelle, elle aura sans doute l'avantage de plaire dans la chaîne. Reste qu'on ne trouve pas facilement sur le marché l'équivalent contemporain de Pagnol ou Renoir. L'idéal serait bien sûr de réaliser des productions maison qui auraient la vertu de répondre aux attentes de tous les publics. Mais beaucoup pensent, à TF 1, que si les compétences ne font pas défaut, la chaîne aura du mal à retrouver l'élan des grandes inspirations.

D'un bout à l'autre des couloirs ou dans les bureaux étriqués, ce sont les mêmes rengaines. « *Les gens sont désabusés* », « *ils ne reconnaissent plus aucune autorité* ». « *Il n'y a plus de grands professionnels qui entraînent la maison* », « *on n'a pas su ouvrir la chaîne aux jeunes talents dans les années 70, résultat on rabâche avec les mêmes* ».

Comment faire la part des découragements et des vrais blocages ?

Chacun des mille cinq cent vingt-huit salariés a sans doute sa petite idée sur ce qui ne va plus et sur ce qu'il faudrait faire. Qui croire ? En rapprochant les conversations que l'on peut avoir dans la chaîne, une certitude tout de même s'impose : on n'œuvre plus, à TF1, à un projet commun. En ce sens, l'idée d'Hervé Bourges de concevoir un nouveau « modèle » de télévision, au vu des conclusions que rendra la commission Sabbagh à la fin de l'année, paraît bonne. Si le P.-D.G. sait formuler des objectifs suffisamment précis, qui recueillent une large adhésion, alors TF1 retrouvera peut-être ce qui lui manque sans doute aujourd'hui le plus : de quoi avoir foi en quelque chose.

La rédaction, non plus, n'a pas de « projet ». « *Les rédacteurs en chef se succèdent à un rythme accéléré* (cinq en deux ans), *chaque fois on déplace des hommes, on touche un peu aux structures, mais on n'a jamais élaboré une vraie politique du journalisme télévisé* », raconte un reporter, encore jeune mais qui a déjà « de la bouteille ». S'il est déjà difficile de se mobiliser sans savoir en faveur de quoi, il semble de toute façon difficile de travailler. Si l'on en croit une enquêtrice qui en est à son troisième service, un journaliste de TF1 passe beaucoup plus de temps à se débattre avec des problèmes d'organisation qu'à faire du journalisme.

« *Vous avez un sujet de reportage ? Vous vous êtes déjà battu avec vos chefs pour l'imposer ? Vous vous êtes déjà procuré auprès d'un autre journal la documentation nécessaire ? Il vous faut encore trouver une équipe de tournage, la rassurer sur l'intérêt de la tâche, organiser son déplacement, son hébergement, ses repas. Alors seulement vous commencez à travailler (si possible pendant les horaires syndicaux des techniciens). Après il vous restera à vous assurer que les bandes ne se perdent pas entre la cabine de duplication et le montage ; entre le montage et le studio, à faire les incrustations de texte, etc.* » Exagéré ? Pas un journaliste de la maison qui ne vous dira qu'un sujet de trois minutes, prêt à diffuser, demande moins que cinq jours de travail.

Confronté à une véritable partie de mikado, le journaliste de télévision est aussi le plus souvent très démuni devant l'actualité. Peu ou pas de spécialistes dans la chaîne. Sur deux cent soixante journalistes (dont soixante caméramen) il n'y en aurait, selon un responsable, qu'un seul spécialisé en agriculture, un seul en justice, un seul en éducation – et encore pas à plein temps, – personne en urbanisme et logement, etc.

Ces problèmes, au moins aussi importants que les questions de personnes, avivés par les rivalités politiques, la vanité de la course à l'antenne ou le sentiment déplacé d'avoir une mission particulière à remplir, achèvent de décourager les meilleures volontés. Sans doute est-ce la raison pour laquelle un tiers des journalistes, de l'avis général, ont renoncé à travailler ?

Aujourd'hui, Hervé Bourges embouche la trompette du rassemblement et veut remettre tout le monde au travail. Quitte à employer la manière forte, il ne s'en cache à personne. Un avenir proche dira si ses méthodes réussiront là où d'autres ont échoué.

ERIC ROHDE.

Les petites phrases du président

SATISFAIT. – « *J'ai toujours réussi tout ce que j'entreprenais : au cabinet d'Edmond Michelet à Paris, comme auprès du président Ben Bella en Algérie, à la direction de l'école de journalisme de Lille ou à la tête de Radio-France internationale dont tout le monde – y compris les syndicats – s'accordent à reconnaître l'extraordinaire envolée...* »

AUTORITAIRE. – « *Le P.-D. G. est le seul patron. Celui de l'information comme celui des programmes. Guillaud, lui, était un vrai patron de chaîne, et, aujourd'hui, le besoin d'autorité se fait nettement ressentir dans cette maison.* »

RÉSOLU. – « *Je ne suis pas le petit naïf ou l'idéologue qui souhaite faire de sa chaîne un lieu d'expérimentation ou celle du changement à tout prix. Et si je veux en faire la grande chaîne populaire qu'elle a déjà été, ce ne sera pas à n'importe quel prix. Pas question de prendre Bouvard pour rameuter le public avant 20 heures ou de programmer des navets pour faire grimper l'indice d'écoute.* »

LUCIDE. – « *Le corporatisme et la bureaucratie sont les deux plaies de l'audiovisuel français.* »

IRONIQUE. – « *Pour diriger une maison que l'on dit si malade, qu'est ce que je reçois comme lettres de candidature ! Il en vient même d'Antenne 2 !* »

INFLEXIBLE. – « *Je souhaite impulser dans la chaîne un climat d'ouverture et de concertation... Mais cela n'empêchera ni les remous ni les grincements de dents... par exemple lorsque certains apprendront qu'ils ne présentent plus le journal.* »

LOUANGEUR. – « *La loi de 1982 sur l'audiovisuel ? Un immense progrès. Quel chemin parcouru, depuis 1964, quand M. Peyrefitte paraissait lui-même à l'écran pour annoncer un changement de directeur de l'information ! Vous imaginez M. Fillioud dans ce rôle ?* »

LIBRE. – « *Je suis considéré comme un homme de gauche. Je connais Mitterrand, Cheysson, Mauroy. Ce sont des amis. Mais je n'appartiens à aucun parti et mes idées personnelles n'ont, en aucune façon, à être prises en considération. Je tiens à garder ma liberté, et, ici, personne ne pourra me dire quoi que ce soit : je suis le garant de celle de mes journalistes.* »

CONFIANT. – « *J'ai pour moi la durée. Deux ans. Le temps de mettre de l'ordre, de doter la chaîne d'un projet global et cohérent. Mais après cela, si la Haute Autorité le permet, je passerai à une seconde étape...* »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

L'affaire du S.I.I.A.

Une nouvelle affaire pour M. Hervé Bourges, le P.-D.G. de T.F.1 ? Les remous provoqués par la motion extrêmement critique au cours de l'assemblée générale tenue pour le tout nouveau syndicat interprofessionnel indépendant de l'audiovisuel (S.I.I.A.) n'ont pas défrayé la chronique : il se passe trop de choses à TF 1. Elle a pourtant son importance.

Le S.I.I.A., qui est issu d'une scission du SURT-C.F.D.T. (Syndicat unifié de radio et de télévision) se bagarre depuis plus d'un an pour faire reconnaître sa représentativité. D'attaques en procès, de petites répressions en plus grandes, il se défend pied à pied. Le 7 octobre, à l'issue d'une assemblée générale perturbée, le S.I.I.A. faisait porter à M. Hervé Bourges ainsi qu'à la Haute Autorité une motion dans laquelle il accusait le P.D.G. de TF 1 « *d'appliquer une politique des personnels détestable* », de recourir à un véritable « *trafic de promotions* » : « *M. Bourges couvre les infractions au Code du travail et laisse dégrader par la non-concertation le climat de la chaîne* », écrivait le syndicat qui s'indignait, par ailleurs, que M. Hervé Bourges ait fait venir des policiers en civils – et armés – à son assemblée.

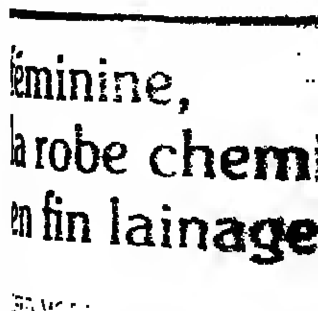
Dans un communiqué publié le soir même, le P.-D. G. démentait avoir convoqué des policiers et déclarait que la S.I.I.A. était « *une organisation syndicale nouvelle dont le caractère représentatif fait actuellement l'objet d'un recours judiciaire* ». « *La présidence de TF 1 attend la décision du tribunal pour en tirer les conclusions légales* », concluait M. Bourges.

Sans revenir sur le détail d'une lutte politico-juridique dont les épisodes sont aussi nombreux que *Dallas* (et comportent autant de coups bas), rappelons simplement que les militants du S.I.I.A., qui se situent à gauche du SURT-C.F.D.T. (après en avoir longtemps fait partie, en y exerçant des responsabilités) l'ont quitté en mars 1982, même si la « cassure » remonte à plus loin. Après avoir dénoncé la politique « *corporatiste et non solidaire du SURT-C.F.D.T.* », quatre élus de ce syndicat démissionnaient et créaient le S.I.I.A., dont les statuts ont été déposés le 27 septembre 1982 à la Préfecture de Paris.

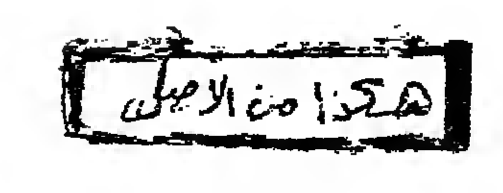
C'est alors qu'ont commencé les ennuis. De toutes sortes. Et pas seulement avec la direction. En même temps que se multiplient les mesures d'intimidation diverses sur les militants, qui font penser à une autre époque (mutations de poste, mises au placard...), le SURT-C.F.D.T. lui aussi contre-attaque, conteste la représentativité du syndicat et dépose une requête au greffe du *tribunal d'instance*. Premier procès fin 82 (le tribunal conclut à la non-représentativité).

Deuxième requête en août 1983, à la suite d'un comité d'entreprise houleux où le délégué du S.I.I.A. fut expulsé. On n'en finirait pas d'énumérer les rebondissements qui ont fait repousser plusieurs fois le deuxième procès. Le S.I.I.A. considère, lui, bien sûr, qu'il est représentatif, avec ses quatre-vingt-un adhérents (employés, ouvriers, maîtrise) et son activité syndicale. Jugement le 29 octobre dans une affaire qui témoigne, une fois de plus, du climat dégradé de la chaîne.

C. H.







COMMUNICATION

POLÉMIQUE HAUTE AUTORITÉ - CONSEIL NATIONAL

M. Lucien Sfez prône « la souplesse et la cohérence »

Un bref communiqué du C.N.C.A. (Conseil national de la communication audiovisuelle) : ayant saisi la Haute Autorité de la communication audiovisuelle du cas posé par Radio-Solidarité, il « *ne peut que condamner la lenteur extrême dans l'application de la loi* ». Une réaction immédiate de la Haute Autorité : elle « *a pris acte de l'impétuosité avec laquelle le C.N.C.A. entre dans le problème des radios privées et de l'impatience dont il fait preuve et qui se rapproche de l'ardeur des néophytes* »... Et puis dans une lettre de sa présidente, Mme Michèle Cotta, irritée : « *Nous ne saurions que trop vous encourager d'abord à vous informer auprès de nous de la complexité des dossiers et des décisions que nous avons à prendre (...)* », qui conclut : « *Toute situation conflictuelle entre nous ne peut avoir que des conséquences dommageables pour chacun de nous.* »

Il n'en fallait pas moins pour déclencher une polémique, diviser les observateurs et faire presque oublier l'objet de la querelle (quelle situation pour les radios parisiennes ? Quel traitement adopter à l'égard de Radio-Solidarité ?).

Sans avoir définitivement résolu la question en suspens, cet échange de propos un peu vifs, par lettres et communiqués interposés, a eu moins eu le mérite de mettre sur la sellette une des institutions les plus neuves et les plus discrètes du système audiovisuel français, le C.N.C.A., une assemblée de cinquante-six membres (bénévoles) chargée de représenter, face à la Haute Autorité, les forces vives de la nation.

Officiellement installé le 9 mai dernier, en présence du premier ministre et du secrétaire d'État chargé des techniques de la communication (*le Monde* du 11 mai), le C.N.C.A. s'est peu à peu structuré (en commissions), organisé (avec un secrétaire général et un bureau), et a commencé ses travaux. Selon son président, M. Lucien Sfez, professeur à l'université de Paris-Dauphine, ce petit coup d'éclat est loin d'avoir été inutile...

« *Je suis surpris de la violence du ton et des griefs exprimés par la présidente de la Haute Autorité*, nous déclare M. Sfez. *On me reproche notamment d'avoir rendu publique la lettre qu'au nom du C.N.C.A., après avoir entendu son bureau unanime, je lui ai, mardi, adressée. Or c'est faux ; je ne me serais jamais permis de publier une lettre que par nature je considère confidentielle, et m'étonne que la Haute Autorité n'ait pas non plus hésité à publier la sienne... à quelques termes près.*

» *Quant au qualificatif de néophyte dont elle aurait usé, je ne saurais y croire, ce vocabulaire ne figurant pas sur sa lettre. Comment cette Autorité, vieille d'à peine un an, se permettrait-elle de juger ainsi une autre institution ? Cela recèlerait une once de désinvolture à l'égard des syndicats, représentants de patrons, d'associations et de mouvements confessionnaux qui composent le C.N.C.A., seule instance représentative de toutes les tendances de l'audiovisuel. Il me paraît donc exclu que Mme Cotta, dans sa prudence, ait pu s'exprimer par de tels excès de langage. Je n'en veux pour preuve que la convergence des deux institutions que nous présidons qui, le même jour, ont adopté à l'égard de Radio-Solidarité la même position. Cette coïncidence... est pour le moins heureuse.*

– Aviez-vous été saisi du problème des radios parisiennes ?

– *Non, nous n'avions pas à l'être. En matière d'autorisation de radios locales privées, la loi n'impose aucune consultation du C.N.C.A. Il s'est agi d'un exemple-type d'auto-saisie, l'observation de la situation nous révélant un problème difficile et urgent sur lequel nous souhaitions émettre un avis.*

– Une attitude que vous souhaiteriez renouveler, sinon systématiser ?

– *Non. Nous préférons de loin faire un travail de fond, de recherche et d'étude et ne souhaiterions pas être envahis par l'actualité. Cependant, vu l'ampleur de notre domaine de compétence (plus large encore que celui de la Haute Autorité puisqu'on y inclut à la fois les programmes et le budget), nous pouvons être amenés à rendre des avis demandés non seulement par la Haute Autorité, mais aussi par les pouvoirs publics, et à nous saisir nous-mêmes de quelque point que ce soit, à l'exception toutefois du cinéma.*

– Il est également de nombreuses décisions de la Haute Autorité qui nécessitent la consultation préalable du C.N.C.A. Comment cela se passe-t-il ?

– *Si l'on souhaite la paralysie à la fois de la Haute Autorité et du C.N.C.A., on peut prétendre que la plupart des actes pris par la Haute Autorité ne sont valides que si le C.N.C.A. a préalablement donné son avis. Difficile à réaliser. C'est pourquoi des arrangements plus souples ont été conçus avec la Haute Autorité et moi-même pour nous permettre de rester en contact téléphonique ou postal permanent, et de nous rencontrer, bien sûr, régulièrement. Tout cela s'expérimente doucement, mais il faudra découvrir un moyen terme entre le laxisme absolu et la politique de la paralysie. J'essaie de le trouver dans le meilleur esprit de collaboration et souhaite qu'en matière de consultation il nous sera possible de créer une doctrine commune qui ait quelque cohérence.*

– Quelle conception vous faites-vous du C.N.C.A. ?

– *C'est une sorte de petit parlement de l'audiovisuel, représentatif des différentes tendances de ce secteur ; un organisme ouvert, où les corporatismes sont absents, et où les discussions se feront de façon transversale, décloisonnée. Voilà son originalité et sa force. Instance purement consultative, le C.N.C.A. n'est lui-même engagé dans aucun mouvement, aucune responsabilité. D'où sa liberté totale et son indépendance pour étudier certains grands dossiers comme celui de la production et des programmes, l'information, les technologies et la régionalisation et proposer des solutions de fond.*

» *Nous ne sommes sur le terrain de personne. Alors, à nous d'inventer de nouveaux territoires, de nous trouver un langage commun, et de travailler par l'influence... et la conviction.* »

ANNICK COJEAN.

TF 1 : Controverse sur deux nominations

Après les nominations de M. Pierre-Luc Séguillon comme chef du service politique et de M. Jacques Decornoy comme chef du service « monde » à TF 1 (*le Monde* du 8 octobre), la section du syndicat général des journalistes F.O. (minoritaire) déclare que « *le recrutement à l'extérieur de deux responsables de l'information, choisis sur des critères partisans, apparaît ainsi comme une véritable provocation* ». M. Claude Jenet, secrétaire confédéral de Force ouvrière, s'indigne pour sa part de la « *menace accrue pour l'indépendance de la rédaction* » que constitueraient ces nominations par la direction de TF 1 qui, selon lui, « *est tout simplement en train de céder aux injonctions du communisme international* ». (...) « *au nom d'un prétendu ordre mondial de l'information* ».

Le Syndicat national des journalistes C.G.T. réplique en dénonçant « *l'agression inqualifiable* » de M. Jenet et en s'indignant contre « *une telle intrusion dans l'information audiovisuelle* ». Le syndicat C.G.T. souhaite « *qu'un véritable pluralisme soit instauré dans les organes d'information* », estimant que « *le changement voulu par une majorité de Français ne s'est pas traduit dans les sociétés nationales de l'audiovisuel* ».

[La nomination de P.-L. Séguillon (Témoignage chrétien) et de notre collaborateur J. Decornoy à deux postes de responsabilité à TF 1 a été diversement commentée dans la rédaction de cette chaîne, où elle provoque des interrogations : l'intervention personnelle du nouveau P.-D.G., M. Hervé Bourges, pour l'attribution de postes-clés à la rédaction, est-elle le signe d'une « reprise en mains » politique ? La sensibilité de « gauche » de nos deux confrères n'est un mystère pour personne. C'est en revanche, de la part d'une confédération ouvrière comme (F.O.) d'un syndicat de journalistes (F.O.), un inacceptable procès d'intention qui leur est fait. – Y.A.]

(Lire page 26, notre article.)

Jeudi 13 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : La martingale.
De M. Legris, réal. A. Bloch.
Un joueur (Omar Sharif) a trouvé une martingale ; il propose à une jeune femme (Catherine Spaak), coincée dans des dettes de jeu, d'entrer dans ses combinaisons. Atmosphère feutrée des casinos, belles voitures, belles femmes, filatures... tous les clichés sont là. Omar Sharif ne parvient pas à sauver cette histoire, dont le seul intérêt est de voir le système de surveillance qui se met en place à la police des jeux.

22 h 15 Au-delà de l'histoire : Cortaillod, le village englouti.
Une enquête « policière » des équipes scientifiques du musée Cortaillod d'archéologie : sur les traces des villages construits sur pilotis au-dessus des lacs d'Europe occidentale.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Masada.
Neuf cents réfugiés zélotes tentent de résister à l'occupant dans la forteresse de Masada. Une épopée de l'histoire juive dans la tradition de Ben Hur.

22 h 5 Musique au cœur, d'E. Ruggieri et P. Camus. Monserrat Caballe.
Portrait d'une cantatrice hors du commun, avec des moments précieux où seront diffusés des enregistrements depuis Orange où elle s'est rendue très souvent.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ciné-passion.
De M.-C. Barrault.

20 h 40 Film : Cabaret.
Film américain de Bob Fosse (1972) ; avec L. Minnelli, M. York, H. Griem, M. Berenson, F. Wepper, J. Grey, E. Neumann-Viertel.
En 1931, à Berlin, un étudiant anglais fait la connaissance d'une chanteuse de cabaret et découvre la montée du nazisme dans une société frelatée, décadente. En partie inspirée par des chroniques de Christopher Isherwood, cette comédie musicale mêle avec une certaine roublardise les aspects rétro d'un univers équivoque, et une évocation historique et politique. Ce fut un grand succès pour Liza Minnelli et le chorégraphe-réalisateur.

22 h 40 Journal.

23 h Boîte aux lettres..
Magazine littéraire de J. Garcin.
Pourquoi la littérature française se vend-elle mal à l'étranger ? Avec J.-C. Lattès, M. Favier, J.-F. Josselin.

0 h 5 Prélude à la nuit.
Ubu, *de Terrasse, par P. Corre et E. Exerjean.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 6 Je vous salue... le livre de la Vierge.
17 h 36 L'insolite.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Présence du théâtre.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Saturnin et Cie.
18 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : *Thomas l'imposteur*, de J. Cocteau. (Redif.)
21 h 45, Profession : spectateur, Guy Dumur.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : *Vardar*, de Vladiguerov, Concerto pour piano et orchestre de Grieg, symphonie nº 6 de Tchaïkovski par l'Orchestre symphonique de la radio bulgare, dir. V. Stefanov, sol. I. Drenikov, piano.
22 h 30, Fréquence de nuit : œuvres de Anderson, Schütz, Ashley, Debussy, Schoenberg, Bach-Webern, Reich.

Vendredi 14 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h 5 Hommes et troupeaux dans les Hautes-Pyrénées (C.N.D.P.).
18 h Série : Ton amour et ma jeunesse.
18 h 20 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : Marions-les.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Porte-bonheur.
Émission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Sylvie Vartan, Gilbert Bécaud, Enrico Macias...

21 h 40 Série : les Uns et les Autres,
de Claude Lelouch.
Troisième épisode : la guerre d'Algérie terminée, les bidasses retrouvent leur famille. Aux États-Unis, Sarah Green défraye la chronique. L'histoire sur fond de music-hall. Quelques images superflues, un rythme enlevé.

22 h 40 22, V'là le rock.
Émission de J.-B. Hebey.
Sur le thème : c'est la rentrée. Avec Herbie Hancock, Joe Walsh, Neil Young, Elvis Costello, Talking Heads, etc.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
De la damoiselle à la minette.
14 h 55 Série : Timide et sans complexe.
15 h 45 Reprise : Les jours de notre vie.
Les maladies infectieuses (diff. le 12 octobre).
16 h 40 Itinéraires.
De S. Richard
Histoire de manger, en liaison avec la Journée mondiale de l'alimentation.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie : la micro-informatique.
18 h 45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Les brigades du tigre.
« Rita et le caïd. » Réal. V. Vicas.
1929 : scandales dans les milieux affairistes : politiciens corrompus, concurrence de clans. Un feuilleton allègrement mené, un « Borsalino » grand modèle.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : l'histoire au service du roman. Sont invités : Renaud Camus (Roman Roi), *Jacques Duquesne* (Maria Vandamme), *Jean-Marie Rouart* (Avant-guerre), *Frédérick Tristan* (les Égarés), *François Weyergans* (le Radeau de la Méduse).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Sacha Guitry) : le Mot de Cambronne.
Film français de S. Guitry (1936), avec S. Guitry, M. Moreno, J. Delubac, P. Carton (N).
Cambronne, général en retraite, est marié à une Anglaise qui, six ans après Waterloo, cherche à lui faire dire le mot – pour elle mystérieux – qu'il a lancé à la face de ses compatriotes le soir de la bataille. Un acte en vers pétillants d'esprit, d'ironie, d'allusions, un divertissement théâtral filmé dont on peut faire ses délices. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, Jacqueline Delubac n'y est pas tout à fait muette !

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 35 Vendredi : SIDA, fléau du siècle
Magazine d'information d'A. Campana.
Une maladie qui bouleverse l'Amérique, où certains considèrent déjà que c'est un fléau de Dieu. J.-Cl. Deniau et A. Taïeb ont tourné aux États-Unis, interrogé des homosexuels victimes du SIDA. Le point actuel des connaissances et des recherches. Avec de nombreux professeurs et spécialistes.
21 h 30 Journal.
21 h 50 Flash 3.
Magazine de la photo de J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Histoire de la photographie : Fox Talbot ; portrait de Rémy Poinot... et les rubriques habituelles.
22 h 35 Prélude à la nuit.
Sonate en la bémol majeur, *de Beethoven, par A. Benedetti Michelangeli, piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Feuilleton : A skis redoublés.
17 h 30 Decazeville, un peuple en lutte.
18 h Ainsi sont-ils.
18 h 30 Magazine : librairies.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Saturnin et Cie.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 32 le rêve dans l'Antiquité.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, La matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge.
11 h 2, Musique : le fantastique en musique (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *Vasile Evanescu, l'homme à la tête d'oiseau*, d'Alain Absire.
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : les inconnus *de l'histoire : Jean Heroard, le médecin de Louis XIII.*
18 h 30, Feuilleton : l'Hôtel Saint-Pol.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les instruments du temps.
20 h, Émission médicale (en liaison avec l'émission de *TF 1*) : le cancer de l'utérus ; les grains de beauté ; les implants du cristallin.
21 h 30, *Black and blue* : le jazz au cinéma.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin.
7 h 10, *Concert* : *œuvres de Guami, Dowland, Greaves,* Purcell, Byrd.
7 h 45, *Le journal de musique.*
8 h 12, Magazine.
9 h 2, *D'une oreille l'autre* : œuvres de Tallis, R. Strauss, Schubert, Moulinié, Stravinski.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz, s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Hindemith, de Falla, Ibert, avec P.-H. Xuereb, alto, et P. Binkley, guitare.
14 h 4, Equivalences.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, L'après-midi des musiciens (voir lundi) : œuvres de R. Strauss, Puccini, Egk, J. Strauss, Meyer, Beethoven, Smetana.
17 h 5, Repères contemporains : I. Mimaroglu.
18 h, L'imprévu.
19 h 5, *Studio-concert* : œuvres de Piccinini, Bach, Visé, Durante, Falckenhagen.
20 h, *Jazz.*
20 h 20, Concert (en direct du Baar Sporthalle) : *Erniedrigt, Geknechtet, Verlassen, Verachtet*, de Huber, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, la Schola Cantorum de Stuttgart et le chœur du Sudfunk, dir. H. Franz, B. Rempe, K. Jean, A. Tamayo, M. Bamert, sol. A. Haenen, P. Yoder, T. Maier ; vers 21 h 40. *Due Espressioni*, de Nono, *Punkte pour orchestre*, de Stockhausen par l'Orchestre symphonique du Sudfunk, dir. H. Rosbaud, P. Boulez.
22 h 15, Fréquence de nuit : œuvres de Ashley, Offenbach, Ligeti, Ravel, Xenakis, Scriabine, Piazzola, Berlioz, Bach, Takemitsu.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

IMMEUBLE XVIIIe
apparts rare à rénover, 60 m² à 200 m², grenier et duplex. Tél. : 250-04-28.

3e arrdt

ARTS & MÉTIERS
Imm. ancien, classé et rénové, charmant studio, poutres apparentes, cuis. équipée, s. de bains, impeccable, 4e ét. sans asc. 313.000 F
NOTAIRE. 501-54-30
LE MATIN.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
QUAI DE BOURBON
ÉLÉGANT 4 P., CHARME EXCEPTIONNEL. Box serv. DORESSAY.624-93-33.

5e arrdt

RUE LHOMOND CHARMANT 2 PCES, CUIS., BAIN 1er ETAGE, 50 m², 833-08-11, MATIN.

SQUARE SCIPION
P. de taille, petit 2 pièces, à rénover, poss. beau studio tt cft, URGENT. 634-13-18.

NEUF
IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
A partir de 15.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. - Tél. : 267-37-37.

6e arrdt

SAINT-PIERRE
SÉLECTION DE TRÈS BEAUX APPARTEMENTS
563-11-88
28, RUE WASHINGTON (8e)

SÈVRES-BABYLONE 200 m² 7 P., 3 w.-c., 2 bains, + service divisible. 1.990.000 F. Jeudi, vendredi, samedi 15 h à 17 h, 17, rue de Sèvres, 4e ét., asc.

VAVIN, 3/4 P, 354-42-70
RÉNOVÉ. ASC.

PARIS A 500 MÈTRES
AU MÉTRO CORENTIN CELTON
(ligne 12 - Mairie d'Issy)
Réservez votre appartement maintenant avec 5% à prix ferme et définitif solde, uniquement à la remise des clefs
Résidence standing : **LE CASSIOPÉE**
Studios - 2 - 3 - 4 pièces terrasses balcons locaux professionnels
LIVRABLES EN DÉCEMBRE 83
Appartement décoré **Tél. (1) 557.84.65**
33 rue Ernest Renan - Issy les Moulineaux
ouvert : lundi mardi jeudi vendredi de 14 h à 19 h
samedi de 11 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h
réalisation **copra** tél. (1) 505.13.50

10e arrdt

IMMEUBLE P. DE TAILLE
GD 2 P., 269.000
ENTIÈREMENT REFAIT ASCENSEUR. 294-11-33.

EXCEPTIONNEL
URGENT cause départ
2 PIÈCES. 98.600 F
STUDIO 79.500 F
Propriétaire, 294-11-33.

Coup de foudre, appartement atelier rénové, calme, plein soleil, vue sur Paris, terrasses, verrière, Tout confort. Cuisine neuve, surface totale 81 m². 480.000 F. Téléphone : 206-32-54 ou soir 012-10-06.

11e arrdt

BASTILLE, imm. 1872, studio, baie vitrée sur jardin. 205.000. Cogéfim. 347-57-07.

SAINT-AMBROISE
de imm. p. de t., stand. 2e ét., s/bd et cour, plein sud, gd 4 pces, 115 m², balc. état exceptionnel, 990.000 F. SIMRA 355-08-40.

Près BASTILLE
Immeuble ravalé 70 à 100 m², à aménager, 707-35-56.

Mo NATION
Gd 2 P., tt cft, rue et cour, balcon, imm. ravalé. 287.000 F
LERMS. 355-58-88.

12e arrdt

PORTE DORÉE, vaste 5 P., avec balc., imm. récent. 790.000 F COGEFIM. 347-57-07.

DAUMESNIL rare studio indépendant tt. cft, chff central, 130.000 F. 347-57-07.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3, 4 P.
UN STUDIO . . . . 444 800 F
2 P. . . . . 686 400 F
3 P. . . . . 634 300 F
PRÊTS BONIFIÉS
Bureau de vente ouvert
– Mardi au vendredi de 14 à 18 heures.
– Le samedi 11 à 16 heures.
ou téléphone : 575-62-76.

RARE FRONT DE SEINE
RÉSIDENCE TOTEM
57, 59 quai de Grenelle-XVe.
Très beaux appartements de 2 P. en **LOCATION-VENTE**
Renseignements et visites sur place, 11/13 h. - 14/19 H.
CAPRI 577-51-64.

16e arrdt

EXELMANS
Imm. gd stand. 3 pces 78 m² chbre salon s.-à-manger, 3e ét., calme soleil. Tél. matin ou soir Tél. 504-02-52.

AVENUE FOCH
Imm. gd stand., exceptionnel, dble liv. 2 chbres, 2 bains, terr., gar. D.T.L 555-02-87.

QUAI NEW-YORK
200 m², 3 P., RÉCEPTION + 6 CHAMBRES, 6e ÉTAGE VUE EXCEPTIONNELLE 2 chambres de service, box GARBI. 567-22-66.

17e arrdt

ÉTOILE, 2 PIÈCES
Idéal pied-à-terre
Soleil. 520.000 F. 225-32-25.

ENTRE ÉTOILE-MAILLOT
prop. vd petit studio aménagé, sur jardin. Matin seulement. Téléphone : 633-32-54.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
Résidence • MAIRIE DU 18e •
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P., PARKG
Studios à partir de . . 318.000
2 p. à partir de 448.000
6 p. à partir de 682.000
Pour ts rens. 575-62-76.

Propr. vend appart bon quartier imm. pierre de taille, 3 pces 63 m², parf. état tt cft calme et ensoleillé balcon débarras placards cave prox. bus métro 560.000 F. Tél. 606-13-56 sauf entre 14 h et 19 h.

Mo GARIBALDI (St-Ouen) tr. bel imm. plusieurs 2 pces, à rénover, 100.000 à 170.000 F ACOPA – 251-10-60.

DAMREMONT – ORDENER très bel imm. 4 pces, cft, 93 m², balc., 6e ét. ascenseur, chauff. central, 765.000 F. ACOPA. – 251-10-60.

RUE DU SIMPLON. SUPERBE imm. p. de t., 2 poss. cuis., w.-c., douches, à moderniser, 40 m², 4e ETAGE SUD. Prix 193.000F, ACOPA. 251-10-60.

Mo JULES JOFFRIN, R. ORDENER bel imm., 2 p., tt cft, impec., 316.000 F. ACOPA 251-10-60.

19e arrdt

15, R. DE ROMAINVILLE
NEUF, luxueux 3 p., de 505.000 F à 605.000 F, park. compris, prêt conventionné. S/pl. du jeudi au samedi, 14 h 30 - 18 h 30. 245-24-55.

VIVEZ FACE AU LAC A CRÉTEIL
la Goélette
Avenue de la France Libre
PRÊT CONVENTIONNÉ
PETITE RÉSIDENCE 2 AU 5 PIÈCES
16 APPARTEMENTS
• 300 mètres du métro Créteil Préfecture
• Centre commercial à proximité
• Livrable 1er trimestre 1984
Réalisation LA DEMEURE FAMILIALE 251 BD PEREIRE 75017 PARIS
PUBLIMAXY

20e arrdt

GAMBETTA Bon immeuble tt confort, gd liv. dble, 4 chbres, cuis., 2 bains A RÉNOVER 690.000 F. 241-22-33.

PRÈS NATION
Imm. récent, gd 2 P., tt cft, balc. Urgent. 634-13-18.

91 - Essonne

A vendre dans résidence calme appartement 80 m², 4 pces, cave, garage. Tél. : 996-28-67 le soir pour rendez-vous visite à Savigny-s-Orge (Essonne).

92 Hauts-de-Seine

Mo L. MICHEL LIMITE NEUILLY bel imm. 3 p. tt cft, 59 m² 5e étage soleil. Px 350.000 F ACOPA. 251-10-60.

« LE FRANCE »
42-48, quai National
92 PUTEAUX
face NEUILLY et bois de Boulogne, luxueux appts de 2, 4 et 5 pièces avec parking. Renseignements et visite s/pl. lundi, mercredi, jeudi, vendredi samedi, 10/12 h – 14 h/19 h. Bureau de vente 30e étage
CAPRI 774-55-87.

94 Val-de-Marne

CHARENTON ECOLE
dans petite résidence, beau 3 pces entrée, cuis., bain s/verdure – 634-13-18.

Province

A ANGLET (64) pr cse héritage, a part. à part. s PAYS BASQUE, 5 mn de la MER. Bel appt 4 P. 620 000 F (59) 63-30-35

NIMES GARD, CENTRE VILLE DS CADRE VERDURE. Tr. bx appart., disp. immed., jard. privat., gde logg. – Poss. prêt convent. – Tél. (56) 62-14-16 ou (67) 56-00-08.

MEGÈVE MONT-D'ARBOIS
Pptaire vd cause succession, splendide appart. duplex, 61 m² de chalet 2 étages, aménagement luxe, tennis, sauna privés, cave, buanderie, gde terrasse sud 20 m², cheminée, gardiennage assuré, jamais habité : 1.000.000 F
M. FAG – 723-55-18.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS, rech. URGENT APP.
180 à 220 m²
ACHAT ou LOCATION 16e-8e ou 7e. – Tél. : 562-16-40.

ETUDE RIVE GAUCHE
122, bd Raspail – Paris-6e
Téléphone : 222-70-63
Rech. URGENT pour clientèle Appartements : 5e, 6e, 7e.

AGENCE DE L'ETOILE
Rech. BEAUX APPTS PARIS, VILLAS BANLIEUE OUEST pr SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET DIPLOMATES
A VENDRE OU A LOUER
Téléphone : 320-26-08.

Jean FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet 15e. 566-00-75
Paie comptant 15e-7e ardts APPARTEMENTS Grandes surfaces et IMMEUBLES.

SOCIÉTÉ – rech. PARIS 8e 2 P. rez-de-ch. ou 1er ét. Paiement comptant – 294-11-33.

C.B.S. – 524-408.
Recherche appts 15e, 16e, 17e.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing. 4 pces et plus. 285-11-08.

bureaux

Locations

AV. HOCHE
Près ETOILE, 12 burx 440 m² Grand hall d'entrée. Télex + Téléimprimeur. 523-22-00.

EMBASSY-SERVICE
Téléphone : 562-62-14
RECH. 3 A 6 BUREAUX
Excellentes adresses ccïales.

8e COLISÉE-ELYSÉES
SIÈGES DE SOCIÉTÉS
DOMICILIATIONS
250 FRS/350 FRS PAR MOIS
A.F.C. – 359-20-20

BUREAUX MEUBLÉS à Paris-8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Stés et tous services. – Tél. 665-17-50.

DOMICILIATION DANS LE 16e
Inscription R.C. immédiate
Location de bureaux à l'heure
651-29-77.

locaux commerciaux

Ventes

CHOISY-LE-ROI
Direct ppraire à vendre ou à louer Immeubles constr. récente, R. + 3 bureaux 560 m², aménagés, + R. + 6 locaux 800 m² (quai de décharg., ateliers, archives, stockage, labo). Mte-ch., pompe essence, l'ensemble s/1 500 m², 2 accès dont 1 gros tonnage. Prix de vente 2 500 000 F ou 180 F le m² en location divis. possible – 766-73-78.

PANTHÉON
Exceptionnel, gd local ccial en rte ppté, vitrine s/rue, accès voiture. – Prix très intéressant. Téléphone : 634-13-16.

MARAIS EXCEPTIONNEL
Local très clair, 110 m². + cave voûtée 40 m². Parking. 1.000.000 F. T. : 587-33-34.

fonds de commerce

Ventes

BAIL A CÉDER
TOUS COMMERCES
TÉL. : 832-14-64.

boutiques

Ventes

Mo PLAISANCE – 40 m²
Bout. : 320 000 F – 225-32-25.

Locations

BOUTIQUE-BUREAU LIBRE 44 m² + DÉPENDANCES, PRÈS MAIRIE XVe VENTE ou LOCATION 633-08-11, MATIN.

immeubles

MARSEILLE – BUREAUX
Immeuble 1974, ascenseur, 2 453 m² + PARKINGS, dont 1 021 m² loués 214 000 F/an.
PRIX : 3 300 000 F
Propriétaire – 294-11-33.

GENTILLY (94)
vend murs, garage 1000 m², du sol + 2 demi-étages
Ecrire sous le no T 042623 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FG-ST ANTOINE
imm. 450 m², 2 commerce + 16 appts dont 5 libres 1.400.000 F. – 329-40-00.

AVIGNON Centre, vd Imm. 1.700m², ts usages (hab. et comm.) + tour 16e, 200 m². T. (19) (7) 883-35-53.

viagers

Libre, gd 2 p., tt cft, imm. récent près rue Damrémont, 2e ét., calme. 168.000 + 3.500 Fms. 72 ans. CRUZ. 8, rue La Boétie. 266-19-00.

F. CRUZ – 266-19-00
8, RUE LA BOETIE (8e)
Px rentes indexées garanties. Etudes gratuite discrète.

Étude LODEL – 35, bd Voltaire PARIS XIe. – Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Pensez retraite au soleil, achetez un viager, catalogue gratuit. Etude LODEL. 50, avenue J.-Médecin. Nice. (93) 37-25-24.

hôtels particuliers

Nous cherchons immeuble ou Hôtel particulier de
2000 à 6000 m²
Habitables à réhabiliter ou à démolir.
Situé : av. FOCH, bd MAILLOT, bd MAURICE-BARRES, av. VICTOR-HUGO ou bd SUCHET. Propositions à faire à : M. MAHALLAWI, Architecte, au : (1) 834-22-37.

pavillons

COLOMBES
Quartier résidentiel, sur 700 m², beau pav., 300 m² habitables dont 81 m² libres. Rapport : 40.000 F
Prix : 800.000 F
SEGONDI. 874-08-45.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris - Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

CACHAN RÉSIDENTIEL
Pavillon 4-5 pièces, à 5 mn R.E.R., sur 260 m² de terrain. Px 760.000 F. T. : 665-79-99.

villas

Vds près Tarbes pet. mais., jardinet, conf., sol. cal., tél. 25.000 à débat. Alcayne Jean, 15, rue de la Pépinière, 84000 Avignon.

VESINET 3 mn RER
Maison de ville récept. + 5 chbres, tt cft, jardinet. 1.050.000 F. Sur place le 15 de 10 h. à 12 h., de 14 h. à 17 h. 3, rue Albert-Joly.

fermettes

170 km Sud Paris
FERMETTE, 4 P., s.-d'eau, w.-c., chauff., dépend., sur 1 500 m² – 280 000 F. Créd. 80 %. THYRAULT – 89170 Saint-Fargeau. (86) 74-08-12, apr. 20 h : (38) 31-13-98.

propriétés

56 KM PARIS-EST, Magnifique ppté briarde, 216 m² au sol s/2 niveaux, très gds séjours s/parc de 6.000 m² tout cft. Px : 1.100.000 F. A saisir réf. 1.038, Lecomte Immobilier. 025-03-00.

BRETAGNE SUD – QUIBERON
Belle villa 1927, caractère, 6 P. + 3 P. indép. Tout confort, plein Sud – 650 m², dans impasse privée, proximité centre. Plage à 100 m. – Prix : 1 600 000 F Tél. 16 (97) 50-19-57.

Particulier vend grande propriété en bordure de forêt et d'un village calme, située à 62 km de Paris-Nord, 40' par l'autoroute ou par le train. Maison de 260 m² sur 2.600 m² de terrain. 60140 Sénécourt près de Clermont-sur-Oise. Téléphone (16) (4) 473-15-81.

Vends Sud Deux-Sèvres
Vieux logis rénové
R.-DE-CH. : entrée, cuis. 27 m², s. à manger 30 m², salon 55 m², 2 chbres, w.c. 1er ÉT. : mezzanine sur salon, 1 chbre, s. bains, vaste gren. Annexes, parc am. 2.000m². SAPIN, notaire, 79190 Sauze-Vaussais.

domaines

Vends 4 km DIGNE (04), propriété agricole 26 ha dont 13 cultivables sur rivière et route ski. Importants bâtiments habitations et exploitations. Classement sports/loisirs. Limite zone constructible. Possibilités centre équestre + camping discret. Prix sur expertise agricole 1.700.000 F à débattre.
Ecr. s/no 6.987 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

châteaux

ANJOU
Petit château récent
6 pièces, vue exceptionnelle, parc, bois 6,50 ha possible 6 ha, 23 ha. Prix un peu élevé. Tél. (16-41) 41-41-51 matin.

maisons de campagne

Part. vend maison à CHISSEAUX (I.-&-L.), 1 km château de CHENONCEAUX tous commerçants – Rez-de-chaussée : 2 gdes pièces, cheminée, cuisine, salle de bains, w.-c. – Étage : 2 gdes chambres, cbt de toilette, cave voûtée, tout à l'égout, chauf. gaz, grand jardin – 5 mn du Cher – Prix : 300 000 F. Tél. : 16-47 29-91-21.

ÉPONES (78)
Particulier vend
MAISON RURALE
4 pièces, cuisine, tout confort, garage, jardin, petite cour. Prix 616 000 F. Tél. : 033-41-31.

maisons individuelles

SAINT-CLOUD
CHARMANTE MAISON ANCIENNE, très bon état, sur 400 m² de jardin tr. privatif, 125 m² habit. sur 2 niv. (séj. + 3 ch. + bns + cuis.) + ss-sol spacieux, gar. T. 771-63-55.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS – 227-44-44.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICE DES LOCATAIRES
296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Nous recherchons en location auprès Pptaires particuliers des Appts ttes catégories et Villes Paris, proche banlieue. Ceux-ci étant destinés à loger des cadres supérieurs et employés D'UNE IMPORTANTE ADMINISTRATION Tél. : 504-01-34, poste 12.

JEUNE INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS recherche studio ou 2 pces 2.000 F max. charges comprises Sud Paris. Tél. après 16 h 988-73-01.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cher. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 5 ans. 293-57-02.

Province

Jeune fille étudiante à l'école supérieure de commerce de Nantes : cherche studio. Tél. parents 613-92-56.

locations meublées offres

Paris

Petit appart., sit. historique. Soleil, calme. Entrée, grand séjour + petite cuis., w.-c., salle d'eau : 2 860 F ch. comp. Tél. : 887-06-09 ou 96-69.

BD SUCHET magnif. récept., 3 chbres, 2 bns, balcon, chb service, parking. 7e étage. 19.000 F. + charge. SOFRIM : 578-19-57.

OFFRES D'EMPLOIS

JURISTE D'ENTREPRISE
(200.000 F./AN)

LA COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ACCUMULATEURS Société du Groupe CGE, 3200 personnes, C.A. 1.100 MF, fabrique et distribue des batteries sous les marques **TUDOR, FULMEN, DININ.**

Son Directeur Administratif et Financier recherche le collaborateur qui l'assistera dans les fonctions juridiques et administratives.

De formation supérieure, vous avez acquis en 5 ans, de préférence en milieu industriel, une bonne expérience de **GÉNÉRALISTE** dans les différents domaines concernés (droit des sociétés, droit du travail, droit fiscal, contrats, assurances, immobilier, etc...).

Pour l'exercice de vos fonctions, vous pourrez compter sur l'appui des services spécialisés de notre société mère.

Lieu de travail : CLICHY (92).

Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions sous réf. 67314 M à : BLEU Publicité - 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX.

Assoc. à but éducatif cherche
JEUNE PERSONNE
dynamique, bilingue français-anglais, exp. travail adm., sens organisation, aimant contacts et responsabilités. Connaissance USA et milieu univ. nécessaire. Envoyer lettre + C.V. à C.I.E.E. adm. 48, rue Pierre-Charron. 75008 Paris.

ADMINISTRATEUR DE BIENS recherche
GESTIONNAIRE
d'immeubles en co-propriété poste à pourvoir immédiatement.
Envoy. C.V. et prétentions à FRANCO SUISSE GESTION 3, rue Stockolm – PARIS 8e

Ecole techn. centre PARIS rech. PROFESSEURS très qualifiés MATH-PHYSIQUE et CHIMIE (génie chimique). Envoyer C.V. détaillé à UBI, 38, rue des Mathurins, PARIS-8e, qui transmettra.

formation professionnelle

Vous avez dit BTS ?
Nous préparons au BTS INFORMATIQUE
• cours annuels
• perfectionnement
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
116, r. de Crimée, 75019 Paris 206-24-63 Mme EDON.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

automobiles

divers

DATSUN
32, avenue de la République
75011 PARIS. 355.59.01
gambey AUTOMOBILES

DATSUN
bizot
AUTOMOBILES
35, av. M.-BIZOT - PARIS 12e
340.80.47

travaux à façon

ARTISAN ÉLECTRICIEN recherche travaux de rénovation électrique et de système d'alarme. Tél. : 389-25-61. 94 VILLENEUVE-ST-GEORGES.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR EXPORT
(10 ans expérience sur le terrain en relation avec plus de 30 pays du monde).

(37 ans, Allemand, Anglais courant, expérience, création et dévelop. ace export, adm. ventes et gest. informatique.

Sur le terrain, animation des réseaux, création de filiales (U.S.A. – GB – RFA – CH), Franchising et « corners » – ch. poste en rapport avec exp. – libre rapid. faire offres tes régions en tél. 15 (20) 36-61-42 ou écr. C. PERRON 629, rue Verte 59170 Croix.

Élève de première année de l'Institut supérieur de gestion rech. stage conventionné dans une entreprise, rémunéré ou non, pour la période du 23 janvier au 5 avril. Benoit Meurisse 1, rue des Ternes – 75017 – PARIS – Tél. : 574-31-44.

J. F. DEA physique atomique et moléculaire cherche thèse rémunérée. Tél. 861-28-15, ou Mme Delaveau, 53, rue de Normandie Vert-Galant 93410 VAUJOURS.

Opératrice saisie ts systèmes, expér. lib. imméd. cher. emploi. Téléphone : 523-53-08.

J.F. Anglais-Esp.-Port.-Ital., 5 ans exp. int. presse rel. pub. doc. phot. pub. cont. étran. spé. émirats A. U tte prof. Téléphone : 568-44-20.

Cherche O.F. Chef comptable. Niveau expertise comptable. Bilingue Anglais, Français. Préc. 18 X 13. Appeler 739-22-07.

ADJOINT A.D.G. ou P.-D.G.
H. 40 ans, apportant :
• Une formation supérieure complète (Droit, Sc. Pol.
• Une expérience de directeur P.M.E. de services, + 50 pers. (transport), + 150 pers. (assistance).
• Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires commercial, direction de sociétés.
• Excellent négociateur, esprit de synthèse, créatif et organisateur.
• Anglais + Espagnol. Connais. allemand + italien.

Recherche : poste actif d'adjoint à D.G. ou P.-D.G. Direction P.M.E. OU FILIALE.
Écr. s/no 6.545 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 21 ans dégagé des O.M., permis poids lourd, recherche emploi stable.
Ecr. s/no 6.546 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme 21 ans, dégagé des O.M., dessinateur en plomberie chauf. Recherche emploi stable libre de suite. Tél. 332-97-97.

Infirmière Diplômée d'État depuis 1960 cherche place stable région parisienne Nord de préférence. Maternités ou crèches, ou infirmière dans cabinet médical, ou dans l'industrie. Disponible à partir de décembre. Pour tout renseignement : tél. : 991-37-21 (après 16 h) Mme COUDERC, 17, rue Brune, 95570 BOUFFEMONT.

Directrice. Libraire assistante à directeur littéraire veut collaborer/créer sud de la France ou Paris. Catherine BASSOT, 55, boulevard de Clichy, 18e Tél. : 254-91-64 (le soir).

ING.-ECO.
EPZ-CEPE
voyagerait
France et Etranger
Ecr. TROY BP 63, PRADES-66-60

IMBERT
déclare PP Paris 067
Habilité O.M.
CHAUFFEUR DE MAITRE
(Direction, délégations, étrangères). (Tous voyages privés et officiels).
PARIS - PROVINCE
AGENT DE LIAISON
Spécialiste des démarches auprès des ambassades et grandes administrations
CONVOYEUR-MATÉRIELS
Documents et matériels FRANCE ET ÉTRANGER
TÉL. : 822-95.52

J.F. diplômée enseignement sup. Russe, allemand, anglais, brésilien, exp. enseignement, interprétation, tourisme cherche emploi correspondant. Téléphone : 797-70-30.

J.F. très sérieuse cherche BABY SITTING
Téléphone : 840-52-77.

EX. KHGNEUX
23 ans, dégagé O.M. fin novembre, DEUG philo, 2 ans d'exp. journalistique, parlant couramment allemand, traducteur littéraire (3 volumes publiés) connaissances russe et anglais ch. poste édition au journalisme. Tél. 336-29-21.

Le Monde

économie

SOCIAL

LES ÉLECTIONS DU 19 OCTOBRE A LA SÉCURITÉ SOCIALE

Des erreurs multiples...

« Multiples » : à quelques jours des élections aux caisses de sécurité sociale, le mot suscite l'inquiétude des organisateurs du scrutin – du ministère des affaires sociales aux mairies – sert parfois d'argument à certains membres de l'opposition pour jeter le doute sur la valeur des élections, illustre la complexité des opérations nécessaires, et même explique certaines « disparitions » – celles de médecins de la région parisienne (1). Il s'agit des multiples cartes reçues parfois par un même électeur : deux le plus souvent, quelquefois trois ou quatre, voire davantage : à Marseille, on a trouvé un bénéficaire de dix cartes, à Pontoise de douze, le record semblant être détenu par l'acteur Jean-Claude Brialy, cité récemment par des responsables de la mairie de Paris, qui en aurait reçu... *trente.*

D'où vient cette multiplication des cartes – et plus largement d'où viennent les nombreuses erreurs et anomalies rencontrées dans la préparation des listes électorales ? Elles s'expliquent au départ par l'absence de toute liste préexistante et de tout fichier, alors que, pour les élections politiques, les communes révisent chaque année les listes et transmettent les modifications à l'INSEE qui gère un fichier général des électeurs.

Faute de pouvoir appeler tous les électeurs à s'inscrire volontairement, ce qui risquait de restreindre leur nombre, on a décidé de les recenser en réunissant les fichiers de divers organismes de sécurité sociale. On a ainsi rapproché du fichier de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés (qui suit chaque assuré) ceux des différentes caisses primaires d'assurance-maladie, pour le régime général, et les nombreux régimes spéciaux (corps de fonctionnaires, agents des collectivités locales, S.N.C.F., salariés des hôpitaux, Comédie-Française, etc., un véritable inventaire à la Prévert). Les bandes ont ensuite été confiées à I.B.M.-France pour mise en forme et édition de listes de recensement correspondant aux communes de résidence.

Pour la région parisienne et celle de Villefranche-sur-Saône, où il n'existait pas de fichiers informatisés, il a fallu partir des déclarations annuelles de salaires fournies par les employeurs, dont la saisie a été assurée par la société Cap-Gemini-Sogeti. Au total, c'est plus de trois cents organismes qui sont intervenus dans l'opération, avant que les listes soient transmises aux préfectures et aux mairies, le 10 juin.

Mais les fichiers étaient de qualité pour le moins inégale, et comportaient diverses anomalies ou erreurs, notamment ceux des régimes spéciaux. Ainsi I.B.M. a-t-elle dû renvoyer pour réédition le fichier des agents de la S.N.C.F., inutilisable dans sa première version. Pour la même raison, de nombreuses listes étaient incomplètes : il manquait des fonctionnaires dans la Haute-Marne, et à Strasbourg ceux de l'équipement ; dans d'autres villes les personnels des collectivités locales (à Nice et à Paris par exemple) ou des hôpitaux, à la suite d'une confusion entre les codes (code postal au lieu du code INSEE des communes, par exemple). Des listes d'électeurs ont été affectées à d'autres communes. A Strasbourg encore, des veuves ont été inscrites sous le nom de leur mari... Les plus fréquentes ont été les erreurs de nom (inversés avec le prénom, mal orthographiés, présentés de manière différente) ou d'adresse...

« Trous » et « doublons »

Pour les assurés du régime général *stricto sensu* en province, les « trous » ont été proportionnellement peu nombreux : selon un sondage de la Caisse nationale d'assurance-maladie à la fin d'août, ils ne pouvaient dépasser 2 % à 3 % du corps électoral, une proportion nettement inférieure à celle obtenue aux prud'homales (2). Mais qu'en est-il de la région parisienne et des autres régimes d'assurance-maladie ? L'absence sur les listes de certains assurés (notamment parmi les retraités des P.T.T., les enseignants, les agents départementaux, le personnel municipal, les pensionnaires d'hospices ou de maisons de retraite) a incité le ministère des affaires sociales, le 22 septembre, à inviter indirectement les juges d'instance à permettre l'inscription d'assurés oubliés, cet oubli résultant *« d'erreurs matérielles non imputables à l'électeur ».* Interrogé à plusieurs reprises à l'Assemblée nationale, M. Pierre Bérégovoy a assuré qu'il renouvellerait les instructions.

Le problème n'est pas grave pour ceux qui n'ont pas reçu leur carte d'électeur mais sont inscrits sur les listes. Pour les autres, les juges restent souverains. Au ministère, on se contente de faire observer que les électeurs ont pu, entre le 10 juin et le 19 juillet, vérifier leur inscription.

Reste surtout le problème des « doublons » entraînés par les erreurs initiales. Après comparaisons, 3 500 000 inscriptions multiples ont pu être éliminées des listes de recensement avant l'envoi aux communes. Mais il n'était pas possible de remonter à la constitution des fichiers ni de comparer ensuite les listes avec les numéros de Sécurité sociale. D'autre part, on a préféré, au ministère, éviter de radier des électeurs réels, laissant le soin d'éliminer les doubles inscriptions aux municipalités.

Celles-ci ont généralement pris leur tâche au sérieux, recourant parfois à des traitements informatiques supplémentaires (mais pas toujours à bon escient). Trente mille inscriptions sur six cent mille ont ainsi été rectifiées à *Marseille* ; à Lyon, affirme-t-on, le nombre des électeurs a été ramené de 390 000 à 290 000. Dans la région parisienne, à Franconville, on a rectifié 3 000 cartes pour 18 500 inscrits ; à Pontoise, on a éliminé 4 000 cartes (sur 18 360 inscrits) ; à Argenteuil plus de 17 500 (sur 72 500). A Paris, enfin, les mairies d'arrondissement *ont supprimé quelque 70 000 inscriptions,* s'ajoutant aux 210 000 cartes revenues aux services municipaux. Ce qui fait de 10 % à 20 % d'erreurs rectifiées, selon les villes.

Combien de « multiples » peuvent encore subsister ? Il est impossible de le dire. On peut seulement observer que c'est dans les grandes villes et les zones suburbaines que le risque d'erreurs devrait être le plus élevé, en raison des changements de domicile ou d'employeur. Certaines communes semblent même être allées trop loin : c'est ainsi semble-t-il, qu'ont été « effacés » des médecins conventionnés dans plusieurs communes de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et de cinq arrondissements de Paris (ou que leurs cartes ont été retenues).

Des manipulations difficiles

Ces erreurs et rectifications multiples peuvent-elles permettre des manipulations ? Telle est finalement la question. Dans la confection des listes et des cartes, la complexité même des opérations paraît plutôt les rendre plus difficiles. L'hypothèse d'une intervention politique évoquée par M. Jacques Beaupère à propos des médecins paraît peu vraisemblable, plusieurs des communes concernées étant dirigées par l'opposition (3). Ajoutons que l'enjeu n'est pas local, comme dans les élections municipales, et que le corps électoral est beaucoup plus important.

Lors du vote même, il semble difficile qu'un électeur puisse voter plusieurs fois sans être reconnu, sauf s'il est inscrit dans plusieurs bureaux de vote à la fois.

Au total la « sincérité » du scrutin a sans doute peu de chances d'être troublée. Mais les difficultés constatées risquent de laisser planer le soupçon...

GUY HERZLICH.

(1) Voir *le Monde* du 13 octobre 1983.

(2) Aux élections politiques, selon une étude parue dans le numéro *d'Économie et statistique* de février 1983, un électeur sur dix ne s'inscrit pas sur les listes électorales.

(3) Et à Saint-Maur-des-Fossés, le maire, M. Jean-Louis Beaumont (divers droite), est lui-même médecin !

La grève dans les centres de tri postal

(Suite de la première page.)

C'était l'engrenage : la C.F.D.T., gênée par son accord de principe, souhaitait obtenir des améliorations locales ; la C.G.T., qui avait un objectif « maximaliste », trouvait là un bon terrain de lutte, et F.O. ne pouvait être en reste. Si l'on ajoute que les postiers de nuit sont souvent des jeunes, célibataires provinciaux « déracinés », et que la « base » est parfois influencée par les organisations d'extrême gauche, il faut bien voir que toutes les conditions étaient réunies pour que des mouvements se développent, ici et là.

Ensuite, et M. Mexandeau en convient, il se peut aussi que tel ou tel centre de tri, ou tel ou tel directeur des postes, ait, sciemment ou non, interprété de façon restrictive les consignes qui avaient été données par le ministère, où, de plus, des luttes de tendances peuvent exister, comme l'affirment les organisations syndicales. Ayant peu de choses à négocier réellement, les responsables locaux des postes ont été bientôt confrontés aux grèves. M. Mexandeau a lâché du lest en proposant de nouvelles facilités (l'aménagement des horaires, le maintien de la prime de nuit pendant un an, les mutations volontaires), mais le mal était déjà fait.

Depuis la grève de 1974, tous les ministres ont eu tendance à concéder un certain nombre d'avantages pour préserver le climat dans les centres de tri. *« Des habitudes ont été prises »*, admet M. Mexandeau, qui ne veut pas parler de privilèges, et l'on sait qu'il est toujours difficile de revenir sur des acquis aussi longtemps tolérés. D'autant plus que les agents de nuit, dans les centres de tri, connaissent leur force, et occupent un lieu stratégique dans le système d'acheminement. Au travers du plan Daucet et du transfert au tri de jour d'une bonne partie du courrier, ils savent bien que ce rapport de forces va s'amenuisant ; ils se montrent donc d'autant plus fermes.

Comment sortir de cette situation ? Dans sa conférence de presse, M. Mexandeau ne l'a pas précisé ; il garde l'espoir de voir *« le conflit s'achever bientôt »* souhaite que les fédérations syndicales fassent entendre raison à leur base et se déclare prêt à discuter nationalement, *« hors la remise en cause du plan Daucet ».* Sachant que cela est insuffisant, il en appelle surtout à la défense du service public, qu'il croit menacé par un complot de la droite, évoquant même le spectre de la « dénationalisation ».

En jouant sur le réflexe de peur, M. Mexandeau ne risque-t-il pas de paraître plus faible encore face aux revendications locales, et de donner un plus large écho aux protestations du C.N.P.F., du S.N.P.M.I et des chefs d'entreprise ? Déjà, la C.G.T. a annoncé que le mouvement allait s'amplifier. Jouerait-elle, elle aussi, avec le feu ?

ALAIN LEBAUBE.

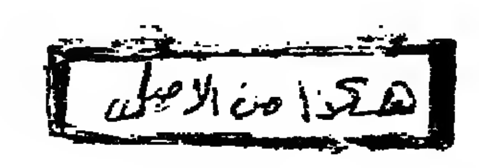
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,9645	7,9665	+ 180	+ 210	+ 370	+ 410	+ 1040	+ 1160
$ can.	6,4620	6,4655	+ 155	+ 200	+ 330	+ 380	+ 900	+ 1025
Yen (100)	3,4115	3,4140	+ 160	+ 185	+ 330	+ 360	+ 990	+ 1060
DM	3,0570	3,0590	+ 170	+ 190	+ 345	+ 375	+ 985	+ 1050
Florin	2,7255	2,7275	+ 140	+ 255	+ 290	+ 310	+ 830	+ 885
F.B. (100)	15,0175	15,0255	+ 435	+ 540	+ 780	+ 920	+ 1810	+ 2190
F.S.	3,7685	3,7715	+ 275	+ 300	+ 555	+ 590	+ 1500	+ 1585
L (1 000)	5,0366	5,0335	– 215	– 170	– 460	– 400	– 1370	– 1250
£	11,9720	11,9810	+ 315	+ 380	+ 625	+ 715	+ 1775	+ 2005

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/4	9 7/8	9 7/16	9 13/16	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10
DM	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 1/2	5 7/8	5 3/4	6 1/8
Florin	5 13/16	6 3/16	5 1/16	6 3/8	5 15/16	6 5/16	6 1/8	6 5/8
F.B. (100)	8	9	8	9	8 3/4	9 3/4	9 1/2	10 1/2
F.S.	1 1/4	2 1/4	3 3/8	3 3/4	3 1/2	3 7/8	4 1/8	4 5/8
L (1 000)	15 3/4	17 3/4	16 5/8	17 5/8	17	18 1/8	17 3/4	18 3/4
£	8 3/4	9 1/2	9	9 5/8	9 3/16	9 9/16	9 1/4	9 7/8
F. franç.	12 1/2	12 3/4	12 3/4	13	13 1/2	13 3/4	15 7/8	16 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



AFFAIRES

L'ADAPTATION DES EFFECTIFS DANS L'AUTOMOBILE

Peugeot veut aller vite

Automobiles Peugeot veut aller vite. *Quels que soient les chiffres* – désormais les pouvoirs publics parlent de 7 297 suppressions d'emplois et la firme de 7 540 dont 2 905 licenciements, – le constructeur automobile espère obtenir rapidement du pouvoir la possibilité de procéder à l'adaptation de ses effectifs. Sans doute s'attendait-il à la décision du gouvernement d'un refus temporaire de licencier en l'absence de mesures d'accompagnement, puisque le plan social réclamé est prêt.

Aussi Peugeot propose-t-il de « *procéder dès aujourd'hui à un nouvel examen du plan social* ». Avec M. Bérégovoy plutôt qu'avec M. Ralite. Tout en avertissant qu'il « *tirerait immédiatement les conséquences de délais ou de mesures qui compromettraient la compétitivité ou le redressement de la situation financière de l'entreprise et mettraient dès lors en péril les 800 000 emplois du groupe* ».

Fausse menace pour une vraie préoccupation : si élaborer un plan social c'est, autant que faire se peut, chercher à reclasser et à mettre en formation une partie des licenciés, cela est possible ; si, en revanche, cela signifie que l'on ne peut licencier que si tout le monde est reclassé (donc s'il n'y a aucun licenciement), cela n'a plus de sens.

Cela dit, Peugeot a bien le sentiment – même si pour la C.G.T. le refus de licencier doit être « définitif » – d'avoir obtenu largement gain de cause.

La reconnaissance du sureffectif, la possibilité de procéder immédiatement aux mises en préretraite (preuve que le gouvernement retient l'idée d'adaptation conjoncturelle et non structurelle, comme l'affirmait M. Ralite pour allonger les délais) sont autant de signes. La C.F.D.T. ne s'y est pas trompé, qui a réclamé immédiatement l'ouverture de négociations pour maintenir l'emploi par une réduction de la durée du temps travail, par des contrats de solidarité, des F.N.E. par bassin d'emploi et une politique de formation professionnelle.

Il reste maintenant au groupe à répondre à l'ouverture des pouvoirs publics par une véritable compréhension des difficultés sociales ainsi créées. Sous peine de donner raison à ceux qui, en juillet, avaient vu dans la manière utilisée par Peugeot pour présenter l'adaptation de ses effectifs autant un geste politique qu'un dossier technique.

B. D.

Creusot-Loire cède I.M.S. à Usinor pour près de 180 millions de francs

L'accord intervenu entre le premier ministre et le P.-D.G du groupe Creusot-Loire, M. Pineau-Valenciennes, est en train de prendre forme. La plupart des protocoles que le groupe privé doit signer – avec le C.E.A. sur Framatome, avec Usinor et Sacilor pour la reprise d'une partie des activités sidérurgiques, avec les banques sur le financement, enfin avec l'Etat pour le prêt du F.D.E.S. – sont pratiquement mis au point.

La cession de 20 % du capital de Framatome au Commissariat à l'énergie atomique et le plan de financement de Creusot-Loire par un consortium de banques avaient été révélés le 4 octobre (*le Monde* du 4 octobre). Il semble toutefois que les négociations avec les banques patinent sur la question des taux d'intérêt.

Le dossier le moins avancé était celui de la sidérurgie. Or l'accord avec Usinor est sur le point d'être signé. Le groupe nationalisé va *reprendre* pour 1 F symbolique les divisions Ondaine (aciers spéciaux, cylindres, outillages mécaniques), Pamiers (forges estampage) et Saint-Chely (tôles magnétiques, ferro-alliages).

En outre, Creusot-Loire a décidé de céder à Usinor la société International Metal Service (I.M.S.), holding de contrôle de sociétés de commerce international, pour 180 millions de francs environ. Liée à l'activité « *produits longs* » de Creusot-Loire – cédée à Usinor en 1981 pour créer la Compagnie française des aciers spéciaux, – cette société devait logiquement rejoindre la C.F.A.S. Voilà qui est fait. Il reste désormais à Usinor – qui va perdre plus de 3 milliards de francs en 1983 – à se tourner vers son actionnaire, l'Etat, pour financer cette acquisition – bénéficiaire – et les activités reprises qui perdent de l'argent et nécessitent des investissements.

Les discussions avec Sacilor, qui doit reprendre Imphy (fabrication de produits laminés, tréfilés), sont moins avancées ; Sacilor, qui désirait aussi récupérer la division de Pamiers en raison des complémentarités entre les deux sites, négocie actuellement des accords commerciaux pour maintenir le courant entre Imphy et Pamiers.

Dans sa réponse au premier ministre enfin, M. Pineau-Valenciennes réclamait certains aménagements – notamment sur la garantie de 300 millions de francs que devrait accorder Schneider à certains prêts – avant la tenue d'une assemblée générale. Matignon n'a, semble-t-il, pas répondu. – B. D.

● **Accord Sinclair-C.G.C.T.** – Le groupe britannique Sinclair a confié à la Compagnie générale de constructions téléphoniques (C.G.C.T.) la fabrication d'adaptateurs Péritel pour sa nouvelle gamme de micro-ordinateurs (Spectrum). Le standard de télévision français (Secam) nécessite une adaptation pour permettre aux ordinateurs de fonctionner avec un téléviseur couleur. Ces adaptateurs seront fabriqués dans l'usine de la C.G.C.T. de Longuenesse, dans le Nord.

LA SOCIÉTÉ PARFUMS YVES SAINT-LAURENT SE SÉPARE DE ONZE DISTRIBUTEURS

La société des Parfums Yves Saint-Laurent a remercié onze de ses distributeurs, cinq Parisiens, un Suisse, un Belge, un Italien, deux Américains le dernier enfin installé aux Caraïbes et rompu de ce fait les contrats qui la liait à eux. Motif : lesdits distributeurs en prenaient à leur aise et revendaient à d'autres distributeurs français ou étrangers, les produits Saint-Laurent, ce, en violation des accords conclus qui leur interdisaient de telles pratiques.

Affaire de prestige : « *Nous ne voulons pas, en quelque partie du monde que ce soit, voir nos articles voisiner avec des légumes. Nous voulons aussi être capables de contrôler les stocks et d'assurer un suivi de la conservation* », assure M. Robert Young, président de la société, qui affirme d'autre part être capable de « *prouver l'infraction* ».

Cette démarche, qui sera suivie, vis-à-vis de certaines sociétés françaises, de poursuites devant les tribunaux compétents pour agissements illicites, amputera les ventes de Parfums Yves Saint-Laurent de 33,5 millions de francs dont 3,5 millions de francs en France.

Couronné leader à l'exportation par le *Moniteur officiel du commerce international* (MOCI), Parfums Yves Saint-Laurent a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires non consolidé de 605 millions de francs dont 435 à l'étranger. Depuis 1977, le taux annuel de croissance de ses ventes atteint 28 % (35 % à l'exportation) dont 10 % sont imputables à la hausse des prix. Pour 1983, M. Young table sur des taux respectivement de 26 % et de 34 %.

C.E.E.

L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE A VOTÉ LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE AGRICOLE

De notre envoyé spécial

Strasbourg. – L'Assemblée européenne a voté, le 12 octobre, le budget supplémentaire agricole pour 1983, sans s'opposer toutefois à l'allocation complémentaire de fonds destinés à compenser les contributions britannique et ouest-allemande aux dépenses de la C.E.E. L'amendement portant sur le blocage des crédits à la R.F.A. et au Royaume-Uni (369 millions d'ÉCU au total) n'a recueilli que 211 voix au lieu des 218 requises.

La querelle budgétaire avec les Dix, du moins pour le budget de cette année, est évitée. Il reste que l'adoption de nouvelles ressources (1 761 millions d'ÉCU) pour l'agriculture ne résout en rien la crise financière de la C.E.E. Selon des informations en provenance de Bruxelles, la Commission doit envisager le 14 octobre de prolonger le délai initial de dix jours en élargissant peut-être même les mesures de report des avances à d'autres types d'intervention du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole).

Malgré les déclarations de circonstance, jugeant la décision de Bruxelles « incohérente » et « déplorable », il apparaissait nettement, mercredi 12 octobre à Strasbourg, que la majorité des parlementaires n'avaient pas l'intention d'engager la bataille. Ainsi le débat qui devait se tenir dans l'après-midi de ce jeudi 13 octobre ne devait-il pas dépasser le simple affrontement verbal, donc sans aucune conséquence institutionnelle. – M.S.

DU PONT DE NEMOURS S'APPRETE A REVENDRE LA CHIMIE LOURDE DE CONOCO

Le groupe américain Du Pont de Nemours veut se débarrasser de la chimie lourde de Conoco, compagnie pétrolière rachetée à grands frais (61 milliards de francs en 1981) après une bataille boursière épique qui l'avait opposée à Seagram. Des rumeurs sur la revente de ces actifs circulaient depuis plusieurs semaines. Elles ont été confirmées mardi 11 octobre au siège de la société à Wilmington (Delaware). Mais l'état-major du premier chimiste des Etats-Unis a cependant précisé qu'aucune décision ferme n'avait encore été prise.

Le projet en tout cas paraît bien avancé. L'acquéreur est un consortium regroupant, à titre personnel, d'actuels dirigeants de Conoco. Le prix de cession sera au minimum de 500 millions de dollars (4 milliards de francs) pour des actifs évalués entre 700 et 750 millions de dollars (5,6 à 6 milliards de francs). Du Pont se défausserait de presque toutes les activités exercées par Conoco dans la chimie (M.V.C., P.V.C., détergents, etc.) et ne conserverait que les unités de polyéthylène haute et basse densité, un précieux débouché pour son éthylène en fort excédent. Le groupe de Wilmington revendrait même les filiales chimiques de Conoco situées à l'étranger, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas et en Espagne.

La division chimique de Conoco a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 902 millions de dollars (7,2 milliards de francs) ; sa revente ne constitue pas à proprement parler une surprise. La chimie lourde n'est plus rentable. Qui plus est, pour racheter Conoco, Du Pont s'était lourdement endetté (32 milliards de francs) et s'efforce par tous les moyens de réduire ses frais financiers.

La firme chimique n'est en tout cas ni la première ni la dernière à tenter de se désengager d'une branche industrielle en sérieux déclin.

A.D.

Le groupe Auchan prévoit une baisse de 25 % de ses résultats en 1983

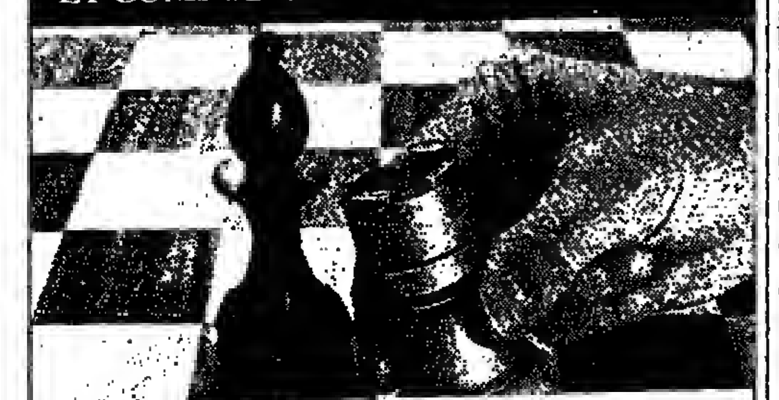
« *Un distributeur face à la crise* », tel était le thème développé le 12 octobre 1983 par M. Gérard Mulliez, le président du groupe Auchan, à l'occasion de sa première conférence de presse depuis que la société a vu le jour, en juillet 1961, sur un modeste emplacement d'environ 600 mètres carrés situé à Roubaix, dans ce quartier des Hauts-Champs, qui devait lui donner son nom.

Vingt-deux ans après, le groupe Auchan qui englobe trente-cinq hypermarchés sur plus de 280 000 mètres carrés de surface de vente (outre deux autres magasins prévus à Périgueux et à Saint-Malo), emploie douze mille personnes en France et mille cinq cents en Espagne dans sa filiale Al Campo. En dépit d'une conjoncture particulièrement défavorable dans le secteur de la distribution, Auchan a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 17,4 milliards de francs, en augmentation de 15,4 % sur le précédent exercice et un bénéfice net de 323 millions de francs, en progression de près de 28 % d'une année à l'autre.

Pour l'exercice en cours, M. Mulliez escompte simplement une croissance de 8 % à 9 %, à surfaces comparables, du chiffre d'affaires, lequel devrait avoisiner 19,5 milliards de francs (*plaçant ainsi* Auchan parmi les tout premiers groupes de la distribution) *mais* les bénéfices devraient baisser de 25 % environ tandis que les dépenses d'investissement devraient être ramenées à un peu moins de 400 millions de francs contre plus de 500 millions de francs l'année précédente.

Bien conscient d'avoir une dimension plus hexagonale que certains de ses confrères (Promodès, Carrefour, par exemple), M. Mulliez entend poursuivre ses efforts sur les marchés étrangers en ouvrant en novembre prochain son cinquième hypermarché à Madrid dans ce qui doit être « *le plus grand centre commercial d'Europe* », outre une tentative d'implantation aux États-Unis sous la forme d'une franchise dans une importante chaîne américaine dont l'identité n'a pas été révélée.

Dans le même temps, Auchan va axer sa politique dans trois directions (accentuation de la pratique du « *discount* », effort de formation qui devrait représenter, à terme, 10 % du temps de présence des salariés du groupe et mise en place d'une sorte de « *partenariat* » avec les fournisseurs) tout en poursuivant sa diversification avec notamment, la chaîne de restauration Flunch, les magasins de bricolage Leroy-Merlin, les magasins de sports Décathlon et, depuis peu, 20 % de la chaîne de magasins Boulanger), une activité qui emploie au total, huit mille cinq cents personnes. – S.M.



CONJONCTURE

SELON L'INSTITUT IPECODE

Le plan Mauroy-Delors peut réussir si l'indexation des salaires disparaît

L'économie française ne connaîtra pas de récession en 1984. Elle devrait largement réduire son déficit commercial avec l'étranger. L'inflation devrait se ralentir nettement et revenir l'an prochain à moins de 6 %. En contrepartie, l'investissement des entreprises continuera de baisser et le chômage d'augmenter. Telles sont les principales prévisions faites par l'IPECODE, l'Institut de conjoncture (1), créé à l'initiative du C.N.P.F.

Comme le gouvernement, l'IPECODE table sur une activité économique faiblement croissante. C'est dire que sur uo point essentiel les analyses convergent : la France ne sombrera pas dans la récession. Le pire serait évité grâce à une forte progressioo d'exportations (+ 5,4 % en 1984, après + 2,7 % en 1983). Celle-ci serait facilitée par un climat mondial amélioré même si, souligne l'Institut, la croissance économique à l'étranger doit nettement se ralentir. Du coup, les échanges extérieurs, très déficitaires en 1982, se rééquilibreront : le solde négatif passera de 95,7 milliards de francs à 50 milliards en 1983 et à 15 milliards en 1984.

L'inflation se ralentira dans les mois à venir : un peu plns de 9 % cette année, 6 % environ en 1984.

Sur plusieurs points, l'analyse de l'IPECODE diverge de celle du gouvernement.

● LA SITUATION DES ENTREPRISES RESTERA MÉDIOCRE : *« Une rechute de leur taux de marge est à craindre avant la fin de 1983, et l'amélioration entrevue pour 1984 pourrait être moins sensible que ne l'espère le gouvernement. »* Le volume des investissements des eotreprises serait donc en retrait de près de 6,5 % eo 1984 sur le niveau de 1982 (– 1,2 % senlemeot selon les comptes officiels).

● LE CHOMAGE AUGMENTERA et pnurrait tnucher 2 460 000 personnes fio 1984. *« Mais plus que les statistiques du chômage, dont le déchiffrage est malaisé, c'est la contraction des effectifs salariés qui suscite l'inquiétude. »* L'IPECODE anticipe la disparition de 320 000 emplnis eo 1983 et en 1984 dans les branches marchandes, et rappelle que l'INSEE annooçait, il y a peu, la veoue sur le marché du travail de 460 000 actifs supplémentaires au cours de la même période. *« La politique sociale ne pourra combler indéfiniment un écart aussi ample. S'agissant de 1983 et de 1984, les calculs de l'administration sont peu explicites. »*

● LES MÉNAGES VOIENT LEUR REVENU DISPONIBLE BAISSER DEUX ANNÉES DE SUITE. — Pour maintenir, voire augmenter leur coosnmmation (+ 1,4 % en deux ans), les ménages vont réduire leur taux d'épargne de 0,8 point cette année et d'un point eo 1984. Ce taux revient à 13,7 % du revenu disponible en 1984 contre 15,5 % en 1982. Malgré cela les achats de biens durables baisseot de 2 % en deux ans.

Dans un contexte ioternational que l'IPECODE juge *« très favorable »* (prix des matières premières en faible progressioo), le plan Mauroy-Delors devrait donc réussir puisque ses principaux objectifs seraient atteints en matière de rétablissement du commerce extérieur et de ralentissement des hausses de prix. Mais l'IPECODE appuie ses prévisions sur un certain nombre d'bypothèses et nntamment une désindexation des salaires par rapport aux prix. L'IPECODE estime cette condition déterminante et intègre dans ses caleuls une hausse de 6,5 % à 7 % du taux de salaire boraire en 1984, de même qu'une baisse du revenu disponible des ménages deux années de suite.

L'IPECODE exclut d'autre part une dévaluation du franc et mise sur une baisse des taux d'intérêt (de 1 à 2 points), sur le maintien du prix du pétrole (29 dollars le baril) ainsi que sur un dollar à 8,07 F en moyenne en 1984.

(1) Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises.

LA BONNE VOIE, MAIS L'INVESTISSEMENT EN BAISSE

	1983	1984
	Prévisions IPECODE	
Ressources de la nation *(En volume et en pourcentage.)*		
● P.I.B. marchand	+ 0,4 (+ 0,1)	+ 1,3 (+ 1)
● Importations	– 2,1 (– 0,8)	+ 2,3 (0)
Emplois de ces ressources		
● Consommation des ménages	+ 0,8 (+ 0,8)	+ 0,6 (+ 0,4)
● Investissements des entreprises	– 4,3 (– 2)	– 2,2 (+ 0,8)
Investissements des ménages	– 5,4 (– 5)	– 2,4 (– 4)
● Exportations	+ 2,7 (+ 2,4)	+ 5,4 (+ 4)
Prix de détail *(En pourcentage de déc. à déc.)*	+ 9,4 (+ 8,4)	+ 5,6 (+ 5)
Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	– 0,5 (– 0,1)	– 0,5 (+ 0,1)

Les chiffres entre parenthèses sont les chiffres officiels du gouvernement.

LES PRÊTS SPÉCIAUX AU TITRE DU MORATOIRE ONT ATTEINT 756 MILLIONS DE FRANCS EN SIX MOIS

Les prêts spéciaux de refinancement au taux *« superbonifié »* de 9,75 %, accordés aux entreprises dans le cadre du moratoire s'élevaient à 756 millions de francs, eo 944 opératinns.

Cette procédure, dite procédure Plescoff, du nnm de l'ancieo président de la Financière de Suez, qui avait présidé à sa conception, a été mise en place en février dernier. Instituée à la suite du discours de Figeac, prononcé à l'automne 1982 par le cbef de l'Etat, elle a pour nbjectif d'alléger les eharges financières à long terme des entreprises pour lesquelles le coût moyen de l'endettement dépasse 12 %. Sur les 756 millions de francs de prêts accordés, le Crédit national en a délivré pour 450 millinns de francs, la Société de développement régional, 200 millions de francs, et le Crédit d'équipement aux P.M.E., 106 millions de francs.

COMMENT LES FRANÇAIS ONT-ILS PAYÉ LEURS IMPOTS

Une précision

Notre eocadré « Sur deux notes » paru dans l'enquête « Comment les Français nnt-ils payé leurs impôts ? » (*le Monde* du 11 octobre, page 19) a provoqué la réaction de certains lecteurs qui se sont étoonés de l'exemple que nnus donnions. Selon eux, un ménage avec trois enfants dont le revenu est de l'nrdre de 600 000 F, a payé, entre 200 000 F et 245 000 F d'impôts eo 1983. Ce qui est exact dans le cas d'un seul salaire.

Il est cependant difficile de faire des comparaisons d'un foyer fiscal à l'autre, sauf à savoir exactement ce qui constitue le revenu (revenus salariaux, fonciers, mobiliers) et les déductions (assurance-vie, intérêts de prêts, dons aux œuvres, etc.) qui sont opérés. Dans l'exemple que nous dnnnons, l'intéressé bénéficie d'un abattement supplémentaire de 30 % (1) et de différentes déductions. Nous avons pu vérifier l'exactitude de ses déclarations. Au demeurant, notre enquête ne visait pas à établir ce que ebacun a payé, mais à révéler le comportemeot des Français face à l'impôt. — F. S.

(1) Environ quatre-vingt-dix professions bénéficient d'abattements supplémentaires allant de 5 % à 40 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE ELECTRO-FINANCIERE

Le conseil d'administration, sous la présidence de M. Jean-Pierre Brunet, s'est réuni le 11 octobre 1983, pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1982-1983.

Le résultat des opérations courantes, favorablement influencé par les apports de titres intervenns an cours de l'exercice, s'élève, avant impôt, à 55 260 000 francs, contre 28 861 000 franes pour l'exercice précédent. L'essentiel en est constitué par les revenus du portefeuille qui ont atteint 55 974 000 franes enntre 29 033 000 francs en 1981-1982.

Compte tenu du solde de la balance des plus et moins-valnes en capitaux qui s'établit à 17 472 000 francs, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 59 276 000 franes eootre 43 942 000 francs pour l'exercice précédent.

Il sera proposé, à l'assemblée générale, qui sera convoquée pour le 29 novembre prochain, de répartir aux actinns une snmme globale de 34 572 712 francs cnntre 25 525 000 francs, au titre de l'exercice 1981-1982, soit une augmentation de 35,4 %. Cette répartition s'applique à un capital porté de 94 537 500 francs à 127 807 500 francs, du fait des apports.

Le dividende correspondant sera de 29 francs pour les 1 106 250 actions ayant droit à un coupon entier, contre 27 francs pour l'exercice précédent, et de 14,50 francs pour les 171 825 actions n'ayant droit qu'à un demi-coupon. Il s'y ajouterait un avoir fiscal, respectivement de 14,50 francs et de 7,25 francs. Le revenn global serait ainsi de 43,50 francs dans le premier cas, contre 40,50 francs et de 21,75 francs dans le second.

En application des articles 351 et 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1966, il sera proposé aux actionnaires qui le souhaiteraient, d'opter pour le paiement du dividende en actions de la Compagnie. Le délai d'option serait de trois semaines à compter de la date de l'assemblée.

En outre, le conseil a décidé de convoquer, le même jour, une assemblée générale extraordinaire à laquelle il sera notamment proposé de donner au Conseil les pouvoirs d'augmenter éventuellement le capital, sur ses simples délibérations, jusqu'à un montant maximum de 350 millions de francs.



GROUPE DARTY

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe Darty pour le premier semestre de l'exercice 1983-1984 s'est élevé à 1 643 127 000 francs.

Les évolutions par rapport aux périodes correspondantes des exercices précédents sont indiquées ci-dessous :

Exercice	Montant en francs	Évolution
1983-1984	1 643 127 000	1,5 %
1982-1983	1 618 053 000	+ 40,8 %
1981-1982	1 149 024 000	–

Ce tableau fait apparaître une progression des ventes de 43,0 % sur deux ans et rappelle l'activité particulièrement forte du premier semestre 1982-1983 qui avait pris en compte les effets bénéfiques d'une activité soutenue (Coupe du monde de football, essor des ventes de magnétoscopes).

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 10,60 % (ex-6,25 %) novembre 1967.

Les intérêts courus du 10 novembre 1982 au 9 novembre 1983 sur les obligations Electricité de France 10,60 % (ex-6,25 %) novembre 1967 seront payables, à partir du 10 novembre 1983, à raison de F 38,16 par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 16 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 4,24 (montant global : F 42,40). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 6,35, soit un net de F 31,81.

Ci-après sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs :
– Amortissement 1972 – Série « D » – Amortissement 1982 – Séries « B » et « E » ;
– Amortissement 1977 – Série « C » – Amortissement 1982 – Séries « B » et « E ».

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 8,10 % (ex-6,75 %) novembre 1968.

Les intérêts courus du 10 novembre 1982 au 9 novembre 1983 sur les obligations Electricité de France 8,10 % (ex-6,75 %) novembre 1968 seront payables, à partir du 10 novembre 1983, à raison de F 36,45 par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 4,05 (montant global : F 40,50). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 6,07, soit un net de F 30,38.

A partir de la même date, les obligations restant en circulation cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 550 (démunies de coupons).

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 8 % novembre 1969.

Les intérêts courus du 2 novembre 1982 au 1er novembre 1983 sur les obligations Electricité de France 8 % novembre 1969 seront payables, à partir du 2 novembre 1983, à raison de F 36 par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 14 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 4 (montant global : F 40). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 5,99, soit un net de F 30,01.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 8,50 % novembre 1970.

Les intérêts courus du 23 novembre 1982 au 22 novembre 1983 sur les obligations Electricité de France 8,50 % novembre 1970 seront payables, à partir du 23 novembre 1983, à raison de F 38,25 par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 13 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 4,25 (montant global : F 42,50). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 6,37, soit un net de F 31,88.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 8 % octobre 1972.

Les intérêts courus du 10 novembre 1982 au 9 novembre 1983 sur les obligations Electricité de France 8 % octobre 1972 seront payables, à partir du 10 novembre 1983 à raison de F 72 par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 11 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 8 (montant global : F 80). En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 11,99, soit un net de F 60,01.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 11,30 % novembre 1974.

Les intérêts courus du 24 novembre 1982 au 23 novembre 1983 sur les obligations Electricité de France 11,30 % novembre 1974 seront payables, à partir du 24 novembre 1983 à raison de F 101,70 par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 9 ou estampillage du certificat nominatif, après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 11,30 (montant global : F 113). En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impot forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 16,94, soit un net de F 84,76.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 16,30 % octobre 1982.

Les intérêts courus du 8 novembre 1982 au 7 novembre 1983 sur les obligations Electricité de France 16,30 % octobre 1982 seront payables, à partir du 8 novembre 1983, à raison de F 733,50 par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 81,50 (montant global : F 815). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 122,20, soit un net de F 611,30.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE. — Obligations 16,50 % octobre 1982.

Les intérêts courus du 8 novembre 1982 au 7 novembre 1983 sur les obligations Electricité de France 16,50 % octobre 1982 seront payables, à partir du 8 novembre 1983, à raison de F 742,50 par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 82,50 (montant global : F 825). En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 123,70, soit un net de F 618,80.

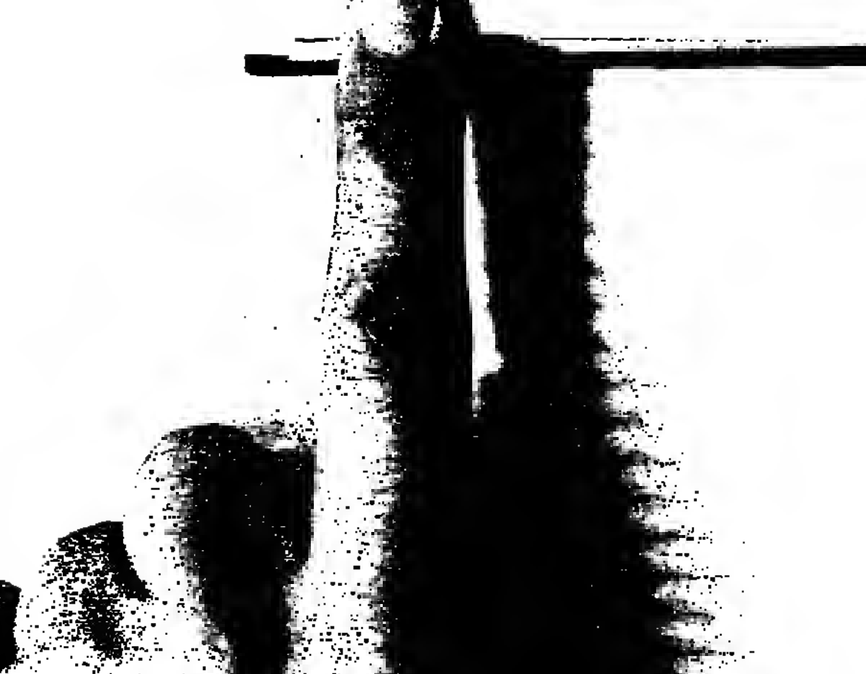


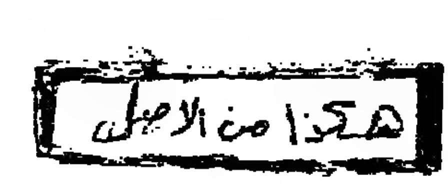
GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE
SITUATION DES SICAV AU 30 JUIN 1983

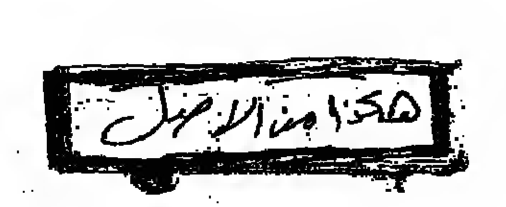
	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.	A.G.F. 5000 60 % minimum en actions françaises (1)	A.G.F. INTERFONDS	PHENIX PLACEMENT
Nombre d'actions	965.368 (Nominal de 100 F)	2 479.558 (Nominal de 100 F)	1 028 271 (Nominal de 100 F)	564 383 (Nominal de 200 F)	310 126 (Nominal de 200 F)
Actif net par action	787,64	336,05	220,65	361,87	227,88
Actif net total	760 366 718	833 256 722	226 891 487	204 235 136	70 671 005
Répartition de l'actif (en pourcentage) :					
– Disponible	3,48	4,79	4,07	4,55	1,29
– Obligations françaises	39,66	26,07	28,75	48,49	98,71
– Obligations étrangères	10,58	5,31	5,40	44,82	–
– Actions françaises	8,79	52,39	61,78	2,10	–
– Actions étrangères	37,49	11,44	–	0,04	–
Rappel : – Dividende par action :					
– Montant net et avoir fiscal	41,49 + 2,88	24,39 + 1,89	18,76 + 1,71	22,26 + 1,18	Ouverte au public
– Date de paiement	25 avril 1983	25 avril 1983	25 avril 1983	25 avril 1983	la 10 janvier 1983

Souscriptions : Service des transferts, 87, rue de Richelieu, 75060 PARIS CEDEX 02 et Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette 75009 PARIS

(1) Loi du 13 juillet 1978.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 octobre

Léger repli

Malgré la forte baisse de Wall Street mardi soir et la nervosité qui continue à prévaloir sur les marchés financiers après la livraison des avions français Super-Etendard à l'Irak, la Bourse de Paris ne s'est pas laissée aller au pessimisme.

Peu avant le son de cloche final, le marché parisien se contentait de perdre 0,3 % environ selon l'indicateur instantané, ramenant à 1,8 % la hausse des actions françaises depuis la dernière liquidation. Les ventes sont restées modérées en dépit de quelques ordres en provenance de la clientèle étrangère, et de nombreuses valeurs ont continué à enregistrer des gains après la publication de résultats semestriels jugés favorables par la communauté financière.

Mercredi, c'était notamment le cas de Presses de la Cité, en hausse de plus de 60 %, en termes consolidés, au vu du communiqué de cette entreprise, toujours candidate à la reprise de la Librairie Larousse. Alsacienne de supermarchés et S.C.O.A. gagnent environ 6 %, tandis que U.C.B., Intertechnique, Moulinex et Leroy-Somer s'adjugent 3 % à 4 %.

En tête des plus vifs replis mardi (– 8,7 %), Creusot-Loire a encore perdu plus de 7 %, entraînant Saulnes, T.R.T., Damart, Pechelbraun et Olida dans son sillage avec des baisses de 4 % à 5 %.

Une certaine animation était perceptible en début de séance, autour de M. Georges Pebereau, le directeur général de la Compagnie générale d'électricité, venu assister à la cotation des titres participatifs émis par sa société (1 013 F, coté pour une émission à 1 000 F).

Sur le marché de l'or, le métal fin est retombé de 400,50 dollars l'once mardi midi à 395,75 dollars à Londres. A Paris, le lingot a perdu 400 F, à 101 850 F, tandis que le napoléon était inchangé, à 676 F.

Dollar-titre : 10,74/77 F.

NEW-YORK

Légère baisse

En vif repli la veille, le marché new-yorkais a poursuivi son mouvement de baisse mercredi, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles perdant finalement 5,49 points, à 1 259,65, tandis que les replis l'emportaient sur les gains dans la proportion de deux contre un. Le volume des échanges s'est légèrement ralenti (75,6 millions d'actions contre 79,5 millions mardi).

Les conséquences possibles du regain de tension enregistré entre l'Iran et l'Irak après la livraison à ce dernier pays d'avions français Super-Etandard a incité nombre d'investisseurs à la prudence, d'autant plus que, sur le front intérieur, les préoccupations demeurent à l'égard de l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis. En évoquant dernièrement le souci que lui causait une éventuelle reprise de l'inflation, le président de la Réserve fédérale a incité certains opérateurs à penser qu'il ne fallait pas compter sur un prochain assouplissement de la politique monétaire. Qui plus est, une nette remontée des taux à court terme a été constatée ces derniers jours (les fonds fédéraux, l'équivalent de notre loyer de l'argent, se négociant à 9 1/2 % ou 9 5/8 %).

Sur ce chapitre, les participants à la dernière convention annuelle de l'association américaine des banques (A.B.A.) ont estimé toutefois que les taux d'intérêt devraient *marquer* une pause, voire un modeste recul, au cours des six ou neuf prochains mois, avant de remonter au second semestre 1984.

VALEURS	Cours du 11 oct.	Cours du 12 oct.
Alcoa	45	44 3/4
A.T.T.	64	64 1/4
Boeing	41 1/4	40 3/8
Chase Manhattan Bank	49	45 6/8
Du Pont de Nemours	52 3/4	52 6/8
Eastman Kodak	71 3/4	71 1/2
Exxon	38 1/8	38 1/2
Ford	85 7/8	66 1/4
General Electric	54	53 1/4
General Foods	49 1/4	49 1/4
General Motors	76	78 1/2
Goodyear	31 7/8	31 7/8
I.B.M.	132 3/4	132 1/2
I.T.T.	44 5/8	43 1/4
Mobil Oil	31	31 3/8
Pfizer	43	42 3/8
Schlumberger	54 3/8	64 3/4
Texaco	36	36 1/2
U.A.L. Inc.	30	29 5/8
Union Carbide	68	67 6/8
U.S. Steel	29	29 1/8
Westinghouse	48 3/4	47 1/2
Xerox Corp.	47 3/4	48

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TOSHIBA. – L'un des tout premiers groupes japonais de la construction électrique et électronique fera son entrée le 20 octobre à la cote officielle de la Bourse de Paris (valeurs étrangères), l'opération étant menée par la Société Générale, appuyée par le Crédit Lyonnais et par la firme nippone Daiwa Securities Co Ltd. La société Toshiba Corporation, dont les actions sont déjà cotées sur les places de Tokyo (où elles valaient 382 yens le 12 octobre), Londres, Amsterdam, Luxembourg, Francfort et Dusseldorf, a réalisé au cours de l'exercice 1982-1983 un chiffre d'affaires de 2 400 milliards de yens (environ 82 milliards de francs) avec cent trois mille salariés.

L'entrée en Bourse de Toshiba va porter à onze le nombre de sociétés japonaises négociées sur le marché parisien.

ELECTROLUX. – Le groupe industriel suédois va faire son apparition le 15 novembre à la Bourse de Paris sous l'égide de la Banque Louis Dreyfus, de la Banque Indosuez et du Crédit Industriel et Commercial avec la participation de Carnegie Fondkommission A.B., ses actions étant déjà cotées à Stockholm, Londres, Genève et Oslo. Axé sur la France, où il exporte 11 % environ de ses ventes, le groupe Electrolux a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 31,7 milliards de couronnes suédoises (32 milliards de francs), le groupe employant en France neuf mille personnes à la production d'articles ménagers, de téléviseurs et de ceintures de sécurité automobiles.

CRÉDIT LYONNAIS BANK NEDERLAND. – Soupçonné d'avoir «couvert» des faux en écritures effectués par des employés de l'ancienne Banque néerlandaise Slavenburg's afin de permettre à des clients de soustraire de l'argent au fisc, M. G. Hintzen, qui avait été arrêté lundi 3 octobre par la police de Rotterdam, a été relâché trois jours plus tard, le ministère public estimant qu'il ne disposait pas de preuves suffisantes pour autoriser sa détention provisoire. Deux autres dirigeants de cette filiale du Crédit Lyonnais, MM. Piet Slavenburg et Hendrik Gonggrijp, qui avaient été arrêtés sous les mêmes motifs, ont également été libérés.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	11 oct.	12 oct.
Valeurs françaises	144 7	143,7
Valeurs étrangères	159,7	155,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	11 oct.	12 oct.
Indice général	141,3	140,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 13 oct. .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 oct.	13 oct.
1 dollar (en yens)	233,85	233,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 OCTOBRE

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 12/10

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 905	7 989	7 730	8 130
Allemagne (100 DM)	306 380	306 770	295	316
Belgique (100 F)	15 035	15 008	14	15 100
Pays-Bas (100 fl.)	273 320	272 820	260	280
Danemark (100 krd)	84 760	84 510	79	87
Norvège (100 k)	108 580	109 080	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 954	11 973	11 450	12 250
Grèce (100 drachmes)	8 580	8 600	7 500	9 500
Italie (1 000 lires)	5 040	5 035	4 707	5 290
Suisse (100 fr.)	376 850	376 700	366	387
Suède (100 krs)	102 200	102 530	99	106
Autriche (100 sch)	43 620	43 500	42 500	44 500
Espagne (100 pes.)	5 280	5 265	4 950	5 560
Portugal (100 esc.)	8 390	5 390	5 600	7
Canada ($ can 1)	8 419	6 480	8 250	6 590
Japon (100 yens)	3 409	3 412	3 280	3 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/10
Or fin (kilo en barre)	102400	102000
Or fin (en lingot)	102250	101850
Pièce française (20 fr)	676	676
Pièce française (10 fr)	399	.....
Pièce suisse (20 fr)	663	661
Pièce latine (20 fr)	638	634
Souverain	801	809
Pièce de 20 dollars	4220	4150
Pièce de 10 dollars	1980	1980
Pièce de 5 dollars	1340	.....
Pièce de 50 pesos	4280	4295
Pièce de 10 florins	665	672

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13 octobre 1983 a été tiré à 494070 exemplaires

LA CRISE DE L'ENA

Le conseil d'administration et le bureau de l'Association des anciens élèves donnent leur démission

La crise est ouverte au sein de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration. Le conseil d'administration (25 membres) et le bureau (9 membres), que préside M. Jean Desté, réunis mercredi soir 12 octobre, ont décidé de donner leur démission après avoir été mis en minorité par l'assemblée générale du 6 octobre (*le Monde* du 8 octobre).

Par 15 voix contre 9 et une abstention, le conseil d'administration a accepté la démission du bureau, et par 17 voix contre 8, le conseil a décidé sa démission collective.

Ces deux organismes expédieront les affaires courantes jusqu'à la convocation d'une assemblée générale extraordinaire où seront élues de nouvelles instances.

C'est une commission spéciale composée des neuf anciens présidents de l'Association qui sera chargée de la préparation de la future assemblée générale. D'ici là, cette commission procédera à la consultation par voie de questionnaire de tous les membres de l'Association (environ 2 500) sur la question de la création d'une troisième voie d'accès à l'ENA.

C'est cette innovation, introduite par une loi de janvier 1983, qui a provoqué la crise que traverse l'Association des anciens élèves de cette école. La dernière assemblée générale, le 6 octobre, a révélé, que la troisième voie d'accès ne trouvait dans sa disposition actuelle aucun défenseur, ni parmi les simples adhérents à l'Association ni au sein de ses organes dirigeants.

Les uns souhaitent que les possibilités d'accès à l'Ecole soient ouvertes de façon moins restrictives et ne soient pas limitées à certaines catégories professionnelles, ce qui contredit le principe général du libre accès à la fonction publique ; ils voudraient une ouverture vers des candidats venant du secteur privé. D'autres estiment que les critères retenus pour cette troisième voie sont trop politiques et que l'anonymat des candidats au concours n'est pas réellement assuré, et demandent une abrogation pure et simple de la loi. D'autres encore préféreraient que l'accès des fonctionnaires (deuxième concours) à l'ENA soit plus largement ouvert pour respecter le principe de promotion interne qui avait, notamment, présidé à la création de l'école, en 1945.

Les anciens élèves envisagent donc de demander au gouvernement, soit directement, soit par voie de proposition de loi, de modifier la réforme de janvier 1983.

En confiant aux anciens présidents de l'Association le rôle d'une sorte de « commission de sages », les anciens élèves donnent satisfaction à la plupart de leurs mandants. Mais, par cette décision, ils ont, surtout, voulu éviter un éclatement de leur Association, qui révélerait une coupure de caractère politique entre les partisans, même s'ils sont réticents, et les adversaires résolus d'une réforme réalisée par la gauche et due à l'initiative personnelle du président de la République.

A.P.

Le plan « carburants de substitution » entre dans les faits

Les compagnies pétrolières sont désormais autorisées à incorporer dans le supercarburant vendu en France des proportions, variables selon les produits (de 2 % à 10 % maximum), de carburants dits de substitution. Un arrêté publié au* Journal officiel *du 9 octobre précise les conditions d'incorporation de ces composés.

Les compagnies avant de mettre sur le marché ces nouveaux carburants devront présenter au ministère de l'industrie et de l'économie un dossier précisant les conditions d'incorporation des composés et leurs conditions de distribution. Aucune distinction de qualité ou de prix ne sera faite à la pompe entre les carburants classiques et les carburants mélangés.

Les proportions de mélange admises pour chaque produit ont été en effet calculées de telle sorte que l'utilisateur n'ait à subir aucune différence notable de qualité et que les divers mélanges soient compatibles entre eux. Quatre composés ont été retenus :

– Le méthanol (obtenu généralement à partir du charbon ou du gaz) ne pourra dépasser 3 % du mélange, il devra être associé à un tiers solvant, lui-même limité à 2 % du mélange ;

– L'éthanol (alcool de fermentation de betterave, topinambour, etc.) sera également associé à un cosolvant, dans la proportion maximale de 5 % éthanol, 2 % tiers solvant ;

– Le méthyl - tertio - butyl - éther, produit pétrolier, pourra être utilisé seul dans la proportion maximale de 10 % ;

– L'alcool tertio-butylique enfin, produit chimique, pourra également être incorporé seul dans la proportion maximale de 7 %.

La combinaison des divers composés est possible à condition que le résultat ne dépasse pas les proportions maximales autorisées. Le seul problème technique posé par l'utilisation de ces composés vient du fait qu'ils ne doivent, à aucun moment, être mis au contact de l'eau – qui déstabilise le mélange. Cela suppose un contrôle vigilant de toute la chaîne de distribution, de la raffinerie à la pompe, qui n'était pas indispensable auparavant.

La publication de cet arrêté constitue la première phase de la mise en place du plan « carburants de substitution », annoncé par les pouvoirs publics en décembre 1982 (*le Monde* du 8 décembre 1982). L'objectif de ce plan, auquel 500 millions de francs seront consacrés pendant trois ans, est d'atteindre d'ici à 1990 une production française de 1 million de tonnes de carburants de substitution, soit 5 % de la consommation. Pour l'heure, en effet, seul l'éthanol est produit en France en quantité significative. La plupart des autres composés (méthanol notamment) doivent être importés.

En outre, leurs prix ne sont, pour le moment, guère compétitifs avec le carburant traditionnel, sauf dans le cas de l'éthanol. Mais ce composé, sous-produit de l'agriculture, pose des problèmes particuliers, les compagnies pétrolières ne paraissent guère disposées à se tourner vers des fournisseurs aussi « encombrants ». Il est donc peu probable que, dans l'immédiat, les compagnies utilisent les possibilités qui leur sont désormais légalement ouvertes.

A terme, cependant, l'incorporation de ces carburants de substitution pourrait se révéler rentable pour les compagnies, notamment si les productions de méthanol ou des mélanges acétone - butanol - éthanol servant de tiers solvant, actuellement au stade expérimental, se développent en France. Ces nouveaux carburants présentent en effet l'avantage non négligeable d'avoir un indice d'octane nettement meilleur que le supercarburant classique, ce qui pourrait permettre d'abaisser la teneur en plomb des carburants sans modifier profondément les méthodes de raffinage. Cela faciliterait une évolution jugée en Europe inévitable, les normes françaises pour la teneur en plomb étant supérieures à la moyenne européenne.

V. M.



RÉUNIS EN CONGRÈS NATIONAL A PARIS

Les transporteurs routiers entre la déprime et la révolte

En présidant, vendredi 14 octobre, devant trois mille chefs d'entreprises, la fin des travaux du trente-huitième congrès de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), ouvert jeudi matin à Paris, M. Charles Fiterman, ministre des transports constatera certainement que la principale organisation professionnelle routière, créée en 1933, n'a rien perdu de sa combativité.

Partenaire traditionnellement difficile des pouvoirs publics, la F.N.T.R. entretient, depuis deux ans, des relations tendues avec le ministère des transports. La nouvelle politique de M. Fiterman, son intention avouée d'améliorer la position du chemin de fer sur un marché en régression globale, l'alourdissement des charges sociales et fiscales, créent parmi les dirigeants d'entreprises routières un double sentiment de « déprime » et de colère, dont on ne sait lequel s'extériorisera devant le ministre.

Signe révélateur de la dégradation de l'état d'esprit des routiers : la seconde organisation patronale du transport routier, l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), réputée pourtant plus favorable que la F.N.T.R. aux thèses de la gauche, entre à son tour en rébellion : le 27 octobre prochain, elle organise une journée d'action dont elle se refuse à préciser la nature pour préserver l'« effet de surprise », mais qu'elle promet plus dure que les « opérations escargot » menées précédemment. Le langage de l'UNOSTRA ne laisse plus place à la conciliation : « *Le jeu de la concertation a échoué* », dit-elle en se déclarant « *prête, aujourd'hui, à jouer celui de la confrontation* », avec un objectif clair : « *Nous ne laisserons pas assassiner le transport routier.* »

La situation économique du secteur accroît encore l'irritation et les craintes pour l'avenir. Depuis 1981, la demande de transports de marchandises a diminué de 15 % et celle de voyageurs connaît aussi une nette réduction : – 2 % pour les services scolaires ; – 3 % pour les services de personnel ; – 8 % pour les services interurbains et – 20 % pour les transports occasionnels.

Les effets de cette réduction d'activité n'ont pas tardé à se faire sentir sur la situation des entreprises routières : 60 % d'entre elles avouaient des difficultés de trésorerie au deuxième trimestre 1983, au lieu de 55 % moins d'un an auparavant ; 60 % d'entre elles avaient accru leurs délais de paiement (50 % six mois plus tôt), tandis que le taux de défaillance financière) passait de 1,2 % en 1980 à 1,4 % en 1982.

Le marasme se répercute à l'échelon des constructions de véhicules. Depuis le début de l'année, les ventes d'autocars et d'autobus neufs ont baissé de 7,5 %, celles des camions de 0,9 %, ce qui accélère le vieillissement du parc au sein duquel la proportion de véhicules marchandises de plus de cinq ans d'âge est passée de 21 %, en 1980, à 30 % en 1982, tandis que 39 % des autocars et autobus avaient déjà plus de dix ans en 1981. Autres conséquences significatives : le nombre des licenciements économiques a augmenté de plus de 7 % en un an, et celui des défaillances d'entreprises a repris sa courbe ascendante depuis le début de l'année (+ 9,6 %).

« *Quelles que soient la bonne volonté du ministre des transports et la qualité de notre dialogue avec lui, nous avons donc atteint un point de non-retour,* commente M. Maurice Voiron, le bouillant président de la F.N.T.R. *Toute mesure supplémentaire pesant sur nos entreprises confinerait au crime économique.* » Or le budget pour 1984 laisse augurer quelques mauvaises surprises, qu'énumère M. Voiron : la réduction des provisions pour investissements, la majoration de l'impôt forfaitaire sur les sociétés, le prélèvement sur les entreprises de personnel, l'augmentation de 9 à 16 % des taxes sur les assurances, et toujours cette taxe professionnelle dont le président de la République lui-même a admis, le 15 septembre à la télévision, que c'était « *un impôt horrible et injuste* », avant de promettre de la réformer, mais non de la supprimer.

Dans ces conditions, les charges résultant des nouvelles réglementations sociales passent plutôt mal. Certes, la réduction du temps de travail des conducteurs se traduit lentement dans les faits : le nombre de chauffeurs par véhicule a augmenté de plus de 7 % en deux ans. Mais la première année pleine d'application du décret social se traduira, en 1983, par une perte de productivité du personnel roulant de l'ordre de 10 %, d'où, selon la F.N.T.R., une nouvelle dégradation des conditions d'exploitation des entreprises. Déjà, depuis le 1er janvier, la part française dans le transport routier international a reculé de 14 %, affirme le président de la Fédération.

Qui va payer ?

De toute évidence, la F.N.T.R. eût souhaité que l'administration mette le même zèle à sortir ses réglementations sur l'accès à la profession, la location de véhicules ou la traction qu'à promulguer le décret social. « *Nos problèmes sont économiques avant d'être structurels,* affirme M. Voiron. *Dans le temps, l'expansion nous a permis de financer les efforts sociaux ou fiscaux qui nous étaient demandés. Aujourd'hui, il n'y a plus d'expansion. Alors, qui va payer ?* »

« *Les transporteurs routiers sont aux abois,* dit encore M. Voiron. *Beaucoup nous reprochent même de n'être pas assez durs. Nos troupes sont tout autant animées par le découragement et l'inquiétude que par l'excitation et la colère.* » Les mesures en faveur de la S.N.C.F. sont, dès lors, ressenties comme une provocation : « *On va lui donner 32 milliards de francs l'an prochain,* constate M. Voiron. *Cette politique systématiquement favorable au rail obère largement le budget des transports. Ainsi, le budget routier est ridicule : au rythme actuel des crédits, il faudra vingt ans pour mettre les grands axes hors gel. Concurrence, d'accord : alors, que l'Etat paie nos retraites comme il le fait pour les cheminots, qu'il nous détaxe le gazole, et on pourra parler de concurrence. Nous n'avons jamais fait de démagogie antiferroviaire, mais on a, cette fois, vraiment dépassé les limites du raisonnable.* »

JAMES SARAZIN.



LA TAXE SUR LA LOCATION DES MAGNÉTOSCOPES

La taxe sur la location des magnétoscopes pourrait ne pas être augmentée en 1984, comme le prévoyait le projet de budget du gouvernement. Un amendement de M. Alain Bonnet (apparenté P.S., Dordogne), accepté, le mercredi 12 octobre, par la commission des finances de l'Assemblée nationale, prévoit que le taux de T.V.A. pour ces locations ne passerait pas à 33,33 % comme prévu mais resterait à 18,60 %. En revanche, les cassettes pornographiques étrangères seraient taxées comme les films classés « X ».

LÉGER REPLI DE LA MONNAIE AMÉRICAINE : 7,9650 F

Après sa flambée de hausse du début de la semaine, particulièrement forte mercredi 12 octobre, le dollar a reperdu une partie de ses gains jeudi 13 octobre sur les marchés des changes. A Francfort, il est revenu de 2,61 DM (et même 2,6160 DM à New-York mercredi soir) à 2,6050 DM. A Paris, le fléchissement est plus net à 7,9650 F contre 7,9850 F, du fait du raffermissement du franc vis-à-vis du mark, dont le cours s'est maintenu à 3,057 F, en dessous du cours pivot de 3,066 F.

« LA LIVRAISON DES SUPER-ÉTENDARD A BAGDAD AURA LIEU AVANT LA FIN DU MOIS »

déclare le président irakien

Bagdad (*A.F.P.*). – Le président irakien Saddam Hussein a annoncé jeudi 13 octobre, à Bagdad, que la France n'avait pas encore livré les cinq Super-Etendard à l'Irak, mais a affirmé que la livraison de ces avions se fera avant la fin du mois.

Le président Saddam Hussein a affirmé au cours d'une conférence de presse que la France n'avait pas imposé de conditions à l'Irak au sujet de l'utilisation future des Super-Etendard. « *Nous refusons des conditions sur des armes que nous achetons avec notre propre argent. Nous sommes un pays indépendant* », a-t-il déclaré. Il a indiqué toutefois qu'il y avait eu « *un échange de vues amical* » à ce sujet entre les responsables irakiens et français.

Le président irakien a clairement laissé entendre que le retard dans la livraison des Super-Etendard à l'Irak était dû « *aux pressions exercées par les Etats-Unis, et surtout la Grande-Bretagne* » sur le gouvernement français.

A la suite de ces pressions, a-t-il dit, *nous avons pris contact avec les autorités françaises et elles nous ont affirmé qu'elles respecteront leurs engagements.* »

Ancien ministre de l'information de Madagascar

LE COMMANDANT ANDRIAMAHOLISON EST CONDAMNÉ A LA DÉPORTATION

Tananarive (*Reuter*). – Le tribunal militaire de Tananarive a condamné, mercredi 12 octobre, le commandant Andriamaholison, ancien ministre de l'information du colonel Ratsimandrava, et le capitaine Marson Rakotonirina, à la déportation à vie. Les deux hommes étaient accusés d'avoir voulu renverser le gouvernement et assassiner le président malgache, M. Didier Ratsiraka. (*le Monde* des 5 et 6 octobre.) Un troisième accusé, le capitaine Rakoto Abel Jean-Astier, a été condamné à dix ans de travaux forcés. Les trois condamnés étaient détenus sans jugement depuis leur arrestation, en 1977.

La sévérité des peines a surpris dans la capitale malgache, où l'on s'attendait généralement à un verdict de clémence, d'autant que le ministère public n'avait requis aucune peine. Les avocats, dont Me Jean-Marc Varaut, du barreau de Paris, avaient demandé l'acquittement pur et simple de leurs clients.

LE DOLLAR DEVIENT MONNAIE OFFICIELLE EN ISRAEL

Le dollar américain sera désormais considéré comme monnaie officielle en Israël, parallèlement au shekel, a confirmé, ce 13 octobre, le ministre israélien des finances. La nouvelle avait été annoncée dès jeudi matin par le quotidien indépendant *Yedioth Aharonoth*. Selon ce journal, le budget du pays sera évalué en dollars, les salaires indexés sur le dollar seront perçus en dollars et les Israéliens pourront avoir des comptes courants en monnaie américaine. – (*A.F.P.*)





